



BULLETIN du Petit Séminaire SAINT-VINCENT PONT-CROIX



PARAIT
TOUS LES DEUX MOIS
✠ ✠ ✠ ✠

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7, RUE DES GENTILSHOMMES
QUIMPER

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison : les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 200 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 100 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 100 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BRENAUT, ECONOMIE, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — Tél. 31.

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère), C. C. n° 6.154 Nantes.



BULLETIN DU



**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

29^e ANNÉE

Publication périodique (N° 191)

Août-Septembre 1950

SOMMAIRE

I. — Compte - rendu de la XIII^e Assemblée Générale des Anciens Elèves.

La messe. — Sermon de M. Grill. — Rapports moral et financier. — Le banquet. — Les toasts. — Liste des Anciens présents à la réunion.

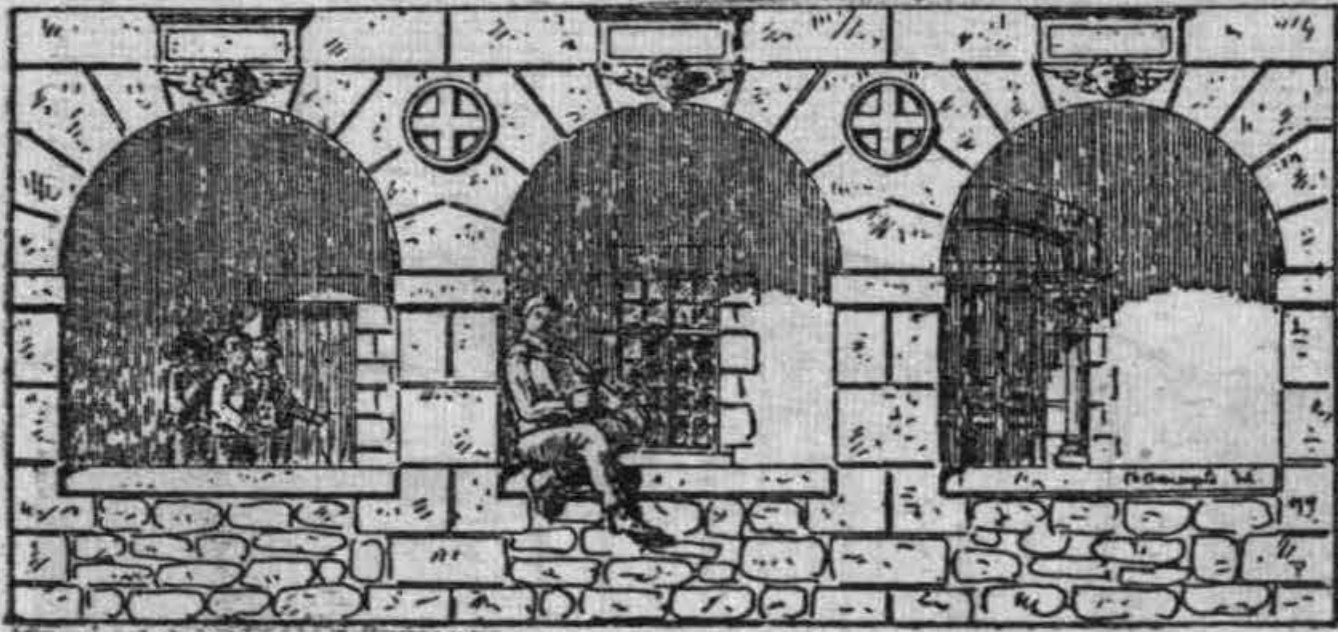
II. — Nos morts.

Liste de Anciens décédés. — Pierre Calloch, élève de Seconde.

III. — Varia.

Retraite de fin d'Etudes. — Camps de vacances.

IV. — Accusé de réception.



XIII^e Assemblée Générale

des ANCIENS de SAINT-VINCENT

(5 Septembre 1950)

Je ne sais si, à vrai dire, cette Assemblée mérite bien d'être appelée Générale. Si l'invitation s'étendait à tous les Anciens de tous âges et de toutes professions, un assez petit nombre y répondit cependant. Le soleil ne se mit pas de la partie, je le reconnais. Une pluie fine tombait au début de la matinée. Mais y aurait-il dû avoir là de quoi décourager les jeunes sportifs de la génération actuelle ? Beaucoup de cyclistes montrèrent d'ailleurs leur optimisme en prenant la route, et ma foi, ils en furent récompensés. Le temps se remit un peu et ils arrivèrent sans être trop trempés. Les cars, les voitures particulières, voire les camions amenèrent le reste. Des petits groupes se formèrent bientôt, sous le cloître et dans la cour intérieure, salués à tour de rôle par *M. le Supérieur* empressé à accueillir les visiteurs. Chacun cherchait les anciens de son cours, parfois sans succès. *Mgr Coigneau*, toujours fidèle, arriva accompagné de *MM. les chanoines Perrot et Jean Louarn*.

A dix heures et demi, heure fixée pour la messe, les présents étaient encore peu nombreux, si bien que la cloche ne retentit guère avant 11 heures. Les premières notes du *Prélude en Mi mineur*, de Buxtehude, s'engouffraient sous le cloître tandis que petit à petit la chapelle se remplissait. *M. le chanoine Le Louët*, ancien professeur, aumônier de l'Ecole Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, monta à l'autel au chant du cantique si prenant *Mère de Jésus*. « L'ambiance était créée. » On se retrouvait dix, vingt ou trente-

ans plus jeune, sur ces mêmes bancs, avec son âme d'enfant, d'adolescent. *Sur nous abaissez les yeux* : c'était une prière vraiment venue du fond du cœur qui montait vers Marie.

A l'Évangile, c'est à *M. le chanoine Grill* que revenait l'honneur de nous adresser la parole. Honneur bien périlleux ! dit-il. Félicitons-le donc de s'en être si bien tiré. Son allocution fut écoutée avec une attention exemplaire que les élèves actuels n'apportent pas toujours lors des sermons des professeurs en cours d'année.

Allocution de M. le Chanoine Grill.

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? — Que rendrais-je à Dieu pour tous les bienfaits dont il m'a comblé ?

EXCELLENCE, CHERS MESSIEURS,

Dans un récent article de la revue « *Ecclesia* », un pieux laïc s'apitoyait sur le sort des prédicateurs, dont il jugeait la tâche bien délicate ! Que de fois n'ai-je pas pensé à cet article depuis que j'ai commis l'imprudence d'accepter l'aimable invitation de *M. le Supérieur* ! Une allocution aux anciens élèves d'un *Petit Séminaire*, qu'est-ce au juste ? Ce n'est pas tout à fait un sermon ni un rapport ; moins encore, un toast ; c'est un genre qui ne figure pas au répertoire des genres oratoires. Et puis, tous les sujets ont déjà été traités par mes éminents prédécesseurs. La Providence est venue à mon secours en me mettant sous les yeux l'Évangile du 13^e Dimanche après la Pentecôte et, dans la mémoire, les paroles que, venant d'administrer le Sacrement de Confirmation à trois sergents parachutistes qui venaient d'être baptisés, *Mgr Fauvel* adressait à la foule des élèves et des parents réunis dans la chapelle du Likès. Son Excellence leur faisait remarquer combien ils devaient être reconnaissants à Dieu de leur avoir accordé la grâce de naître dans une famille chrétienne et d'être éduqués par des maîtres chrétiens, tandis que ces soldats avaient dû chercher péniblement la Vérité et, l'ayant découverte, surmonter mille obstacles pour y adhérer. A toutes les grâces dont la Providence a comblé les plus favorisés s'ajoute, pour nous autres, la grâce d'avoir passé une partie de notre jeunesse au Petit Séminaire Saint-Vincent. Nous devons y penser souvent, mais tout particulièrement à l'occasion de la réunion des Anciens Elèves, qui doit être essentiellement la fête du souvenir et de la reconnaissance.

✻

Rien ne favorise les réminiscences poétiques comme de se retrouver, après une longue absence, au Petit Séminaire. Lors de la première réunion de notre Amicale, on a entendu des dizaines d'anciens de tout âge déclamer, avec plus ou moins de bonheur et plus ou moins de bluff, ces quatre vers de

Lamartine, qu'ils avaient peut-être réappris pour la circonstance :

*Là, mon cœur, en tout lieu, se retrouve lui-même.
Tout s'y souvient de moi, tout m'y connaît, tout m'aime.
Mon œil y trouve un ami dans tout cet horizon.
Chaque arbre a son histoire, et chaque pierre un nom.*

Certes, il est agréable, et même salutaire, de ranimer les souvenirs qui se rattachent à cette Maison. Mais c'est de l'âme du Petit Séminaire que je veux parler, du Petit Séminaire des six années qui précédèrent l'expulsion et qui font suite à la période dont M. le chanoine Louarn brossait, en 1946, un magistral tableau. Car il avait une âme, « je ne sais quoi d'indéfinissable, mais que nous sentions bien vivant, qui nous enveloppait d'une atmosphère de bonheur et de paix », qui ouvrait notre intelligence à la culture intellectuelle et nous rendait avides de mieux connaître le Bon Dieu afin de Le mieux aimer, qui remplissait notre cœur d'enthousiasme et notre imagination de rêves de sainteté personnelle et d'apostolat. Quand nous pensons à cette âme, c'est ce vers de Racine qui nous vient à la mémoire. (Je m'excuse de citer encore un auteur profane, au risque de faire dire que dans cette allocution il n'y avait de chrétien que le signe de la Croix...) :

Tout y respire Dieu, l'innocence et la paix.

La piété y était toute naturelle. Pouvait-il en être autrement, puisque les élèves venaient des meilleures familles du diocèse, de ces familles où Dieu régnait vraiment en maître, où la journée, commencée et terminée par la prière en commun, s'écoulait tout entière sous son regard ?

C'était une piété simple, consistant essentiellement dans l'amour de Jésus et de sa Mère. De loin en loin, on essayait bien de lancer quelque dévotion accessoire, quelque pratique extraordinaire ; cela ne prenait guère. Cependant, la « Croisade du Chemin de la Croix » eut beaucoup de succès ; trop même, et c'est ce qui la perdit. Pendant l'année scolaire 1903-04, un élève de Seconde, un Fouesnantais, dont la physionomie et la carrure rappelaient étrangement le principal personnage d'un tableau exposé au Musée de Quimper, « Les révoltés de Fouesnant », s'avisa que, sans cette dévotion, il n'y avait de salut ni pour l'Eglise, ni pour la France. Un carnet en main, il consacrait tous ses loisirs à récolter, si l'on peut dire, des « Chemins de la Croix ». Aux tièdes, très rares, il en demandait un par semaine ; à la masse, un par jour ; à l'élite, très nombreuse, au moins un par récréation. Dès le début de chaque récréation, c'était une ruée folle vers la chapelle, située au 2^e étage de l'aile Nord. A la même vitesse, on défilait devant les quatorze stations. M. le Supérieur dut intervenir pour modérer notre ardeur. Après avoir dit les multiples avantages du Chemin de la Croix, il nous invita à remplacer la quantité par la qualité et, en tout cas, « à ne pas transformer la chapelle et l'escalier en terrain de manœuvre pour artillerie lourde ou grosse cavalerie ». Et tout rentra dans l'ordre. De cet emballement, il nous resta l'excellente habitude de penser souvent à la Passion de Notre Seigneur. Ce n'est pas rien.

La dévotion à la Sainte Vierge était florissante, évidemment. *Ad Jesum per Marian.* Nous avions en elle une confiance absolue, une confiance d'enfant. Toutes les occasions nous étaient bonnes pour lui témoigner notre amour, et particulièrement le pèlerinage de Confort, où bien des élèves ont entendu plus distinctement l'appel divin et dont tous revenaient mieux disposés à obéir et à travailler.

En fait, la soumission au règlement nous était relativement facile. Outre que nos parents, dont l'autorité était alors incontestée, nous avaient habitués à la discipline, l'esprit de foi que nous avions trouvé dans nos familles, puis retrouvé au Petit Séminaire, nous inclinait à envisager toutes choses au point de vue surnaturel, à prendre la volonté de Dieu pour règle unique de notre conduite. Si tout n'était pas parfait, c'était fort bien, cependant, par comparaison avec ce qui se passait dans d'autres collèges. Jamais on n'a vu chez nous quelque chose qui ressemblât, même de très loin, à ce qu'on appelle un « chahut ». Un élève venu d'un autre Etablissement voulut appeler les maîtres d'études d'un nom nouveau, inconnu de nous, mais que nous sentions méprisant. On ne lui envoya pas dire qu'il se trompait d'adresse.

Quand on pense qu'au « Rapport » du lundi soir, le plus grand motif de punition était généralement : « Dissipé et dissipant ses voisins », on est tenté de croire que le tremolo que nous remarquions parfois dans la grosse voix du Supérieur était dû, non pas à l'indignation, mais à la satisfaction qu'il éprouvait de n'avoir pas de plus lourdes fautes à sanctionner, ou peut-être aux efforts qu'il faisait pour ne pas rire de la frayeur des coupables et de la réprobation des justes.

Ajoutons à cela l'harmonie régnant entre les élèves : nous avions conscience de former véritablement une famille. Sans doute y avait-il de fréquents incidents de frontière entre bandes voisines. Mais tout se réglait rapidement et presque toujours, par la seule voie diplomatique. Car, si chacun aimait sa bande plus que toute autre bande, il aimait son Petit Séminaire plus que tout le reste.

Mais ce qu'il y avait de plus frappant à Saint-Vincent, c'était une merveilleuse atmosphère de pureté, qu'on doit trouver rarement dans un collège. Jamais, jamais, je n'y ai entendu une conversation qui fût le moindrement impure. Un jour, cependant, quelques élèves de Quatrième s'avisèrent qu'ils avaient dit ou écouté de « vilaines paroles ». Et d'aller aussitôt se confesser. Quelles furent les réactions des confesseurs ? Pour l'un d'entre eux, je le sais : il éclata de rire dès qu'il sut qu'elles étaient les vilaines paroles qui imposaient un tel repentir au pénitent.

Sans doute, M. le Supérieur mettait-il tout en œuvre pour nous préserver. Il était impitoyable pour les « amitiés particulières », qui conduisent facilement à l'impureté. Je crois encore l'entendre nous déclarer, quelques jours après le renvoi de deux élèves : « Fussent-ils légion, tous les scandaleux sortiront d'ici », — et, cette fois, ce n'était pas pour rire qu'il enflait la voix. Malgré tout, qu'une telle pureté ait régné parmi tant de jeunes gens, cela tient du miracle, cela nous oblige à croire à une protection toute spéciale de la Sainte Vierge.

Dans cette atmosphère familiale, nos jours s'écoulaient tran-

quilles et heureux. Rarement nous y parvenaient les échos des agitations humaines. Nous sûmes, cependant que la Russie avait déclaré la guerre au Japon, guerre qui devait se terminer, au dire du professeur qui nous l'annonçait, par la défaite rapide et totale des Nippons. (Imprudente prophétie, qui nous fit douter de l'omniscience des professeurs !) Et nous apprîmes aussi, un peu plus tard, que la persécution religieuse redoublait de fureur. Avec quelle angoisse nous écoutions le récit des inventaires ! Les coups frappés sur les portes de nos églises se répercutaient dans nos cœurs. Comme nous aurions voulu partir pour opposer aux profanations le rempart de nos poitrines ou mourir sur les barricades !

Un jour vint, hélas ! où nous partîmes. Au début de Décembre 1905, M. le Supérieur nous annonça que nous allions rentrer dans nos familles, pour quelques semaines seulement sans doute. Alors que l'annonce des vacances est d'habitude accueillie avec enthousiasme, cette fois elle plongea les plus étourdis eux-mêmes dans la stupeur et la désolation. Finis, les jeux ! Tels des âmes en peine, nous errions à travers la maison, voulant remplir nos yeux et notre esprit de ces lieux bénis où nous avions été si heureux. La chapelle surtout, qui avait été consacrée l'année précédente, nous attirait : nous avions besoin de dire au Divin Maître notre détresse. Notre confiance aussi. Il ne pouvait pas permettre que son sanctuaire fût profané, que se réalisât le vœu impie d'un sectaire du crû : « Dans cette chapelle, on fixera des anneaux pour attacher les chevaux ». Le soir, la sonnerie du couvre-feu se fit longue, longue. Elle semblait pleurer, cette cloche, et ses pleurs faisaient saigner nos cœurs. Ce jour-là, nous comprîmes ce que c'était que l'âme du Petit Séminaire, et combien il nous était cher.

Dans cet asile de paix et de bonheur, les vocations trouvaient un climat on ne peut plus favorable. La plupart d'entre nous y étaient venus avec le désir, plus ou moins net, du sacerdoce. Ce désir se précisa peu à peu. Et nous entrâmes du collège au Séminaire aussi naturellement que d'une classe dans une autre.

Cinq ou sept ans se passent, et nous voilà au travail dans le champ du Père de famille. Nous y sommes entrés avec la même ardeur que nos aînés, mais nous avons eu l'honneur et la charge de participer d'une façon particulièrement active au salut des écoles et de la Patrie. La Loi contre les Religieux avait amené la fermeture d'un grand nombre d'écoles, d'écoles de garçons surtout. Les jeunes prêtres se firent maîtres d'école. La plupart des prêtres-instituteurs étaient d'anciens élèves de Pont-Croix. La vie du prêtre-instituteur reste encore dure aujourd'hui ; elle l'était bien plus en ces temps héroïques.

En 1914, les hommes qui avaient passé au Petit Séminaire entre 1900 et 1906 avaient de 19 à 23 ans. C'est dire qu'ils furent jetés dès le début dans la mêlée. Avec leurs anciens, prêtres ou laïcs, ils ont écrit une des plus belles pages de l'Histoire de Saint-Vincent.

Tous nos camarades ne sont pas devenus prêtres. Mais presque tous ceux qui sont restés dans le monde ont fait honneur au Petit Séminaire. « Un séjour loyal dans cette atmosphère de piété éclairée, de travail et de discipline les avait marqués pour la vie. » Dans toutes les paroisses de Cornouaille, et dans bien d'autres encore, les prêtres trouvent en eux des auxi-

liaires précieux, toujours prêts à se dévouer aux œuvres et principalement aux écoles, plus aptes que d'autres à défendre l'Eglise parce qu'en plus de leur bonne volonté, ils ont une culture profane qui en impose à leurs concitoyens et une culture religieuse qui les met à même, selon le désir de Saint Paul, de « rendre compte de la foi qui est en eux ».

Nous avons raison d'avoir confiance, même au plus fort de la persécution. La Providence n'abandonna pas le Petit Séminaire. Il se reconstitua à Quimper, en attendant le retour à Pont-Croix. Son âme reste toujours le même, « qui s'attache à notre âme et la force d'aimer », et qui nous incline à témoigner notre reconnaissance à Dieu et notre attachement au Collège Saint-Vincent.

Les hommes aiment la reconnaissance, qu'un proverbe arabe compare à « une fleur précieuse, mais extrêmement rare, qui ne pousse jamais dans le jardin des égoïstes ou des imbéciles ». Dieu aussi. C'est pourquoi Saint Paul prescrivait aux Ephésiens de « rendre grâces à Dieu en toutes choses et en tout temps ». L'acte liturgique par excellence de notre Religion, la Sainte Messe, est une « eucharistie », c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, une « action de grâces ».

Saint Bernard disait : « Ne soyons pas seulement reconnaissants de bouche et de lèvres ; soyons-le par les œuvres et en vérité. » Après le zèle pour notre sanctification personnelle, le meilleur moyen de témoigner notre reconnaissance à Dieu et au Petit Séminaire, c'est de travailler au recrutement des vocations, qui est l'œuvre des œuvres. Inutile d'insister là-dessus : nous savons trop le dommage qui résulte pour les âmes du fait que les prêtres sont trop peu nombreux ; et les Evêques de France ont depuis longtemps jeté le cri d'alarme.

Les parachutistes dont il était question tout à l'heure écrivaient dès leur arrivée en Indochine : « Nous avons promis de gagner des âmes au Bon Dieu, pour lui témoigner notre reconnaissance. Nous avons tenu parole : pendant la traversée, nous avons décidé trois camarades à faire leur première communion. Ce n'est qu'un début : « on fera du luxe ». — Si chacun d'entre nous, chers Anciens, prenait l'engagement d'envoyer au moins un élève au Petit Séminaire, on pourrait dire avec le Père Maunoir : « Aujourd'hui, c'est un jour ».

Nous ne devons pas oublier les Anciens qui ont quitté cette terre. Chacun d'entre nous, certainement, compte parmi eux un ou plusieurs bienfaiteurs. Sans compter que tous ont contribué à maintenir la foi dans ce pays.

Nous aurons un souvenir spécial pour ceux qui ont donné à leurs frères le plus grand témoignage d'amour, le témoignage du sang. Quelques-uns ont été martyrisés en haine de la Foi, comme le Père *Guillaume Le Roux*, « *Loïc Roux* », dont Pierre Croidys a relaté les derniers jours et le martyre dans un livre qu'un chrétien ne saurait lire sans en être profondément ému. D'autres, beaucoup d'autres, sont tombés sur les champs de bataille.

Je le sais, bien des gens aujourd'hui s'en vont proclamant : « Il y a plus de mérite à donner son sang goutte à goutte qu'à le verser d'un coup ». Le deuxième quart du 20^e siècle aura été très fertile en slogans (si Léon Bloy avait vécu, quel beau cha-

pitre il aurait ajouté à son *Exégèse des lieux communs* !). Celui-ci est très vieux ; mais il a plus de vogue depuis que les occasions de verser son sang d'un coup sont devenues plus fréquentes. On pourrait le croire réservé aux déserteurs. Mais non, il sert surtout à de pieuses personnes, quelque peu parentes de certain renard de La Fontaine. D'éminents catholiques le sortent même volontiers ; tel ce grand écrivain français, que la gloire incline aux jugements sommaires et définitifs, qui déclarait au Congrès des intellectuels catholiques : « Corneille serait odieux, s'il n'était ridicule ». A quoi Mgr Calvet répondait que, si Corneille convient surtout aux aristocraties militaires, il n'en serait pas moins utile de lui faire une petite place dans les démocraties utilitaires : il y servirait de contrepoids. Celui qui juge ridicule l'attitude de Polyeucte, qui avait cependant bien des circonstances atténuantes, que peut-il penser de *Maria Goretti*, cette petite jeune fille qui, au XX^e siècle, préféra sa vertu à la vie ? Ce qu'il en pense, un autre de la même école l'a exprimé crûment : « Le Christ aurait assurément préféré qu'elle péchât, mais vécût et épousât son ravisseur ». Et voilà où l'on aboutit lorsque l'on se mêle de bouleverser la hiérarchie des valeurs.

Nous savons trop l'importance que l'Eglise attache au témoignage du sang pour être tentés de mésestimer le sacrifice de nos anciens. Si j'ai insisté sur ce slogan — ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière — c'est un peu parce que, s'il continuait à se répandre, il laisserait croire aux peuples avides de conquête qu'ils pourraient entrer chez nous l'arme à la bretelle et les mains dans les poches ; mais c'est aussi et surtout parce qu'il est nuisible aux vocations, plus encore peut-être que ces deux autres, contre lesquels se sont élevés les cardinaux et archevêques de France : « Le mariage est supérieur au célibat » et « l'apostolat laïc est souvent plus fructueux que l'apostolat ecclésiastique ». D'une enquête menée par quelques aumôniers militaires pendant ces dix dernières années, il résulte que beaucoup de vocations ont été éveillées ou raffermies par la lecture de la vie des martyrs ou d'autres héros. Ce fut le cas pour un des élèves les plus turbulents de l'école Saint-Joseph de Morlaix, qui est devenu le *Père Judicaël*, Assomptionniste. Après la guerre, le Saint-Père lui-même l'appela et lui demanda s'il accepterait d'aller à Odessa pour y assurer le service religieux, le prévenant que très probablement il y laisserait la vie. Si le Père Judicaël avait refusé en disant qu'il y a plus de mérite à donner son sang goutte-à-goutte qu'à le verser d'un coup, le Pape n'aurait sans doute pas goûté cette raison. Mais évidemment, il accepta, et partit. Tout après son arrivée, il était condamné à quinze ans de travaux forcés. En vain a-t-on multiplié les démarches pour essayer de savoir s'il est encore vivant.

Qu'elles qu'aient été les circonstances de leur mort, les anciens de Saint-Vincent ont dû être accueillis par le Souverain Juge comme de bons et fidèles serviteurs. Il peut y en avoir qui achèvent de se purifier dans la souffrance. Nous prions pour eux, demandant à Dieu de leur donner le repos éternel. A tous nos amis défunts, qui sont plus près que jamais de nous aujourd'hui, nous demanderons de veiller sur notre cher Petit Séminaire, auquel ils doivent, pour une bonne part, d'avoir mérité la récompense promise au vainqueur, et de nous aider

à témoigner à Dieu, par « une vie bien remplie », notre reconnaissance pour tous les bienfaits dont il nous a comblés. — Amen.

Puis ce fut le *Credo Royal*, suite toute naturelle du beau sermon que l'on venait d'entendre. Cette foi reçue au baptême, dont le Collège nous a fait prendre une conscience plus juste et plus nette, nous l'affirmâmes avec force avant que le Christ ne descendit sur l'autel, offert à toutes nos intentions.

L'Encens divin, Il est à moi : tous ces cantiques sont liés dans nos mémoires à telle ou telle fête religieuse d'autrefois, à tel ou tel professeur de jadis à qui le chant de ce cantique semblait réservé au point que nous le croyions spécialement composé de phrases musicales longues ou brèves selon le souffle puissant ou court du maître en question. Et tous ces souvenirs affluaient au cours de cette messe, se chevauchant, se succédant à un rythme dont on n'était pas maître.

Avant la messe, *M. le Supérieur* avait lu en chaire la liste des morts de notre Association ; *M. le chanoine Grill* présida l'absoute chantée pour le repos de leur âme. Chaque génération d'élèves pouvait trouver parmi eux un ancien condisciple, depuis les plus jeunes compagnons de *Jacques Schemitt*, de Douarnenez, et de *Jean Le Page*, de Landerneau, brutalement frappés par la mort à 24 et 25 ans, jusqu'aux vénérables contemporains de *M. le chanoine Cariou*, ancien curé-doyen d'Elliant, et de *Jean Marie Riou*, d'Esquibien, l'un et l'autre disparus à 95 ans.

Le programme musical fut soigné. Entrée : *Prélude et Fugue en Mi mineur*, de Buxtehude ; à l'élévation : *Pièce en Mi majeur*, de Louis Vierne ; avant le Libera : *Epitaphe*, de L. Vierne, et comme sortie : *Prélude en Ut majeur*, de Buxtehude.

La messe finie, on se retrouva sous le cloître, plus nombreux du fait des arrivées tardives. *Dom Colliot*, Abbé de Kerbénéat, était là lui aussi, toujours souriant malgré ses préoccupations nouvelles.

La séance statutaire se tint cette année dans la salle même du banquet. Que de fois, en effet, ne s'était-on pas plaint de la perte de temps causée par la lenteur à se rendre à la Salle des Fêtes ! Les mouvements des Anciens ne peuvent guère être chronométrés : encore un bonjour à dire ici, une main à serrer dans cet autre groupe. Aussi mieux valait n'avoir à opérer qu'un déplacement unique.

Il faut d'ailleurs rendre hommage à la bonne volonté montrée par tous, cette année. Rapidement tout le monde entra dans la salle rendue plus accueillante par les photographies de nos Anciens célèbres, par ces guirlandes multicolores aussi que *MM. Coatmeur* et *L'Hostis* eurent tant

de mal à déplier... et que nos religieuse ensuite ne réussissent à re-plier que grâce aux trésors de patience que nous leur connaissons ! A la table d'honneur, *Mgr Cogneau* et *Dom Colliot* étaient entourés des membres du Comité et des personnalités. Un micro permit à tous les orateurs de se faire entendre à la perfection.

Est-ce le fait de notre nombre relativement restreint, ou de notre réunion autour d'une table où les menus déjà exposés nous permettaient d'espérer pour bientôt un réconfort de choix ? Toujours est-il que rarement on connut une Assemblée où régna une ambiance aussi « chic » comme l'on dit de nos jours.

Une fois la séance ouverte, une fois les portes fermées, *M. le chanoine Le Goasguen* proposa à nos suffrages l'élection de *M. Jean Bonthonneau*, président de l'A.P.E.L. du Finistère, comme vice-président de l'Association à la place de *M. Jean-Marie Guivarc'h*, décédé. Comme il arrive en Allemagne Orientale, il eut une majorité écrasante. Une liste unique avantage toujours ceux qui y sont inscrits. Il faut reconnaître pourtant que *M. Bonthonneau* n'employa pas de moyens malhonnêtes pour s'attirer nos bulletins de vote. Par discrétion (ou par suite d'un empêchement imprévu) il s'abstint même de paraître pour ne pas nous influencer.

On donna ensuite la parole à notre Secrétaire, *M. Bosson*. *M. Bosson* ! Il faut l'entendre, il faut le voir ! Sa voix claire, son articulation nette, si appréciées dans ses cours d'Anglais comme dans ses chansons et ses cantiques, nous les retrouvâmes ici avec plaisir, tour à tour énergiques, ironiques, émouvantes. Sa formule finale attira un tonnerre d'applaudissements.

Voici le texte de son rapport :

Rapport moral de M. Bosson.

Vous n'êtes pas tant venus ici pour entendre des discours que pour vous retrouver entre anciens condisciples et parler ensemble des *vetera* et des *nova*...

Faut-il traduire pour des hommes qui sortent d'une maison où l'étude du latin fut et demeure toujours à l'honneur... suivant l'exemple d'un certain adjudant qui déclara à sa section : « Cet après-midi, exercice au champ de manœuvre ; tenue *ad libitum*, c'est-à-dire, en treillis, pour ceux qui ne savent pas l'anglais.

Mon rapport ne sera donc pas long, car il vous plait davantage d'évoquer ici les choses anciennes, de vous entretenir aussi des choses nouvelles, du temps passé en ces lieux et des événements qui ont marqué depuis la vie de chacun de vous. Dans vos conversations, les mêmes expressions, les mêmes questions se répètent : « Tu te souviens de cette histoire... C'est là qu'un jour,

etc... » et puis : « Qu'est-ce que tu es devenu ?... Où es-tu maintenant ? »

✱

Cependant, en tant que secrétaire de notre Association je me dois de vous présenter un rapport moral.

Parmi les morts que nous avons eu à déplorer depuis l'Assemblée de 1948, il importe de rappeler celle de *M. Jean Guivarc'h*, ancien libraire à Quimper, l'un de nos Vice-Présidents. Il était de nos amis les plus fidèles. Tous connaissent ce magasin de la rue Kéréon où il se montrait si accueillant particulièrement pour ceux qui avaient quelque attache avec Pont-Croix. Ses intimes l'ont classé au nombre de ces justes qui vivent pleinement leur foi.

Le Bulletin continue à offrir une abondance de nouvelles concernant le Collège. Des rédacteurs nous les racontent avec une perfection littéraire qui en fait un régal toujours renouvelé.

La collaboration des Anciens reste pauvre, très pauvre. Emettons de nouveau le vœu qu'elle devienne plus nombreuse, plus vivante.

Cette excellente idée émise par, je crois, notre ami *Pierre Urcun* à notre Assemblée 1948, de désigner un responsable par cours, qui se serait préoccupé de centraliser les renseignements concernant les camarades dispersés, est restée lettre morte. Elle était, il faut le reconnaître, plus facile à adopter qu'à réaliser. Un tel projet exigeait, en premier lieu, au Collège même, un animateur qui aurait assuré toutes les liaisons. Or le corps professoral s'est trouvé en ces dernières années profondément bouleversé. Plusieurs ont quitté la maison : certains avaient des examens à préparer, d'autres n'étaient pas des anciens élèves. Mais il y a là certainement quelque chose de très intéressant à tenter, et tout sera fait dans ce but.

M. Jean Cordroc'h a déjà provoqué plusieurs réunions de nos Anciens de Paris. D'autres suivront. A noter que ce groupement a offert pour la loterie traditionnelle du Mardi-Gras, en 1949 et en 1950, un appareil de T.S.F. Le geste mérite d'être signalé.

Notre Assemblée de 1952 revêtra un éclat exceptionnel. D'ores et déjà nous sommes assurés de la présence de Monseigneur notre Evêque pour célébrer le troisième centenaire de la partie la plus ancienne de cette maison bâtie en 1652 par les Religieuses Ursulines, et le cinquantième de la pose de la première pierre de la chapelle qui eut lieu le 23 Décembre 1902. La fête associera très heureusement les deux destinations de cet établissement. A cette occasion, on envisagerait même une exposition qui en illustrerait l'histoire et le rayonnement au cours de ces trois siècles.

Que dès maintenant chacun de vous promette d'être présent à cette grande et exceptionnelle Assemblée de 1952 avec beaucoup d'autres. Ne dites pas, comme tant d'entre vous l'ont répété naguère à propos de moi-même : *I shall be there*. Employez le futur de volonté qui donne tant de force à l'expression et dites : *I will be there*.

Après *M. Bosson*, la parole revint à *M. le chanoine Le Pemp*, trésorier de l'Amicale. Ses longues années d'ensei-

gnement de l'Histoire et de la Géographie, où le facteur économique occupe de plus en plus de place, l'ont prédisposé à jouer le rôle de grand argentier ou de surintendant des Finances, tout comme d'ailleurs sa charge actuelle de curé. Aussi est-ce avec une clarté et une précision dignes d'éloge qu'il nous présenta le bilan de l'exercice 1948-1950. Ses remarques, ses suggestions furent faites avec bonhomie (la bonhomie légèrement ironique que nous lui connaissons). Puissent les vœux qu'il émit se réaliser sans trop tarder.

Rapport financier.

Exercice 1^{er} Septembre 1948 - 31 Août 1950.

Votre Trésorier vient, une fois de plus, vous présenter un bilan modeste et sincère. En 1948, nous avons un déficit de 8.600 francs ; l'exercice, qui a été clos le 31 Août, accuse au contraire, un confortable excédent de recettes. Nous pouvons donc nous féliciter ; mais je veux que vous sachiez que voire Trésorier, n'ayant rien fait dans l'intervalle des deux Assemblées Générales, ne s'attribue aucune part du mérite.

Je regrette que le Comité n'ait pas pu se réunir avant que je rédige ce rapport. J'aurais recueilli des avis autorisés, que j'aurais fidèlement résumés. Au lieu de parler en mon nom personnel, j'aurais pu employer le « nous » qui en impose, et mon rapport aurait eu plus d'autorité.

N'oublions pas, d'ailleurs, que l'Assemblée Générale est maîtresse de ses décisions. Le Comité et, en particulier, le Trésorier, sont seulement agents d'information et d'exécution.

Cela dit, voici les chiffres qui m'ont été communiqués par M. l'Econome.

I. — DÉPENSES

Bulletins parus (moins le dernier)	158.302
Bandes pour Bulletins	6.923
Messes du Souvenir	3.090
Prix des Anciens (1949 et 1950)	2.300
Timbres et frais de bureau	1.590
Invitations à la réunion	8.500

TOTAL

180.705

Le déficit de l'exercice précédent était de..

8.604

TOTAL

189.309

II. — RECETTES

Cotisations et dons	192.250
Perçu pour Bulletins vendus aux élèves....	41.362

TOTAL

233.612

BALANCE

Recettes	233.612
Dépenses	189.309

EXCÉDENT des recettes

44.303

Les chiffres que je viens de donner, n'appartiennent pas au domaine astronomique, et l'on ne court pas le risque de s'y perdre. Je n'ai donc rien à expliquer ; mais j'ai deux mots à ajouter.

1° Le dernier Bulletin n'a pas encore été payé ; il coûtera environ 25.000 fr. Normalement, cette somme doit être comptée dans les dépenses de l'exercice, ce qui diminue d'autant l'excédent des recettes et ramène celui-ci à 20.000 fr.

2° En 1948, une souscription fut ouverte pour permettre de payer la plaque de marbre, qui porte les noms de nos « Anciens », victime de la dernière guerre. Les souscripteurs ont été nombreux et généreux. Nous avons marché d'un si bel élan que nous avons dépassé le but. Toutes dépenses payées, il reste 2.000 fr. Bravo !

Réflexions et suggestions

Lorsque je rencontre un de mes anciens collègues du Petit Séminaire, je prends un plaisir très grand à évoquer les vieux souvenirs. Et presque toujours, mon interlocuteur déclare : « C'était le bon temps ; je n'ai jamais été plus heureux. » Pourquoi donc gardons-nous un si bon souvenir des années passées ici ? Sans hésitation, chacun répond : « Parce qu'une véritable amitié nous unissait. » Notre Amicale a pour principal but de maintenir et de faire vivre cette amitié.

J'ai peine à croire que, parmi nos « Anciens », il y en ait beaucoup qui soient indifférents à une telle amitié. Et pourtant, devant certains faits, malgré soi, on est pris d'un doute. Nos Assemblées Générales offrent à tous les Anciens une excellente occasion de revoir des camarades, qu'ils ont beaucoup connus et à qui ils étaient très liés. Or nous constatons que plusieurs « Anciens » n'y viennent jamais. Le moindre prétexte leur suffit pour justifier leur absence.

Certains ne manifestent aucun désir de recevoir le Bulletin. D'autres, paraît-il, le lisent avec le plus grand intérêt ; mais ils oublient que l'imprimeur présente sa note, chaque trimestre, et que cette note, il faut bien la payer.

Il ne s'agit pas ici de ceux à qui, depuis longtemps déjà, il a été décidé d'assurer le service gratuit du Bulletin. Je parle des resquilleurs. Nous ne sommes ni assez riches ni assez généreux pour faire cadeau d'un abonnement gratuit à ceux qui, autant que nous, peuvent payer.

Monsieur l'Econome, et moi aussi, nous demandons qu'il soit mis fin à un abus, qui s'est trop généralisé. Nous vous prions d'approuver les mesures suivantes :

Le prochain Bulletin, qui contiendra le compte-rendu de l'Assemblée Générale, sera envoyé à tous ceux qui, jusqu'à maintenant, recevaient le Bulletin. Une formule de chèque postal y sera insérée. Bien entendu, ceux qui auront déjà payé leur cotisation n'auront pas à en faire usage. Les autres voudront bien l'utiliser, pour se mettre en règle. Ceux qui, ayant déjà deux cotisations en retard, n'accuseront pas réception, seront considérés comme renonçant à faire partie de l'Association et ne recevront plus le Bulletin.

Voyez, ce n'est pas terrible. J'ai eu l'air d'enfler la voix, comme si j'annonçais la foudre et le tonnerre. C'est tout au plus

un petit rappel à l'ordre avec au bout, une excommunication tout à fait mineure.

Monsieur l'Econome me signale que les commerçants auraient intérêt à insérer des annonces dans le Bulletin. Je ne pense pas qu'il ait prévu des insertions gratuites; car il me dit que ce serait une ressource appréciable.

Je vous ai dit que votre Trésorier n'a absolument rien fait depuis la dernière Assemblée. C'est vrai et j'en ai un peu honte. Lorsqu'en 1921 je fus nommé Trésorier, j'étais plein de bonne volonté. Jusqu'en 1935, j'ai été bien placé pour agir, et je ne suis pas demeuré inactif. D'accord avec les membres du Comité, j'avais établi un vaste programme. Nous nous proposons d'enrichir la chapelle, qui, pour tous les Anciens, demeure le centre de leurs souvenirs les plus chers.

Je sais qu'il ne faut y toucher qu'avec beaucoup de précautions. *M. le chanoine Abgrall*, à qui je faisais part de certain projet, me dit: « Respectez mon chef-d'œuvre ». Oui, nous avons le devoir d'être prudents. Mais qu'on n'en prenne pas prétexte pour ne rien faire.

Quand nous sommes rentrés à Pont-Croix, en 1919, il n'y avait pas de chaire dans notre chapelle. *M. Abgrall* nous a donné un plan; *M. Godec* l'a exécuté, et notre Amicale a payé. Guidés par *M. Chaussepied*, nous avons fait une mosaïque autour du maître-autel; nous y avons mis les armes de nos « Anciens », devenus évêques ou abbés mitrés. De l'avis de tous, l'effet est très heureux.

Nous avons fait deux autels en granit, dédiés à sainte Jeanne d'Arc et à saint Louis de Gonzague. C'est tout de même mieux que les autels provisoires qu'ils ont remplacés. *M. l'amiral Exelmans* était présent ici même, quand je rendis compte des dépenses que nous avons faites pour ces deux autels. Dès que j'eus fini la lecture de mon rapport, il se leva. « Il s'agit, dit-il, d'honorer Jeanne d'Arc, je souseris pour 500 fr. » L'exemple fut contagieux. Dans les enveloppes, qui me furent remises à la fin du banquet, je trouvai largement la somme qu'il me fallait pour payer tous les frais.

Le même jour, deux de nos amis, *M. le chanoine Pichon*, curé de la Cathédrale et notre Président, et *M. le chanoine Hubert Bossus* me disent: « Qu'on fasse un autel à saint Corentin; qu'on fasse un autel à sainte Anne; nous payerons la note. » Cela se passait avant 1935. Depuis... je ne vois rien à signaler.

Les autels provisoires sont toujours en place. Quelques-uns de nos « Anciens » sont devenus évêques ou abbés. Et l'un d'entr'eux a eu le temps de mourir, avant que ses armoiries aient pris place dans la galerie de nos gloires.

Etes-vous d'avis que nous reprenions, au point où nous l'avons laissée, l'exécution du programme qu'on s'était tracé, en 1930, à l'occasion de 25^e anniversaire de la chapelle? Si oui, il ne faudrait pas tarder davantage à se mettre à l'œuvre. Dans deux ans, nous fêterons le cinquantenaire de la chapelle: ne convient-il pas que nous marquions cette fête par quelque riche cadeau?

Je ne vous fais aucune proposition concrète. Un vote de principe suffira. J'espère qu'ensuite votre Comité sortira de son sommeil et prendra une décision.

Quant à l'administration du Petit Séminaire, je pense qu'elle n'y fera pas opposition. Elle ne refusera pas notre cadeau,

sous prétexte que nous nous engageons dans des dépenses de luxe, alors qu'elle-même ne dispose pas d'assez de ressources pour ses dépenses nécessaires.

Tandis que les conversations reprenaient à la fin du compte-rendu financier, des séminaristes en tablier blanc posaient déjà sur les tables le sympathique *Consommé velouté* dont l'arôme chatouillait agréablement les narines. Sans être comme *Chrysale* contempteur de *Vaugelas*, nous n'en apprécions pas moins comme lui « la bonne soupe » et notre « guenille » nous est chère. Remercions et félicitons, en passant, *M. l'Econome* de n'avoir pas choisi ses cuisinières du jour, malgré son amour du grec, parmi les femmes savantes qui laissent brûler le « rôti ». *Macédoine à la mayonnaise, Jambon, Poularde suprême au riz, Rôti de veau, Frites* se succédèrent devant nous à une allure un peu trop rapide peut-être, mais qui témoignait du moins de la bonne organisation du service.

Mais voici *M. le Supérieur* qui s'apprête à ouvrir la série des toasts. C'est déjà la troisième fois (malgré son jeune âge, comme dit quelqu'un) qu'il assiste comme supérieur à la Réunion des Anciens. A tous les assistants, il tint à dire ses remerciements au nom de la Maison, son espoir de voir les élèves actuels se montrer dignes de leurs prédécesseurs.

Toast de M. le Supérieur.

EXCELLENCE,
RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
CHERS ANCIENS,

Votre présence à cette fête est une marque d'attachement à la maison qui a abrité vos jeunes années. Mais il n'y a pas de sens unique pour la reconnaissance. Avant que vous ne chantiez la vôtre... en prose ou en vers..., permettez aux maîtres actuels, professeurs, économe et supérieur, de vous dire que si la réunion des Anciens est pour vous la Journée du Souvenir, elle est pour eux la Journée de l'Espérance.

L'arbre se juge à ses fruits. Celui qui nous est confié est des plus vigoureux. Pour vous en convaincre, s'il en est besoin, il suffit de considérer le nombre et la qualité, l'action et rayonnement de nos Anciens.

Votre nom, *Excellence*, se lira à tous les chapitres de l'histoire du diocèse en cette première moitié du XX^e siècle. Pour ne parler que de la chronique du Petit Séminaire, aucune page, sombre ou lumineuse, n'a de secret pour vous: expulsion de Pont-Croix, reconstitution à Quimper où jeune vicaire général, vous avez suivi les premiers pas de l'Institution Saint-Vincent, rachat des locaux, retour à Pont-Croix, fondation de la Société Anonyme, de l'Amicale des Anciens Elèves, restauration et agrandissements des bâtiments que vous avez bénis quelques semaines après votre consécration épiscopale. Et j'en passe. Nous

ne croyons pas faire de jaloux en affirmant qu'aucune institution enseignante du diocèse n'a plus largement bénéficié de votre compétence si dévouée ni plus souvent éprouvé la délicatesse de votre cœur.

Révérendissime Père, l'un de vos moines, déclarait récemment à de grands élèves, que « l'état-major » de Kerbénéat sortait de Pont-Croix. C'est donc un peu de votre faute si nous sommes tentés de saluer la restauration de Landévennec comme un événement de famille. Fierté légitime qui, se traduira, j'en suis sûr, en prières et en aumônes.

Pourra-t-on écrire l'histoire de l'Action Catholique dans le diocèse sans étudier les directives et rapporter tout au long l'activité de notre Président, *M. le chanoine Le Goasguen* ?

Pourra-t-on écrire l'histoire de l'enseignement libre sans mettre en vedette l'œuvre de *M. le chanoine Le Louët* et celle de *M. le chanoine Grill*, nos deux « pardonners » de ce matin. Pourra-t-on écrire l'histoire du recrutement sacerdotal sans mentionner le zèle éclairé de *M. l'aumônier de Saint-Gabriel* ? et celle de l'aumônerie militaire sans exalter l'héroïsme intrépide de *M. le chanoine Grill* sur les champs de bataille de France et d'Indochine ?

J'entends quelqu'un grommeler tout bas : « Il ne parlera que des personnages... » Qu'il se rassure : Pourra-t-on poursuivre l'histoire des Missions Bretonnes, sans citer, au chapitre des tableaux, un tableauteur célèbre, demeuré sur ses vieux jours un fervent du Tour de France ?

Il se livre sur la terre de France des luttes dont l'enjeu est autrement grave. Notre Association s'est honoré en portant à la vice-présidence *Jean Bonthonneau*, qui à la tête de l'A.P.E.L. du Finistère, mène une campagne ardente pour la liberté effective de l'Enseignement. Un autre ancien, *Xavier Trellu*, a plaidé chaleureusement au Conseil Général, la cause des écoles libres. Plusieurs de nos élèves ont bénéficié des secours votés par l'Assemblée départementale. J'ai été heureux de leur apprendre qu'ils les devaient en partie à l'action courageuse et persévérante de nos Anciens.

Jean Le Minor, qui doit prendre la parole tout à l'heure, s'est déjà fait un nom dans le domaine folklorique et liturgique, et chacun sait qu'il fut l'un des principaux animateurs du récent Bleun-Brug de Saint-Pol-de-Léon.

L'abbé *Louis Jacq*, séminariste, que vous entendrez également aujourd'hui, s'est montré dans les hautes classes, voici quelques années, un chef et un entraîneur...

J'arrête là l'énumération... Les exemples pourraient se multiplier par dizaines et par dizaines.

N'avons-nous pas le droit d'être fiers de nos anciens élèves ? N'avons-nous pas raison de répéter aux jeunes : « Marchez sur les traces de vos aînés ».

Que dire à l'éloge des anciens professeurs, depuis *M. le chanoine Soubigou*, entré dans sa 91^e année et qui, d'une plume encore alerte, m'écrivait, avant-hier, qu'il est de cœur avec nous, jusqu'au dernier parti, *M. Le Beux* ? Qu'on me permette de saluer avec une déférence particulière *M. le chanoine Perrot*, *M. le chanoine Pouliquen*, ancien supérieur, et de remercier plus spécialement notre trésorier, *M. le chanoine Le Pemp*, et notre secrétaire, *M. Bosson*. Leurs anciens élèves retrouvent en

eux les professeurs clairs, méthodiques et persuasifs qu'ils ont connus et se sentent rajeunir à les écouter.

Mais voici que me revient à l'esprit le Conseil de l'Écriture : *Inter senes ne multum loquaris*. Traduction large pour la circonstance : Dans une réunion d'Anciens, ne parlez pas beaucoup. Je m'arrête donc non sans redire à tous : Anciens professeurs, anciens élèves, amis du Petit Séminaire :

Merci de tout cœur.

A l'abbé *Louis Jacq*, de Landerneau, et à *Jean Le Minor*, de Pont-l'Abbé, revenait l'honneur de parler au nom des jeunes. Ils le firent bien, chacun à sa manière : *Louis Jacq*, après un début légèrement marqué par une émotion naturelle en pareil cas (j'ose espérer du moins qu'il n'est pas encore rompu à toutes les « ficelles » de l'art oratoire au point de nous faire prendre la fiction pour la réalité) s'installa bien vite dans une confortable aisance, ce qui n'étonna pas ceux qui l'ont connu à Saint-Vincent tant « sur les planches » qu'à la tête des Cercles d'Études Jécistes.

Quant à *Jean Le Minor*, il fut plus solennel : d'une voix grave et chaude, il fit l'appel des Anciens de Saint-Vincent qui, comme lui, se dévouèrent et se dévouent au Bleun-Brug. Il a déjà dans la voix et dans toute sa personne un je ne sais quoi qui annonce le futur barde.

Toast de l'Abbé Louis Jacq.

J'ose à peine dire devant *M. le Supérieur* que je suis quelque peu impressionné par mon « pensum ». C'est sans doute pour moi un honneur et une joie de parler au nom des jeunes Anciens de Saint-Vincent. Cependant je ne puis vous dissimuler que je retrouve ici des émotions d'examen ! C'est moins la question posée que le jury qui m'intimide. Dans tout examen — même de Séminaire — le candidat craint tout autant l'examineur que la « colle ».

Permettez que pour prendre plus d'assurance je dévisage rapidement ce jury. Les visages inconnus surtout me mettent mal à l'aise. Tous ces vieux Anciens auront-ils le cœur d'un bon professeur pour me souffler : « Je vois que tu sais, mais tu ne sais pas dire ! » C'est de fait un peu ce qui m'arrive aujourd'hui, et pour parer à tout incident, comme le candidat désireux de faire bonne impression dès le premier contact, je m'empresse de présenter à nos aînés les respectueuses amitiés des Jeunes.

Mais je me sens déjà plus à mon aise lorsque j'aperçois ici mes anciens professeurs. C'étaient bien eux qui nous encourageaient déjà dans le dédale des versions grecques et des problèmes algébriques, voire même à l'oral d'un baccalauréat ! L'occasion se présente précisément aujourd'hui aux jeunes de rendre hommage au dévouement inlassable de leurs anciens professeurs. Personnellement — et c'est certainement aussi

le sentiment de mes jeunes amis — je tiens à les remercier d'avoir toujours travaillé à développer à Saint-Vincent l'esprit de famille, si précieux pour notre formation, surtout pendant la période plus pénible de la guerre. Nous leur sommes très reconnaissants aussi d'avoir vu pour nous plus loin que le diplôme, en visant à nous donner une culture plus large et une formation religieuse très profonde et en nous initiant à l'Action Catholique...

J'avais oublié une portion du jury : les jeunes dont je suis ici le porte-parole. L'un ou l'autre peut-être se venge malicieusement en son particulier contre son ancien président de devoir ou d'étude. Puisse cette revanche ne pas être trop méritée ! Je crois d'ailleurs que seuls les bons souvenirs demeurent. Nous en gardons tous d'excellents des uns et des autres, depuis les bruyantes classes de Sixième — c'était la guerre — jusqu'aux multiples fêtes religieuses ou plus profanes — ce fut un jour la victoire des Alliés. — Les camps de vacances aussi, Monsieur le Supérieur, naquirent à cette date pour renforcer encore les liens qui nous unissaient...

J'ai maintenant bien dévisagé l'examineur.

N'ai-je pas à la fois répondu à la question qu'il me posait ? Il me semble en effet que pour répondre au vœu des jeunes Anciens je n'avais ici qu'à présenter leurs respects à nos Aînés, à redire notre sincère gratitude aux professeurs de Saint-Vincent et à lever mon verre à la prospérité du Collège et au bonheur de tous ses Anciens.

Toast de Jean Le Minor.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Quand il y a quelques semaines vous m'avez demandé de prendre la parole à l'occasion de la réunion des Anciens, je me suis demandé ce qui me valait cet honneur ; parler dans ce vieux collège tout plein de souvenirs et de traditions ; dans ce collège où se mêlent les accents de toute la Cornouaille, les Capistes et les Bigoudens, les Glazig et autres Plougastel ; tous ces garçons issus de clans un tantinet antagonistes ; tous ces garçons qui font que Saint-Vincent est certainement l'un des collèges les plus bretons qui soient.

Vous me demandiez donc de dire un mot à cette réunion. Oui, Monsieur le Supérieur, je me suis demandé ce qui me valait cet honneur ; mais j'ai bien vite compris.

J'ai bien vite compris que vous vouliez, en m'invitant, témoigner votre sympathie à une association où ont servi nombreux, les anciens de Saint-Vincent : ils y ont travaillé, donné leur temps et leur compétence ; certains même lui ont consacré leur vie tout entière.

Cette association, vous l'avez tous deviné : c'est notre *Bleun-Brug*.

EXCELLENCE,
Rme PÈRE,
MES AMIS,

Il est en effet des nôtres celui-là dont la vie ardente et sacrifiée se termina par le témoignage du plus grand amour, le

témoignage du sang ; celui-là dont la bonté et la charité immenses s'exerçaient sans distinction envers ses amis et ceux qui ne l'étaient pas. Et devant son cercueil, *Mgr Duparc*, son évêque, lui adressa cette dernière approbation : « Défenseur de sa patrie bretonne, de sa langue et de son histoire, de ses parures spirituelles, il fut d'abord un pasteur irréprochable des âmes ». *Y.-V. Perrot*, fondateur du *Bleun-Brug*, est un ancien de Saint-Vincent.

Il est aussi des nôtres, *M. le chanoine Uguen*, ancien supérieur ; lui dont il est à peine besoin de dire l'amour et l'intérêt qu'il portait à sa langue ; lui qui, curé de Plougastel-Daoulas, servait à chaque collégien de sa paroisse un abonnement à *Feiz ha Breiz* ; lui dont la grammaire était sur nos tables de classe pendant les trop rares cours de breton qui nous étaient donnés ; lui enfin dont le *Leor nevez an ofe-renn* est entre nos mains à la messe du dimanche.

Il est aussi des nôtres, ce moine bénédictin, qui, au dernier Congrès de Saint-Pol, annonça de sa voix ardente et si émue, peut-être la plus grande, la plus belle nouvelle qui puisse parvenir à l'oreille d'un chrétien et d'un Breton : la résurrection de Landévennec.

Comme j'aimerais pouvoir évoquer devant mes amis, Rme Père, ces minutes inoubliables où, debout comme à la proue d'un navire dominant cette mer humaine et phosphorescente, vous prêchiez, sous le signe de la Croix Celtique, la croisade pour que revive l'abbaye de Saint-Gwenole.

Ils sont enfin des nôtres ces laïcs, entre les mains desquels fut confiée la direction du *Bleun-Brug* ;

Hier, huit ans durant, le *docteur Cornic* présida les Congrès de Brest, Pont-l'Abbé, Douarnenez... ;

Aujourd'hui, *Gab Le Moal* dirige cette équipe qui osa et réalisa le Congrès de Saint-Pol-de-Léon qui, aux dires de la presse, fut « véritablement les assises spirituelles et culturelles de la Bretagne tout entière ».

Voilà, mes amis, l'œuvre d'anciens, d'anciens de Saint-Vincent. Et par tous ces anciens, l'esprit du *Bleun-Brug* était trop présent parmi nous,

Trop présent en notre collège,

Pour que mon toast ne soit pas en l'honneur de cette association ;

Et je suis sûr que les jeunes qui nous succèdent sur les bancs de Saint-Vincent.

Qu'ils soient de Léon ou de Cornouaille, des îles ou du continent, je suis sûr que des jeunes ont déjà le sens de la Bretagne, terre ancienne et vivante, faite de foi et de vérité.

EXCELLENCE,
Rme PÈRE,
MES AMIS,

Il est une tradition dans un collège de Haute-Bretagne, Saint-Sauveur de Redon ; tradition instaurée il y a déjà longtemps par le vieux marquis de l'Estourbeillon ; tradition qui consiste à conclure ses toasts par ce souhait, et qu'aujourd'hui je ferai mien et vôtre :

Vive la Bretagne et notre vieux collège !

Cette grande nouvelle annoncée par *Dom Colliot* à Saint-Pol : La résurrection de Landévennec, le Rme Père tint aussi à en faire part officiellement à ses Anciens condisciples. Il compara finement le retour passager des Anciens à Saint-Vincent à l'occasion de cette fête, au retour durable des moines à Landévennec : retour aux lieux où souffle l'Esprit, retour aux sources où s'est alimentée la foi, retour dont une nouvelle vie un nouvel élan doivent être la conséquence. A Landévennec comme à Saint-Vincent on se sent tout de suite en communion avec le pays, les pierres :

« *Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer !* »

Les Anciens, Rme Père, auront à cœur d'aider à votre établissement sur la Terre de Saint Guénolé où de futurs Anciens, espérons-le, contribueront à peupler votre nouvelle abbaye.

Un petit intermède nous fut ensuite offert par *Daniel Scouarnec*, d'Audierne. Daniel fut, il y a quelques années, très célèbre à Saint-Vincent, en même temps que son ami *Fanch Couic*. Aussi voulut-il faire plaisir à ses nombreux amis présents à la réunion en leur chantant un de ses succès de naguère, composé par *M. Lozachmeur*, notre ancien professeur de musique :

*Avec l'Ami Fanch Couic(que)
On n' se quitt' jamais
Attendu qu'on est
Tous deux natifs d'Audierne
Chef-lieu du poisson frais.*

Les rires et les applaudissements furent une bonne preuve de la pérennité de la jeunesse, même sous les cheveux blancs.

M. le chanoine Le Goasguen, notre Président, lui succéda. Sur le ton d'un bon père de famille s'adressant à ses enfants attentifs, il nous dit sa joie de nous revoir, il excusa les absents, ceux du moins qui étaient excusables et parmi eux spécialement *M. le chanoine Le Grand*, retenu

par la maladie qui depuis l'a emporté. Longuement il nous entretint de ce que doit être une Association d'Anciens, des services qu'elle est appelée à rendre.

Avant que Mgr Cogneau ne se levât pour le toast final, *Pierre Urcun*, dans un savoureux breton capiste, invectiva ses anciens camarades absents, réputés meilleurs élèves et cependant moins fidèles que lui à la vieille Maison. Pour manifester cette reconnaissance à Saint-Vincent, il nous chanta, en y mettant toute son âme... et toute sa voix (qu'il a forte) : *Va zi bihan*. Puisse son appel et ses reproches être entendus des Anciens du cours 1930.

Et ce fut le tour de *Mgr Cogneau*, le plus vénérable, le plus ancien et le plus fidèle sans aucun doute des convives. Il commença lui aussi par dire merci au Petit Séminaire qui l'a formé. Puis, la présence à ses côtés du Rme Père *Dom Colliot* lui rappela le souvenir de *Mgr Le Nouvel*, le bénédictin qui devenu évêque de Quimper ne voulut pas cesser pour autant d'être moine dans son âme et par son habit. Mgr Cogneau était à cette époque élève à Pont-Croix, et il se souvient que le bon Evêque émaillait ses discours de « comme ça » souvent répétés, qui venaient suppléer les mots rebelles aux moments les plus pathétiques. Les jeunes auditeurs (cet âge est sans pitié) en faisaient leurs délices et les attendaient avec une impatience bien vite récompensée.

Un souvenir en appelle un autre. En ces temps lointains, *M. Ely*, originaire de Landévennec, enseignait les sciences, quand voici que mourut Mgr Le Nouvel. Retenu par son service, *M. Ely* ne put assister aux obsèques de son Evêque, ce qui ne le mit pas de bonne humeur, tout bon prêtre désirant naturellement participer aux obsèques de son chef hiérarchique. Mais les élèves (la race ne change pas) n'eurent pas beaucoup de ménagements pour sa douleur légitime et le lendemain, profitant de sa bonté proverbiale, le forcèrent, par leurs supplications réitérées, à raconter par le détail comment les choses s'étaient passées à Quimper, ce qu'il ne connaissait lui-même que par oui-dire. Tout cela était dit avec un léger sourire ironique de nature à faire réfléchir les professeurs présents que leur bonne âme conduit parfois à se laisser « manœuvrer ». Qu'ils se disent qu'en l'an 2.000 leurs élèves parleront d'eux dans leurs toasts sur le mode ironique... à moins que ce ne soit le seul moyen pour eux de se survivre de quelques années...

Monseigneur termina par des félicitations au Rme Père *Dom Colliot* pour l'œuvre magnifique entreprise à Landévennec et par un appel en faveur des vocations sacerdotales.

Le repas se terminait... Dans le brouhaha des conversa-

tions reprises et cent fois interrompues par une poignée de main à droite ou à gauche, on sortit sur la cour. Longtemps les groupes se formèrent, se disloquèrent pour se reconstituer deux pas plus loin... Mais le temps passait. « Il faut que je parte, je te raconterai la fin de l'histoire dans deux ans, à la prochaine réunion. »

Il faut partir, oui ! Mais partir à Saint-Vincent ce n'est pas mourir, c'est vivre avec l'espoir de revenir...

**

La prochaine réunion de 1952 doit revêtir une importance spéciale du fait qu'elle coïncidera avec le 3^e centenaire de la partie la plus ancienne de la Maison et le 50^e anniversaire de la pose de la première pierre de la Chapelle.

Aussi, pour associer nos élèves actuels à la fête, nous avons pensé qu'il serait préférable que la XIV^e Assemblée Générale ait lieu au cours de l'année scolaire, le Lundi de la Pentecôte, par exemple, où beaucoup d'Anciens sont en congé. Si une autre date pouvait convenir davantage à un plus grand nombre, nous recevions avec plaisir toutes les suggestions qui nous seraient faites en ce sens.

**

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

qui ont pris part à l'Assemblée Générale
réunie le 5 Septembre 1950,
sous la présidence de Son Exc. Mgr COGNEAU.

Révérendissime Père Dom Colliot, président d'honneur ;
MM. le chanoine Le Goasguen, président de l'Association ;
le chanoine G. Pouliquen, président d'honneur ;
Boussard Vincent, membre du Comité ;
le chanoine Gougay, supérieur, membre du Comité ;
le chanoine Le Pemp, trésorier ;
l'abbé Bosson, secrétaire.

MM.
Abgrall J.-M., recteur, Ploaré ;
Autret Jⁿ, surveil., St-Vincent ;
Autret Pierre, prof., St-Vincent ;
Bernard Louis, Pont-Croix ;
Bescond Jⁿ, St-Charles, Kerf. ;
Piger Jean, Bannalec ;
Bideau Louis, prof., St-Vincent ;
Billien Corentin, Tréogat ;
Bodénès Pierre, Plougastel ;
Bosséneq Ambr^{se}, Douarnenez ;
Bouin Charles, prof., St-Vinc. ;

Poussard Aug^{te}, vic., Audierne ;
Boutier François, Pont-Croix ;
Brenaut René, écon., St-Vinc. ;
Brénéol Jⁿ, rect., Pouldavid ;
Bronnec Jⁿ, v., S^t-Mel., Morlaix ;
Cabilic Yves, Plouhinec ;
Canévet Corentin, vicaire, Mézière-en-Drouai ;
Canvel Yves, prof., St-Vincent ;
Caugant Franç^s, Landrévarzec ;
Caugant Sébastien, Vincennes ;
Caugant Victor, Ile Chevalier ;

Coatmeur Alb^t, prof., St-Vinc. ;
Coatmeur Jean, Pouldavid ;
Coquet Jean, Esquibien ;
Corvest L^s, prof., St-Vincent ;
Creignou Jean-L., Beaupréau ;
Crocq André, pr., Bon-Secours ;
Daniel Laurent, Plonéour ;
Ezel Jean, Douarnenez ;
Gargadennec Jean, Pont-Croix ;
Gargadennec P^{re}, Pont-Croix ;
Gargadennec Yvⁿ, Pont-Croix ;
Cloaguen Hervé, Pont-Croix ;
Gloaguen Jean-M., Guilvinec ;
Godec François, Pont-Croix ;
Godec Xavier, prof., St-Vinc. ;
Cogail Marc, recteur, Goulien ;
Conidec Henri, rect., Mahalon ;
Gougay Hervé, Kerbénéat ;
Grill Corent., Chapit., Quimper ;
Guéguen Charles, Haïti ;
Guillou Fr., rect., Pouldreuzie ;
Héliou Jean-B., rect., Poullan ;
Jacq Louis, Grand Séminaire ;
Jacquin Eugène, Douarnenez ;
Jaouen Isidore, rect., Dinéault ;
Jézéquel Yves, Pont-Croix ;
Kéreveur Jean, Pont-Croix ;
Kéritel Corentin, Poullan ;
Kérisit Raphaël, Audierne ;
Lagadic Louis, Plomeur ;
Lanon Louis, prof., St-Vincent ;
Laurent Gilles, surv., St-Vinc. ;
Le Bars Jean, Mahalon ;
Le Berre Séb., prof., St-Vinc. ;
Le Beux Joseph, Brest ;
Le Bihan Yves, surv., St-Vinc. ;
Le Borgne Anat., pr., St-Vinc. ;
Le Borgne Michel, Vanves ;
Le Bot Fr., rect., Plouhinec ;
Le Bourhis Yvon, Pont-Croix ;
Le Brusq Jean, Pont-Croix ;
Le Brusq Joseph, Pont-Croix ;
Le Cœur Jean, vic., Loctudy ;
Le Corre Jean, Quimper ;
Le Douy H., O.M.I., Pontmain ;
Le Douy René, Ploaré ;
Le Floc'h Alb, dir., Pont-Aven ;
Le Gall J.-M., c.-d., Pont-Croix ;
Le Gall René, Pouldreuzie ;
Le Gall Théoph., Douarnenez ;
Le Gallie L^s, prof., St-Vincent ;
Le Grand Hervé, Landrévarzec ;
Le Guéner L^s, prof., St-Louis ;
Le Loc'h Louis, Plonéour ;
Le Louët Alex., aum., S^t-Gabr. ;
Le Marrec Joseph, Quimper ;
Le Minor Jacq., Pnot-L'Abbé ;
Le Minor Jean, Pont-L'Abbé ;
Le Moal Germain, St-Ségal ;
Le Poupon Pierre, Pont-Croix ;
Le Quéau Pierre, aum., Kerlaz ;
Le Roy Patrick, Pont-L'Abbé ;
Louarn Fr., aum., Quimper ;
Louarn J., chancel., Evêché ;
Lozac'hmeur J.-M., Pont-Croix ;
Lozac'hmeur Louis, Melgven ;
Marc Henri, recteur, Confor. ;
Marchalot Paul, Quimperlé ;
Maréchal Félix, Scaër ;
Mathurin Bernard, Elliant ;
Ménez Jean, directeur, Riec ;
Mévellec Louis, rect., Loctudy ;
Moal François, Quimper ;
Moal Yves, Lannédern ;
Moan Armand, Goulien ;
Monfort Jean, rect., Tréogat ;
Normant Raphaël, Plozévet ;
Olier Fr., curé-doyen, Elliant ;
Orven Maurice, aum., Likès ;
Olier Jean, Tréboul ;
Pennec Henri, dir., Guissény ;
Perrot Jean, Pouldavid ;
Perrot Lucien, Pouldavid ;
Perrot Yves, Chap., Quimper ;
Plourin Jean, Grand Séminaire ;
Prima Jos., Clohars-Carnoët ;
Priol J.-Y., vicaire, Plomelin ;
Quéinnec Jacq., Pont-L'Abbé ;
Quéré Barthél., Ergué-Armel ;
Quilliec André, Pas-de-Calais ;
Quillivic Ferdin^d, Poulgoazec ;
Quillivic Ferd., Gr^d Séminaire ;
Quinquis Corentin, Haïti ;
Salaün Louis, Collorec ;
Savina Guillaume, Pont-Croix ;
Scouarnec Daniel, Audierne ;
Sénéchal Victor, Plomelin ;
Sergent Charles, Pont-Croix ;
Sergent Jean, Meilars ;
Seznez Alain, vic., Plonéour ;
Stéphan Henri, Pont-L'Abbé ;
Suignard Corⁿ, rect., Tréboul ;
Toulemont René, prof., Angers ;
Trellu Jean-M., Landrévarzec ;
Urcun Pierre, La Chiffa (Alg.).

N. B. — Cette liste, établie d'après les feuilles qui ont été remises au Trésorier dans la salle du banquet, tient lieu

d'accusé de réception pour les cotisations payées par les associés présents à la réunion.

Se sont excusés :

Son Exc. Mgr Fauvel ;
 Rme P. Dom Cozien, Abbé de Solesmes ;
 MM. le chanoine Le Grand, Official ;
 — Soubigou, ancien économiste ;
 — Foll, —
 — Pouliquen, —
 — Le Poupon, curé de Briec ;
 l'Abbé Uguen, recteur de Saint-Méen ;
 R. P. Trébaol, O. M. I. ;
 R. P. Apollinaire, O. M. C., Angers ;
 MM. l'abbé Quénea, curé de Maurens (Gers) ;
 Xavier Trelu, Quimper ;
 Jean Cordroc'h, Paris ;
 Jean Bonthonneau, Quimper.

**

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

morts depuis la dernière Assemblée Générale.

M. le chanoine Eugène Le Berre, chanoine titulaire....	78 ans.
R. P. Tanter, Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire à Ceylan	70 —
M. l'abbé Pierre Henry, ancien recteur de Pleuven....	79 —
M. l'abbé Ollivier Le Bras, ancien recteur de St-Servais.	71 —
M. l'abbé François Lanchès, chan. honor., de Périgueux.	67 —
M. Jean Bonthonneau, de Pont-Croix	82 —
M. l'abbé J.-B. Piédoye, ancien recteur de Kernouës....	74 —
M. l'abbé Kermorgant, recteur de Plonéis.....	53 —
M. Henri Guéguen, de Plougouvelin, tué en Indochine..	30 —
M. Jean Guivarc'h, de Quimper, vice-président de l'Association des Anciens Elèves	66 —
M. le chanoine Gustave Hillion, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique d'Angers..	51 —
R. P. Jacques Riou, Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire au Canada	81 —
M. Pierre Kerboul, de Plouzané	51 —
M. François Guilcher, de l'île de Sein	20 —
M. Jean-Yves Cochenec, de Confort.....	75 —
M. Charles Ruppe, de Quimper	69 —
M. l'abbé Jean-Marie Arhan, recteur de Ploudaniel...	77 —
M. l'abbé François-Louis Le Borgne, aumônier de l'Hospice de Kérampuih, Plouguer.....	37 —
M. le chanoine Clet Cariou, ancien curé-doyen d'Elliant.	95 —
M. Jean Le Page, de Landerneau, sous-officier aviateur, tué accidentellement en service commandé.....	25 —
M. l'abbé Jean-Marie Le Guern, ancien professeur....	87 —
M. l'abbé Emile Vétel, recteur de Goulien.....	68 —
M. l'abbé Yves Guézennec, ancien recteur de Trégarvan.	81 —
M. l'abbé Jean Evennou, ancien vicaire de Fouesnant..	70 —

M. l'abbé Charles Le Roux, aum. de l'école de Kérinou.	67 ans.
M. l'abbé Pierre Bothorel, ancien recteur de Ploaré....	79 —
M. le chanoine Joseph Gadon, ancien curé-archiprêtre de Quimperlé	89 —
T. R. P. Henri Le Floc'h, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, ancien supérieur du Séminaire Français, à Rome	88 —
M. Jacques Schemitt, de Douarnenez, disparu en mer.	24 —
M. Jean-Marie Riou, d'Esquibien	95 —
M. l'abbé Jouanne, ancien vicaire de Plogoff.....	70 —
M. l'abbé Yves Caugant, ancien vicaire à Plounévez-Lochrist	76 —
M. l'abbé Jacques Le Pape, ancien recteur d'Irvillac..	76 —
M. le chanoine Yves Le Roux, aumônier du Juvénat de l'île Chevalier à Pont-L'Abbé.....	75 —
M. l'abbé Jean-Marie Drogou, anc. rect. de Landunvez.	85 —
M. Robert Jan, médecin à Lannion.....	44 —
M. l'abbé Jean Messenger, recteur de Berrien.....	46 —
M. l'abbé Jean-Marie Thalamot, recteur de Saint-Coulitz	70 —
M. Alfred Le Guellec, sous-chef de Bureau, Préfecture de Police.	

REGARD SUR UNE AME

PIERRE CALLOC'H (1932-1950)

Pierre Calloc'h, de Gourlizon, était élève de Seconde.

Au milieu du deuxième trimestre de l'année scolaire passée, il dut interrompre ses études, car il souffrait de la tête. Une méningite bientôt se déclara. On le transporta à l'hôpital de Quimper. Mais, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, Pierre ne put vaincre la maladie. Il resta de longs jours dans le coma, ne recouvrant pleinement sa conscience qu'au cours du mois d'Avril.

Le mercredi 12 Juillet, vers les 10 heures du soir, il mourait. On l'avait depuis quelques jours transporté à Gourlizon, chez sa maman qui disait, avec un courage et une foi admirables, que le Bon Dieu lui donnait des grâces à la taille de la croix.

12 Juillet ! Les camarades de Pierre avaient quitté Saint-Vincent depuis deux jours, remplis de la joie des vacances. Vingt-sept d'entre eux, cependant, se retrouvèrent le 14 Juillet à Gourlizon pour l'enterrement, accompagnés de M. le Supérieur, M. l'Econome et plusieurs professeurs. Il fallut attendre le 4 Octobre dernier pour que le Petit Séminaire, à nouveau réuni, pût chanter une messe de Requiem pour le repos de l'âme du défunt.

Pierre Calloc'h n'était pas de ceux-là qui se font remarquer. Il n'avait pas reçu de la Providence de ces dons

extérieurs qui vous posent un élève aux yeux de ses camarades. Et, de plus, il était timide.

Mais cette timidité cachait une richesse d'âme que soupçonnaient ceux avec qui Pierre était à l'aise. Cette richesse d'âme se dévoile dans ces lignes qu'il écrivait au début de son année de Seconde et qui constituent comme son Testament Spirituel :

« ...Jésus ma appelé pour être son ami, son prêtre, pour sauver les âmes et les mener à Lui. Je lui réponds OUI de toute l'ardeur de ma jeunesse, et *je consens à le suivre, quoi qu'il arrive*, j'espère que sa grâce me fortifiera et m'aidera à suivre ses pas, et à ne jamais regarder en arrière.

« Mais, pour être digne d'une grâce aussi grande, il faudra, et il faut que j'accomplisse de mon mieux mon devoir d'état ; il faut que je prie beaucoup pour moi-même, pour mes parents..., pour mes futurs paroissiens, pour mes camarades, pour le monde entier ; il faut que je me corrige de mes défauts...

« Je compte surtout sur la Sainte Vierge, ma bonne maman céleste, sur Saint Pierre, mon grand saint patron, et sur le Sacré-Cœur de Jésus, auquel je suis consacré. Ma prière pour Marie est le *Souvenez-vous* de Saint Bernard, plus une consécration journalière de moi-même, et trois fois l'invocation : « O Marie, conçue sans péché ! »

« Malgré ma grande indignité, Dieu a posé son regard sur moi. Deo gratias ! »

« Dieu a posé son regard sur moi ! » Dieu a demandé à Pierre Calloc'h d'être à 18 ans, le ministre d'un sacrifice dur, le sacrifice de sa propre vie. Il a répondu à l'avance OUI, de toute l'ardeur de sa jeunesse. Il est mort. Les anges, nous l'espérons, l'ont immédiatement porté en Paradis...

Là, près du Père, puisse-t-il offrir les mérites de ses 18 ans et ceux de sa mort, pour que ses camarades aient le courage de VIVRE, et qu'ils gardent cet enthousiasme qui emplit ce couplet, composé par l'un d'eux, de leur *Chant de Seconde* :

*Oui, par-dessus nos versions et nos thèmes,
Levons les yeux, et songeons à demain.
La vie est belle, amis, il faut qu'on l'aime,
Elle est de Dieu qui fait notre destin.
Préparons-nous à la lutte prochaine :
Monter toujours, ne jamais s'arrêter !
Toujours plus haut, vers les hauteurs sereines
Où luit le feu de notre Eternité !...*

L. C.



RETRAITE DE FIN D'ÉTUDES

(18-22 Juillet)

Le sourire de M. Uguen, qui nous accueille à notre arrivée à la *Maison des Dames de la Retraite à Quimper*, nous remet dans l'ambiance du Petit Séminaire, et M. Guivarc'h, curé-doyen de Landivisiau, nous a vite conquis par son allure jeune et virile. Le fameux baccalauréat fournit naturellement un thème inépuisable pour les premières conversations : les malchanceux, tout en félicitant leurs camarades lauréats, se promettent de revenir à la charge... (ils ont tenu leur promesse ! sept autres viennent encore de franchir le cap si redouté).

Mais ces bavardages sont vite laissés de côté et bientôt nous sommes tous réunis autour de M. Guivarc'h pour l'allocution d'entrée en retraite. « Pour rencontrer Dieu, il faut le silence extérieur et intérieur. Le monde l'oublie parce que le bruit se trouve partout, dans les airs, sur terre, dans les campagnes, sous les eaux. Cette retraite va différer totalement pour nous des retraites précédentes. Cette petite chambre, où l'on se retrouve seul avec son crucifix pour ressasser les paroles du prédicateur, méditer et surtout prier, ce couloir sombre, ces escaliers pleins de silence, ce petit oratoire, ces aimables religieuses que l'on croise, les doigts glissant sur leur chapelet, tout cela vaut certes pour nous des affiches qui prescriraient silence et recueillement.

M. Guivarc'h, dont la parole enflammée témoigne d'une vie intérieure très profonde, nous préparera chaque matin à la messe par une courte méditation. Le thème de la charité domine la première journée. La charité est affaire de volonté et non de goût. — Elle suit un peu la règle des vases communicants : l'amour de Dieu et du prochain doivent être au même niveau. — « Ama et fac quod vis. » Mais M. Guivarc'h qui possède une profonde expérience des jeunes a su couper ces trois journées par des exercices non moins profitables que les conférences, tels que la récitation du chapelet en équipes et les cercles d'études.

Ainsi la piété, le travail en vacances, la volonté, le sport sont autant de sujets longuement fouillés. Les opinions diffèrent parfois, mais la compétence de M. Guivarc'h ne tarde pas à nous ranger tous au même avis. Le soir, en présence de MM. Guivarc'h et Uguen, une veillée agrémentée de chants, d'histoires, de jeux et de saynètes les plus comiques, achève de nous convaincre que piété et gaieté ne sont pas deux choses à séparer.

Deuxième journée. Exposé sur la pureté. Attention aux scrupules ! Une victoire sur l'impureté peut être une source infinie de grâces. Les temps libres sont partagés entre la chapelle, notre chambre ou celle de M. Guivarc'h, toujours prodigue de conseils. — Peut-être nous voyez-vous durant les récréations, vaincus par la chaleur, déjà philosophant. Détrompez-vous ! Léonards et Cornouaillais ont encore trouvé l'occasion de se disputer une balle en mousse, admise comme ronde. M. Uguen est encore le plus acharné à défendre l'honneur de son cher Léon... Mais ces petites rivalités disparaissent vite et bientôt, nous nous retrouvons « face à la mort ». M. Guivarc'h nous la fait voir dans toute sa réalité, dans toute sa beauté aussi, car, nous dit-il, la mort n'est qu'une dormition. Cette réalité était illustrée, hélas ! quelques minutes plus tard, par la triste nouvelle de la mort de *Pierre Calloc'h*. Un camarade que nous côtoyions quelques temps auparavant en récréation, en étude, à la chapelle, n'était plus ! Qu'il était grave et vraiment pieux ce *De profundis*, sorti, non pas de nos lèvres, elles s'entr'ouvraient à peine, tellement nous étions saisis, mais du fond de notre cœur. — Ce soir-là, une main généreuse nous offrit d'assister à la représentation du *Jeu du Roi Gradlon*, sur les parvis de la cathédrale.

La troisième journée fut plus spécialement une journée de recueillement. Commencée par une conférence sur la piété, elle s'acheva par l'heure sainte en présence du tabernacle. Nous nous sentions bien rapprochés les uns des autres, ce soir-là. En famille depuis six ou sept ans à Saint-Vincent, nous allions nous séparer pour la vie peut-être ! Entre temps, M. Guivarc'h nous a montré le besoin croissant, dans le diocèse, de militants dans tous les milieux et surtout de prêtres de plus en plus instruits et surtout de plus en plus saints. — Une dernière nuit dans nos chambrettes, et voici l'aube du départ. *Monseigneur Fauvel*, à qui nous adressons toute notre gratitude, a voulu couronner de sa présence cette retraite de fin d'études. Il dira la messe à toutes nos intentions et, à la grande émotion de certains qui n'avaient jamais eu l'honneur de manger à la table d'un évêque, prendra part à notre petit déjeuner. Lorsqu'on vous dira que *Bernard* était peu bavard ce matin-là, vous comprendrez que

les conversations chômèrent quelque peu. Puis après un grand merci aux religieuses qui nous ont si bien accueillis et un dernier « Au revoir » à MM. Guivarc'h et A. Uguen, chacun rejoint « ses pénates ». — Puisse cette retraite avoir été pour tous une lumière qui, dans ce carrefour dangereux de notre vie, a affermi les décisions déjà prises et fait connaître aux plus indécis le rôle que Dieu leur assigne dans la vie.

Un Rhétoricien.

CAMP DES GRANDS A KERBÉNÉAT

(21-25 Août)

L'auto qui nous emporte file bonne allure en direction du Nord. Nous avons du retard. Les Gars ont dû arriver déjà là-bas. Voici Landerneau. Dans quelques minutes nous y sommes. La Roche-Maurice. On bifurque sur la gauche, pour grimper le long du coteau qui mène à l'Abbaye. Quelle route abominable : autour de moi, c'est un tintamarre de vaisselle provoqué par les cahots de la voiture ; les fait-tout, les marmites et les assiettes s'entrechoquent et les sacs roulent d'un côté à l'autre. Soudain, à un détour, j'aperçois avec plaisir quelques figures connues qui nous attendent. Et dans un nuage épais de poussière que nous soulevons derrière nous, je m'amuse à voir nos cyclistes en plein effort pour suivre notre voiture.

Une vingtaine ont répondu à l'appel. C'est parfait ! Nous nous éternisons, dans la cour d'honneur des moines, à vouloir tout nous dire d'un seul coup. Mais le camp dure quatre jours. Pour l'instant, il faut penser à souper d'abord, avant d'entreprendre l'installation des tentes sous bois. La nuit ne va pas tarder à descendre d'ailleurs.

**

Grave problème : nous n'avons que trois tentes. Il en faudrait une quatrième. Où la chercher ? La Providence nous vient en aide par l'intermédiaire de *Bernard* qui court 7 km. pour fouiller Landerneau. Pendant ce temps, on dresse les tentes en notre possession. C'est toute une histoire. On ne voit pas grand chose. Un feu doit être allumé pour servir d'éclairage ; la quatrième n'arrive toujours pas. Croyez-vous qu'on se lamente ? Simplement,

on en rit. Personne de triste et tout le monde travaille. Enfin, voici Bernard qui vient nous dépanner ; le pauvre, il n'est que sueur. M. le Supérieur regarde, l'air amusé, ce petit monde en ébullition. Un moine (démentant une opinion qui veut que tous les moines aient des visages austères) l'accompagne. C'est *Dom Joseph Quémeneur* (alias Don Quichotte sur nos planches, lorsqu'il était chez nous). Nos gars le trouvent, suivant leur expression, « nature ».

Enfin, nos installations se terminent vaille que vaille. Un mât ne semble pas très droit et bien dans la ligne. Tant pis ! d'ailleurs, la nuit s'annonce calme et belle. Nous aurons toujours un toit. Il est plus près de 11 heures que de 10. Nous formons cercle autour d'un maigre petit feu mourant. M. le Supérieur nous dit sa joie de nous revoir et nous parle un peu du but de ce camp. Le Père Joseph, à qui est confiée la direction spirituelle de ces quatre jours, amorce son programme : *Le sens de Dieu*. Ce sera le but de notre petit rassemblement : raviver notre vie intérieure que les vacances ont pu grignoter, par le contact avec Dieu par l'intermédiaire du monastère et de sa liturgie.

Nous faisons ensuite notre prière et chacun rejoint la tente qui lui est assignée. Le Père avait parlé du silence. Hum ! Autant dire que ce soir-là, il ne fut pas observé. Allez donc dormir sur la dure, avec des copains que l'on n'a pas revus depuis deux mois, et faire silence ! Et le sommeil ne vient pas facilement sans matelas pour qui campe pour la première fois !

**

Le lendemain matin, après une toilette dans le ruisseau, avec commentaires évidemment sur la nuit passée, nous nous regroupons pour la messe. Ce qui nous frappe, c'est le silence de l'église abbatiale, malgré les multiples messes qui s'y célèbrent. On y sent une paix que l'on ne trouve pas ailleurs.

Nous prenons contact aussi avec le grégorien et les cérémonies liturgiques, à la messe conventuelle. Vraiment, ça nous parle autrement que nos messes chantées. On célèbre l'octave de l'Assomption. Le *Gaudeamus*, l'*Alleluia*, l'*Optimam Partem*, tous des chants que nous connaissons, bien sûr, mais que nous chantons sans mettre de correspondance entre la mélodie et le texte. Nous nous laissons prendre par l'habitude, sans lutter contre elle. Quelle différence d'expression dans le chant de ces moines ! Envolée, rapide, mais sans précipitation, majestueuse mais sans emphase, vibrante, mais calme et sans nervosité, de l'*Alleluia*, chant de la terre qui suit la montée

de la Vierge aux cieux. Cela change de la platitude de notre chant sans vie.

Et les cérémonies exécutées par ces spécialistes de la liturgie ! Tout est étudié dans les détails. Ils évoluent avec une souple exactitude, mais qui n'a rien d'étriqué ni de mathématique. On prie rien qu'à les voir. Tout chez eux transpire le respect qui nous met, sans effort ou



presque en la présence d'une Majesté divine. Nous sortons de là, un peu rêveurs, sans pouvoir toutefois exprimer ce que nous avons ressenti.

Les temps libres se passent pour les uns en petites corvées, pour d'autres en causeries, pour la plupart, à évoluer en vélo, dans les allées du petit parc, transformées en piste, devant le bon Père Saint-Benoît de granit qui les regarde paternellement sans sortir de sa méditation

intérieure. Quel contraste : l'Homme du silence et de la paix, au milieu d'une jeunesse bruyante et nerveuse !

**

Les matinées se passent ainsi, librement, sans contrainte. Malheureusement, la pluie nous gâche une bonne partie de notre temps. Nous nous abritons alors dans l'Hôtellerie. Le Père Joseph nous y rejoint nous parler du *Sens de Dieu*, du *Dieu terrible du moine*, et même parfois pour se mêler à nos conversations. « Père, comment vous êtes-vous fait moine ? » Et le Père de nous raconter simplement, avec beaucoup d'humour. Conclusion : attention, la vocation monastique, ça s'attrape un peu comme la scarlatine. C'est ce qui est arrivé au Père, paraît-il.

Les repas, nous les prenons en fait au monastère, la pluie la majeure partie du temps nous empêchant de faire la cuisine en plein air. Une fois, cependant, nous faisons mijoter la soupe sur un foyer rudimentaire. Comme deuxième plat, les nouilles sont prévues. Malheur ! on ne s'aperçoit de la quantité insuffisante que lorsqu'elles sont dans le fait-tout. Et pas l'ombre d'un macaroni à La Roche. Tant pis, le second plat sera plutôt un second potage-aux-pâtes. On se rattrapera sur la conserve. On en rit. Mais chacun a de quoi satisfaire son estomac.

Les après-midi se passent en promenade : *La Roche-Maurice*, *l'Etang de Brézal*, *Keraoul*. Splendides paysages s'offrant aux amateurs de photographie. Nous collationnons sur l'herbe et nous nous en retournons vers le monastère, pour entendre le chant des vêpres.

Nos gars regardent ces religieux dans leur attitude recueillie, occupés uniquement de leur prière. Les versets qui se succèdent dans la même mélodie, n'ont rien de monotone. Ce qui nous frappe surtout ce sont le *Kyrie Eleison* qui trois fois se fait plaintif et insistant, et le *Pater* du Père Abbé sur un ton que nous ne connaissons pas et qui nous fait saisir, tout d'un coup, le sens de cette prière que souvent nous récitons machinalement et sans attention.

Après le souper, tous les soirs, nous assistons aux Complies, dans l'obscurité de l'église. Une nuit même, huit volontaires se lèvent avec *M. Autret*, pour entendre Matines et Laudes. Inutile de vous dire que c'est assez pénible. *Dom Laurent Gougay* mit à notre disposition des bréviaires pour nous permettre de suivre l'Office. *M. Autret* nous y aide en nous indiquant les pages. Mais il faut terriblement lutter contre le sommeil qui alourdit nos paupières. Nous regagnons nos tentes à trois heures et demie environ, fatigués mais contents.

Le soir, après les Complies, nous aimons nous retirer

dans la campagne pour chanter ; petite veillée nullement préparée, mais libre et familiale. On parle, on rit, on raconte des faits divers, on s'amuse, on chante. Chose curieuse, ces veillées se terminent toujours par du grégorien ; peu de chants profanes, et même ceux-ci, le plus souvent, ont quelque chose de recueilli. Nous ne posons pas, il n'y a rien d'artificiel, de snob. Cela est spontané. Je crois entendre encore ce chant à trois voix égales, si beau, si calme et si prenant, que dirigeait *M. Corvest* :

Les Clartés de la Nuit

Le Retour du Seigneur

Amis, veillons sans bruit...

Paix, calme, joie, amitié... Voilà ce que nous a apporté ce camp, au contact des fils de Saint-Benoit.

Que le Révérendissime Père Abbé trouve ici l'expression de notre reconnaissance ; nous avons été très touchés de la visite qu'il nous fit et nous sommes heureux de le remercier d'avoir accordé au Père Joseph l'autorisation de se trouver toujours avec nous.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

C. Bétrom, La Chapelle-sur-Loire (I.-et-L.). — J. Bonnefoi, Saint-Yves, Quimper. — J. Branquec, Combrit. — Mlle Brenaut, Dirinon. — J. et Y. Balbous, Saint-Louis, Brest.

D. Cornec, Quéménéven. — S. Cossec, Pont-l'Abbé.

H. Donnart, Goulien. — P. Elard, Plounevez-Lochrist. — Y. Floe'h, Moëlan-sur-Mer.

G. Gargadennec, Pont-Croix. — E. Gloaguen, Grand Séminaire. — J. Gouriten, Le Juch. — A. Hardouin, Lesneven.

A. Kéraval, Quimperlé. — G. Kerhervé, Loc-Maria-Plouzané. — A. Kervarec, Pouldergat.

P. Le Gall, Sémin. N.-D. de Lourdes, Montmagny (S.-et-O.). — A. Le Stang, Pierrelaye (S.-et-O.). — E. L'Hostis, Saint-Pol-de-Léon. — J. Louboutin, Lanhouarneau. — A. Lozac'hmeur, Le Juch.

H. Pennee, Guissény. — J. Quénéa, curé de Maurens (Gers). — J. Rousselot, Grand Séminaire. — J.-M. Sezec, Ploaré.

A. Téphany, Quéménéven. — J. Thomas, Plounevez-Porzay. — Y. Tygréat, Mission Catholique, Hunghoa (Nord-Vietnam).

C. Verne, Douarnenez. — F. Vigouroux, 80, avenue de Verdun, Issy-les-Moulineaux.

P. Urcun, La Chiffa (Algérie).

Liste arrêtée le 14 Octobre. — Prière de signaler erreurs ou omissions.

Le Directeur : Abbé LE BORGNE.

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC

Sculpture et Ameublement
PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

**IMPRIMERIE
CORNOUAILLAISE**

7, Rue des Gentilshommes

QUIMPER

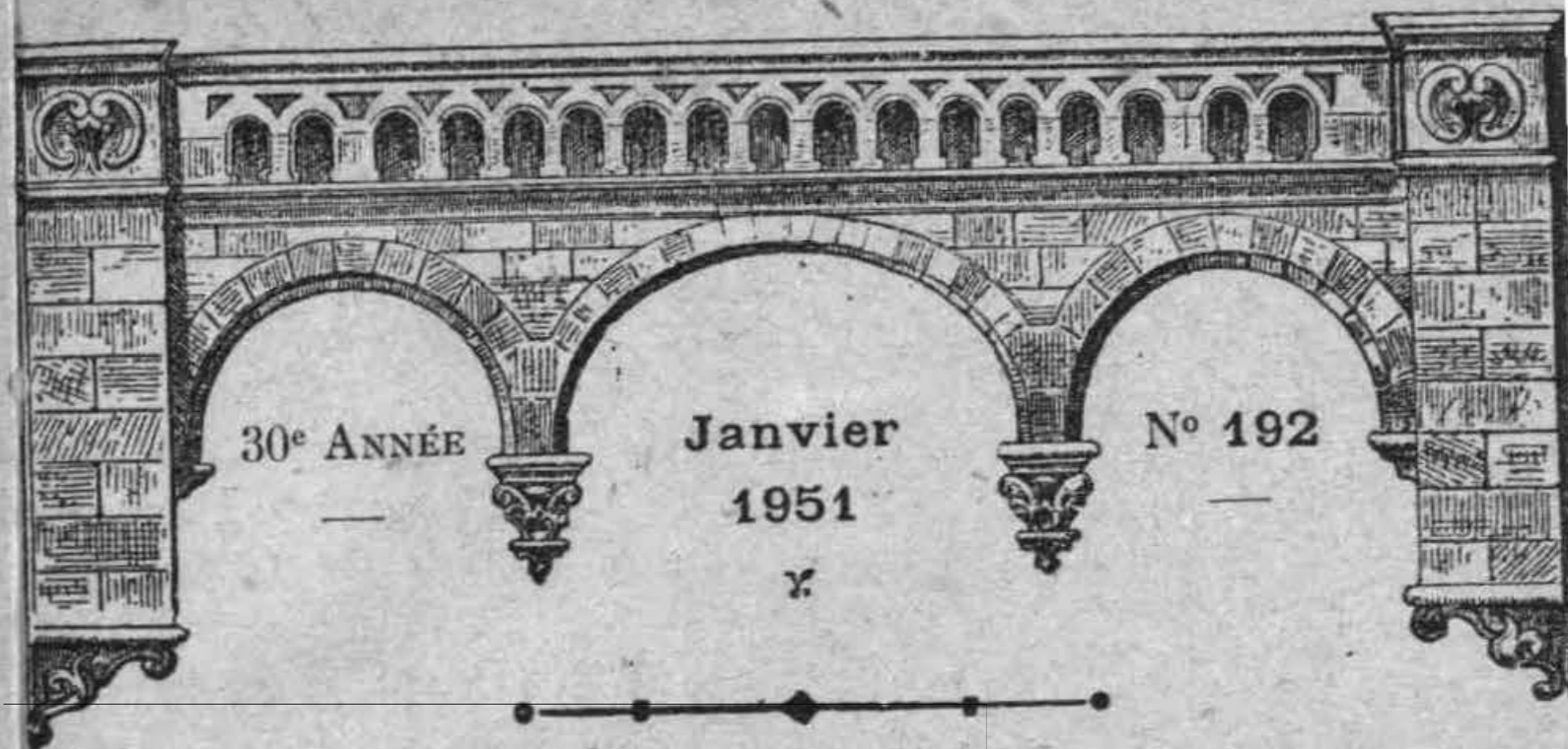
— **TOUS IMPRIMÉS** —
TOUS ARTICLES DE BUREAU
GRAND CHOIX DE PAPETERIES

FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

François BOUTIER, Fils

PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments. — Fourneaux tôle et fonte. —
Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie,
Faiènerie, Porcelaine. — Parapluies et Umbrelles en
tous genres.



BULLETIN
du
Petit Séminaire
SAINT-VINCENT
PONT-CROIX

PARAIT
TOUS LES DEUX MOIS



L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison ; les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 200 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 100 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 100 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BRENAUT, ECONOMO, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — Tél. 31.

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.

*Si vous passez à Quimper,
descendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

Successieur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU



BULLETIN DU



**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

Publication périodique. — 30^e année. — N° 192.
JANVIER 1951.

SOMMAIRE

- I. — **Nouvelles de la Maison.**
Au jour le jour. — Chronique sportive.
- II. — **Nouvelles des Anciens.**
Ordinations. — Nominations. — Distinction. —
Notre courrier. — Nos morts.
- III. — **Varia.**
Communication de M. Mévellec à l'Académie des
Sciences Morales et Politiques. — Chronique du
demi-siècle (suite).
- IV. — **Petit Palmarès.**
- V. — **Accusé de réception.**
- VI. — **Mot de la fin.**



NOUVELLES DE LA MAISON

Au jour le jour...

Elle est déjà loin cette rentrée du mercredi 27 Septembre, et le sujet ne m'inspire plus guère à l'heure qu'il est. Je me souviens qu'il pleuvait... pluie fine à laquelle les Bretons sont, paraît-il, habitués, d'après les auteurs de revues et de romans ! Cela n'empêche que, tout vrais Bretons que nous sommes, nous préférons voyager par temps sec. Dans le car, beaucoup de *Nouveaux* timidement assis sur le bord de leur siège, chaperonnés par des anciens, des *Cinquièmes* de préférence, tout fiers de leur jeune et toute fraîche ancienneté. Les langues ne chômaient pas, ce qui me permit, entre les versets de mon bréviaire, d'en savoir autant sur le *Tour de France* et les épreuves cyclistes locales que les lecteurs assidus d'*Ouest-France*. J'avoue d'ailleurs que certains termes dits *techniques* n'avaient aucun sens pour moi. Depuis, j'ai constaté, avec étonnement, que des mémoires si fidèles avaient des cases très inégalement développées : la place réservée aux diverses matières enseignées en classe semble être sérieusement réduite. Il y aurait là sans doute un sujet d'étude intéressant pour un philosophe ou un médecin, mais comme je ne suis ni l'un ni l'autre...

A Saint-Vincent le cloître était déjà plein de monde, à notre arrivée. Beaucoup de figures nouvelles, signe d'une bonne rentrée. La cérémonie, devenue traditionnelle, aux pieds de N.-D. du Bon-Accueil, ne put avoir lieu à cause de la pluie qui tombait toujours...

Le lendemain, à la messe du Saint-Esprit, M. le Supérieur souhaita la bienvenue à tous, spécialement aux

nouveaux. Il nous invita à nous unir d'intention à toutes les messes du Saint-Esprit célébrées, vers la même époque de par le monde, pour l'ouverture des collèges, des universités, des tribunaux, des Parlements ; il nous donna ensuite comme modèle, saint Wenceslas, fêté en ce jour : esprit de charité, esprit de foi, dévotion à l'Eucharistie autant de dispositions que des jeunes chrétiens doivent posséder à l'égal de ce duc de Bohême.

Ce petit mot nous remit dans le bain... Les poussières de la route secouées, tout le monde était prêt à affronter l'année de travail, et pour se donner du cœur à l'ouvrage, on commença l'après-midi par une promenade. Rien de tel que ce cheminement en rangs compacts le long des routes capistes pour vous rappeler que vous êtes bien rentrés et vous donner une idée aussi exacte que possible de la vie commune : vous apprenez là, en un rien de temps, à respecter l'espace vital de ceux qui sont devant, et à défendre le vôtre contre les empiètements de ceux qui sont derrière. Le meilleur moyen d'éviter les conflits est sans aucun doute de faire marcher les gens au pas cadencé. Les dictateurs perspicaces l'avaient compris : ce qui explique l'abus de ce genre de sport en certains pays.

**

ANNÉE SCOLAIRE 1950-51

Les Maîtres.

<i>Supérieur</i>	M. le chanoine GOUGAY.
<i>Econome</i>	M. R. BRENAUT.
<i>Philosophie</i>	M. Y. UGUEN.
<i>Première</i>	M. S. LE BERRE.
<i>Seconde</i>	M. L. CORVEST.
<i>Troisième</i>	M. R. HUITRIC.
<i>Quatrième</i>	M. A. ABÉRÉ.
<i>Cinquième</i>	M. C. BOUIN.
<i>Sixième Blanche</i>	M. H. COLIN.
<i>Sixième Rouge</i>	M. L. BIDEAU.
<i>Mathématiques</i>	M. P. AUTRET et M. Y. CANVEL.
<i>Sciences</i>	M. L. LE GALLIC.
<i>Histoire et Géographie</i>	M. J. SÉNÉCHAL et M. X. GODEC.
<i>Anglais</i>	M. J.-M. GUÉGUINIAT et M. A. LE BORGNE.
<i>Dessin et Hist. de l'Art</i>	M. X. GODEC.
<i>Chant et Musique</i>	M. L. LANON.
<i>Surveillants</i>	M. J. AUTRET, M. J. LE BARS et M. Y. LE BIHAN.

MM. Alberi Uguen et René Le Corre, l'an dernier respectivement professeurs de Philosophie et de Musique nous ont, tous les deux, quitté pour Paris où ils continuent leurs études.

M. Uguen réside 14, avenue du Bois de Verrière, Anthony (Seine).

M. Le Corre : Monastère des Annonciades, 32, rue Robespierre, Thiais (Seine).

M. *Hervé Nédélec* a été nommé vicaire à Plogastel-Saint-Germain, après deux années de surveillance en notre Maison.

Les effectifs. — Les nouveaux.

Au 5 Novembre, la date officielle des statistiques, le Petit Séminaire comptait 253 élèves, appartenant à 105 paroisses.

LES NOUVEAUX. — Voici les noms des 75 nouveaux, provenant de 52 paroisses.

Seconde : Christian Brisson, de Rennes ; Jean Saliou, de Saint-Renan.

Cinquième : Jean-Jacques Didaiier, de Saint-Nic ; Jacques Gestin, de Pleyben ; Léon Le Corre, de Saint-Yvi ; Robert Le Maout, de Ploaré ; Joseph Le Moigne, de Saint-Goazec ; François Manach, de Plouzané ; Vincent Morvan, du Guilvinec ; Goulven Petton, de Plougouvelin.

Sixième : Alain Abily, du Conquet ; Jean et Hervé Andro, de Beuzec-Cap-Sizun ; Jean-Baptiste Arhan, de Douarnenez ; Jean Autret, du Cloître-Pleyben ; Jacques Balanec, de Collorec ; Hervé Boussard, de Plogonnec ; Jean Boussard, de Telgruc ; Bertrand Canévet, de Pluguffan ; François Capitaine, de Quéménéven ; François Chavry, de Poulgoazec ; Michel Conan, de Guiler-sur-Goyen ; Fernand Cosquet, de Pouldergat ; Joseph Cotten, d'Elliant ; Jacques Daniel, de Plonéour-Lanvern ; François Evenat, de Pont-Croix ; Maurice Fiche, de Kernével ; Alain et Jean-Pierre Gargadennec, de Pont-Croix ; Jean-Claude Goasdoué, de l'Île-Tudy ; Jean Gonidec, de Tréboul ; Guillaume Gonidou, de Poulgoazec ; Henri Gourlaouen, de Douarnenez ; Joseph Gourmelen, de Telgruc ; Yves Guillou, d'Edern ; André Jacq, de Langolen ; Michel Jourdy, de Douarnenez ; Pierre Kerloc'h, de Landudec ; René Kermel, d'Esquibien ; Marcel Kersual, de Pouldreuzic ; Martial Kerveillant, de Tréméoc ; Noël Kerviel, de Plomelin ; Hervé Lannuzel, d'Edern ; François Laurent, de Scaër ; Yves Le Bellec, de l'Île de Sein ; Jean Le Borgne, de Collorec ; Alain Le Clercq, de Ploaré ; Joseph Le Dù, de Briec-de-l'Odét ; Alain Le Goff, de Landudec ; Yves Le Meur, de Kernével ; Joseph Le

Moigne, de Loctudy ; Paul Le Nest, du Pont-de-Buis ; Hervé Le Pape, de Ploaré ; Louis Le Rheun, de Tréméoc ; Jean-Claude Messenger, de Commana ; Jean Moalic, de Poullan ; Jean Moan, d'Esquibien ; Louis Morvan, de Coray ; René Muzellec, de Dirinon ; Jean Penneec, de Mahalon ; Louis Perrot, de Quéménéven ; Théophile Petitbon, de Quéménéven ; Albert Queffelec, de Plomeur, Mathieu Quéré, de Goulien ; François Renénot, de Plogonnec ; Jean Riou, de Tréméoc ; Joseph Riou, de Châteauneuf-du-Faou ; Louis Rivoal, de Châteaulin ; Pierre Rouat, de Riec-sur-Bélon ; André Saliou, de Lothey ; Théophile Sez nec, de Kerfeunteun ; Bernard Talagas, de Camaret.

Les Congrégations.

De la Sainte Vierge. — Directeur : M. Le Berre ; préfet : H. Le Ru ; assistants : Y. Le Grand, C. Le Scao ; conseillers : C. Méner, F. Savina, L. Cochou, A. Le Breton, H. Quintin.

Du Sacré-Cœur. — Directeur : M. Cavel ; préfet : L. Costiou ; assistants : G. Floc'h, R. Mens ; conseillers : A. Corre, J. Le Bras, C. Le Noac'h, C. Nicolas.

Les Dignitaires.

Présidents : H. Le Ru, G. Fortin, Y. Le Grand, C. Le Scao, Cl. Méner, F. Savina, M. Diraison, B. Jacq, A. Le Breton, A. Le Gall, P. Lucas, F. Mévellec, J. Moalic, Y. Penneec, J.-L. Rolland

Sacristains : L. Gentric, Cl. Le Coz.

Réglementaire : M. Scouarnec.

Les Cérémoniaires.

Maîtres de cérémonies : J. Fortin, Y. Le Grand, A. Le Breton, M. Scouarnec.

Thuriféraires : C. Méner, C. le Scao, M. Diraison, J.-L. Rolland.

Chapiers : C. Brisson ; F. Boutier, B. Jacq, J. Moalic, M. Mévellec, Y. Penneec, A. Le Gall, L. Cochou, F. Savina, L. Lucas.

Chapiers chantres : L. Lucas, H. Quintin, E. Hanras, F. Boutier.

Acolytes : R. Marzin, R. Montfort, H. Garrec, F. Fouquet, A. Le Saux, Y. Rannou, R. Faucheur, J. Le Bot.

Céroféraires : Y. Griffon, M. Jacq, P. Kéréveur, P. Pavec, P. Philippe, J.-Y. Bescond, A. Corre, J. Jézéquel, J.-Y. Le Bras, L. Ollivier, J. Nicolas, M. Cariou, J. Quéau, H. Blouet, G. L'Helgouarc'h.

Chantres.

Petits : P. Fortin, Y. Cariou, P. Pavec, M. Cariou, P. Philippe, J.-Y. Le Bras, J.-Y. Bescond, J.-P. Kéréveur, A. Le Corre, J. Le Dù, M. Leclercq, J.-C. Messenger, L. Le Rhun, M. Le Pape, M. Kerveillant, R. Kermel, J. Gourmelen, A. Saliou, T. Sez nec, A. Abily, R. Le Maout, Y. Bariou, M. Quéré, H. Boussard, M. Conan.

Grands : Fortin, Le Ru, Jacq, Quintin, Boutier, Gourmelen, Bescond, Marchalot, Scouarnec, Le Dù, Lucas, Le Goaster, Moalic, Brisson, Le Breton, Hanras, Guisquet, Le Berre, Le Bec, Pérennou, Ruppé, Bétrom, Le Moal, Quéré.

4 au 8 Octobre : RETRAITE.

Ces quelques jours de classe qui précèdent la retraite sont, je crois, fort bien vus de la plupart des élèves. C'est une sorte de période intermédiaire, où professeurs et élèves essaient de s'acclimater à la nouvelle vie, où l'effort est strictement mesuré pour que la machine s'habitue petit à petit. Un excès de dépense d'énergie à cette première étape pourrait être fatal. En un mot, c'est la période de rodage.

M. l'abbé J. Guéguen, recteur de Penmarc'h et M. l'abbé R. Saliou, vicaire à Camaret, y mirent fin cette année avec beaucoup de délicatesse et de savoir-faire. Le premier mit au service des grands toute sa science théologique, son expérience acquise par de longues années de vicariat. Quant au second sa flamme était en proportion directe de sa jeunesse ; il sut charmer les petits tant par sa manière de présenter les vérités de la religion que par la variété de ses « histoires ». Les professeurs goûtèrent beaucoup, eux aussi, leur compagnie. M. Guéguen est un philosophe disert et M. Saliou un conteur émérite.

Dimanche 22 Octobre : FÊTE JACISTE.

Nous avons l'honneur de posséder dans notre corps professoral, un *aumônier de zone jaciste* (je ne saurais vous dire si l'épithète s'applique à l'aumônier ou à la zone). Sa modestie s'offusquerait, peut-être, des éloges que je voudrais lui donner ici. Ayant de plus l'esprit très « aigu-

sé », il serait capable de deviner sous les mots, une ironie qui n'existerait pas.

Voici donc tout simplement les faits : le 22 Octobre, il organisa une réunion jaciste à Pont-Croix, réunion de zone évidemment et même quelque peu « inter-zones » comme les fameuses cartes de correspondance du temps de l'occupation. Elle débuta par une messe commentée, au cours de laquelle des groupes de jeunes gens et de jeunes filles vinrent offrir à l'autel les divers produits de la terre, les instruments de travail. De grands élèves de Saint-Vincent, revêtus d'aubes blanches participaient à ce défilé d'offrande : sur un brancard voisinaient un missel, symbole de la préparation au sacerdoce, livres et dictionnaires, encriers et stylos, signes non équivoques de leurs occupations quotidiennes. Les chants repris en chœur par toute l'assistance, le commentaire adapté créèrent bientôt l'ambiance souhaitée : la communion de tous au sacrifice du Christ offert par le prêtre.

Après la messe, une réunion se tint sur la cour des petits. Un Jaciste de Mahalon harangua ses camarades avec « une mâle assurance », me dit un élève de 3^e, encore plein de réminiscences de Corneille. Là finit la participation de nos grands élèves à la fête qui se prolongea toute l'après-midi pour les « vrais » Jacistes.

11 Novembre : FÊTE DE M. LE SUPÉRIEUR.

Le 10, dans la soirée, réunion à la Salle des Fêtes pour la présentation des vœux. Deux compatriotes de M. le Supérieur se partageaient l'honneur de représenter leurs camarades à cette occasion. Yvon Le Grand portait avec une dignité « philosophique » un bouquet des dernières fleurs du jardin. Corentin Le Scao lut, avec un peu d'émotion dans la voix, un discours où les vœux et souhaits s'enveloppaient d'une douce fumée d'encens. « Le souci de notre formation vous hante constamment... Comme un bon pilote, vous bravez les vents et la tempête... » Les professeurs et les surveillants ne sont pas oubliés. On nous parla « des classes rendues si intéressantes par le talent de nos professeurs » et des « longues heures passées en étude sous le regard toujours paternel des surveillants ».

L'ironie ne tarda pas cependant à percer. « Nous avons à notre disposition des cours spacieuses... Sans doute eût-il été souhaitable qu'elles fussent nivelées ; mais ces bosses et ces trous ne mettent-ils pas dans notre jeu un peu de cet imprévu qui fait le charme de toute vie ! Les flaques d'eau elles-mêmes qui stagnent dans nos cours, les jours de pluie, permettent à nos gardiens de buts de faire la preuve de leur courage et de leur talent ; et on m'a cité

le cas de quelques jeunes Sixièmes qui, pour rien au monde, ne voudraient se brosser avant d'avoir défilé à travers la cour des Moyens, et démontré, par le témoignage de leur culotte noire de boue, que leur dévouement n'a pas de limite quand l'honneur de l'équipe est en jeu.»

L'auteur du discours s'excusait, en commençant, de répéter ce que bien d'autres avaient dit avant lui. Mais que devrait dire le Supérieur qui doit répondre ? On n'est « philosophie de service » qu'une fois dans sa vie, tandis que le Supérieur doit chaque année trouver une réponse. J'imagine que cela n'est pas facile, mais je n'aurai garde cependant d'oublier qu'il y a des grâces d'état ; peut-être d'ailleurs demande-t-il à *M. l'Econome* de l'inspirer puisqu'aussi bien ce dernier s'appelle, lui aussi, *René*.

Cette année, le *Bro goz ma Zadou* donné en son honneur, lui rappela les souvenirs « héroïques » de son expédition manquée en Norvège, en 1940. « Ils » partaient, enthousiastes, pour la délivrance d'un pays libre envahi par l'ennemi... et le sort contraire, jaloux de leur gloire à venir, voulut qu'ils n'allassent point plus loin que la paisible Ecosse, aux vertes vallées. L'occasion leur fut donnée cependant de montrer leur patriotisme à ces ardents régionalistes. Visitant le mausolée d'*Hamilton*, nos braves chasseurs entonnèrent *La Marseillaise* et le *Broz goz ma Zadou* pour célébrer le grand homme.

Il félicita les musiques vocale et instrumentale et, en érudit qu'il est, nous apprit l'ancienneté de nos traditions musicale et grégorienne : « A partir de 1833, en effet, les *Palmarès* mentionnent que des cours de plain-chant ont eu lieu régulièrement pendant l'année scolaire... Le professeur, *M. Crécy*, donne des leçons de musique instrumentale à ceux qui le désirent ». L'amnistie des peines et châtiments encourus fut accordée, pleine et entière. Nous y allons plus carrément que ces Messieurs de l'Assemblée Nationale.

Le lendemain, complément nécessaire de la fête : d'abord, du bon au réfectoire comme disent certains, puis l'après-midi au patronage, le film *J'avais cinq fils* et le soir *Servir* et *La farce du Cuvier*, par la *Troupe Norville*. Le 12, il y eut juste assez de soleil pour nous permettre de défiler en ville pour célébrer l'Armistice. Mais l'après-midi, le match Saint-Yves - E. S. V. fut gâché par la pluie.

ENCORE DES SPECTACLES.

Le 21 Novembre, *Les Chevaliers de Roscudon* donnèrent pour le collège une de ces pièces à grand spectacle dans lesquelles ils excellent : *Le Pirate de la Baltique*. Décors fastueux, costumes éclatants, situations dramatiques, coups

de théâtre, rien n'y manquait pour susciter l'admiration d'une galerie réputée difficile.

Quinze jours après, le 7 Décembre, la *Troupe Borelli* remportait un succès... égal, (nous savons goûter tous les genres) avec *Le Misanthrope* et *Les Précieuses Ridicules*. *Alceste* était bourru à souhait, quant à *Célimène*...

En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer.

... ET DES FÊTES.

L'Immaculée-Conception ramène les fastes liturgiques. Nos pardonners furent cette année *M. le vicaire général Hervé* qui nous fit un sermon très simple, à la portée de tous sur le glorieux privilège de Marie et *M. le chanoine Le Ster*, sous-directeur de l'Enseignement. Programme musical soigné comme toujours ; au Salut : *O Jesu Christe* (Van Berckem), *Ave Maria* (Bach), *Tu es Petrus* (X...), *Tantum ergo* (Besnier), *Chez nous, soyez Reine*, le tout à 4 voix mixtes et le dernier chanté par tous les élèves, à la perfection.

NOEL.

Noël tombait mal cette année : tout un jour libre avant la fête elle-même ! Heureusement, *Monseigneur l'Evêque* accompagné de *Mgr Cogneau* et de *M. le vicaire général Bellec*, vint dès le matin pour la grand'messe. Cela calma un peu l'impatience. A la Salle des Fêtes, *H. Le Ru* présenta à Monseigneur les vœux de toute la Maison. *Monseigneur Fauvel* y répondit, nous redisant une fois encore la grande place que le Petit Séminaire occupe dans son cœur. Il nous raconta quelques épisodes savoureux de son pèlerinage à Rome, à la tête du pèlerinage diocésain : la familiarité du Pape avec ses enfants, à Castel-Gondolfo, l'irrévérence d'un employé des chemins de fer italiens, à Pise, à l'égard des coiffes *Bigouden*, qu'il osa comparer à la *Tour Penchée*... *Monseigneur Cogneau* nous dit un beau conte de Noël de *J. et J. Tharaud*.

L'après-midi, la plupart des Professeurs prennent la direction des paroisses environnantes où ils vont aider les confrères pour les confessions et la messe de Minuit. Seuls restent au collège ceux que leur voix « d'or » rend nécessaires à la chorale. Puisqu'ils étaient là, je suis donc certain que tout fut, comme d'habitude, magnifique chez nous.

Je me demande cependant si la *chasse aux corbeaux* a été très fructueuse cette année, car pendant les vacances j'ai cru remarquer beaucoup de ces pilleurs des champs

qui croassaient ironiquement comme s'ils avaient pour une fois déjoué tous les pièges. Nos actuels Sixièmes n'auraient-ils pas l'âme guerrière et le coup d'œil sûr des générations passées ? Où sont-ils ces exploits cynégétiques qui ont fait couler tant d'encre et « marcher » tant de nouveaux ?

Au programme : *Noël, c'est Noël* (harmonisation Besnier) ; *Retentissez, sonnez musique* (Besnier) ; *Console-toi, peuple fidèle* (X...) ; *O nuit charmante* (G. de Lioncourt), à 4 voix mixtes, *Le Verbe s'est fait chair* (Gounod).

Le soir, avant le sermon et la bénédiction, les grands nous donnèrent une veillée-séance récréative. Cela débuta par un jeu scénique évoquant les différentes étapes de l'attente du Messie. *René Quéré* semble avoir beaucoup d'aptitude à « faire le Diable ». *M. Le Gallie* se surpassa pour les jeux de lumière. La deuxième partie du programme (*Athalie*, acte I, sc. 1^{re} et acte V) devait elle aussi rallier tous les suffrages. *Louis Cochou* incarna un Joad que les professionnels des « planches » ne désavoueraient pas, tandis que *Louis Gentric* et *Michel Ruppé* remplissaient au mieux les rôles d'Abner et d'Athalie. Les évolutions du chœur et les chants des Lévites contribuèrent à créer une ambiance vraiment religieuse.

**

Le lendemain, c'était le 26 Décembre...



ÉDITORIAL

En équipe...

Tous les journaux qui se respectent se doivent de présenter à leurs lecteurs un « éditorial », un article de fond émanant de la rédaction et cherchant à donner matière à réflexion. Ces articles, très différents les uns des autres, souvent en contradiction les uns avec les autres, prétendent tous présenter « la vérité » sur la situation politique, extraire une orientation de la multitude des événements, des faits divers qui noircissent les colonnes des organes hebdomadaires ou quotidiens... Pourquoi *la Chronique Sportive* n'aurait-elle pas aussi son « éditorial » avant de passer aux « faits divers » ?

Il y a quelques semaines, un élève de Saint-Vincent descendait du car, en vacances pour une quinzaine de jours. Après avoir passé chez lui déposer sa valise et embrasser ses parents, il se fit un devoir d'aller présenter ses respects au recteur de sa paroisse. Celui-ci l'attendait et ne parut nullement surpris de sa visite.

— C'est bien, mon gâs ! C'est comme cela que nous faisons autrefois. Ceci remonte déjà à loin. Ah ! C'était le bon temps...

Et le bon recteur, dédaignant le style conversation, se lança dans un interminable monologue où s'accumulaient des souvenirs fidèlement conservés de la vie à Saint-Vincent au temps où il était lui-même élève. Soudain, il remarque qu'il y a un interlocuteur.

— Est-ce que tu fais partie de *l'Equipe* ?

— Oui, Monsieur le Recteur.

— Tu sais, mon garçon, c'est excellent cela de jouer au foot-ball.

— Mais, Monsieur le Recteur, je ne joue pas au foot-ball.

— Comment ! Tu fais partie de *l'Equipe* et tu ne joues pas au foot-ball ?

Le bon recteur n'y comprend rien. De son temps, parler d'équipe, c'était parler de l'E. S. V. Ce n'est pas une petite affaire pour son paroissien de lui faire comprendre de quoi il s'agit exactement.

— Voyez-vous, Monsieur le Recteur, nous ne lisons pas les journaux pendant le trimestre, mais nous sommes cependant assez au courant de ce qui se passe pour savoir que l'Europe est en train d'essayer de *faire équipe*. Vous avez pu voir que ce n'est pas facile, que ça ne va pas tout seul. Certains pays hésitent... il leur faudrait faire des concessions, des sacrifices... Et pourtant, Monsieur le Recteur, vous savez bien que cela est nécessaire pour le bien de tous. Si tous ces pays mettaient leurs efforts en commun, cela constituerait une force formidable. L'Europe, Monsieur le Recteur, voudrait faire comme nous à Saint-Vincent. A six, sept ou huit gâs ensemble, nous essayons de mettre nos efforts en commun pour devenir *des hommes*...

Le bon pasteur commence à comprendre, se gratte un peu la tête, légèrement perplexe et finit par conclure :

— Ce n'était pas comme cela autrefois... mais je crois que c'est bien quand même.

Le jeune élève sourit : il trouve que son recteur est intelligent.

Faits divers.

On a une fois ou l'autre accusé le chroniqueur sportif d'être absolument dénué de conscience professionnelle : dans le compte rendu, des joueurs se trouvaient mentionnés comme ayant été particulièrement brillants alors qu'ils n'avaient même pas paru sur le terrain. Désormais pareille fantaisie n'est plus à craindre : une *équipe* de grands a pris à son compte de faire un reportage exact de chaque rencontre. Le chroniqueur lui en est très reconnaissant et lui laisse la parole.

Saint-Herlé (1) - E. S. V. (1).

« Depuis que nous savions que les gâs de Ploaré allaient venir, nous attendions avec impatience ce dimanche 5 Novembre qui nous montrerait à l'œuvre l'E. S. V. 1950. C'est cependant une équipe amputée que nous vîmes paraître : *F. Mévellec* était boiteux et *Yves Le Berre* absent.

Ce fut seulement le dimanche matin, où tous à Saint-Vincent étaient pessimistes jusqu'à *M. Canvel* qui pronostiquait du 10 à 7 en notre défaveur, que se fixa le choix des « sélectionneurs ». Après de mûres réflexions, la formation suivante fut adoptée :

H. Bétróm

G. Guisquet *J. Moalic*

R. Lesvénant *H. Le Ru* *J. Le Coz*

L. Le Dû *J. Bozec* *P. Blaise* *Y. Le Grand* *J. Bothorel*

Dès le début de la partie, les visiteurs se montrèrent menaçants, faisant, dès la première minute, courir des frissons dans le dos des « supporters » locaux. Bien vite, l'E. S. V. réagit. *L. Le Dû*, ailier droit, descendit en « trombe » le long de la ligne de touche et permit à *P. Blaise* de nous obtenir le 1^{er} point. Deux minutes plus tard, celui-ci portait le score à 2 à 0, sous les applaudissements de la galerie. *M. Le Berre*, qui s'apprêtait à partir, revint sur ses pas et resta jusqu'à la fin.

Ploaré, également privé de quelques-uns de ses meilleurs éléments, s'efforçait vainement de réparer les dégâts : toutes ses attaques se brisaient contre nos arrières. *G. Guisquet* était là « dur comme roc » et rien ne passait outre.

Une fois, cependant, si les visiteurs ne marquèrent pas, ce fut « in extremis » pour nous : une reprise vigoureuse de leur avant-centre envoya cogner, sur la barre latérale, la balle qui ensuite rebondit juste sur la ligne du but où notre goal put s'en saisir.

La galerie s'attend sans cesse à voir nos hommes marquer leur 3^e but. Nous avons cru que « ça y était » souvent : toutes les fois que le fougueux *Louis Le Dû*, le plus rapide de l'E. S. V., poussait la balle vers les bois adverses ; mais chaque fois il échouait et la balle déviait : « rien ne sert donc de courir », il faut marquer le point.

La mi-temps trouva le même score que la dixième minute, et tandis que l'inter *Le Grand*, blessé à la jambe, se faisait soigner par... *M. Sénéchal*, *Louis Le Dû* se rongeaient les ongles...

Le jeu reprit à 3 h. 15. Deux tentatives de notre ailier droit, qui vraiment ce jour n'avait pas de chance, échouaient encore. Au bout de 9 minutes, *Le Grand* passait à *Bothorel* qui « shootait » au but, mais le goal plongeait... et la balle passait. L'autre bout du terrain, notre jeune goal qui, était à son premier match, réussissait de beaux arrêts, se montrant sûr de sa balle, et lançait le ballon bien fort à nos avants. Bientôt l'arbitre sifflait une main contre Saint-Herlé ; c'est au capitaine *Le Ru* que revint l'honneur de « botter » : il parut, l'air menaçant, et vlan : dedans, joli « ras de terre ». Nos avants bien servis par la défense attaquaient sans cesse. *Bozec*, impatient de rentrer son but, se consolait en malmenant son adversaire et *Jean Bothorel* répétait ses tentatives. Mais voici que *P. Blaise* passa à *Le Dû* qui envoya la balle devant les buts, sur la tête de *J. Bothorel* qui marquait le cinquième point.

Le jeu se poursuivait, le demi-centre plouariste arrêtait bien souvent l'élan de nos joueurs. Nos arrières continuaient à protéger sûrement nos buts : *Guisquet* ne per-

daît rien de sa solidité et *Jean Moalic* se révélait un barrage difficile à franchir pour les adversaires. *Jean Le Coz* « shootait » fort vers l'avant et *Lesvénant* faisait des têtes. A la 38^e minute, *Blaise* tirait au but : pour la sixième fois le goal de Saint-Herlé était battu. La partie se terminait sans que Ploaré eût pu sauver l'honneur, car *H. Bétrom* avait rendu les buts de l'E.S.V. imperméables.

Gagner 6 à 0 au premier match avec une équipe incomplète contre les leaders de 3^e Division, car les gars de Saint-Herlé le sont, ce n'est pas si mal pour nos joueurs : il y a de l'espoir pour les matches à venir et l'E.S.V. peut attendre Saint-Yves avec confiance. »

Vincent LE GRAND.

E. S. V. (1) - Saint-Yves (1).

« Nous ne comptons guère sur la complicité des quatre anciens de l'E.S.V. qui portaient les couleurs de Saint-Yves, mais nous espérons bien gagner quand même.

Il pleuvait... L'après-midi avançait, et il pleuvait toujours. Des jeunes de 18 ans se laissent-ils arrêter par la pluie ?

Le coup d'envoi fut donné sous une pluie battante. La partie fut indécise au début. Nos deux anciens *A. Donnard* et *J. Perrot* tentèrent vainement de se frayer un chemin vers *H. Bétrom*... Mais *Louis Le Du*, cette fois ailier gauche, s'empara du ballon, et malgré les efforts de *J. Bonnefoi*, (encore un des nôtres passé à l'adversaire), ouvrit le score, qui resta inchangé jusqu'au repos.

Le jeu est maintenant serré. L'E.S.V. marque à quelques minutes d'intervalle, d'abord par *Y. Le Grand* puis par *Y. Le Berre*. Le « keeper » adverse paraît tout décontenancé. Ses coéquipiers ne perdent rien de leur « mordant » et menacent sérieusement *H. Bétrom* ; heureusement d'ailleurs car il grelottait de froid. Mais *G. Guisquet* décidément est « infranchissable », et brise tous les assauts. Confiants en leurs « arrières » bien assurés, les Grenats vont toujours hardiment de l'avant et portent le score à 5 en notre faveur. Quelques minutes avant la fin, *J. Perrot*, sur un corner tiré par *J. Bonnefoi*, sauve l'honneur de Saint-Yves qui, sincèrement, eût mérité mieux. Espérons qu'ils tiendront à revenir un jour où le temps sera plus clément. »

E. S. Pouldavid (1) - E. S. V. (1).

« Cette fois, les reporters en titre firent défaut : distraction sans doute, ou manque de loisir à la fin du trimestre.

Le chroniqueur se voit donc réduit à reprendre la plume...

M. Tanneau et ses poulains sont à coup sûr nos visiteurs les plus fidèles. Qu'ils en soient remerciés et se gardent bien de perdre une si bonne habitude.

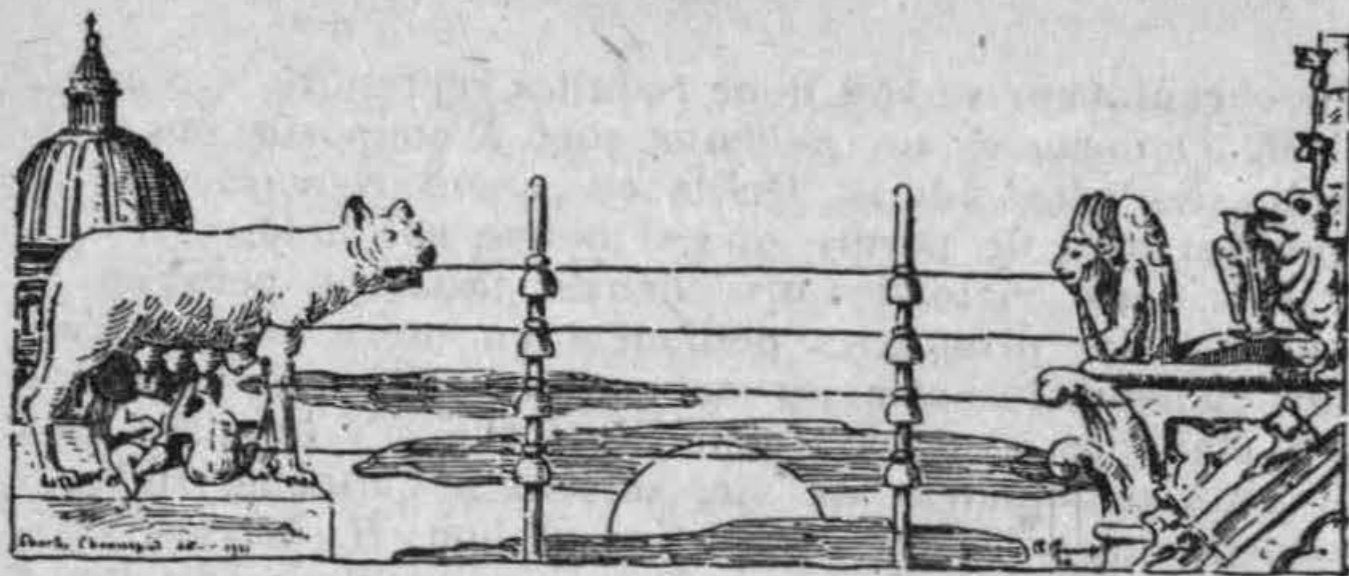
Les deux victoires précédentes faisaient pencher la balance des pronostics nettement en notre faveur. Mais nos couleurs furent assez mal portées ce jour-là. La forme n'y était pas, et dame ! quand la forme n'y est pas... Nos joueurs manquaient de vie, surtout à l'attaque. Heureusement que « les arrières » tinrent bon. *H. Bétrom* vraiment s'avère à la hauteur. Dommage qu'il se soit lancé « sur le tard ». *H. Le Ru*, le capitaine de l'E.S.V. est solide, rapide et très calme, un peu britannique pourrait-on dire, et ceci est une qualité essentielle :

« Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront... »

F. Mévellec se voyait encore fermer l'entrée du terrain par la « Faculté » : décidément l'obéissance est parfois une chose coûteuse. *J. Malléjac* dut donc faire ses premières armes... et le fit bien. Le résultat (1 à 1) fut honorable pour l'E.S.V., et élogieux pour les visiteurs qui étaient privés de plusieurs bons joueurs retenus chez eux. »

Des « Cadetti » aux Benjamins.

Ce premier trimestre nos foot-balleurs en herbe connurent très peu les grandes rencontres. Il y eut cependant un match de l'« Idéale » contre l'équipe seconde des « Chevaliers de Roscodon ». Le score de 1 à 1 est tout à l'honneur des cadets qui ne s'attendaient pas à telle rencontre. Le traditionnel *Ecole de Roscodon-Idéale de Saint-Vincent* eut lieu un dimanche de Novembre, au stade de Kervillou. Là l'équipe des minimes se montra très homogène, c'est ce qui lui permit de triompher par 4 à 0. — Une coupe interclasses mit aux prises au cours du premier trimestre l'« Idéale » (Troisièmes) et les Secondes renforcés. Ces derniers l'emportèrent par 3 à 1. Quant aux Quatrièmes ils massacrèrent les représentants de la division des Petits par 11 à 1 ! Pauvres benjamins ! malgré les sauts d'un goal plein d'espoir, le ballon bien dirigé par *J. Bariou* ou *R. Cornic* trouvait sans cesse le chemin des buts. — Au deuxième trimestre bien des adversaires attendent l'« Idéale » : Douarnenez, Audierne, Kerfeunteun... Cadets, minimes et benjamins regarderont faire leurs aînés puis tacheront de les imiter.



Nouvelles des Anciens

Ordinations.

A l'Ordination du 29 Juin 1950, à la cathédrale de Quimper, ont reçu

LE SACERDOCE :

MM. *Yves Abiven*, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Jean Cavarlé, de Pont-Croix ;
Jean Laouéan, de Poulgoazec ;
Goulven Laurent, de Ploumoguier ;
Jean Le Bars, d'Esquibien ;
Jacques Renévot, du Juch ;

LE SOUS-DIACONAT :

Henri Bargain, du Guilvinec ;
Jean Sclaminec, de Plozévet.

Nominations ecclésiastiques.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Saint-Thégonnec, *M. Jean Le Gall*, recteur de Trégourez, ancien maître d'étude ;

Recteur de Trégourez, *M. Joseph Cosquer*, vicaire à Lannilis ;

Aumônier de l'Institution de l'Immaculée-Conception à Brest, *M. Pierre Boulic*, chapelain de l'école libre de Saint-Divy ;

Vicaire à Plogastel-Saint-Germain, *M. Hervé Nédélec*, surveillant au Petit Séminaire ;

Vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, *M. Jean-Claude Lescop*, étudiant à Rome, ancien maître d'étude ;

Curé-doyen de Daoulas, *M. François Galès*, aumônier des Ursulines, à Morlaix ;

Chargé de préparer la fondation d'une paroisse à Kérinou, Lambézellec, *M. Pierre Jacq*, directeur d'école à Guipavas ;

Aumônier des Ursulines à Morlaix, *M. Jérôme Coadou*, vicaire à Saint-Corentin, Quimper ;

Vicaire à Pont-l'Abbé, *M. Demet Bosser*, instituteur à l'école Saint-Charles, Kerfeunteun, ancien maître d'étude ;

Vicaire à Crozon, *M. Henri Lucas*, vicaire à Notre-Dame, Quimperlé, ancien maître d'étude ;

Vicaire à Pont-Croix, *M. Yves Abiven*, jeune prêtre de Saint-Pierre-Quilbignon ;

Vicaire à Scaër, *M. Jacques Renévot*, jeune prêtre du Juch ;

Directeur d'école à Guipavas, *M. François Monot*, instituteur à Moëlan ;

Directeur d'école à Plobannalec, *M. Evy Le Donge*, directeur à Tréflaouéan ;

Directeur d'école à Tréflaouéan, *M. Pascal Moalic*, instituteur à Plabennec ;

Instituteur à Plabennec, *M. René Fertil*, instituteur au Relecq-Kerhuon ;

Instituteur à Crozon, *M. Jean Cavarlé*, jeune prêtre de Pont-Croix ;

Instituteur à Moëlan, *M. Jean Laouéan*, jeune prêtre de Pouigoazec ;

Professeur au Petit Séminaire, *M. Xavier Godec*, professeur à Saint-Louis, Brest ;

Professeur à Saint-Louis, Brest, *M. Henri Cardaliaguet*, vicaire à Pont-Croix ;

Professeur à Saint-Joseph de Morlaix, *M. Jean Jouvin*, instituteur à Plouescat ;

Surveillant à Saint-Yves, Quimper, *M. Gilles Laurent*, surveillant au Petit Séminaire ;

Surveillant au Petit Séminaire, *M. Jean Le Bars*, jeune prêtre d'Esquibien ;

Recteur de Carantec, *M. Emile Bosson*, recteur de Ploujean, ancien professeur ;

Recteur de Ploujean, *M. Louis Cloarec*, aumônier du Pensionnat de la Croix-Rouge, Lambézellec, ancien professeur ;

Aumônier du pensionnat de la Croix-Rouge, Lambézellec, *M. Charles Toscer*, aumônier du Likès, Quimper, ancien professeur ;

Recteur de Logonna-Daoulas, *M. Yves Monot*, directeur d'école à Moëlan ;

Vicaire à Plouigneau, *M. Jean-François Le Bars*, vicaire au Folgoët ;

Vicaire au Folgoët, *M. Jean Grannec*, vicaire à Dinéault; Aumônier du Juvénat des Filles du Saint-Esprit, à l'Île-Blanche, *M. Marc Le Déréat*, directeur de l'école Saint-Joseph, Morlaix, ancien professeur;

Recteur de Saint-Urbain, *M. Jean Le Cœur*, vicaire à Loctudy, ancien maître d'étude;

Vicaire à Carhaix, *M. Joseph Priol*, auxiliaire dans la même paroisse;

Chanoine titulaire, *M. le chanoine Louis Boulic*, curé-archiprêtre de Morlaix;

Curé-archiprêtre de Morlaix, *M. le chanoine Jean Louarn*, chancelier de l'Evêché, ancien professeur;

Official du diocèse, *M. le chanoine Jean Le Poupon*, curé de Briec, ancien professeur;

Recteur de Plounéour-Ménez, *M. Joseph Herry*, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon;

Recteur de Peumerit, *M. Yves Floc'h*, vicaire à Moëlan, ancien maître d'étude;

Curé-doyen de Guipavas, *M. Jean-Marie Abgrall*, recteur de Ploaré, ancien professeur;

Recteur de Ploaré, *M. Yves Kérouédan*, vicaire à Saint-Martin, Brest;

Recteur du Guilvinec, *M. Pierre Marzin*, recteur de Lothey, ancien maître d'étude;

Recteur de Lothey, *M. Jean-Louis Gourmelen*, ancien recteur de Lilia, ancien maître d'étude;

Secrétaire-archiviste à l'Evêché, *M. Pierre-Jean Nédélec*, professeur au Grand Séminaire;

Recteur de Plougouven, *M. Alain Jadé*, vicaire à Sainte-Croix, Quimperlé, ancien maître d'étude;

Curé-doyen de Plouzévédé, *M. François Uguen*, recteur de Saint-Méen, ancien professeur;

Vicaire à Clohars-Carnoët, *M. Jean Le Gallic*, vicaire à Berrien;

Vicaire à Sainte-Thérèse, Quimper, *M. François Crozon*, surveillant à Saint-Yves.

Distinction.

M. l'abbé Jean-Louis Toulemont, recteur de Kerlaz, et *M. l'abbé René Le Gall*, curé-doyen de Fouesnant, oncle d'Alain Le Gall, élève de Troisième, officiers de réserve, *M. l'abbé Alain Le Corre*, aumônier de la « Jeanne-d'Arc », ont été décorés de la Légion d'honneur, à titre militaire.



NOTRE COURRIER

Pour une fois, il n'y a pas lieu de s'en plaindre. De nombreuses lettres sont arrivées à M. le Supérieur, à M. l'Econome, à la Rédaction du Bulletin ou à l'un ou l'autre des Professeurs. Et ceci me suggère une réflexion : on hésite souvent à s'adresser directement au Bulletin (et pourtant ! le rédacteur est un homme très aimable, je puis vous le dire, car je le connais bien !) Mais alors pourquoi ne pas écrire à l'un ou l'autre des professeurs avec qui l'on a conservé des relations ? A l'occasion d'une lettre personnelle, on peut glisser quelques lignes à l'usage de tous les Anciens que cela peut intéresser.

— *M. Bosson* avait rappelé à la dernière Assemblée des Anciens le vœu de *Pierre Urcun* : celui-ci suggérait de désigner un responsable par cours, chargé de centraliser les nouvelles. Voici que du fin-fond du Léon, de Lannilis, *Yves Nicolas* (cours 1932), propose autre chose : « L'idée de Pierre Urcun... est bonne, mais, pour ma part, je préférerais un responsable par paroisse. Sans doute, beaucoup ne restent pas dans leur paroisse natale, mais ils y laissent toujours quelques parents et par ceux-ci on pourrait avoir des nouvelles de ceux-là. Pour ma part, je vais te donner quelques nouvelles des Lannilisiens :

— *L'abbé René Riou*, actuellement âgé de 68 ans, est curé de Saint-Gervais d'Agnères (Eure). Il entra à Pont-Croix en 1890. A la mort de son mari, qui était huissier, Mme Riou avait placé ses trois aînés en même temps à Pont-Croix. Une nuit, c'était en 1892, elle sut par une sorte de prémonition (qui fut considérée à l'époque, ici, comme une manifestation surnaturelle) que l'un de ses fils se mourait au Petit Séminaire. Alors qu'aucune nouvelle ne lui avait été lancée, la maladie n'étant pas considérée comme grave par le Supérieur, elle partit aussitôt et arriva à temps pour assister à la mort de son aîné (Décembre 1902).

Le second, *l'abbé Sébastien Riou* (cours 1900), prêtre en 1905, mourut vicaire à Kerlouan pendant la grande guerre. Le troisième, c'est *l'abbé René Riou* qui, après avoir passé 7 ans à Pont-Croix, alla terminer ses humanités chez les Bénédictins de Kerbénéat qu'il suivit en Angleterre à l'expulsion. Pour des raisons indépendantes de sa volonté, il n'a pu demeurer au Monastère... Leur quatrième frère, *Léon*, qui fut aussi quelques temps à Pont-Croix, est mort, il y a 2 ans, notaire à Marseille.

— Le R. P. *Yves Floch* (cours 1901), des Oblats de Marie-Immaculée, prêtre en 1907, partit en 1908 pour le Vicariat de Grouard (Canada). Il n'est revenu depuis lors que deux fois au pays, en 1928 et en 1949. Il a été longtemps vicaire général de Grouard. Actuellement retiré dans une paroisse de campagne, il essaie par la création d'une école de préserver ses ouailles de l'influence protestante. Son frère, M. *François Floch*, lui aussi ancien de Saint-Vincent, est négociant à Lannilis.

— Le R. P. *Jean Guillou* (cours 1917), des Pères de la Salette, est organiste à la basilique même de N.-D. de la Salette, à la Salette (Isère). Il fait aussi partie de l'équipe des Pères Salettins qui donne des retraites et missions dans cette région.

— Comme civils, anciens élèves, il y a *Guillaume Lindivat* (1914-1917) et *Goulven Bléas* (cours 1919), le premier commerçant, le second secrétaire-comptable et tous deux pères de famille, respectivement de 2 et 4 enfants.

— Quand j'aurai ajouté les deux recteurs de Pont-Aven et Bodilis, MM. *Le Doaré* et *L'Hour*, il ne restera plus à citer comme ancien de Lannilis que ton avorton de correspondant. J'ai quitté le Collège en Novembre 1930, le cœur et les poumons en mauvais état et je croyais bien n'en avoir pas pour longtemps. Il y a 20 ans depuis et je suis toujours là ! *Deo gratias !* Je suis secrétaire-comptable des Mutuelles Agricoles, du Crédit Agricole, du Syndicat. J'enseigne un peu de latin aux débutants et tient l'harmonium et parfois même l'orgue à l'église... »

En terminant, il souhaite que d'autres imitent son exemple et nous renseignent sur leurs compatriotes Anciens de la Maison. Nous ne pouvons que joindre nos vœux au sien.

— Les frères *Le Corre*, de Pouldreuzic, semblent s'être donné le mot pour se rappeler à notre souvenir. Le R. P. *Joseph Le Corre* nous écrit de Kangting, quelque part aux frontières du Thibet :

« Il n'y a pas bien longtemps, une quinzaine de jours, je fus agréablement surpris de recevoir le cher *Bulletin de Saint-Vincent*, seul imprimé qui m'arrive de France depuis des mois... Je constate que les élèves sont gâtés. L'année dernière, je lisais une partie de voyage d'un groupe à Rome, cette fois c'est un autre pèlerinage à Chartres ! (Eh oui, mon Père ! « Que les temps sont changés » !) Idée splendide, ces réunions de Séminaristes des divers points de la France. Quel enrichissement, s'ils pouvaient avoir des contacts plus poussés avec les pays étrangers ! Les Français sont trop chauvins.

Ici, rien de bien nouveau à vous raconter. Dernièrement, la hiérarchie a été officiellement érigée et nous sommes devenus *diocèse*. Cela ne change pratiquement pas grand chose et nous restons avec nos quelques milliers de chrétiens... nous avançons lentement. »

— *Louis Le Corre* (cours 1936), lieutenant d'Infanterie Coloniale, Service Social, Quartier Gallieni, Fort-de-France, Martinique : « Ici l'hiver est un printemps agréable : journées tièdes et ensoleillées, nuits fraîches permettant le sommeil et le repos. On a peine à réaliser, sous ces latitudes, qu'il fait froid en France et qu'il y a de la neige, du givre et du verglas. — (Heureux homme ! Nous, nous le réalisons très très bien, certains jours.) *René* écrit encore plus rarement que moi, ce qui n'est pas peu dire. J'ai tout de même appris qu'il était à Paris et qu'il était plongé jusqu'au cou dans de noires études. »

— Ces noires études, où risquerait de se noyer s'il ne savait si bien nager M. l'abbé *René Le Corre*, professeur à Saint-Vincent, actuellement à Paris (Monastère de l'Annonciade, 32, rue Robespierre, Thiais, Seine), c'est la Philosophie transcendante de Kant. « Etude aride s'il en est, dit-il, et qui ne porte guère au sentiment poétique. Cependant il n'est si sévère métaphysicien qui n'entrelarde ses élucubrations métaphysiques de quelque piment qui en rehausse le goût un peu affadi pour nos esprits existentialistes ». J'aime autant vous dire que je ne tiens pas à partager avec lui ces élucubrations, même rehaussées de piment.

— Le R. P. *François Merceur*, des Missions Etrangères de Paris, est actuellement en France. Sa lettre (suivie, depuis, d'une visite) nous vient de Saint-Cadou, où il passe quelque temps chez son frère, recteur de l'endroit. Il a été remplacé là-bas, en Birmanie, par le R. P. *Hervé Nédélec*, de Guengat, ancien surveillant à Saint-Vincent, qui malheureusement est tombé malade ensuite. Actuellement, cependant, son état s'améliore. Le P. Merceur doit repartir dans les premiers jours de Février.

— Le R. P. *Goulven-Marie Trébaol*, O. M. I., se repose à La Brosse-Montceaux (Seine-et-Marne), des fatigues de sa longue carrière. « Je suis dans ma 76^e année et je viens de célébrer mon Jubilé d'or d'oblation et de prêtrise. Malheureusement, ayant accepté d'anticiper la célébration de mes 50 ans de prêtrise à Plabennec pour faire plaisir à M. le chanoine *Foll*, j'ai « attrapé » une hémiplegie le lendemain de la fête. Et je m'en ressens toujours. » Il fut chez nous « petit professeur d'Anglais » (c'est lui qui le dit), d'Octobre 1914 à Mars 1916. Sa modestie l'empêche de nous écrire tout ce qu'il fut par ailleurs. Mais les

Annales des O. M. I. (n° de Nov. 1950) ne sont pas tenus à autant de discrétion :

« Plabennec était naguère encore terre solidement bretonnante et le P. Trébaol eut grande joie quand l'obéissance lui demanda de consacrer les treize premières années de son sacerdoce à l'évangélisation des Gallois du Nord, à Colwyn Bay. Le P. Trébaol apprit la langue galloise avec enthousiasme, le dialecte restant encore bien cousin des dialectes bretons. Ce séjour lui permet aussi d'approfondir l'étude de la langue anglaise, lui donne grand avantage quand il se voit choisi par Mgr Dontenwill comme secrétaire particulier. Et voilà notre brave Père appelé à voyager infiniment plus qu'il ne l'avait jamais sans doute rêvé. Les visites canoniques qui s'imposaient au Supérieur général le conduisirent ainsi en Amérique du Nord, en Afrique du Sud, à Ceylan, en Australie même, s'il m'en souvient bien... Et il devait remplir bien admirablement cette fonction de secrétaire, car sa discrétion et son tact le firent encore choisir comme secrétaire par le P. Labouré qui succéda comme Supérieur général à Mgr Dontenwill. Il souhaitait depuis longtemps vie plus paisible quand il fut désigné comme supérieur de la procure générale de Paris, où son sourire si accueillant recevait les missionnaires de toute nationalité qui avaient à séjourner quelques jours dans la capitale. La maladie l'obligea l'an dernier à laisser cette charge et il obtint de prendre sa retraite dans sa province d'origine. Son honneur eût été complet si sa santé lui eût permis auparavant d'aller se reposer quelques mois dans les vallées merveilleuses des Galles du Nord, qui avoisinent Colwyn Bay. »

— Du R. P. P. *Le Berre*, originaire d'Ergué-Gabéric, des Pères Blancs : « Mon Bulletin a fait un petit tour jusqu'en Tunisie, à une adresse vieille de 15 ans... Mais il m'est parvenu. Je l'ai lu attentivement et l'excommunication de M. Le Pemp m'a secoué. Aussi pour ne pas être rejeté de la famille de Saint-Vincent, je m'empresse de vous adresser un mandat. Je suis à Pau, depuis 4 ans, dans une maison de repos. Actuellement, j'ai repris un peu d'activité, en assurant l'aumônerie d'un sanatorium près de la ville. (Adresse : avenue Montilleul, Pau-Billère, Basses-Pyrénées).

— Le R. P. *Apollinaire* est maintenant à Angers (couvent des Capucins, rue Faidherbe) : « Comme le couvent de Lorient, celui d'Angers a été écrasé en 1944. Depuis mon arrivée ici, je suis en construction, et depuis la Pentecôte de cette année nous sommes revenus à notre ancien emplacement bien que les travaux ne soient pas encore terminés. »

— L'abbé *J. Quénea*, curé de Maurens (Gers), a regretté

de ne pouvoir assister à la réunion des Anciens où comme beaucoup d'autres il a « passé les deux meilleures années de sa vie ».

— Nous avons aussi reçu des nouvelles qui nous ont rassuré sur le sort du R. P. *Jean Guennou*, de Quimerc'h, des Missions Etrangères. Prisonnier du Viet-Minh, il a fait parvenir une lettre à sa famille par l'intermédiaire d'un pêcheur anamite et d'un marin français. Il va bien et prétend ne manquer de rien. D'après sa lettre, il ne semble pas que les missionnaires français soient molestés par le Viet Minh et la population catholique est profondément attachée à ses prêtres et les aide de son mieux.

— Le R. P. *Tigréat*, neveu de Sœur Thérèse, notre cuisinière, nous signalait du paquebot *La Marseillaise* qu'il était en route pour le Tonkin. Depuis, sa tante a reçu de lui le récit détaillé de son voyage. Après bien des péripéties que le Buletin racontera, peut-être, un jour, il est arrivé à Saïgon où malheureusement il doit attendre que le secteur de Hunghoa, où il est affecté, retrouve un peu de calme.

— Le R. P. *Christophe Peuziat* (missionnaire de Sainte-Thérèse), maître des novices des Frères Convers à l'abbaye de Bassac (Charente), vient d'être nommé vicaire à Douzat.

— *Jacques Quéinnec*, de Pont-l'Abbé (16, rue du Bac, Paris, 7^e), vient de passer son certificat d'Histoire Ancienne avec la mention A. B. Cette année, il va mener de front un certificat d'Histoire du Moyen-Age et sa 3^e année de Droit. Souhaitons-lui bon courage et remercions-le, car il écrit : « Si je puis rendre service à quelque jeune Ancien débutant en Droit ou en Lettres, qu'il n'hésite pas à me le demander. »

— *Marcel Lozach* (Station Météo, Oran-La Sénia, Algérie), fait son service militaire en Afrique du Nord. Il a l'occasion de rencontrer des gens tout à fait disparates. Pendant la traversée, sur le *Sidi-Bel-Abbès*, il se trouvait en compagnie d'un détachement de légionnaires (des Allemands pour la plupart), et maintenant il profite de ses nombreux loisirs pour visiter Oran et observer la population composée surtout d'Espagnols et d'Arabes.

— *Yvan Dervout* (sergent, 2^e B. T. C., 1^{re} Cie, caserne Sully, Nogent-le-Rotrou) est militaire, lui aussi, dans les transmissions coloniales. Il a bon espoir de voir du pays ; mais en attendant, il étudie prosaïquement à Nogent, préparant le concours d'entrée à l'école des sous-officiers de Strasbourg, avec l'espoir de pouvoir entrer à l'école Inter-Armes de Coëtquidan par la suite.

— De *Georges Larnicol*, aspirant O.M.I., à Solignac : « Nous sommes un Pontécruzien de moins à Solignac, mais il y en a un de plus au Cameroun : le *P. Bodénès*, de Plougastel-Daoulas.

« Le Petit Séminaire semble marquer profondément ses élèves. Je reçois une lettre du *P. L'Helgoualc'h* qui, excellent linguiste esquimau, a composé un certain nombre de cantiques esquimaux. Il les fait reproduire à la polycopie de Solignac ; je constate avec plaisir qu'un bon nombre a emprunté la mélodie de cantiques bretons et français du supplément destiné à Saint-Vincent : *Lavar d'inn me...*, *Breudeur kerenn...*, *L'Encens divin*. Il est frappant de remarquer que ce sont là des mélodies que je retrouve le plus facilement, moi aussi. Quand je les entends au fond de ma mémoire, ils ont souvent un timbre caractéristique, celui de la voix du professeur qui les chantait habituellement.

Un Ancien de Pont-Croix a récemment augmenté le rayonnement intellectuel des Anciens pontécruziens. Je veux parler du *P. Cabon* qui, à 45 ans, s'est permis, en brûlant les étapes malgré ses cours de Solignac, d'ajouter le diplôme de licence en Sociologie à ses titres universitaires anglais : *Master of Arts* passés devant les universités Sud-Africaines. Il nous enseigne actuellement l'Histoire sociale et l'Economie politique et même l'Histoire de l'Eglise, par intérim.»

— A Solignac se trouve également *Jean Ollivier*, de Landrévarzec qui, faisant il y a quelque temps son service en Afrique du Nord, a eu la surprise de rencontrer un ancien de son cours, *Joseph Congar*, lieutenant aviateur.

— *René Gautron* est surveillant à Bon-Secours, à Brest. « J'ai commencé mes fonctions de surveillant avec les 6^e et les 7^e, parfois aussi parmi les 5^e et les 4^e. Je crois que tout va bien... Ce qui manque peut-être ici ce sont les belles fêtes religieuses de Saint-Vincent... C'est devenu une mode pour les Anciens de Pont-Croix d'affirmer une telle nostalgie, mais c'est profondément vrai et on le sent très bien. »

— Du Séminaire, nous viennent de bonnes nouvelles. On y trouve le temps de lire le Bulletin, et *Elysée Chopin* a même deviné que le rhétoricien qui écrivit le compte rendu sur la retraite de fin d'études ne pouvait être qu'*Hervé Le Ru* : « On ne pouvait trouver l'expression « cher Léon » sous la plume d'un Kerné... »

— *René Le Douy* commence son Séminaire à l'Ermitage Notre-Dame des Voirons-Boège, Haute-Savoie. « Me voici aux Voirons, à 1.450 mètres d'altitude, depuis le début de Novembre ; je m'y plais très bien. Nous sommes

ici en tout 80 séminaristes, un peu de tous les diocèses et de plusieurs congrégations religieuses. Les directeurs appartiennent tous au clergé séculier... Le cadre extérieur dans lequel nous vivons est des plus beaux. Par temps clair, nous avons une vue magnifique sur toute la chaîne du Mont-Blanc, le Dru, l'Aiguille-Verte. Nous avons également un beau tapis de neige ; la fonte ne commence pas avant Avril. Il fait plus froid qu'en Bretagne, mais c'est un air sec qui n'engourdit pas... »

— *Pierre Corvest* (E.O.R., Annexe en A.F.N. de l'E.A.T., Alger, R. P.) se plaît à Alger où il fait son temps de service. « J'ai passé un Noël meilleur que je ne l'espérais, grâce aux routiers de la paroisse que je fréquente ; ils avaient organisé pour les militaires isolés une veillée et un réveillon. Mes camarades et moi, nous sommes revenus enchantés de cette nuit. Nous avons eu 5 jours de congé pour les fêtes ; j'en ai profité pour me reposer et pour visiter la belle ville d'Alger. »

— *Jean-Yves Bouin* est à Vannes (2^e C.S.T., Bouin Jean-Yves, 2^e Batterie, 1^{re} Section, 2^e pièce, 10^e R.A.A.). « Le milieu est assez bon. Nous sommes à quatre Anciens de Pont-Croix ici : *Jean Tanneau*, de Pouldavid, *Hervé Marchadour*, de Kerlaz, l'abbé *Jean Rousselot*, d'Arzano et moi-même. Il y a cinq ou six séminaristes et un frère des écoles chrétiennes. Bientôt se tiendra une réunion de tous les gars qui ont fait partie d'un mouvement d'Action Catholique. Il y a parmi nous beaucoup de jacistes vendéens ; dans ma chambrée, il y a trois jocistes et un jaciste. »

— *Jean Tanneau* est, lui aussi, à Vannes. Il est brigadier. Il n'est pas trop surchargé de travail. Dernièrement, il est venu présenter ses vœux de bonne année aux professeurs qui se trouvaient au Collège durant les vacances de Noël.

— *Yves Cabillic*, de Plouhinec, vient d'entrer à Pont-Rhéan, où se trouve déjà *François Kerdoncuff*, de Plougastel.

— De Saint-Yves, *MM. les Philosophes*, nos Anciens, nous donnent de temps en temps de bonnes nouvelles. Ils sont venus, accompagnés de *Jérôme Perrot*, en corps constitué, nous faire visite le trimestre dernier à l'occasion du match Saint-Yves - Saint-Vincent. Et ils espèrent bien revenir ce trimestre-ci. Nous, nous espérons bien les revoir.

— *François Arzel* se soigne chez lui (rue de Brest, Le Conquet). « Je n'oublie pas mes camarades de l'an passé. Je leur suis très reconnaissant de la sympathie qu'ils m'ont prouvée, durant les quelques mois d'études en leur

compagnie et lors de mon passage à Pont-Croix en fin de Novembre. *Alain* et *Bernard* m'ont écrit pour les fêtes ; ça fait du bien de se sentir compris et aidé de ses amis, quand il faut souffrir tous les jours. Je continue à me soigner, mais ma santé ne s'améliore pas beaucoup. Pour le moment, le moral tient bon, malgré les coups durs. Je ne travaille plus à la ferme ; je me repose à la maison, tout en m'occupant et en aidant M. le Vicaire au patro. Et je cherche une situation que puisse me permettre ma santé... »

— *Jean Queffurus* (matelot, 4^e Groupe détecteur, Ecole TER, Porquerolles, Var) se trouve exilé loin de son cher Brest qu'il espère cependant revoir fin Janvier. Il se réjouit de l'arrivée de vieilles connaissances comme *Yves Velly* qui suit un cours de Radio, et *Yves Carval*.

— *Jean Cordroc'h* n'a pu assister à la réunion des Anciens, car il partait aux U.S.A. pour un voyage d'études pour les assurances.

— *Pierre Quéméré*, de Combrit est chef du quartier d'Inscription Maritime de Fécamp.

— *Yves Damoy*, d'Argol, est secrétaire de mairie à Saint-Nic.

— *Patrice Le Saint*, lieutenant d'artillerie à Nîmes.

— *Gabriel Roquinach*, lieutenant du train à Tananarive, actuellement en congé, nous a rendu visite, en compagnie de sa femme.

— *Henri Pilven*, de Saint-Pierre-Quilbignon, sous-économe de l'Hôpital de Brest.

— *Joseph Philippe*, de Plonévez-Porzay, est professeur au Likès.

— *Louis Quillivic*, de Poulgoazec, gérant de l'usine Jandreau, à Croix-de-Vie (Vendée).

— *Roger Salaün*, de Plogonnec, école Sainte-Croix, Quimperlé.

— *Joseph Bescond*, de Plozévet, est toujours militaire (sous-lieutenant Bescond, 1^{re} Cie du 1/43^e R. I. C., S. P. 53.371, T. O. E.).

— Le R. P. *Le Guellec*, de la Trappe de Bricquebec, nous a fait parvenir toute une collection de disques, un album du Kyriale. Nous l'en remercions vivement. Ces disques sont vraiment remarquables tant par la pureté d'exécution que par la qualité de la gravure. Ils font entrevoir une manière de chanter le grégorien autre que celle de Solesmes. Ils ont d'ailleurs valu à leur auteur le Grand Prix du Disque 1949.

NOS MORTS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

— *M. le chanoine Corentin Le Grand*, official du diocèse, décédé à Quimper, le 22 Septembre 1950, à l'âge de 64 ans. Professeur de Quatrième à Saint-Vincent de Quimper, pendant la guerre de 1914-1918, il était depuis 1946, vice-président de l'Association des Anciens Elèves.

— *M. l'abbé Jean Thalamot*, recteur de Saint-Coulitz, grand-oncle de Jean Thalamot, élève de Seconde, et de Jean Bloc'h, élève de Quatrième, décédé le 8 Juillet 1950, à l'âge de 70 ans.

— *M. l'abbé Corentin Cléac'h*, ancien recteur de Melgven, décédé à la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 73 ans.

— *M. le chanoine Brinquin*, aumônier de l'Île-Blanche, décédé le 30 Octobre, à l'âge de 66 ans.

— *M. Sébastien Cuzon*, de Pluguffan, grand-père de Roger Letty, élève de Quatrième, décédé le 5 Juillet.

— *M. Augustin Arzur*, de Plouarzel, frère d'Yves Arzur, élève de Première, décédé le 24 Juillet.

— *Mlle Yvette Pérennou*, de Tréguennec, sœur de Roger Pérennou, élève de Seconde, décédée le 12 Juillet.

— *Mme Normand*, de Beuzec-Cap-Sizun, grand-mère de Joseph Moullec, élève de Quatrième, décédée le 8 Novembre.

— *Mme Hémon*, de Gourlizon, grand-mère de Vincent Le Grand, élève de Première, décédée le 10 Décembre.

— *Mme Quideau*, de Plozévet, grand-mère de Jean Quideau, élève de Troisième, décédée le 19 Décembre.

— *M. Griffon*, d'Esquibien, grand-père d'Yves Griffon, élève de Cinquième.



A l'Académie des Sciences Morales et Politiques

Conférence-Communication de M. l'Abbé MÉVELLEC

Membre de l'Institut National d'Economie Rurale

SUR L'ÉMIGRATION BRETONNE

Le lundi 2 Octobre, à 14 heures, à la séance d'ouverture de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, M. l'abbé Mévellec, aumônier des Bretons du Sud-Ouest, a fait une communication sur l'Emigration Bretonne en Aquitaine.

M. l'abbé Mévellec connaît la question à fond pour l'avoir déjà traitée dans son livre « *Les Bretons d'Aquitaine* » qui vient d'avoir le Prix Audiffret de l'Académie des Sciences Morales.

Après avoir exposé la genèse et le développement de ce phénomène social nouveau en France : une émigration dirigée, et dirigée surtout par l'initiative privée, avec le soutien des Pouvoirs Publics, l'abbé Mévellec fait un historique précis du mouvement qui amena de la Bretagne surpeuplée à l'Aquitaine dépeuplée, non pas des salariés, non pas des ouvriers agricoles mais des propriétaires exploitants ou des fils d'exploitants.

La partie la plus émouvante de son exposé fut celle où il relata les phases de la lutte entre deux conceptions de la culture et entre deux philosophies. C'est un document humain, original et puissant.

L'Académie se passionna pour ce parallèle vivant et habilement conduit entre le Breton et le Périgourdin, au point que, contrairement à la coutume, une discussion s'engagea sur plusieurs points, provoquant un échange de vues des plus instructifs auquel prirent part les Académiciens Chastenot, Fortunat-Strawski, Panieb, Firmin-Roz et le vice-président de séance.

Cette conférence sera une date dans l'histoire économique et sociale de la Bretagne. Le Président de séance félicita, au nom de tous, M. l'abbé Mévellec d'avoir donné dans sa communication compétente et émouvante, le premier plan au côté moral et humain de l'émigration bretonne.

(Extrait de « *La Bretagne à Paris* ».

Adresse de M. l'abbé Mévellec : 2, Cours Fénelon, Périgueux (Dordogne).



Un demi-siècle d'Histoire

1900-1950 (suite)

III. — PONT-CROIX (1919-1939).

1919

2 Octobre. — Première rentrée à Pont-Croix.

7 Octobre. — Monseigneur Duparc célèbre lui-même la messe du Saint-Esprit.

Novembre. — La retraite de rentrée est prêchée par le P. de Tonquédec, S. J.

27 Novembre. — A midi, l'horloge du clocher réparée sonne pour la première fois.

30 Décembre. — Hippolyte Fouquet, de l'île de Sein, élève de Sixième, est emporté par une lame, au large d'Audierne, en se rendant en vacances.

1920

4 Juin. — Confirmation.

4 Décembre. — Fondation de la Société Anonyme Saint-Vincent.

12 Décembre. — Inauguration des orgues restaurées.

1921

20 Février. — M. L'Hostis, professeur de Sixième, ancien officier de la grande guerre, est décoré de la Légion d'Honneur par le commandant Pérez.

Juillet. — M. Mayet, professeur de musique depuis 1892, est nommé organiste de la Cathédrale de Quimper.

Jeudi 22 Septembre. — Première réunion des Anciens Elèves, groupés au nombre de 300. Fondation d'une Association dont le Comité est ainsi composé :

Présidents d'honneur : Le Révérendissime Père Dom Cozien, Abbé de Solesmes ; MM. les chanoines Gadon et

Cogneau, vicaires généraux ; M. Jean Jadé, député du Finistère.

Président : M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, qui avait été l'architecte de la chapelle.

Vice-Présidents : M. le chanoine Bargiliat, chanoine titulaire, et M. Raphaël Kérisit, d'Audierne.

Membres du Comité : M. le chanoine Uguen, Supérieur ; M. l'abbé Soubigou, curé de Briec, ancien économiste ; M. Quéinnec, de Landivisiau ; M. Guivarc'h, libraire à Quimper ; M. Cloarec, de Lambézellec.

Secrétaire : M. Prigent, professeur de Première.

Trésorier : M. Pemp, professeur d'Histoire.

— Le même jour fut inauguré le Monument aux Morts de la Guerre 1914-18.

27 Octobre. — Les élèves se distinguent dans la lutte contre un incendie déclaré au centre de la ville. Le Conseil municipal de Pont-Croix leur adresse une lettre de remerciements et de félicitations.

1 9 2 2

9 Février. — Mort d'Yves Bohec, de Plouigneau, élève de Première.

13 Mai. — Visite de Mgr Gry, Recteur de l'Université d'Angers.

12 Mai. — René Le Berre, de Briec-de-l'Odét, élève de Seconde, se noie au cours d'un bain à Plouhinec.

Août. — Parution du paroissien breton de M. le chanoine Uguen, Supérieur, « Leor nevez an offerenn hag ar gousperou ».

Mardi 12 Septembre. — Fête du Centenaire du Petit Séminaire, sous la présidence de Mgr Duparc, en présence de 470 anciens élèves. Le Révérendissime Père Dom Cozien, abbé de Solesmes, assistait à la fête.

31 Octobre. — M. Gaonac'h, professeur de Philosophie est nommé recteur de La Forest-Fouesnant.

16 Novembre. — Conférence du P. Duchaussois, O.M.I., connu par ses ouvrages, surtout « Aux glaces polaires », « Sous les feux de Ceylan ».

30 Novembre. — Troisième deuil de l'année : Mort de Joseph Quinquis, de Douarnenez, élève de Troisième.

1 9 2 3

28 Janvier. — Visite et causerie du P. Matéo, le grand apôtre du Sacré-Cœur.

23 Février. — La Vierge à la Chaise est remise en place.

22 Mai. — Noces d'or religieuses de Sœur Jude, l'une des deux premières religieuses affectées au service du Petit Séminaire. Elle arriva à Pont-Coix avec sa supérieure, Sœur Saint-Edmond, le 1^{er} Avril 1873.

17 Juillet. — A la distribution des Prix, les élèves de Seconde représentent la pièce de Molière, l'Avare.

Août-Septembre. — La sacristie est pourvue d'un mobilier neuf, œuvre de M. Godec, de Pont-Croix.

7 Octobre. — Inauguration du Monument aux Morts de la paroisse, en présence de l'amiral Guépratte.

19 Décembre. — L'E.S.V. bat l'équipe de foot-ball du 118^e R. I., en garnison à Quimper, par 3 buts à 2.

1 9 2 4

29 Janvier. — Fondation du Cercle d'Etudes par M. Le Pemp, professeur d'Histoire.

25 Mai. — Confirmation.

23 Juin. — Représentation de *Thomas Morus*.

16 Septembre. — Réunion des Anciens Elèves. — M. le chanoine Cogneau, vicaire général, bénit la nouvelle chaire à prêcher, sculptée par M. Godec, de Pont-Croix, d'après les dessins de M. Abgrall. M. le chanoine Pérennès y donne le premier sermon.

M. le chanoine Cornou est nommé président des anciens élèves, à la place de M. le chanoine Abgrall, démissionnaire.

Octobre. — La Retraite de rentrée est prêchée par Monseigneur Saint-Clair, protonotaire apostolique.

1 9 2 5

21 Janvier. — Causerie et chants par M. André Chenal, directeur des « Chansons françaises » et M. Pol Pierret.

22 Février. — Représentation par les élèves de la pièce d'Henri Ghéon « Les aventures de Gilles ou le saint malgré lui ».

9 Mars. — Visite et conférence de Mgr Turquetil, vicaire apostolique dans le Grand Nord.

23 Juin. — Les élèves de Seconde jouent le *Malade Imaginaire*.

Octobre. — Retraite de rentrée par le P. Vuillermet, dominicain.

28 Octobre. — Une délégation d'élèves assiste à la consécration de l'église d'Audierne : cérémoniaires, chantres, musiciens.

En 1925, ont commencé les représentations de pièces classiques par les troupes *Thuét* et *Norville*, agréées par l'Alliance des Maisons d'Education Chrétienne.

1926

28 Janvier. — Visite et conférence de *Mgr Cessou*, vicaire apostolique du Togo.

7 Mars. — Bénédiction des statues du Saint Curé d'Ars et de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

27 Mars. — Visite et conférence de *Son Excellence Mgr Fortineau*, vicaire apostolique de Diégo-Suarez, Madagascar.

6 Mai. — L'aménagement d'une Salle des Fêtes est décidé.

23 Juin. — Première représentation dans cette salle : *La Farce de Maître Pathelin*.

6 Juillet. — Visite et conférence de *Mgr Jan*, évêque du Cap-Haïtien.

Octobre. — *M. Bédéric*, professeur de Cinquième, est nommé aumônier du Carmel de Morlaix.

14 Décembre. — Causerie et chansons, par *M. Henri Colas*, l'apôtre de la bonne chanson.

15 Décembre. — Le Petit Séminaire reçoit une relique de Sainte Thérèse de Lisieux.

26 Décembre. — Représentation d'une Pastorale.

1927

24 Février. — A la finale régionale de la Coupe de la D.R.A.C., qui s'est tenue à Quimper, *Maurice Quéguiner*, de Morlaix, élève de Philosophie, est classé premier. Le sujet à traiter était : « Quelles raisons avez-vous, jeunes catholiques, de revendiquer pour les religieux la liberté d'enseignement ? »

8 Mars. — Visite et conférence de *Mgr Grouard*, vicaire apostolique de l'Athabasca, Mackenzie, âgé de 88 ans.

Nuit du 3 au 4 Juin. — Incendie de la boulangerie et des bâtiments de service. Fin de la fabrication du pain sur place.

12 Juillet. — A la distribution des Prix, les élèves de Seconde jouent le *Médecin malgré lui*, de Molière.

16 Décembre. — Récital d'orgue par *M. l'abbé Courtonne*, organiste de la cathédrale de Nantes.

1928

26 Janvier. — Causerie de *M. le chanoine Desgranges*. Le soir les grands assistent à sa conférence publique et contradictoire, sous les Halles de Pont-Croix.

29 Janvier. — Dans la cour intérieure, réunion d'Action Catholique pour les cantons de Pont-Croix et de Douar-nenez. Parmi les orateurs se trouvait *M. Lestra*, avocat à la Cour d'Appel de Lyon.

5 Février. — A l'annonce de la loterie figure *Gaspard*, l'éléphant.

22 Février. — *M. Boézennec*, professeur de Mathématiques, fonde la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

9 Mai. — Confirmation.

15 Juin. — *M. le chanoine Uguen*, supérieur depuis 1907, est nommé curé de Plougastel-Daoulas.

15 Juin. — *M. Gabriel Pouliquen*, professeur de Première, est nommé supérieur.

5 Juillet. — Congrès Eucharistique à Pont-Croix.

26 Juillet. — *M. L'Hostis*, professeur de Sixième entre à la Trappe de Notre-Dame de Thymadeuc (Morbihan).

29 Août. — Réunion des Anciens Elèves.

1929

2 Février. — Fête de *M. le Supérieur*. — Représentation de *Michel S'rogoff* par des hommes et jeunes gens de la ville et de grans élèves.

27 Avril. — Causerie de *l'amiral Exelmans*, président diocésain de l'Enseignement Libre.

19 Août. — *M. Le Garrec*, professeur de Sciences, rejoint *M. L'Hostis* à la Trappe de Thymadeuc.

22 Août. — Décès, à Saint-Pol-de-Léon, de *M. Louis Jaouen*, professeur de Seconde.

Septembre. — *M. Prigent*, professeur de Philosophie, est nommé curé-doyen de Ploudiry.

9 Décembre. — Visite des *Révérendissimes Pères Dom Dominique*, abbé de la Trappe de Thymadeuc et *Dom Corentin*, abbé de la Trappe de la Melleraye, ancien élève.

1930

Janvier. — *M. Le Pape*, professeur de Première, entre à la Trappe de N.-D. de la Melleraye (Loire-Inférieure).

20 Mars. — Visite de *Mgr Baudrillart*, recteur de l'Institut Catholique de Paris, accompagné de *Mgr Duparc*.

2 Juillet. — Noces d'or religieuses de *Sœur Louise-Gabrielle*, supérieure des religieuses.

3 Juillet. — Mort de *M. le chanoine Cornou*, ancien professeur, président de l'Association des Anciens Elèves.

4 Juillet. — Mort de *M. Chaussepied*, architecte, professeur de dessin.

1^{er} Septembre. — Réunion des Anciens Elèves (350 présents). — 25^e anniversaire de la consécration de la chapelle, sous la présidence de *Mgr Duparc*. Grand'messe chantée par le *R^{me} Père Dom Cozentin*, abbé de la Melleraye. Allocution par le *R^{me} Père Dom Cozien*, abbé de Solesmes.

M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, est désigné pour remplacer *M. le chanoine Cornou* à la fête de l'Association des Anciens.

1931

16 Mars. — Visite de *Mgr Grente*, évêque du Mans, accompagné de *Mgr Duparc*.

17 Mai. — Fête du Centenaire de l'école libre en France. Discours de *M. Jean Jadé*, député du Finistère, ancien élève.

19 Décembre. — *M. Foll*, économiste depuis 1919, est nommé recteur de Locmaria-Plouzané.

M. François Pouliquen, vicaire à Landivisiau, est nommé économiste.

1932

Janvier. — La musique instrumentale participe à la réception du nouveau curé de Pont-Croix, *M. l'abbé Le Gall*, précédemment recteur de Gouesnou.

16 Avril. — Confirmation.

14 Mai. — *M. Albert Le Brun*, président du Sénat, est nommé Président de la République. Un « bobard » circule selon lequel le bisaïeul du nouveau président serait originaire de Cléden-Cap-Sizun et ancien élève du Petit-Séminaire. Le 17 Juin une lettre du directeur du cabinet du Président de la République, en réponse à une demande de renseignements, précisait que l'ascendance du chef de l'Etat était uniquement lorraine.

31 Août. — Réunion des Anciens Elèves.

13 Octobre et 7 Novembre. — Les élèves participent à la lutte contre deux incendies à Lannéon et à Kermaléro.

10 Décembre. — Visite de *Mgr Costes*, évêque coadjuteur d'Angers.

22 Décembre. — Visite et conférence de *Mgr de Guébriant*, supérieur général des Missions Etrangères de Paris.

1933

8 Février. — Sur la côte d'Audierne, naufrage du vapeur danois l'*Estrid*, qui portait dans ses flancs quatorze cents tonnes d'orange. Bonne aubaine pour les élèves.

25 Mars. — Lettre-circulaire de *Mgr Duparc*, évêque de Quimper et de Léon, ordonnant une quête pour le Petit Séminaire de Pont-Croix, en vue de la restauration et de l'agrandissement des locaux. En même temps, ouverture d'une souscription.

21 Juin. — La Fête-Dieu est présidée par *Mgr Gourtay*, vicaire apostolique de la Guyane Française.

5 Octobre. — La statue de N.-D. du Bon Accueil qui, dit-on, surmontait le portail de l'ancienne chapelle, est placée dans une niche à l'entrée du tunnel.

Messe pontificale du Saint-Esprit et bénédiction des nouveaux locaux par *Son Excellence Mgr Coignea*, évêque de Thabraca, auxiliaire de *Mgr Duparc*, sacré le 24 Août précédent à la cathédrale de Quimper.

1934

15 Février. — A l'éliminatoire régional de la Coupe D. R. A. C., à Quimper, *René Donval*, de Rosporden, est classé premier.

Le thème du concours était : « Dans notre société moderne, qui sombre dans une totale matérialité et que tourmentent la licence, la révolte et l'égoïsme destructeur, les religieux, par les forces spirituelles et les exemples d'austérité, de discipline et de dévouement qu'ils apportent au monde, sont les éminents soutiens et remparts de la cité. »

Mars. — Noces d'argent de l'E.S.V., marquées par un match entre le Stade Quimpérois et l'E.S.V. : « Les deux adversaires courtois de jadis », à Quimper. Le match se déroula sur le terrain de la Cabane, en présence de *M. Kerhuel*, fondateur du Stade Quimpérois et de *M. Bossus*, recteur de Plonévez-Porzay, fondateur de l'E.S.V.

27 Août. — Réunion des Anciens Elèves.

1935

30 Avril. — *M. Le Pemp*, professeur d'Histoire, directeur du Cercle d'Etudes, Trésorier de l'Association des Anciens Elèves, est nommé curé-doyen de Plouigneau.

Juillet. — *M. Le Poupon*, professeur de Philosophie, directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge, est nommé directeur au Grand Séminaire.

21 Octobre. — *Sœur Louise-Gabrielle*, supérieure des

religieuses, se retire à la maison de repos de Keranna, à Sainte-Anne-d'Auray.

3 Novembre. — Décès de *Sœur Marie-Bethléem*, sœur portière.

1 9 3 6

24 Mars. — Mort à l'infirmerie de *François Le Lann*, élève de Première.

2 Mai. — Confirmation.

2 Septembre. — Réunion des Anciens Elèves.

3 Novembre. — Visite et conférence de *Mgr Gourtay*, vicaire apostolique de Cayenne.

13 Décembre. — Incendie de l'église de Beuzec-Cap-Sizun. Professeurs et grands élèves s'y rendent.

1 9 3 7

16 Juin. — Célébration du deuxième Centenaire de la canonisation de Saint Vincent de Paul (1737).

La Congrégation des Séminaires décide que l'année de Philosophie dans les Petits-Séminaires et collèges ne compterait plus pour une année de Grand Séminaire. La classe de Philosophie à Pont-Croix est, de ce fait, supprimée.

M. Coadou, professeur de Philosophie, est nommé directeur au Grand Séminaire.

1 9 3 8

11 Janvier. — Mort de *M. le chanoine Jean-Marie Uguen*, ancien supérieur.

4 Mars. — *M. Kerhervé*, professeur d'Arithmétique, est nommé recteur de Loc-Maria.-Plouzané.

22 Juin. — Consécration de l'église de Beuzec-Cap-Sizun.

31 Août. — Réunion des Anciens Elèves.

A partir de 1938, un Indult autorise la célébration solennelle de la fête de Saint Vincent au début du troisième trimestre.

1 9 3 9

1^{er} Janvier. — Suppression du petit train le *Yout* ou *Transcapien*, après 45 ans de service (1894-1939).

5 Juillet. — Décès de *M. Jean Morvan*, professeur de Sciences.

Juillet. — Départ de *M. Joseph Le Marrec*, professeur de Musique, nommé organiste à la Cathédrale et professeur de chant et de musique au Grand Séminaire.



Examens trimestriels.

- Philosophie* : G. Fortin, Cl. Méner.
Première : A. Le Breton, G. Guéguen, M. Scouarnec, E. Hanras, P. Lucas.
Seconde : L. Failler, Cl. Le Coz, J. Hélias.
Troisième : G. Floc'h, G. Lucas, C. Nicolas, F. Le Rouge.
Quatrième : J. Le Bot, R. Faucheur, F. Fouquet.
Cinquième : J. Youinou, L. Ollivier, R. Tavenec.
Sixième Blanche : T. Petitbon, M. Kerveillant, M. Jourdy, G. Gonidou.
Sixième Rouge : J. Gourmelen, A. Le Balch, P. Le Nest, L. Vigouroux.

Excellence du premier trimestre.

- Philosophie* : Cl. Méner, G. Fortin.
Première : A. Le Breton, P. Lucas, L. Gentric, G. Guéguen.
Seconde : L. Failler, J. Hélias, P. Le Moal.
Troisième : G. Floc'h, G. Lucas, C. Nicolas, J. Quideau.
Quatrième : J. Le Bot, R. Faucheur, F. Fouquet, Sévère.
Cinquième : V. Morvan, P. Philippe, Y. Griffon, J. Youinou.
Sixième Blanche : A. Abily, T. Petitbon, J. Andro, M. Kerveillant.
Sixième Rouge : J. Gourmelen, P. Le Nest, Y. Gonidec, M. Seon.



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

MM.

- J.-M. Abguillerm, Douarnenez ; — J. Arc'hant, Scaër ;
 J. Baraër, Saint-Marc ; — Y. Barc, Quimperlé ; — P. Bariou, Beuzec-Cap-Sizun ; — C. Béchenec, curé de Gardonne, Dordogne ; — L. Bélec, Quimper ; — J^h Bescond, Grand Séminaire ; — C. Bétrom, Beuzec-Cap-Sizun ; — G. Bideau, Briec-de-l'Odet ; — A. Bizien, Quimperlé ; — L. Blaize, Guiler-sur-Goyen ; — J. Blanchard, Poullan ; — J. Bodénès, Morlaix ; — J. Bonis, Goulien ; — D. Bossier, Pont-l'Abbé ; — Y. Boucher, Saint-Michel-Brest ; — J. Bourhis, 55, avenue de la Madeleine, Nantes ; — J. Bozec, Briec-de-l'Odet ; — Mlle Brenaut, Dirinon ; — A. Burel, Morlaix ; — J.-Y. Boin, 10^e R.A.A., Vannes (Morbihan) ;
 M. Cabon, Le Juch ; — Mlle Calloc'h, Pontivy ; — G. Champion Concarneau ; — P. Cariou, Saint-Méen ; — J. Celton, Grand Séminaire ; — A. Cloarec, Lambézellec ; — C. Cloarec, 21, rue Descartes, Meudon (S.-et-O.) ; — J. Cloître, Quimper ; —

J.-M. Coadou, Lesneven ; — J.-M. Coadou, Plogonnec ; — A. Coatmeur, Petit-Séminaire, Aix-en-Provence (B.-du-R.) ; — A. Coatmeur, Marqueffles-Boyelles (Pas-de-Calais) ; — H. Cogan, Quimper ; — Mme Vve Colin, Pont-Croix ; — P. Colin, Plo-modiern ; — F. Copy, Lampaul-Ploudalmézeau ; — F. Corre, 17, rue Barrès, Meudon (S.-et-O.) ; — J^h Corvez, Poulgoazec ; — F. Corolleur, Guissény ; — E. Cosquer, Landéda ; — J. Couic, Audierne ; — H. Creis, Landerneau ; — J. Croissant, Plogonnec ; — St. Conseil, Quimper ;
 Mme Vve Damoy, Argol ; — J.-L. Dantec, Quimperlé ; — P. Denniel, Douarnenez ; — J^h Dérédec, Landerneau ; — A. Derrien, Quimper ; — H. Derrien, Melgven ; — M. Derven, Saint-Guérolé - Penmarc'h ; — Directeur N.-D. de Roscudon, Pont-Croix ; — L. Diquélou, Tréguennec ;
 L. Emard, Quimper ; — P. Eon, Plounévél ; A. Floc'h, Pont-Croix ;
 F. Galès, Daoulas ; — Mme Vve Gogé, Landivisiau ; — Mlle Gonidou, Douarnenez ; — Mme Vve Gougay, Briec-de-l'Odet ; — T. Gouriou, Plonéour-Lanvern ; — H. Gourmelen, Plourin-Ploudalmézeau ; — J.-L. Gouzien, Coat-Serho, Morlaix ; — M. Gourvez, 21, rue Gabriel-Fauré, Rennes ; — F. Guéguen, Bannalec ; — J.-L. Guéguen, Concarneau ; — J. Guellec, Le Trévoux ; — L. Guézédec, Pont-Croix ; — H. Graveran, Crozon ; — G. Guiban, Carhaix ; — F. Guilcher, Ile de Sein ; — L. Guyard, Santez ; — J^h Guyomard, Pont-Croix ;
 R. Hascoët, Pouldavid-sur-Mer ; — J^h Hémidy, Quéménéven ; — L. Herrou, rue Alain-Le Grand, Questembert (Morbihan) ; — F. Herry, 50, place de l'Hôtel de Ville, Malo-les-Bains (Nord) ;
 E. Jacquin, Tréboul ; — J. Jacolot, Beuzec-Cap-Sizun ; — St. Jaffrès, Landeleau ; — J^h Jaïn, Douarnenez ; — A. acq, Ploudaniel ;
 E. Keramoal, Le Folgoat ; — P. Keravec, Guiler-sur-Goyen ; — J.-M. Kerdoncuff, Saint-Ségal ; — R. P. Kérénal, des Pères Blancs, Les Oudhias, Alger ; — G. Kérisit, Goulien ; — J. Kermanac'h, Ergué-Armel ;
 J. Lannuzel, Le Relecq-Kerhuon ; — P. Laouéan, Primelin ; — C. Lardic, Audierne ; — G. Laurent, Quimperlé ; — A. Le Bars, Plomeur ; — J. Le Bars, Saint-Vincent, Pont-Croix ; — J^h Le Baut, 7, rue Barbès, Alger ; — V. Le Berre, Pau-Billère (B.-P.) ; — H. Le Bihan, Concarneau ; — J. Le Bras, Goulien ; — R. Le Bras, Mahalon ; — Y. Le Bras, Pointe-Noire-Moyen-Congo ; — G. Le Brun, Laz ; — A. Le Burel, Querrien ; — L. Le Cléac'h, Pont-l'Abbé ; — C. Le Corre, Grand Séminaire ; — J.-M. Le Corre, Ploudiry ; — P. Le Crenn, Châteauneuf-du-Faou ; — J.-J. Le Crocq, Douarnenez ; — J. Le Daré, Pont-Aven ; — L. Le Floc'h, Douarnenez ; — P. Le Floc'h, Poulgoazec ; — R. Le Franc, Voudenay (Côte-d'Or) ; — Mme Vve Le Gall, Audierne ; — F. Le Gall, Beuzec-Cap-Sizun ; — J. Le Gall, Audierne ; — J. Le Gallie, Berrien ; — P. Le Grall, rue du Soleil-Levant, Saint-Nazaire ; — Mlle Le Granec, Pleyben ; — M. Le Guill, Douarnenez ; — J. Le Guen, La Martyre ; — L. Le Quéau, Vieille-Vigne (L.-I.) ; — Y. Le Quéau, chef moniteur, centre S.N.C.F., Varennes, Aisne ; — H. Lérant, Taulé ; — L. Le Roux, Sainte-Sabine Dordogne ; — J. Le Ru, Ploudiry ; — Y. Le Scao, Saint-Thurien ; — J.-C. Lescop, Pilier-Rouge - Brest ; — J. Le Séac'h,

infirmerie vétérinaire, caserne du Colombier, Rennes ; — Y. L'Hénoret, Treffiagat ; — J. Lucas, Grand Séminaire ;

R. Manuel, Lanriec ; — A. Martin, Lampaul-Plouarzel ; — P. Marzin, Le Guilvinec ; — L. Mazé, Lopérec ; — H. Mat, Pont-Croix ; — Y. Méar, 6 bis, rue Erpelle, Le Mans ; — P.-J. Méléneq, Camaret-sur-Mer ; — H. Minou, Grand Séminaire ; — Y. Miossec, Dinéault ; — C. Moalic, Mahalon ; — J^h Moenner, Briec-de-l'Odet ; — E. Montfort, Morlaix ; — J. Mordellec, Morlaix ; — Y. Moré, Loc-Maria-Berrien ; — M. Mens, Pont-Croix ; — H. Nédélec, Plogastel-Saint-Germain ; — F.-L. Nicolas, Plonéis ; — Y. Nicolas, Lannilis ; — L. Orvoën, Quimper ;

J.-L. Pavec, Plouarzel ; — H. Pennarun, Pont-Croix ; — A. Penneq, Edern ; — C. Pensec, 2, rue Maison neuve, Saumur (M.-et-L.) ; — H. Pérennès, Tréboul ; — C. Pérennou, Morlaix ; — P. Péron, Plougastel-Daoulas ; — J.-M. Pichon, Cambo-les-Bains, (B.-P.) ; — J. Piriou, Châteaulin ; — H. Potier, 13, boulevard des Américains, Nantes ; — F. Pouliquen, Saint-Pol-de-Léon ; — J. Plouzennec, Plougastel-Daoulas ; — A. Poupon, Goulven ; — L. Prigeac, Saint-Pol-de-Léon ; — J^h Priol, Carhaix ;

J. Quénéa, Maurens (Gers) ; — Mme Vve Quéinnec, Douarnenez ; — L. Quéméner, Rédéné ; — L. Quillivic, Croix-de-Vie (Vendée) ; — J^h Quiniou, Ploaré ; — P. Quiniou, Morlaix ;

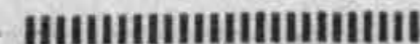
R. Raguénès, Penzé - Taulé ; — R. P. Rannou, 6, rue du Parc, Saint-Brieuc ; — M. Rayburn, Derby, Angleterre ; — J. Riou, Saint-Yvi ; — J. Riou, Saint-Pierre-Quilbignon ; — R. Rolland, Quimper ; — J. Rosmurduc, Saint-Ségal ; — F. Ruppe, Morlaix ; — Y. Salaün, Quimper ; — R. P. Savina, Solignac (Haute-Vienne) ; — J. Scotet, Pencran ; — H. Sergent, Guissény ; — J. Sergent, Telgruc ; — H. Sévellec, Quimper ; — Supérieure, Hospice, Audierne ; — Supérieure, Hospice, Pont-Croix ;

Mme Vve Tanguy, Pont-Croix ; — J. Tanneau, Pleuven ; — F. Thiec, Lambézellec ; — R. P. Trébaol, La Brosse-Monceaux (S.-et-M.) ; — J. Troadec, Pont-de-Buis ; — G. Toscer, Kérinou, Lambézellec ;

F. Uguen, Plouzévédé ; — A. Vigouroux, Daoulas.

Liste arrêtée le 15 Janvier. — Prière de signaler erreurs ou omissions.

N. B. — D'après la longue liste qui précède, vous pouvez constater que de nombreux anciens ont été sensibles à la menace d'excommunication de M. Le Pemp, toute mineure qu'elle était (Cf. Bulletin n° 191, Août-Septembre 1950). Beaucoup cependant ont fait la sourde oreille... ou ont été négligents une fois de plus. Nous renouvelons donc, encore une fois, le fameux appel : règlement de la cotisation sous peine de voir, à notre corps défendant bien sûr, la menace devenir une réalité.





Le mot de la fin

M. C..... récite son bréviaire en promenade, le béret délicatement posé sur son crâne sensible aux intempéries.

Un élève l'interrompt et l'air faussement scandalisé : « Comment, M'sieu, vous ne tirez pas vot' béret pour réciter vot' bréviaire ? »

M. C..... termine le verset commencé, s'arrête, et dardant son regard malicieux sur notre bonhomme :

« Apprenez, jeune homme, à ne pas condamner sans avoir instruit la cause :

— Qu'il soit interdit de mettre son béret pour prier : *concedo.*

— Qu'il soit interdit de prier quand on a son béret : *nego.* »

Un petit sourire ironique, et enchaînant :

« *Comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis...* »



Le Directeur : Abbé LE BORGNE.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC

Sculpture et Ameublement

PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7, Rue des Gentilshommes

QUIMPER



TOUS IMPRIMÉS
TOUS ARTICLES DE BUREAU
GRAND CHOIX DE PAPETERIES

FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

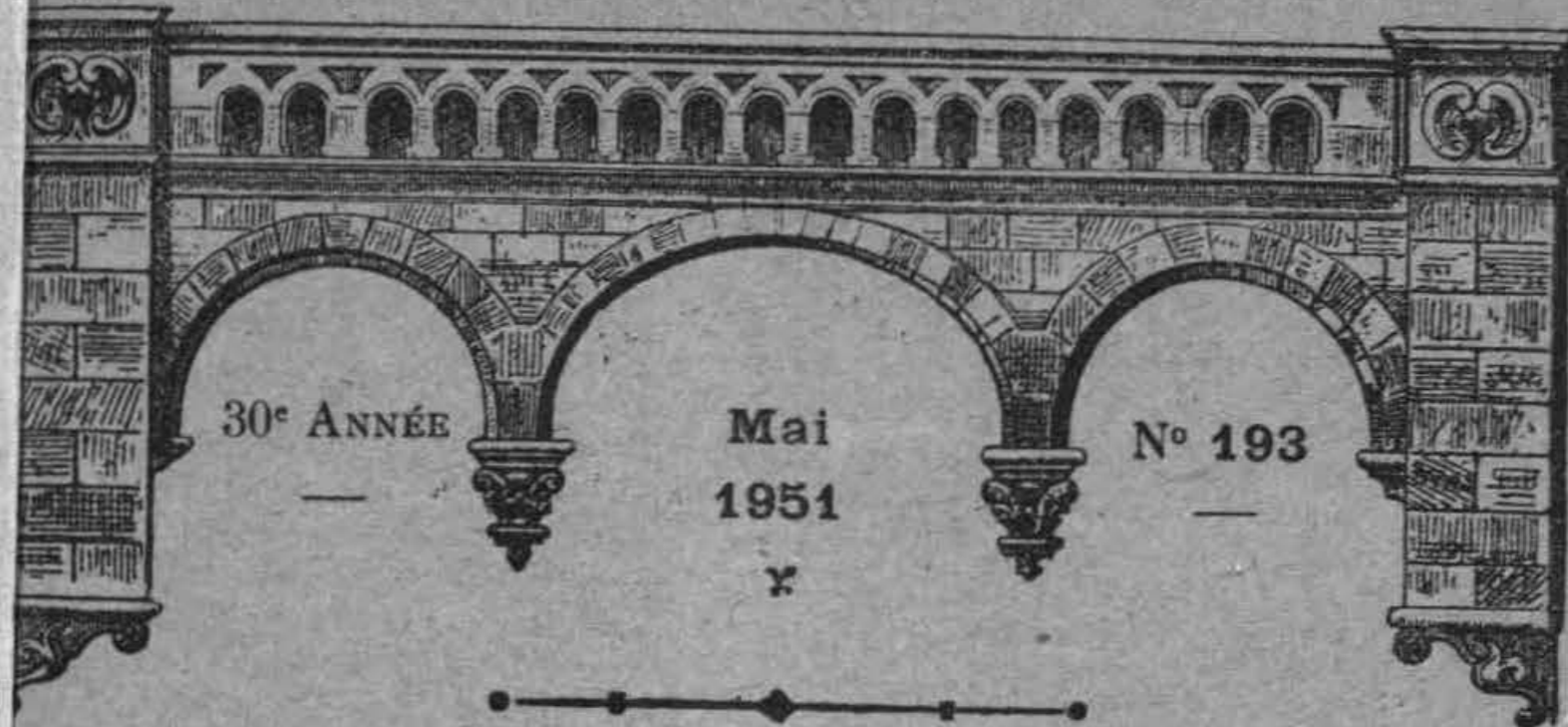
François BOUTIER, Fils

PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments. — Fourneaux tôle et fonte. — Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie, Faïencerie, Porcelaine. — Parapluies et Umbrelles en tous genres.



IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7, RUE DES GENTILSHOMMES
QUIMPER



BULLETIN
du
Petit Séminaire
SAINT-VINCENT
PONT-CROIX

PARAIT
TOUS LES DEUX MOIS



L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison : les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 200 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 100 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 100 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BENAUT, ECONOMO, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — Tél. 31.

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

**Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.**

*Si vous passez à Quimper,
descendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

**Successeur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU**



BULLETIN DU

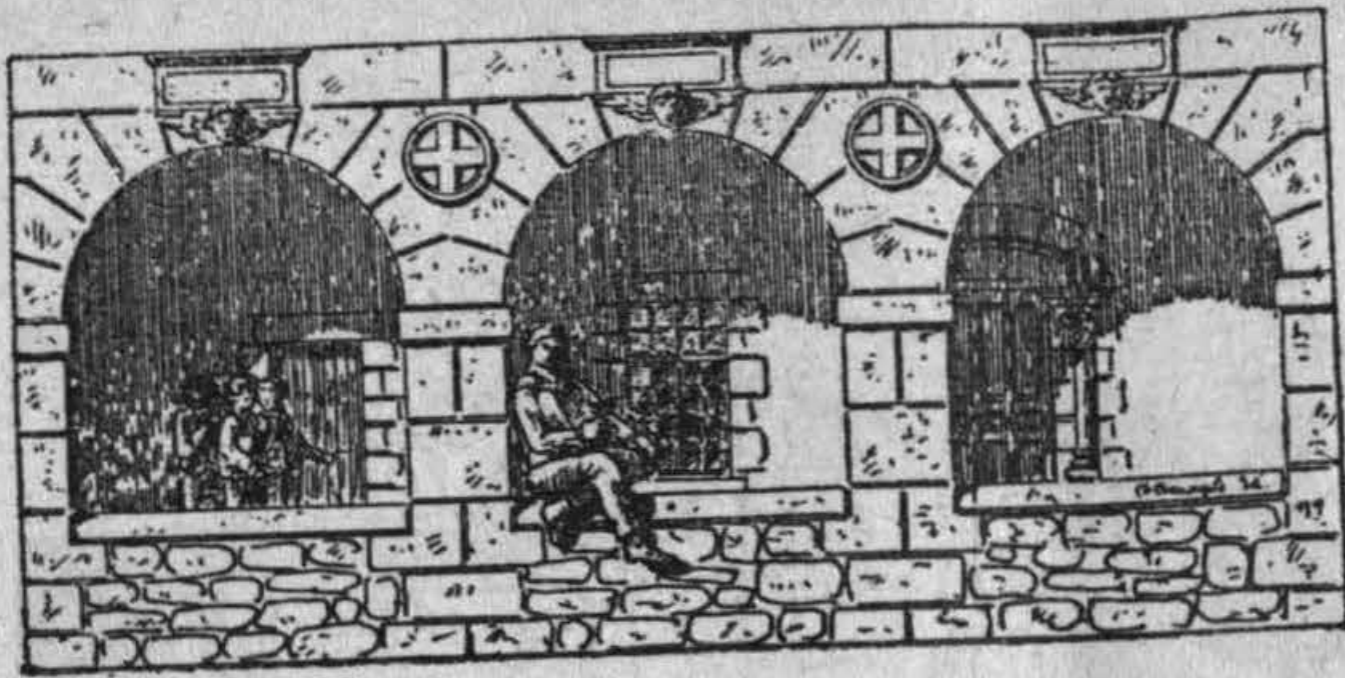


**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

Publication périodique. — 30^e année. — N° 193.
MAI 1951.

SOMMAIRE

- I — **Nouvelles de la Maison.**
Au jour le jour.
Chronique Sportive.
- II. — **Nouvelles des Anciens.**
Nominations.
Courrier.
Nos Morts.
- III. — **Varia.**
Général Javouhey.
Camp « Cœurs-Vaillants ».
Rencontre inter-Séminaires de Ploërmel.
Cercle d'études : Cinéma.
Chronique du demi-siècle (fin).
Relation de voyage : Guipavas-Saïgon.
- IV. — **Petit Palmarès.**
- V. — **Accusé de réception.**
- VI. — **Mot de la fin.**



NOUVELLES DE LA MAISON

Au jour le jour...

Reprenant le dernier numéro du Bulletin, je relis les derniers mots de son *Au jour le jour* : « Le lendemain c'était le 26 Décembre... » Cela peut paraître solennel, prétendre suggérer toutes sortes d'images, de souvenirs ! Pour le rédacteur c'était sans doute un point de chute commode.

Depuis, chacun a eu le temps de se remettre de ses fatigues et d'en éprouver de nouvelles, au cours de ce second trimestre écoulé. Car le Bulletin ne raconte, comme tout journal ou revue, que les faits extraordinaires, les fêtes et les réjouissances ! Mais la vie quotidienne, les leçons et les devoirs sans cesse répétés, les efforts chaque jour renouvelés ! (Que ceux-ci soient contrecarrés une seule fois par une indisposition ou un mauvais moral, et en voilà assez pour vous attirer des désagréments avec vos professeurs ou vos surveillants.) Et les classes « rasoir » où c'est le professeur qui n'est pas « en veine », les classes à l'atmosphère chargée d'électricité où un estomac difficile ou un foie délicat vous font côtoyer le drame à chaque pas (et gare à celui qui déclenche l'orage). Pour l'élève observateur et un tantinet philosophe, que de tragédies et de comédies « aux cent actes divers », à la mesure de la vie du collègue sans doute, mais comédies ou tragédies cependant, et d'importance, pour ceux qui en sont les héros et les victimes.

Tout cela constitue la trame même de la vie de chaque jour, mais le Bulletin ne peut les raconter pour de multiples raisons : allez donc faire un choix qui ménage à la

fois l'intérêt du lecteur, la susceptibilité des acteurs en même temps que les possibilités du rédacteur !



Le deuxième trimestre a eu lui aussi tout ce lot de petites misères, d'efforts plus ou moins persévérants, interrompus par une grippe « généralisée », facilités par quelques fêtes et séances récréatives.

A la rentrée, les Grands eurent l'heureuse surprise de voir leur préau, situé dans le prolongement de la Salle des Fêtes, transformé en une salle de jeux, bien close et bien aérée à la fois, par de grandes baies vitrées. A nous le ping-pong et le ping-foot et pour les vrais sportifs... la belote et la coinchée !

Samedi 13 Janvier. — CONFÉRENCE DU R. P. MERCEUR.

Une lettre, que le dernier Bulletin mentionnait, nous avait annoncé sa visite. Il nous parla longuement de sa mission de *Mandalay* dans la lointaine Birmanie aux 26 races et aux 26 langues. L'attention soutenue des auditeurs, leurs applaudissements et leurs rires prouvèrent bien l'intérêt suscité par sa causerie : on goûta surtout le récit de ses démêlés avec les Japonais, puis avec les différents groupes de soldats birmans ; socialistes blancs, socialistes rouges, communistes ! Il y a de quoi se perdre dans cette jungle armée où la réponse invariable à toute prétendue illégalité est un aussi énergique que bref : « Fusillé ! ». Le mot eut du succès. Mais le P. Merceur a toujours su passer entre les mailles du filet. Il avait laissé sa mission aux mains du jeune *Père Hervé Nédélec*, de Guengat, surveillant à Saint-Vincent l'année scolaire 1943-44 ; la maladie, hélas, l'a terrassé rapidement. Actuellement, cependant, comme le *Courrier des Anciens* vous l'apprendra, il va de mieux en mieux.

Trois jours plus tard, la troupe *Norville* se fit fort d'apaiser notre faim artistique par un sandwich de sa composition : une bonne portion de l'*Aiglon*, assez délicat, ma foi, présentée entre quelques scènes d'*Hernani* et les *Fourberies de Nérine*, moins bien rendues. Mais les appétits sont divers et certains ne furent pas rassasiés : « Fi ! du goujon ! ».

« HAVRE DE MISÈRE ».

C'est le titre d'un livre récemment paru. Le havre de misère c'est l'hôpital populaire où viennent échouer tous les malheureux qu'atteint la maladie ou l'infirmité. Notre maison aurait presque mérité ce nom pendant ces

quinze jours ou trois semaines que dura la grippe. Et pourtant, on peut se rendre ce témoignage, rien n'avait été négligé pour la conjurer. *L'huile gomménolée*, promue au rang de panacée depuis quelques années, fut répandue à profusion dans les narines et même à côté, pour être plus sûr de ne laisser s'échapper aucun de ces dangereux microbes. Hélas! rien n'y fit! et ce fut pis que jamais. Rassurez-vous! Je ne citerai pas le vers de La Fontaine que vous attendez tous pour l'avoir déjà vu si souvent rappelé en semblable circonstance. N'empêche qu'il rend bien la situation. Grands, Petits et Moyens, professeurs et surveillants, religieuses et domestiques, toutes les classes sociales y passèrent. Les cours en furent désorganisés, les maîtres bien portants surmenés, les promenades écourtées... Le découragement commença à gagner la masse devant les progrès réguliers du mal. Pourquoi lutter alors que les microbes triomphent et semblent vous crier sur tous les tons: « Tôt ou tard, nous vaincrons, parce que nous sommes les plus forts. » Les Pontécruiciens furent, quant à eux, faciles à décider à amener leur pavillon, car on leur permit d'aller se faire soigner chez eux où ils prolongèrent leur séjour jusqu'à une guérison dûment établie par une longue convalescence.

LES JEUX ET LES RIS.

La maladie des uns ne doit pas nécessairement faire le malheur des autres. Ce fut au contraire une bonne période pour les vaillants qui tinrent le coup. Les classes se firent au ralenti par suite de l'absence d'une partie des effectifs et de nombreuses distractions vinrent empêcher les hésitants de tomber malades.

L'Annonce de la Loterie nous fut faite par un *Dalaï-Lama* ressemblant à souhait: figure ronde, yeux bridés, quelque chose de la candeur et de la naïveté que les photos parues dans les journaux ont fait connaître au monde entier à la suite de l'attaque des communistes chinois contre le Thibet. De nombreux serviteurs, dont un grand escogriffe armé d'un immense parasol, escortaient le carrosse personnel du « Saint, du Noble, grand par la parole, parfait par la science, vaste comme l'Océan... » Sa science n'est point si parfaite cependant qu'il n'ait besoin du truchement d'un interprète français pour se faire comprendre de nous.

29 Janvier. CONFÉRENCE DU R. P. D'HERVÉ, PÈRE BLANC.

Il en fit plutôt trois, car la salle des fêtes étant « consignée » par suite de la grippe, le Père dut passer dans

chaque étude. « Il nous entretient, dit un Rhétoricien, avec beaucoup de clarté et de précision, de la vie missionnaire au Congo Belge et spécialement de l'*Urundi* où il travaille. Malgré bien des difficultés, le christianisme s'étend assez rapidement en ce pays. Les fidèles, inaccessibles au respect humain, se montrent très fervents.

Les missionnaires, d'autre part, s'appliquent à former une élite: le clergé indigène. Mais il faut beaucoup de travail et de patience pour élever et instruire un prêtre congolais: quinze ans au minimum de petit et grand séminaire. L'*Urundi* possède actuellement pourtant un docteur en droit canonique — ainsi de tels spécimens existent bien ailleurs qu'à Saint-Vincent! — Outre les prêtres, il y a les sœurs et les frères indigènes qui s'occu-



Le Dalaï-Lama et sa garde.

pent de l'instruction des enfants et de l'enseignement en général.

Malgré tout, le nombre des ouvriers reste insuffisant. Le Père fait appel à notre générosité. Gageons qu'en ces jours d'hiver, d'aucuns soupirent après des climats plus ensoleillés. Mais, avec la grâce de Dieu, peut-être y en aura-t-il d'autres qui, ce soir, s'endormiront sous les veilleuses, le cœur empli d'un grand rêve... »

6 Février. — Mardi-Gras.

Rien de sensationnel à signaler cette année. Même zèle de M. l'Econome, mêmes petits Chinois que de coutume. Le gros lot, un beau vélocipède non-acatène fut gagné par un *petit Gaulois moyen*. C'est, paraît-il, l'expression « adéquate » pour désigner un élève de 4^e ou de 3^e, né

dans la région que les cartes du Finistère appellent Léon, et doté d'une taille plutôt en dessous de la moyenne, ie. petite par rapport à son âge. Le tirage des lots eut lieu (toujours à cause de la grippe) avant le repas du soir, ce qui lui ôta une partie de son charme.

Nous ont offert des lots :

S. Exc. Mgr Fauvel ; — S. Exc. Mgr Cogneau ; — M. le chanoine G. Pouliquen, Châteaulin ; — M. le chanoine F. Pouliquen, Saint-Pol-de-Léon ; — M. le chanoine Le Louët, Pont-l'Abbé ; — M. le chanoine Grill, Quimper ; — M. le Supérieur de Saint-Vincent ; — R. M. Prieure, Carmel de Fontainebleau ; — M^{me} la Supérieure, Clinique Saint-Joseph, Fontainebleau ; — M^{lle} Ferté, Ormoy-le-Davien (Oise) ; — M^{me} Pinus, Fontainebleau ; — M. Bothorel, Paris ; — Sœur Ste-Brigitte, Senven-Lehart (C.-du-N.) ; — La Supérieure et les Religieuses de Saint-Vincent ; — M^{me} la Supérieure de l'Ecole des filles, Pont-Croix ; Sœur Saint-Joseph, Adoration, Quimper ; — M. C. Pensec, Saumur ; — M. le docteur Quiniou, Morlaix ; — M. l'abbé Gargadennec, Pont-Croix ; — M. l'abbé Gonidec, Mahalon ; — M. l'abbé Le Bris, Lampaul-Guimiliau ; — Les jeunes Anciens du Grand Séminaire ; — M. F. Coatalem, M^{lle} Brenaut, M^{me} Paugam, Dirinon ; — M^{mes} Vigouroux, Madec, Daoulas ; — M. Le Scao, Briec-de-l'Odet ; — M^{mes} Bideau, Marchalot, Quimper ; — MM. Nédélec, George, Quimper ; — Filet Bleu, M. J. Le Minor, Pont-l'Abbé ; — M. Sénéchal, Ploemel ; — M. Sez nec, M^{lle} Hernandez, M^{mes} Lucas, Maguet, M^{lle} et M. Urvois, Douarnenez ; — M^{mes} Bariou, Quintin, Ploaré ; — M. Le Gouilh, Pouldergat ; — M^{me} Lucas, Pouldavid ; — M^{lle} Dreulette, Primelin ; — La J.A.C. et la J.A.C.F. du Cap ; — M^{me} Quillivic, Poulgoazec ; — M^{me} Le Gall, MM. J. Le Gall, Mourrain, Kérisit, Audierne ; — M. Le Bour, Audierne ; — M^{mes} Bloc'h, Marchand, Cléden-Cap-Sizun ; — M^{mes} Thalamot, Floc'h, Goulien ; — M^{mes} Le Bras, Andro, Bariou, Beuzec-Cap-Sizun ; — M. l'Econome de Saint-Vincent ; — MM. les Rhétoriciens ; — Les Cuisinières de Saint-Vincent ; — MM. Bothorel, Rogel, Saint-Vincent ; — M^{mes} et M^{lles} Kervarec, Raoul, Dréau, Bozec, Le Dem, Poquet, Le Gouilh, Saint-Vincent ; — M. le docteur Savina, M. le docteur Lélis, M. le docteur Donnart, M. Kéréveur, M. Savina, épicier, Pont-Croix ; — M. Savina, camionneur, M. Savina, Restaurant, M. Godec, M. Boutier, Pont-Croix ; — MM. P. et L. Gargadennec, M. N. Gloaguen, M. Bourdon, M. Monnat, M. Streff, Pont-Croix ; — M^{me} Ausquer, M^{me} Vve Colin, M^{me} Perhirin, M^{me} Balinec, M^{me} Plouhinec, Pont-Croix ; — M^{me} Brélivet, M^{me} Colloc'h, M^{me} Guellec, M^{me} Divanac'h, M^{me} Bourhis, Pont-Croix ; — M^{me} Pennamen, M^{me} Coat, M^{me} Guézé nec, M^{me} Evenat, M^{me} Hélouet, Pont-Croix ; — M^{me} Carval, M^{me} Salaün, M^{me} Ligavant, M^{me} Sergent, M^{me} Donnart, Pont-Croix ; — M. Jézéquel, M. Le Brusq, MM. Hélouet, M. Autret, M. Colin, M. Bolzer, Pont-Croix ; — MM. Poupon, M. Pensec, Pont-Croix ; — M. Darchen, Mahalon.

A tous ces donateurs, nous présentons nos chaleureux remerciements.

« BORELLI AND HERMINETTI ».

Le lendemain, la troupe *Borelli* nous revint avec *On ne saurait penser à tout*, de A. Musset, et *Le Légataire universel*, de Regnard.

Enfin dernier en date des amusements, mais non le moins apprécié, une exhibition gymnique des *Herminetti* de l'Hermine Concarnoise. Quelle légèreté, quelle souplesse ! Quelle hardiesse aussi, à vous donner le frisson ! Certaines « petites natures » fermaient peureusement les yeux aux numéros d'équilibre sur chaises. Qu'ils soient remerciés, ces jeunes gens, pour la belle leçon d'énergie et de persévérance qu'ils ont pu donner à ceux que fatigue... la seule pensée de l'effort tant intellectuel que musculaire.

JUBILÉ.

Grands, Petits et Moyens firent les exercices du Jubilé à tour de rôle les 22, 23 et 24 Février. Ils y furent aidés par le R. P. Dom Joseph Quémener, O. S. B., du monastère de Kerbénéat. Ce n'était pas un inconnu pour tous, car au dernier camp de vacances à Kerbénéat, il avait été chargé par le R^{me} P. Dom Colliot de s'occuper matériellement et spirituellement de nos grands. Ici une fois encore, il sut mettre à leur service son grand zèle apostolique, servi par une bonhomie et une simplicité qui attirent les sympathies. Je crois pouvoir dire que son séjour parmi nous sembla trop court à tout le monde : aux élèves, aux professeurs... et à lui-même. J'espère que le R^{me} Père Abbé ne lui en voudra pas de nous avoir quittés à regret, car si, pendant quatre jours, il a un peu oublié son monastère, c'est pour s'être replongé de plein pied dans le passé : la vie de Saint-Vincent qu'il s'agissait de revivre pour la faire mieux vivre !

Pour clore le trimestre, nous eûmes, cette année, le chant de la Passion par MM. Le Berre, Corvest et Bideau. Ce fut bien et long au dire de la plupart, un bon entraînement en tout cas pour les offices de la Semaine Sainte que chacun allait avoir la possibilité de suivre dans son église paroissiale.





Essor... et déclin...

Les origines de l'E. S. V. se perdent dans la nuit des temps. L'arbitre a dû siffler le premier coup d'envoi au début de ce siècle, alors que Saint-Vincent était réfugié à Quimper. Jetez un coup d'œil sur une photographie de l'époque : vous ne pourrez vous empêcher de sourire. Ils n'étaient pas rares les joueurs qui portaient la moustache ; le maillot n'avait pas encore trouvé la grâce et l'élégance de ceux de nos jours ; les culottes descendaient au moins jusqu'aux genoux inclusivement... « Comme s'est primitif », direz-vous avec un petit sourire dédaigneux...

Oui, mais sous ces maillots mal taillés battaient des cœurs animés d'une ardeur combattive qui touchait à la témérité. Les « Grenats » moustachus d'antan osèrent, à peine faits les premiers pas, se mesurer au *Stade Quimpérois*. Puis ce fut l'*Armoricaine* ; quelque temps après de mystérieux *Cadets* de Rennes... On sent palpiter sous ces beaux débuts un grand enthousiasme, plein d'optimisme et de confiance, une volonté résolue à se hisser bien haut, à s'imposer par la valeur.

Cette ardeur belliqueuse qui se déployait dans les joutes pacifiques du stade, nous la retrouvons sur les champs de bataille de la guerre de 1914 à 1918. De l'équipe première de 1914, deux avant et trois demis furent tués, plusieurs autres grièvement blessés. Peut-être le jeu était-il pour eux une école de don de soi, de bravoure et d'abnégation... qualités précieuses qui les suivirent au front.

Un cliché sans cesse répété, c'est que nous avons terriblement vieilli en Europe Occidentale. « Il y a quelque chose de pourri au royaume de Danemarck », se répétait sans cesse Hamlet dans ses accès de mélancolie. Ce vieillissement, cette sénilité résignée aurait-elle trouvé accès au sein de l'E. S. V., s'y infiltrant insidieusement, y pénétrant un peu plus profondément d'année en année ?...

La « physionomie sportive » du deuxième trimestre porterait un peu à le croire. Les rencontres, d'ailleurs peu

nombreuses se sont traduites en défaites. Et cependant ceux qui défendaient les couleurs de Saint-Vincent paraissaient animés d'un réel désir de l'emporter, et l'étaient réellement. Ils ne manquaient pas de courage sur le terrain. Que manquait-il donc ?

Un autre cliché prétend, avec quelque raison sans doute, qu'un signe extérieur de vieillissement, c'est l'individualisme. Peut-être est-ce là le « virus » qui ronge l'E. S. V. depuis quelques années. Il y a de bons joueurs, parfois d'excellents joueurs, mais ce sont des valeurs juxtaposées, pas assez coordonnées dans un vrai jeu d'équipe. Poussant encore un peu plus loin ces investigations, on touche du doigt la grande faiblesse qui fut cause de nos « malheurs ». Les « grenats » voudraient jouer en équipe, cherchent à le faire, mais n'y parviennent pas, parce qu'ils négligent des détails très importants. Un jeu harmonieux, coordonné et efficace, suppose un jeu de passes très précis... Pour passer avec aisance, avec l'assurance que le ballon parviendra à un coéquipier et non à un adversaire, il faut avoir un sérieux contrôle du ballon, savoir l'arrêter, le « bloquer » comme on dit, savoir « shooter », jouer de la tête, savoir se démarquer... autant de choses que l'on néglige à la longue.

Si l'E. S. V. a vieilli, c'est dans cette attention au détail. On a oublié qu'une cathédrale se construit pierre à pierre, par l'addition de multiples détails...

« Connais-toi toi-même. » L'E. S. V. se connaît maintenant et l'année prochaine, elle fera revivre ce soin du détail... et elle y trouvera une vigueur nouvelle.

Quand un peuple a vieilli, qu'a-t-il de mieux à faire pour retrouver un élan de jeunesse, que de se tourner vers ses origines glorieuses ? Qu'il contemple longuement l'épopée, le récit des prouesses qui marquèrent ses débuts !

Le bruit a circulé qu'un ancien de la maison s'apprêtait à retracer l'épopée des origines glorieuses de l'E. S. V. C'est certainement une excellente idée. Peut-être donc ce projet prendra-t-il corps dans un avenir prochain. A la lecture de cette « fresque merveilleuse » les « bambins » de sixième se laisseront fasciner par quelque grande figure du passé. « Etre premier en rhétorique — être capitaine de l'E. S. V. », telles étaient les jeunes ambitions de l'un d'entre eux dans le passé, quand il arriva pour faire connaissance avec les déclinaisons latines. Il monta plus haut encore qu'il ne s'imaginait dans ses rêves de 12 ans. Il mourut dans une Trappe, inconnu de tous, mais combien plus grand que s'il avait conquis la renommée...

Rajeunir l'E. S. V. pour qu'elle redevienne un moyen d'ascension... C'est là ce qu'il faut... c'est là la raison d'être du sport bien compris.

Le fanion en berne...

M. l'abbé *Le Borgne*, qui séjourna en Angleterre l'été dernier, me disait, il y a quelques jours, que là-bas une défaite sportive d'importance est une sorte de deuil national, quand la grande Angleterre doit courber la tête sous les assauts d'une équipe étrangère : c'est une humiliation profondément ressentie à travers tout le pays.

Nous n'en sommes pas encore là à Saint-Vincent. Cependant plusieurs se trouvèrent réellement humiliés le dimanche 22 Janvier lorsque notre « première » succomba devant les gâs de *Saint-Louis de Châteaulin*. N'entendait-on pas l'un d'entre eux marmotter entre ses dents une formule qui hantait son esprit comme une sorte d'incantation hallucinante... En allant et venant, de la cour en classe, du réfectoire en cour, il marmottait sans discontinuer « sept à zéro... sept à zéro... ». Direz-vous après cela, que ces rencontres ne sont pas prises à cœur et au sérieux ?

Deux « reporters » bénévoles arpentaient le terrain. Décidément ces deux là seraient doués pour faire du journalisme. Ils allaient et venaient, jetant de temps à autre un regard distrait sur la partie en cours, mais soucieux surtout de recueillir les impressions des spectateurs, les interviewant sans cesse, grands et petits, amis et adversaires... Si vous trouvez un jour, dans quelque journal, quelque article signé *Gabriel Guéguen* ou *Jean Le Bec* (élèves de rhétorique en 1951), ne manquez pas de le lire ; ça a des chances d'être vraiment bien.

Ces deux « reporters » avaient donc rédigé un compte rendu prolixe de la rencontre... Malheureusement ce précieux document a été égaré... Mais que ces auteurs soient sans crainte. Dans quelques milliers d'années, lorsque, en l'ère « quintenaire », on fera des fouilles à Pont-Croix pour avoir une idée de la vie de cette ville dans le passé, ce document verra sa valeur décuplée, et ses auteurs connaîtront une juste célébrité. Et comme toutes les autres vieilles paperasses découvertes en fouillant le sol, il risque alors d'échouer au *British-Museum* et de figurer à côté des hiéroglyphes égyptiens...

J'ai parlé beaucoup de « reporters », mais guère encore de reportage. Au sujet de l'E.S.V., un mot résumera tout : ils firent de leur mieux, mais ils avaient en face d'eux un adversaire nettement supérieur, et reçurent une excellente leçon de foot-ball. A propos de Châteaulin il faut mentionner deux joueurs qui attirèrent l'attention de tous : ce sont deux élèves venus d'Extrême-Orient faire leurs études à Saint-Louis. Le « fair-play » nous oblige à féliciter ces deux joueurs tout spécialement, toute l'équipe et aussi M. Arzur qui les dirige... Mais, nous les reverrons...

La grippe.

Serait-ce encore un signe de vieillissement ? Les températures modernes semblent plus vulnérables aux intempéries, aux épidémies, et à la grippe. Jusqu'à présent le milieu « élèves » attendait avec une impatience à peine contenue ce mal bénin qui se traduisait tout au plus par un « doux repos » de quelques jours. Et voilà que cette année les journaux, faits à l'appui, le présentaient comme un véritable fléau.

L'E.S.V. n'a pas été épargnée. Pendant plusieurs semaines elle a été réduite à l'immobilité... et ce fut une rude épreuve à passer. Et pourtant la défense « anti-grippe » fut sérieusement renforcée. Jusqu'ici on la faisait fuir à coup de « tisanes » prises à hautes doses... Désormais, matin et soir, une armée d'infirmiers bénévoles montent à l'assaut bien pourvus d'« Huile gomménolée ». Mais même cette levée en masse ne parut guère intimider le mal... et l'E.S.V. dut attendre...

Pour reprendre une vieille tradition qui voulait que des « bigoudens » paraissent chaque année sur le « terrain de la cabane », nous nous apprêtons à recevoir les « Juniors » de l'U. S. *Bigoudenne* (Plonéour-Lanvern). Mais que voulez-vous : il y avait la grippe... et désormais il ne faut pas « jouer » avec la grippe.

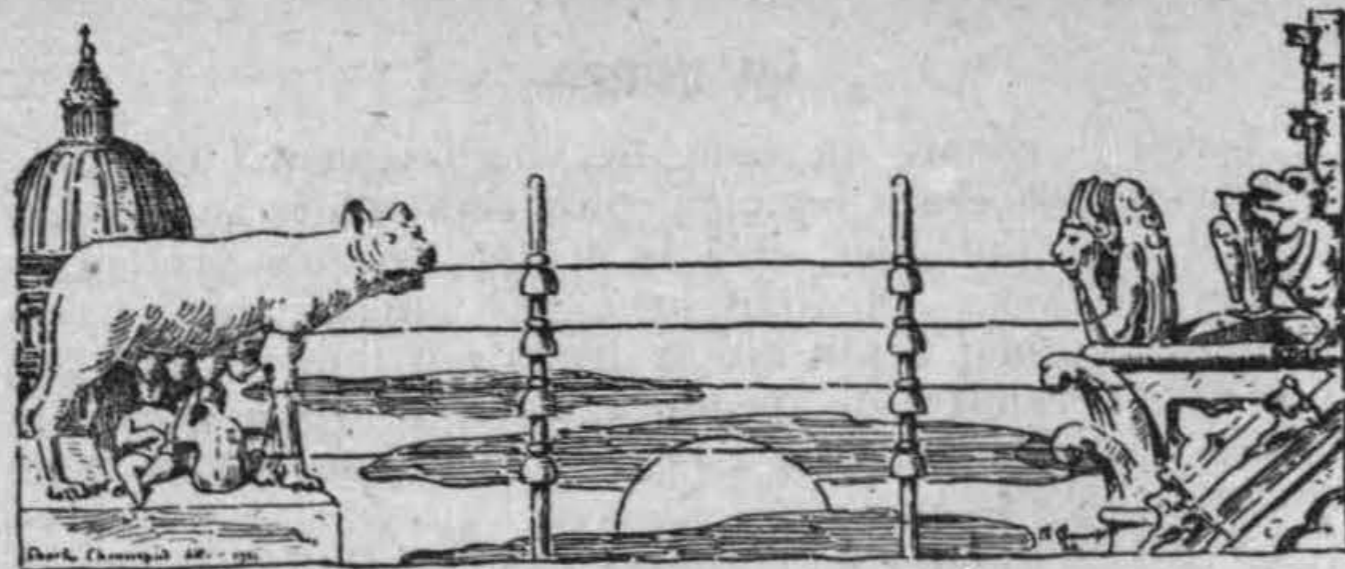
La dernière page...

Le « fléau » n'avait pas encore tout à fait abandonné la partie lorsque nous recevions l'*Ecole Saint-Yves*. Nous étions encore privés de notre gardien de but, *H. Bétrom*, qui malgré des instances répétées ne parvint pas à arracher à la « faculté » l'autorisation de figurer sur le terrain. Nous partions donc avec un sérieux handicap. De plus, en cours de partie, *Y. Le Berre* dut se faire remplacer. La partie cependant fut honnête et la défaite honorable (4 à 3). Les efforts de *P. Blaise*, désormais avant-centre, et la défense vigoureuse des arrières ne purent que limiter les dégâts.

D'autres équipes nous avaient promis leur visite... Les « Gâs d'Ys », de Tréboul, se trouvèrent empêchés au dernier moment.

Hervé Le Ru, capitaine de l'E.S.V., avait tramé un complot avec le Léon. Pour faire voir aux Cornouaillais de « quel bois se chauffent » les Léonards il avait invité ses compatriotes de *Plouarzel*. Peut-être ont-ils eu peur au dernier moment...

Et les vacances sont arrivées sans que l'E.S.V. ait eu l'occasion de se racheter. Ce sera donc pour l'année prochaine.



Nouvelles des Anciens

Nominations ecclésiastiques.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoines honoraires, à l'occasion du vingtième anniversaire de la J.M.C., M. Yves Pelleter, recteur d'Audierne, et

M. Henri Sévellec, aumônier diocésain d'Action Catholique, ancien professeur.

Vicaire à Plougonvelin, M. Jean-Marie Conseil, vicaire à Guerlesquin.

Recteur de Guilers-Brest, M. Jean-Paul Paugam, recteur d'Hanvec, oncle de Jean Paugam, élève de Troisième.

Aumônier de l'Hôpital Ponchelet, à Brest, M. Alain Burel, vicaire à Saint-Matthieu, Morlaix, ancien maître d'étude.

Recteur de Saint-Goazec, M. Jean Cariou, vicaire à Crozon.

Vicaire à Santec, M. Eugène Le Pape, vicaire à Leuhan.

Administrateur de Plouézoc'h, M. Jean-Pierre Le Guen, ancien recteur de Léchiagat.

Vicaire à Riec-sur-Bélon, M. Alfred Caudan, vicaire au Conquet.

Recteur de Meilars-Confort, en remplacement de M. Henri Marc, démissionnaire pour raison de santé, M. Yves Manuel, recteur de Clohars-Fouesnant, ancien maître d'étude.

Ordination.

Au cours de l'Ordination du 10 Mars, en la chapelle du Grand Séminaire, ont reçu le sous-diaconat :

MM. Henri Cuillandre, du Conquet ;
Jean Lebeul, de Cléden-Cap-Sizun.

NOTRE COURRIER

— M. l'abbé Pierre Cadalen (curé de Saint-Cernin de Labarde, Dordogne), nous a fait parvenir son étude sur *L'Enseignement primaire à Lampaul-Ploudalmézeau*. Il nous apprend par ailleurs qu'il a conquis son grade de Docteur en Droit (civil) avec la mention *Très Bien*. Sa thèse sur *Les Migrations Rurales Bretonnes en Aquitaine de 1920 à 1950*, lui a valu en plus le prix de la Chambre de Commerce de Bordeaux, décerné par l'Académie des Belles Lettres et Arts de la même ville. Des difficultés financières l'empêchent malheureusement de la faire imprimer dès maintenant. « Mes travaux intellectuels se sont beaucoup ralentis : depuis Octobre, du fait de la mort d'un curé voisin, j'ai « hérité » de deux paroisses supplémentaires ce qui me fait 4 paroisses, 1.075 habitants, 4.000 hectares. Cette administration paroissiale est pourtant fort intéressante : les œuvres sont florissantes : jeunes gens, jeunes filles, femmes et même hommes étudient à qui mieux mieux le programme d'A. C. de l'année.

Nous lui offrons nos plus chaleureuses félicitations.

— Le R. P. Hervé Nédélec, de l'Hôpital de Mandalay, où il se trouve, donne des nouvelles de sa santé et nous fait part de ses premières « expériences missionnaires ». « Je continue à me retaper, tout en faisant du Birman et un peu de ministère, dans la mesure où ma connaissance de la langue me le permet. Ministère assez consolant d'une part, puisque tous les malades, ou à peu près, meurent avec le baptême. Ministère ingrat par ailleurs, puisqu'on ne peut guère faire de conversions. Il serait relativement facile d'obtenir des baptêmes, mais les apostasies seraient en nombre à peu près égal quand les malades quitteraient la « léproserie » pour rentrer chez eux en milieu absolument païen... »

— Du R. P. Jean Le Gall (cours 1936), Mission Catholique Sainte-Anne, B. P. 192, Brazzaville (A.E.F.) :

« Je viens de recevoir le *Bulletin de Saint-Vincent*. Inutile de vous dire que je n'ai pas pu m'endormir avant de l'avoir lu... Ce compte-rendu de rentrée, cela ne me rajeunit pas... »

Me voici toujours à Brazzaville, dans cette immense agglomération de Popo-Poto de 60.000 âmes.

Je ne sais si, en France, on a lu le magnifique livre « *Pleure, ô pays bien aimé* », sur la condition des Noirs en Afrique du Sud... ce sont les mêmes problèmes ici, en moins aigu heureusement.

Ecrasement devant la multitude des problèmes : hygiène, enfance, jeunesse, famille, habitat, prostitution, alimentation : nous n'avons pas le droit de prêcher sereinement notre doctrine à des fidèles affamés et placés dans des conditions absolument impropres à l'épanouissement de la vie chrétienne. Le cumul des fonctions, faute de personnel : nous ne sommes que 5 prêtres pour cette masse !, ne permet malheureusement pas de mener des solutions en profondeur. Le petit journal *Brazzaville*, que je dirige, a un certain succès : il voudrait parfois s'enfler de colère, mais à quoi servirait de crier, si parallèlement nous ne semions pas de la charité ? Le peuple chrétien blanc, transplanté en colonie, pratique encore le *colour bar* et le règne tout puissant des Trusts emprisonne les meilleurs élans. La France, la belle France chrétienne se présente parfois bien défigurée sous l'Equateur !

Cette messe que fait célébrer mensuellement l'Association pour les défunts ne pourrait-elle pas embrasser également tous les Anciens encore vivants, dispersés dans le monde, et, à certaines heures, si avides de secours divin ?

75 nouveaux en 1950 ! Que c'est beau ! Je prie pour que tous soient des apôtres et le grand nombre prêtres. »

— *Le R. P. Creignou* espère être à la fin de son stage de professorat à Beaupréau : « Pour le moment rien n'est encore décidé, mais je garde bon espoir de rejoindre Osaka en Octobre prochain. Sans m'évader du travail quotidien ici, il est bien normal que je rêve un peu à ma nouvelle patrie, aux âmes pour lesquelles j'ai été ordonné... Au Japon, actuellement, les conversions sont plus nombreuses qu'avant guerre, mais 10.000 baptêmes par an, qu'est-ce pour 84 millions d'habitants ? Les chiffres ne disent pas tout évidemment. Comme preuve de la valeur des chrétiens Japonais, comme stimulant aussi pour les vocations diocésaines (notre but aux M.E.P. n'est-il pas la formation d'un clergé indigène), je pourrais vous donner ces proportions étonnantes : il y avait au Japon, en 1949, 6 religieuses pour 100 femmes catholiques, 1 prêtre pour 100 hommes. Dieu veuille que ce mouvement continue... »

Il nous parle aussi des *Pères Félix Saint-Martin*, ancien surveillant, et *François Cuzon*, ancien professeur, durant l'année 1939-1940. « Félix Saint-Martin, qui est au diocèse de Canton, écrivait chez lui : « Malgré les difficultés, les vexations de toutes sortes, les dénonciations même, je resterai tant qu'on ne me mettra pas à la porte. » François Cuzon, lui, est dans une autre province de Chine. Là tous les étrangers ont dû s'inscrire à la police... Il leur est interdit de sortir de la ville de Sichang... De toute la Chine ce sont ces mêmes nouvelles,

en même temps que la tentative communiste de créer une église schismatique. »

— Du « *Progrès de Cornouaille* », nous extrayons cette lettre du *Père Tavenec* (Missions Etrangères), à ses parents qui en étaient sans nouvelles :

« Lou Tcheou Che, 17 Kenver 1951.

Tad ha Mamm karet,

Abae pell amzer n'am eus ket resevet eus ho kelou, na c'houi kennebeut eus va re. Dre an amzeriou-ma diez tre eo lavarant ar wirionez hag ar wir furnez a zo breman mut. Daoulagad ha diskouarn frank digoret, met ar ginou prenet. Va zec'hed a zo d'ar re wella, en dispis dêar baourentez. Ar gristenien a gar a zad muioc'h mui. Goulskoude an Ao. n'Eskop eu deus hon galvet, me hag eun tad yaouank all, da guitaat ar vro. Evitse emaomp o c'hortoz er bermission. Eur vech digouezet e bord ar mor melen, e vezo aesoc'h kass kelachou. Fiziens am eus ar familh, a ben, bras ha bihan, a zo yac'h. Bezit dinec'h war va ferc'h en dispit d'hon trubuilhou. Va Aotrou Person a zo bet renet diou wech war ar maez, diwisket, badezet gant dour yin ha traou all donjerusoc'h.

Spontus eo ar gle a dleomp d'hon merourien. Evit se dle eo d'eomp gwerza hon ti, hon iliz ha kement tra. D'eun tu all, difennet eo d'eomp gwerza. Penaos e teufemp a benn ?

Ankounac'haet an eus an hanter vrasa eus va brezoneg hag eul lodenn eus va galleg. Met begeilh a ran, war wellaat, langaj ar vro-man.

Pouner eo va c'halon o kuiterat, ker pouner hini ar gristenien, met fiziens a jom a bep tu d'eun distro. Bolontez Doue a vezo graët !

Kenavo, Tad ha Mamm karet, breudeur ha c'hoarezed.

Mil pog.

JEAN. »

— *Jean-Yves Bouin*, toujours à Vannes (B.C., 3^e Pièce, 10^e R.A.A.), revient de Biscarrosse, où il a été en manœuvre. Désormais, il est brigadier d'ordinaire, ce qui, paraît-il, lui laisse quelques libertés. Malgré tout, il attend impatiemment la libération, ne se sentant pas fait pour « la vie des camps ».

— *Jean Queffurus* se dispose à larguer les voiles :

« Depuis un mois, je suis embarqué comme détecteur sur l'avis *Yser*, à Brest. C'est un embarquement intéressant pour moi. Je vais à la maison deux soirs sur trois pour rentrer à bord le lendemain à 8 heures, cela évidemment quand nous sommes au mouillage.

Les avisos de l'Ecole Navale (*Somme, Meuse, Oise, Yser*) font surtout du cabotage. Mais, en Juillet, nous allons en croisière d'été en Norvège, Allemagne, Belgique, Dane-

mark, Ecosse, Angleterre et Irlande. Je vis donc en attendant ces jours très prochains. »

— *Pierre Le Gall*, qui se trouvait au Séminaire de Montmagny, nous annonce qu'il a dû interrompre ses études pour raison de santé. En attendant que les docteurs aient statué sur son sort, il est hospitalisé à Paris. Il a accepté généreusement cette épreuve qui, dit-il, est providentielle : « Cela me permet de connaître un nouveau monde, le monde des malades ». En retour des prières qu'il promet à Saint-Vincent, la grande famille Saint-Vincent saura aussi prier pour sa guérison.

— *Georges Campion*, enseigne les Belles-Lettres à l'Ecole Saint-Joseph de Concarneau. Ses six heures de classes quotidiennes suffisent à meubler les temps libres que lui laissent ses occupations familiales.

NOS MORTS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

— *M. le chanoine Henri Pérennès*, vice-président de la Société Archéologique du Finistère, grand oncle de Xavier Olier, élève de Troisième, décédé à Tréboul, le 5 Mars, à l'âge de 75 ans. C'est lui qui avait donné le dernier sermon dans notre chapelle, le 8 Décembre 1906, quelques jours avant la fermeture de l'établissement, et le premier sermon dans la chaire à prêcher actuelle, inaugurée à la réunion des Anciens, en Septembre 1924.

— *M. l'abbé Noël Lastennet*, ancien recteur de Trégantec, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 10 Mars, à l'âge de 82 ans.

— *Le Révérend Père Barnabé*, capucin, décédé au Couvent de Roscoff, le 4 Avril, à l'âge de 78 ans. Aux réunions d'Anciens d'avant-guerre, les cantates du P. Barnabé, pleines d'humour et de poésie, étaient chaleureusement applaudies.

— *Mme Quillivic*, de Poulgoazec, grand'mère d'Alexis Le Gall, élève de Première, décédée le 14 Février.

— *Mme Jézéquel*, grand'mère de Laurent Le Guen, élève de Seconde, décédée le 1^{er} Mars.

— *M. G. Gourret*, de Plouhinec, grand-père de Louis Gentric, élève de Première, décédé le 2 Mars.

— *Mme Etez*, de Châteauneuf-du-Faou, grand'mère de Marcel Etez, élève de Quatrième, décédée le 3 Mars.

— *Mme Le Rest*, de Collorec, grand'mère de Roger Faucheur, élève de Quatrième, décédée le 4 Mars.

— *M. Garrec*, de Locronan, arrière-grand-père d'Hervé Boussard, élève de Sixième, décédé le 17 Mars.



Le Général de Division JAVOUHEY

des Troupes Coloniales

Grand Officier de la Légion d'Honneur

(1839-1922)

On a beaucoup parlé cette année de la *Vénérable Mère Javouhey* (1779-1851), Fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, que Sa Sainteté Pie XII a béatifiée au cours de l'année Jubilaire. Celle-ci n'a pas eu, que nous sachions, de relations avec le Petit Séminaire. Et pourtant les Palmarès de la Maison gardaient trace d'un *Léopold Javouhey*, de Mana (Guyane — Amérique), élève de 7^e en 1849-50. Il y obtint le 2^e accessit de catéchisme, sous la régence de *M. Serre*, diacre, futur professeur de Rhétorique, curé de Landerneau et vicaire général. L'année suivante il passa en 6^e, dont la chaire était occupée par un certain *M. Pouliquen* (pas le futur Supérieur ni le futur Economiste !). Ensuite on n'en trouve plus trace.

Nous avons chargé *M. Albert Uguen*, professeur à Saint-Vincent, actuellement à Paris où il est aumônier des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, de faire quelques recherches à ce sujet. Voici les renseignements qu'il a pu rassembler sur cet Ancien, devenu plus tard général de Division des troupes coloniales.



« Né à Mana (Guyane Française), le 23 Mai 1839, *Léopold Javouhey* était le fils unique de *Louis Javouhey* : ce dernier, cousin germain de la Bienheureuse Anne-Marie Javouhey, se trouvait, alors, à la Guyane, en qualité d'Officier d'Etat-Civil, adjoint à Mère Javouhey, par le Gouvernement de Louis-Philippe, pour l'œuvre de la libération des Noirs. C'est celle-ci qui fut elle-même la marraine de Léopold, qui grandit ainsi au milieu des religieuses et des noirs. « De cette époque, *Léopold Javouhey* conserva de très vivaces et excellents souvenirs ; il parlait souvent de ses échappées dans la brousse, de ses

voyages sur le dos d'Artaban, ancien roi noir du Centre de l'Afrique et de ses conversations avec un ex-cannibale qui lui vantait l'excellence des plats confectionnés avec les doigts des petits enfants. »

A l'âge de 10 ans, il vint seul en France pour y parfaire ses études, à *Pont-Croix* d'abord, puis au collège d'*Autun* : le biographe ne donne pas d'autres détails. (Pourquoi *Pont-Croix* spécialement ?) Il dit simplement qu'« il y fit d'excellentes études latines ; à un âge avancé, il récitait encore des extraits de poètes latins ».

Mais la carrière militaire le tentait : entré à 16 ans, comme novice, à la Division des Equipages de la Flotte, il contracte à *Brest*, deux ans après, un engagement dans l'Artillerie de Marine où il acquiert, sans tarder, le grade de sous-lieutenant. Et le voilà en route de nouveau pour les Colonies, *Nouvelle-Calédonie* et *Tahiti*. Un trait pris entre plusieurs pour dépeindre un peu cette physionomie savoureuse : pendant la traversée (elle dura 6 mois !), beaucoup de distractions vinrent agrémenter l'atmosphère, « l'une d'entre elles devait coûter à un gendarme ses moustaches. Ce brave avait parié que Léopold Javouhey ne grimperait pas à un des mâts de la frégate. Le sous-lieutenant... atteignit la hune et le gendarme dut s'exécuter ».

En 1867, il est promu capitaine et rentre en France, à l'Ecole de Pyrotechnie de *Toulon*. C'est là que devait le trouver l'annonce de la guerre en 1870. Il ne pouvait être question pour lui de rester à l'arrière : à la tête de 25 Artilleurs de Marine il donne la preuve de son courage sous les murs de *Langres*. Grièvement blessé le 24 Décembre, il ne fut sauvé des mains de l'ennemi que par le dévouement d'une femme héroïque, Mme Dauvé, et surtout — c'est lui-même qui l'affirme — par l'intercession de sa puissante marraine (1). « Le Capitaine était nommé... Chevalier de la Légion d'Honneur « en récompense de sa résolution et de sa belle conduite devant l'ennemi ». — *La Revue de la Haute-Marne*, qui relate tous ces faits, débute par ces mots en parlant du Capitaine Javouhey : « Chapeau bas ! voici un homme ! »

Sauvé de tous ces dangers, après un bref séjour à *Lorient* et à *Toulon*, il se voit confier la délicate mission de trans-

(1) Lui-même a fait un récit détaillé et intéressant de cette aventure — qui est rapporté tout au long dans *La Vénérable Mère Anne-Marie Javouhey*, par P. Delaplace, C. S. Sp., revu par P. Kieffer, tome II, pp. 422-430. (Vous le trouverez partout où il y a une maison de Religieuses de cette Congrégation.) — J'ai la paresse de le recopier parce qu'il est long, mais je répète qu'il est intéressant, d'autant plus que c'est là que je rencontre la seule note religieuse de sa vie. Je veux dire que dans la notice on ne parle pas du tout de son tempérament religieux, ce qui ne signifie pas, j'espère, qu'il n'existait pas. Cf. « Argument du silence » !!!

férer de *Gorée* à *Dakar* la Direction d'Artillerie de Marine — mission délicate car les autorités locales ne voulaient rien entendre à ce projet. Le Capitaine fit preuve de ténacité : un jour, sur le port, un sac tombe « par hasard » sur lui — mais il tient à rester quand même sur le port pour surveiller les opérations — ce qui lui valut le succès de sa mission.

En 1874, il revient à l'Ecole de Pyrotechnie de *Toulon* en qualité de Directeur. Pas pour longtemps — et ici je renonce à énumérer la liste des postes qu'il occupa successivement, elle me prendrait jusqu'au bas de la page. Je signale simplement son séjour à *Lorient*, au *Tonkin*, à *Cherbourg* : il est alors colonel et, en 1897, quoique « artilleur sortant du rang », il est nommé Général Commandant la Brigade de l'Artillerie de Marine à *Lorient*. Après une tournée d'inspection en *Nouvelle-Calédonie*, il est nommé Directeur de l'Artillerie de la Marine et promu Général de Division.

« Le 11 Juillet 1903, il était promu *Grand Officier de la Légion d'Honneur*, recevant ainsi, vers la fin de sa carrière militaire, les plus hautes récompenses et aussi les plus légitimes, car sa vie, consacrée à l'Armée depuis l'âge de 16 ans, sans un jour de maladie, sauf pour blessure de guerre, n'avait été qu'une longue suite d'actes de dévouement et de travaux opiniâtres. »

En 1904, la limite d'âge lui faisait prendre sa retraite et il se fixait à *Paris* puis à *Toulon*. De douloureux événements de famille (dont la mort de son fils aîné sur la ligne de feu en 1914) vinrent assombrir ses dernières années. Il mourut le 25 Novembre 1922.

« Les honneurs funèbres lui furent rendus par la garnison de *Toulon*. Il avait passé les dix premières années de sa jeunesse, seul enfant blanc au milieu des noirs. Lors de ses funérailles il était accompagné de plus de 2.000 tirailleurs noirs, comme si la *Fondatrice* avait voulu que ses enfants d'outre-mer, ceux qu'elle avait contribué à donner à la France comme serviteurs et comme soldats, rendissent les honneurs suprêmes à celui qui avait grandi parmi eux. »



Pèlerinage-Rencontre de Ploërmel

(2-4 Avril)

*« Fatigués à la maison,
Trois semaines c'est bien trop long,
A Ploërmel au grand « galop »
Nous accourons tous en auto. »*

A Ploërmel ? Et pourquoi donc ?

C'est que, mes amis, dans cette petite ville « au cœur de la Bretagne intérieure », se tenait, aux premiers jours d'Avril, la rencontre désormais annuelle des Petits Séminaires de l'Ouest. Sept Maisons y étaient représentées : Ploërmel, Sainte - Anne - d'Auray, Sarzeau, Quintin, Châteaugiron, Les Couëts, et naturellement Pont-Croix.

Pour ma part, je rapporte de cette session des impressions confuses et diverses, mais si fortes qu'un désir pressant me pousse à m'en décharger, à tenter de les faire partager... Revue avec un certain recul, cette expédition de 21 des grands élèves de Saint-Vincent paraît difficile à ranger sous une appellation qui en reflète exactement la nature et l'atmosphère : pèlerinage ? aventure ? session d'étude et de formation ? voyage instructif et agréable ? Elle fut à la fois tout cela, et il me suffit d'y penser pour revivre ces scènes successivement joyeuses et sérieuses, bruyantes et recueillies, agréables et austères.

Lundi 2 Avril.

Quand le rideau se lève, nous sommes à Quimper, place de Brest, le point convenu pour le rendez-vous. La scène est presque vide : seul M. l'abbé Guéguiniat, le front soucieux, scrute l'horizon. Tous manqueront-ils à l'appel ? Mais non, voici que vient le rejoindre la silhouette si familière de M. l'abbé Autret, notre surveillant. Et maintenant arrivent, de Pont-Croix, de Pont-l'Abbé, de Châteaulin, du Léon des élèves de philosophie, de rhétorique, de seconde et de troisième. Pas de temps à perdre :

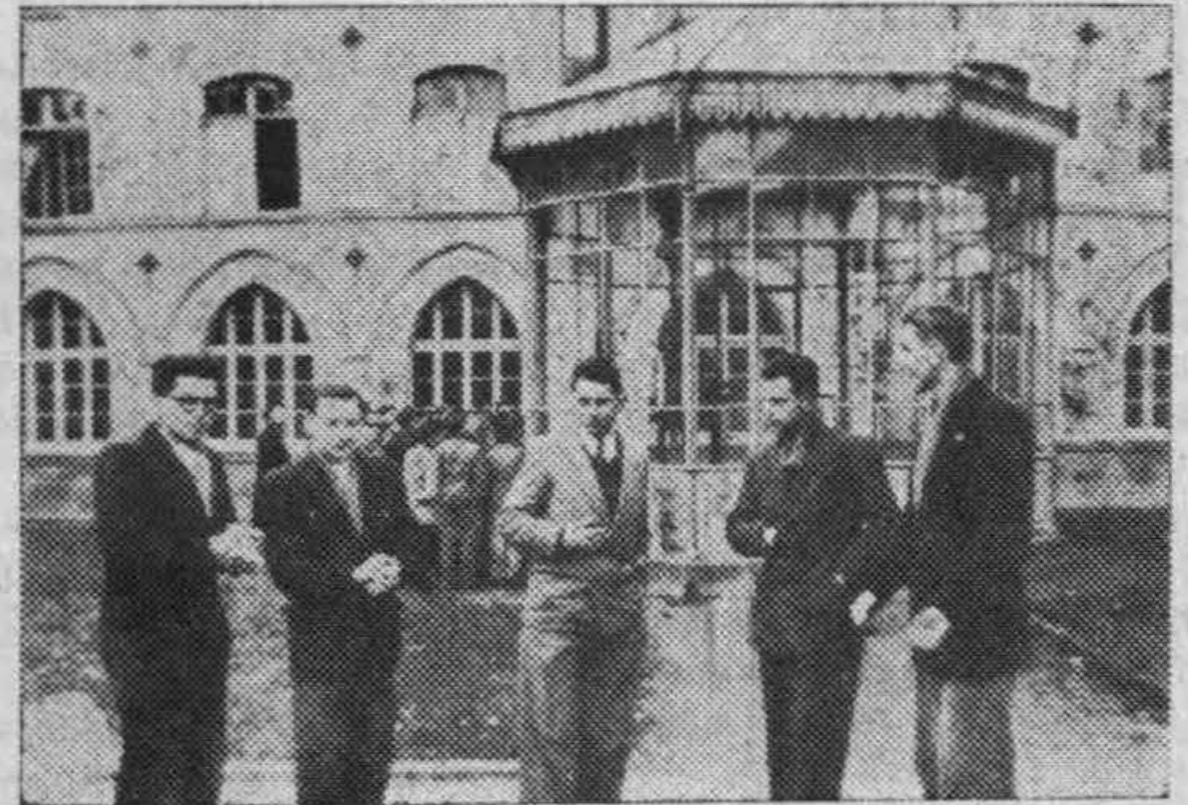
*« A Saint-Yves on nous attend ;
L'accueil est vraiment charmant ;
M'sieur l'Econome s'est mis en frais ;
Merci ! Nous n'oublierons jamais. »*

Bien restaurés, bien « en forme », nous cédon à l'appel

des chemins et de l'aventure aux accents de « Debout les gâs de Saint-Vincent ! ». Oh ! je sais que J. Folliet a écrit de fort belles choses sur « la spiritualité de la route ». Je ne saurais en dire autant. En filant sur Rosporden, je ne méditais pas, soyez-en sûrs, ascèse, renoncement, virilité... Non, car, paraît-il, j'en faisais « un de ces nez » en cherchant à bâtir quelques bribes de la chanson de l'expédition. D'autres, plus favorisés, sussuraient, narquois :

*« D'faire des vers n'est pas question
Quand on n'a pas d'inspiration ».*

Bref, nous atteignons la « cité des étangs ». Nous embarquons au passage deux compagnons. Vraiment les élèves de seconde sont « légion ». Et nous ne sommes que trois malheureux rhétoriciens. Mais, « O nos beatos ! O fortunatam rem publicam ! Non multa, sed multum ! »



**A Ploërmel : Rhétorique et Philosophie :
Unies, mais pas confondues.**

Voici le Morbihan ; je ne veux pas me risquer à décrire ce pays. Je me perdrais inutilement dans des détails où « les parfums, les couleurs et les sons » ne se répondraient guère. Qu'il me suffise de signaler notre visite à *Thyma-deuc*. Tous nous gardons de l'Abbaye un souvenir profond ; la beauté calme de ses bâtiments de granit bosselé nous saisit dès l'abord : vision de splendeur et de simplicité tout à la fois. Sous la conduite du Père Hôtelier nous passons par le cloître, le réfectoire, le dortoir et l'église. Malgré soi on est pris et l'on se tait dans ce silence absolu : tout est si nouveau, si étrange ! Et l'on comprend mieux

jusqu'à quelle « folie » peuvent entraîner les exigences de l'Amour, jusqu'à quels sommets aussi...

Ploërmel est une petite ville, si calme que certains la trouvent « endormie ». Ceci, sans doute, explique pourquoi nous avons eu tant de mal à découvrir le Petit Séminaire *Notre-Dame des Carmes*. Nous y sommes cordialement accueillis par M. l'abbé *Lemoine*, un inconnu qui ne le sera pas longtemps. Sur la cour, les premiers contacts sont sympathiques, mais un peu réservés. Il faudra attendre le dîner pour que la fusion commence à se faire : la gaieté alors et l'entrain submergent et brisent toute fausse timidité.

Mardi 3 Avril.

C'est Saint-Joseph, dont l'Eglise célèbre la fête aujourd'hui, qui sera notre modèle pendant cette première journée. Exemple d'obéissance surtout chez celui qui a été introduit dans l'intimité de la Sainte Vierge, qui a nourri et protégé l'enfant-Dieu. Puisse-t-il aussi veiller sur les petits séminaristes qui, demain, seront « d'autres Christ » !

Ensuite commencent ce qu'on appelle en style moderne « les carrefours ». « *Conquête de la volonté par la maîtrise du corps et du cœur* », tel est le thème de nos discussions. La direction des cercles de philosophie avait été confiée à deux élèves de Pont-Croix : *Guy Fortin*, *Hervé Le Rû*. Il semble que le but de ces échanges de vues soit de nous donner l'occasion de nous ouvrir, d'entrer plus en contact les uns avec les autres, de communier davantage à un même idéal. En effet, en discutant, en émettant des idées, des opinions, en livrant ce qu'il y a de plus riche en nous-mêmes, nous faisons disparaître toute gêne : la sympathie naît, les relations se nouent...

L'après-midi, pèlerinage à *Notre-Dame du Roncier*, en Josselin. La flèche très récente de la Basilique rappelle un peu celle de Pont-Croix. La structure intérieure, tantôt romane, tantôt gothique, témoigne de la lenteur avec laquelle les travaux ont été exécutés. M. le Curé de Josselin souhaite à tous la bienvenue et explique en quelques mots l'origine de la dévotion à la Vierge du Roncier. Il nous invite surtout à implorer la protection de Notre-Dame, la toute pure. C'est en nous bardant de ces ronces que sont le sacrifice et le renoncement que nous nous bâtissons une forteresse imprenable...

Puis, la visite du « château des Rohan ». Sur les bords de l'Oust les splendides restes de la demeure princière « élèvent leur masse agréable » où flamboie, de toute sa flamme, le gothique. D'aucuns s'ingénient à parodier la célèbre devise des seigneurs du lieu :

« *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis* ».

En revenant à Ploërmel, tout le monde fait halte à la stèle du « Combat des Trente ». Une inscription, rendue presque illisible par la patine du temps, nous oblige à y regarder de plus près :

*M'sieur Bourvellec, rempli de zèle
Fait prestement la courte échelle.*

Pis encore : au récit que nous fait M. le Supérieur de Ploërmel du célèbre épisode, se produit parmi nous un remous qu'en un lamentable jargon d'écolier un mauvais plaisantin s'efforce d'immortaliser :

« *Les jeunes ardeurs fermentent ;
Nous manquons d'en venir aux mains
Soutanes contre...* »

Après avoir passé une journée ensemble, les 140 jeunes réunis à cette session ont eu amplement le temps de faire connaissance... Inutile de dire combien le repas du soir fut animé. *Guy Fortin* « ouvre le feu » par un gentil canon. *Hervé Le Rû* et puis d'autres encore, stimulés par l'exemple, lui succèdent dans ce qui est, en temps normal, la chaire du lecteur. Ce premier pas des Pontécruiciens déchaîne une gaite un peu « folle ». Mais pourquoi voudrait-on que nous soyons tout à fait raisonnables à notre âge ? Peu s'en faut même que la salle ne croule sous une charge de « Reischoffen ».

Au feu de camp, il faut encore citer *M. Lemoine*, dont le répertoire se trouve décidément intarissable. La veillée se termine par l'« *Annonce faite à Marie* », du « Noël » d'Henri Ghéon, qui nous achemine vers la prière du soir. La reconnaissance monte spontanément de nos cœurs à nos lèvres après une journée si belle, si remplie et comme tout imprégnée de la présence de la Vierge. Merci, ô Notre-Dame des Carmes ! Merci, Notre-Dame du Roncier !

Mercredi 4 Avril.

C'est de la pureté que l'on nous entretient à la méditation du matin. Méfions-nous ; la tentation, « ombre qui rôde, qui n'ose pas se mesurer à la lumière, vient, ombre, s'ajouter à l'ombre, dans les heures lasses et nocturnes, ombre qui ne combat pas à armes égales, mais vient insidieuse, inaperçue, planter son couteau sournois dans l'âme fatiguée... »

Au « carrefour », tout ce qui était réserve excessive hier s'est dissous aujourd'hui et la deuxième partie du questionnaire, « maîtrise du cœur », est vraiment quelque chose de prenant. En parlant d'amitié, l'amitié pour ainsi dire naît. Nous nous découvrons les uns les autres et cer-

taines petits séminaristes de Sainte-Anne et de Châteaugiron se montrent très ouverts. Oh ! certes, ce serait beaucoup risquer que de prôner la solidité de ces relations nouvelles nouées. « Loin des yeux, loin du cœur », dit-on, et c'est vrai. Cependant, par la prière, par l'Eucharistie, nous garderons une union, large sans doute, mais réellement cimentée par une forte communauté d'idéal...

Après le déjeuner, agrémenté comme toujours de chansons et d'histoires, sur la cour de la Maison de Ploërmel, nos mains s'enlacent pour former la chaîne des adieux. Je suis sûr que de tous les cœurs à ce moment le sentiment dominant est un sentiment de regret, car, disons-le franchement, ces journées ont été trop courtes. Tel est, du moins, l'avis des gâs de Saint-Vincent. Il est vrai, et tous le reconnaissent, qu'ils ont apporté à Ploërmel, le meilleur d'eux-mêmes ; c'est grâce à eux surtout qu'ont éclaté, « comme une eau qui fuse et qui déferle », l'entrain et la joie. Pour tous ces deux jours ont été comme un « bain d'amitié », où ils ont puisé des forces pour de nouveaux élans « vers un plus grand amour ».

Nous savons que si nous avons la joie et la grâce de bénéficier de pareilles rencontres, c'est parce que de bonnes gens nous y aident. Nous ne les connaissons pas tous ceux qui favorisent ces moyens puissants de formation. La vraie charité d'ailleurs est anonyme. Nous les remercions tous et leur affirmons que leur beau geste porte des fruits. Un peu grâce à ces bonnes personnes, nous pouvons avec plus de vérité faire nôtres ces lignes de Paul Claudel :

« O Dieu, j'entends mon âme folle en moi qui pleure et
[qui chante.
Tant qu'il fait jour encore et que ce n'est pas la nuit,
J'entends mon âme en moi comme un petit oiseau qui se
[réjouit,
Toute seule et prête à partir, comme une hirondelle
[jubilante. »

Louis COCHOU, élève de Rhétorique.



CAMP DES « CŒURS VAILLANTS » à Châteauneuf-du-Faou

Nos *Cœurs Vaillants* eurent, l'an dernier, un camp de vacances à Châteauneuf. Le rédacteur du Bulletin a souvent réclamé un compte-rendu à ces Messieurs qui y furent. Les promesses n'ont pas manqué, mais d'article... point. Ceux qui participèrent à la réunion en sont mécontents : « Pourquoi que de nous on n'a rien dit sur le Bulletin, alors que les « Chameaux » on a même tiré leur portrait avec un moine pour mettre dessus ? C'est pas juste, çà ! » O Sixièmes et Cinquièmes de l'an dernier, votre ire est, sans aucun doute, la marque d'une âme noble et fière ! Mais qu'y puis-je ? Je n'étais point là avec vous ! Je sais seulement que votre camp fut très bien : ambiance sympathique, accueil charmant des Castelneuviens, promenades intéressantes, causeries et veillées enrichissantes et distrayantes à la foi. Peut-être serait-il prudent de charger l'un d'entre vous du compte-rendu la prochaine fois ? En tout cas, votre camp aura été sauvé de l'oubli par ces quelques lignes. Il est si pénible de passer inaperçus même en groupe, et même à 12 ou 13 ans !



UNE BONNE ŒUVRE A FAIRE

Chers Anciens,
Amis,
Bienfaiteurs du Petit Séminaire,

Ces dernières années, le Bulletin vous a souvent entretenus de nos activités de vacances : Retraite de fin d'études, Camps, Rencontres inter-Séminaires, Pèlerinage de Chartres...

Au cours de l'été 1950, nous avons réuni 110 élèves...

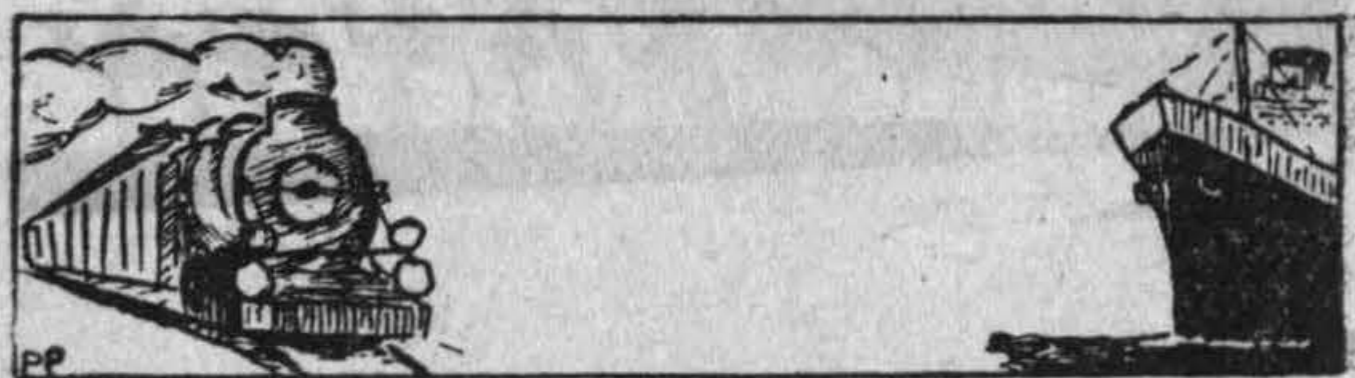
Toutes ces réalisations sont bienfaitantes, salu-faires et... coûteuses.

L'exécution de nos projets pour l'été 1951 dépend, en grande partie, de votre générosité.

Voulez-vous, en particulier, aider des élèves méritants et peu fortunés à participer au Pèlerinage National des Petits Séminaires à Notre-Dame du Puy (7-10 Septembre) ? (Retour par Lyon, Ars, Nevers, Paray-le-Monial). ⁽¹⁾

M. le Supérieur recevra avec une vive reconnaissance les plus modestes aumônes.

(1) Dépense totale prévue par élève : 8.000 frs. Voyage en autocar.



Quand les jeunes pensent au Cinéma...

C'est un problème bien complexe que celui du cinéma. Il ne saurait être question de le résoudre en quelques lignes. Ce qui suit n'a donc pas la prétention d'y donner une réponse exhaustive. Il y a là seulement quelques conclusions retenues par l'une des équipes de la division des « grands » après un examen en commun de la question. C'est un écho aussi de l'opinion de l'ensemble des élèves de philosophie, de première et de seconde sur la matière, car les conclusions retenues par les autres équipes sont approximativement les mêmes. Il y a des lacunes, des expressions légèrement exagérées parfois... Encore une fois, c'est un aperçu de réflexions d'élèves exclusivement, car les réunions ont lieu sans la présence ni l'intervention d'aucun professeur, et le compte rendu suivant est transcrit sans aucune altération.

I. — La vogue du Cinéma.

1°) Cinéma et Théâtre.

« Le cinéma est un art plus naturel que le théâtre ; aussi est-il plus couru par les enfants de ce siècle de « mouvement ».

Au théâtre la vie est ramassée ; nos esprits doivent être fixés sur l'idée de la pièce, alors qu'au cinéma l'image nous fait voyager ; même si le film comporte un idée, la raison fait place à l'imagination et nous avons moins d'efforts à faire. »

2°) Que va-t-on chercher au Cinéma ?

« Pour nous, nous cherchons dans le « 7° Art » un moyen de nous évader de la réalité. Un moyen de s'instruire ? Oui (Macbeth, Hamlet, Jane Eyre, Jeanne d'Arc à la rigueur, etc...) »

Pour la plupart des jeunes des impressions malsaines

(voyez comme les films interdits au moins de 16 ans sont courus : cf. « Cloche Merle »).

Pour certains, de fortes impressions dans les « amours-passion ».

A cette heure les films les plus courus sont ceux du genre « Monsieur Vincent », « Jeanne d'Arc », etc...,

II. — Les dangers du Cinéma.

1°) Pour la liberté du Spectateur.

« L'image frappe surtout les yeux et insensibilise pour ainsi dire la liberté, surtout les images malsaines. Le spectateur n'est pas maître de ce qui se passe en lui : l'image efface l'idée de raisonner.

Tous nous connaissons des personnes dont la vie est dominée par l'écran. (Telle jeune fille qui se croit « star » à tel point qu'elle n'en mange plus, marche comme une poupée, voit dans le mariage les fourrures, les bijoux — tel enfant qui, au patronage, fait « Tarzan » — telle jeune fille qui a fait une fugue...)

A l'unanimité nous concluons que les films ont une influence très puissante et souvent dangereuse sur l'imagination : des vues malsaines, « photographiées » il y a plusieurs années, réapparaissent devant nous, telle pose indécente de femme, telle action malhonnête... »

2°) Pour la pureté.

« Les dangers pour la pureté sont énormes de l'avis de tous.

« Nous avons eu beau réfléchir, notre recherche sur les films absolument inoffensifs pour tous fut stérile. Citons cependant « Nous irons à Paris », « Blanche-Neige » et en général les dessins animés.

Nous avons essayé d'analyser les films « moralisateurs et religieux » ; mais ici encore nous remarquons des déficiences et des « travers » : prenons « Monsieur Vincent ». — Pourquoi cette scène de la fronde est-elle si brutale, si réaliste et si évocatrice ? Pourquoi voit-on des soldats dans « Jeanne d'Arc » jouer par trop audacieusement avec les femmes ? Pourquoi ?... Parce qu'il faut flatter toujours la passion. Ah ! s'ils savaient, les metteurs en scène, les fautes d'impureté qu'ils font commettre aux adolescents : la vie s'étale devant eux avec ses tares ; la grande personne est présentée, la plupart du temps, comme un être vicieux ; heureusement nous avons nos parents et nos prêtres pour nous dire que cette image est fautive. »

3°) Pour la rectitude du jugement.

« Elles sont pauvres les valeurs exaltées sur l'écran. Le sens social ? Oui, dans « Monsieur Vincent », par exemple ; mais tous nous remarquons le caractère superficiel. Bon sang ! M. Vincent est-il devenu tout de suite l'apôtre qu'il fut ? N'a-t-il pas eu de vie intérieure ? Enfin, ce que nous sentons surtout dans de tels films, c'est le côté extérieur et matériel des choses.

Les metteurs en scène, destructeurs de la conscience du bien, étalent l'amour coupable (Manon Lescault), la vie médiocre (L'homme de la Tour Eiffel). Ils vont jusqu'à présenter les réclames de « Monsavon », de telle marque de brillantine avec des nus de femmes... C'est une image terrible de l'homme mûr qu'on nous présente à nous, jeunes.

Les dangers ne sont pas les mêmes pour tous, car nous avons chacun notre personnalité avec ses vertus et ses vices propres. »

III. — Attitude pratique.

« Face à notre conscience, nous avons réfléchi et nous affirmons que tous ne peuvent pas voir n'importe quel film. De l'avis unanime, nous avons conclu que nous n'avons pas le droit de nous permettre n'importe quel film. Nous confessons que nous devrions aller voir tel film précis pour une raison déterminée (valeur historique, artistique, documentaire...).

Une sélection s'impose... Nous avons des responsabilités à assumer à l'égard de nous-mêmes et des autres, car nous sommes chrétiens et par là-même « témoins » du bien.

C'est un fait malheureusement que le cinéma est un « gouffre de vocations »... ou plus exactement pour l'affaiblissement de la foi en sa vocation. »

Le cinéma est un « fait » du monde moderne. Dans la plupart des milieux il est entré dans les mœurs. « C'est l'avenir », a-t-on écrit, « et on ne supprime pas l'avenir d'un coup de plume ou d'un haussément d'épaule. Nier sa force, sa puissance, son action, c'est nier l'évidence. » Mieux vaut donc regarder la réalité nouvelle en face, avec les aspects divers que comporte toute arme à double tranchant. Il faut louer la loyauté et la sincérité mises par nos « grands » dans cette exploration en commun du cinéma. Puissent-ils, dans toute la mesure où cela s'impose, avoir le courage de se conformer à l'attitude pratique retenue par eux comme idéale : « Choisir... s'abstenir chaque fois qu'il le faut... juger et ne jamais subir, pour faire servir. »



Un demi-siècle d'Histoire

1900-1950 (suite)

IV. — PONT-CROIX (1919-1939)

1939

28^e Septembre. — Première rentrée de guerre.

La mobilisation a réduit le corps professoral à six membres : M. le Supérieur, M. l'Econome, M. P. Autret, M. Boézennec, M. Cloarec, M. Le Beux.

L'équipe professorale est complétée par M. l'abbé Martial Quinquis, Mme Le Lay, de Pont-Croix, et des Séminaristes de la classe 40.

Les locaux de la division des Grands et la cour sont réquisitionnés pour un hôpital complémentaire (14 Septembre).

Une portion du jardin deviendra bientôt « la cour neuve ».

8 Décembre. — Messe Pontificale de Son Excellence Mgr Le Breton, ancien élève, vicaire apostolique de Tamatave, sacré en la cathédrale de Quimper, le 7 Octobre précédent.

1940

13 Avril. — Confirmation.

15, 16, 17 Juin. — Vacances anticipées par suite de l'invasion allemande.

19 Juin. — Arrivée des Allemands à Pont-Croix. Visite sommaire des locaux par l'autorité allemande.

Au moment de l'Armistice, sont prisonniers :

MM. C. Toscer, F. Uguen, P. Le Quéau, A. Villacroux, Y. Cavel.

4 Juillet. — Une Compagnie allemande occupe les locaux réquisitionnés en 1939 par l'hôpital français : Salle des Fêtes, cour des Grands, étude et classes neuves, dortoirs Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Michel.

La semaine suivante, arrivent deux Compagnies d'artilleurs. Presque tout l'établissement est occupé.

11 Septembre. — La Kommandatur « promet » de libérer les locaux nécessaires pour le fonctionnement des classes.

30 Septembre. — Rentrée des élèves de Seconde et de Première.

17, 28 Octobre. — Rentrée des élèves de Quatrième et de Troisième, qui logeront au Restaurant Poupon.

La salle de danse de M. Savina est aménagée en réfectoire.

3 Novembre. — Visite de Mgr Duparc, qui tint à voir tous les « cantonnements ».

1941

9 Janvier. — Rentrée des élèves de 6^e, qui seront « hospitalisés » à l'Hospice de Pont-Croix (1).

16 Avril. — Restitution des locaux, sauf les bâtiments de l'aile Ouest et de la cour des Grands, si bien qu'après Pâques, tous les élèves seront hébergés dans l'établissement.

Octobre. — Rétablissement de la Philosophie, supprimée en 1937.

M. Le Baccon, directeur au Grand Séminaire, est détaché au Petit Séminaire, pour occuper la chaire de Philosophie.

MM. Toscer et Cavel, rentrés de captivité, reprennent leur enseignement.

1942

Juillet. — M. P. Brénéol, professeur de Sixième, est nommé recteur de Landévennec.

M. M. Le Guellec, professeur de Seconde, est nommé vicaire à Landerneau.

Octobre. — M. Le Quéau, rentré de captivité, reprend son poste de professeur d'Histoire.

1943

Janvier. — M. Bosson, professeur d'anglais, rédacteur du Bulletin « Vincentius », est nommé aumônier du lycée des jeunes filles, à Quimper.

Juillet. — M. Le Baccon, professeur de Philosophie, nous quitte pour le Grand Séminaire.

(1) Pour toutes ces installations de guerre, M. l'Econome dut emprunter du matériel de literie aux habitants de Pont-Croix, aux écoles libres de la région (Audierne, Cléden, Esquibien, Mahalon, Tréboul).

1944

31 Mai. — Départ en vacances.

Début de Juin. — Fin de l'occupation allemande.

3 Août. — M. Jean Suignard, professeur de Philosophie, est brûlé par les Allemands, à Landeleau, sa paroisse natale.

Fin Août. — Après les combats de Lesven(en Beuzec, une partie des F.F.I., entre autres, la Compagnie de Briec, passe la nuit au Petit Séminaire. Ils y ont amené une trentaine de prisonniers allemands qui leur seront enlevés, dès le lendemain, par les troupes américaines.

Du 29 Août au 20 Septembre. — La population d'Audiernne doit évacuer la ville, à cause des dangers créés par la « poche allemande » qui y demeurerait.

Les locaux du Petit Séminaire accueillent des centaines de réfugiés audiernnais. Plusieurs personnes, logées en ville, prennent leurs repas dans l'établissement. Il a été servi certains jours, jusqu'à 800 rations. Des jeunes filles de la ville prêtèrent aimablement le concours de leur dévouement.

30 Septembre. — Levée définitive de la réquisition des locaux. Les dortoirs Sainte-Marie et Saint-Joseph ont subi de gros dégâts. Ils sont inutilisables et ne pourront être remis en état qu'au cours de l'été de 1947.

Octobre. — M. Louis Cloarec, professeur de Quatrième, est nommé aumônier de l'école de la Croix-Rouge, en Lambézellec.

20 Novembre. — Rentrée après plus de cinq mois et demi de vacances.

25 Décembre. — Messe de minuit, pour la première fois depuis 1938.

Pas de vacances à Noël.

1945

8 Mai. — Tous les élèves, musique en tête, prennent part au défilé de la Victoire. M. Toscer, professeur de Première, ancien capitaine au 137^e R. I., prend la parole au cours de la cérémonie au Monument aux Morts.

Fin Mai. — Retour de M. Villacroux, notre dernier prisonnier.

22 Juillet. — La musique prête son concours à la réception du Général de Gaulle à Quimper.

20 Juillet. — M. le chanoine Pouliquen, supérieur, est nommé curé-archiprêtre de Châteaulin.

13 Août. — M. René Gougay, professeur d'Anglais, est nommé Supérieur.

11 Octobre. — Noces d'or religieuses de Sœur Marie-Liguori, ancienne infirmière.

6 Décembre. — Conférence de Mgr Clabaut, ancien vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

8 Décembre. — Messe Pontificale par le Révérendissime Père Dom Bernard Le Pape, ancien professeur, Abbé de la Melleraye

12 Décembre. — M. le Supérieur, MM. Boézennec et Toscer représentent le Petit Séminaire à la bénédiction abbatiale du R^{me} P. Dom Colliot, Abbé de Kerbénéat.

1946

29 Janvier. — M. Boézennec, professeur de Mathématiques, est nommé aumônier de la Retraite de Brest.

6 Février. — Fête des mouvements spécialisés (J. E. C., Cadets, C. V.).

16 Février. — Mort de Sœur Marie Liguori, à Sainte-Anne d'Auray.

Mars. — Le Bulletin reparait après une interruption de 6 ans.

10 Avril. — M. Abgrall, professeur de Quatrième, est nommé recteur d'Esquibien.

14 Mai. — Récital d'orgue par le maître Marcel Dupré.

22 Mai. — Congrès de la Croisade Eucharistique à Pont-Croix.

Fin Juillet. — M. Marc Le Déréat, professeur de Sciences, est nommé directeur de l'école Saint-Joseph, à Morlaix.

10 Août. — M. J. Bouguen, professeur d'Anglais, est nommé vicaire à Loctudy.

22 Août. — Réunion des Anciens Elèves, la première depuis 1938.

8 Décembre. — La fête de l'Immaculée Conception est présidée par le R^{me} Père Dom Colliot, Abbé de Kerbénéat.

1947

3 Juillet. — M. le Supérieur représente le Petit Séminaire au sacre de Son Excellence Mgr Fauvel, à Coutances.

10 Juillet. — La musique, les élèves de Philosophie, Première et Seconde, assistent à l'entrée solennelle de Mgr Fauvel à Quimper.

30 Juillet. — M. F. Uguen, professeur de Seconde, est nommé aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, à Landerneau.

9 Août. — M. P. Lozac'hmeur, professeur de musique, est nommé vicaire à Landerneau.

28 Août. — *M. François Pouliquen*, économiste, est nommé chanoine honoraire et supérieur adjoint de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

M. R. Brenaut, professeur de Quatrième, est nommé économiste.

6 Novembre. — Première visite de Son Excellence Mgr Fauvel.

1948

15 Avril. — Confirmation.

27 Juin. — Fête des Ecoles à Audierne.

1^{er} Septembre. — Réunion des Anciens Elèves.

Inauguration de la plaque commémorative des Morts de la Guerre (1939-1945).

13 Septembre. — *M. Toscer*, professeur de Première, est nommé aumônier du Likès, à Quimper.

1949

6 Juin. — Pèlerinage à Rumengol et au Folgoat.

25 Juin. — Fête des Ecoles à Pont-Croix.

10 Juillet. — *M. Villacroux*, professeur de Seconde et rédacteur du Bulletin, est nommé aumônier du Lycée de Brest.

15 Septembre. — *M. Le Quéau*, professeur d'Histoire, est nommé aumônier du Préventorium de Kerlaz.

8 Décembre. — Son Exc. Mgr Fauvel préside la fête de l'Immaculée-Conception.

1950

10 Janvier. — *M. Aballéa*, professeur de Cinquième, est nommé vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

7 Février. — *M. Joseph Le Beux*, professeur de Dessin et d'Histoire de l'Art, est nommé Délégué de l'Administration diocésaine à la Reconstruction à Brest.

19 Mai. — Visite et Conférence de Mgr Pasquier, recteur de l'Institut Catholique d'Angers.

21 Mai. — Centenaire de la fontaine de N.-D. de Roscudon.

5 Septembre. — Réunion des Anciens Elèves.

Octobre. — Une salle de l'aile Ouest (ancienne salle d'étude et ancienne classe de dessin) est aménagée en oratoire, ce qui permet d'organiser des messes de classe.



Relation de voyage :

GUIPAVAS-SAÏGON

Le R. P. Tygréat a fait parvenir à sa tante, Sœur Thérèse, notre cuisinière, le récit de son voyage vers sa lointaine Mission d'Indochine. Avec lui, partez à l'aventure. A Dieu, vat !

CHERS PARENTS, CHERS AMIS,

Le dimanche 8 Octobre, je faisais mes adieux à Guipavas. Avant midi, je voyais M. le Curé et lui faisais des adieux... définitifs. Je ne puis oublier ces dernières paroles de M. le Curé sur son lit de mort : « Va, va, tu peux partir... nous partons tous les deux, chacun vers sa mission ; la vie est belle quand on fait la volonté de Dieu... »

Dans la soirée, je quittais ma famille, pas sans chagrin évidemment ; on ne quitte pas sans déchirement tous ceux qu'on a jusque là le plus aimés au monde... Pas le moindre cafard cependant, la joie au contraire de tout sacrifier pour suivre Celui-là seul qui mérite qu'on lui sacrifie tout.

Le 11 Octobre, au Séminaire de la rue du Bac, a lieu l'émouvante cérémonie du départ pour les douze missionnaires qui prendront la *Marseillaise* le samedi suivant. La cérémonie commence par des chants et des prières à la Vierge à l'oratoire du jardin, pour mettre notre voyage sous la protection de Notre-Dame. A la chapelle, le prédicateur nous met en face des exigences de notre vocation missionnaire, nous fait savoir que de grandes difficultés et souffrances nous attendent..., mais que l'essentiel est envers et contre tout d'annoncer l'Évangile du Christ.

Après le souper, une cérémonie tout intime nous réunit dans la petite cour intérieure du Séminaire ; nous recevons la bénédiction de Mgr Lemaire, donnons l'accolade aux confrères que nous quittons, certains d'entre eux pour toujours peut-être, et nous montons dans le car pendant que les aspirants entonnent l'ultime chant du départ : « Adieu, ma patrie, je pars pour toujours..., vers le beau ciel d'Asie s'en va tout mon amour... »

Le départ est consommé, le train file sur Marseille, les

12 partants se retrouvent entre eux ; désormais, en telle compagnie, la joie des départs missionnaires a seule le droit de régner.

A Marseille, le procureur nous attend à la gare et aussitôt un car, spécialement réservé, nous conduit à la Procure. La Société des Missions Etrangères a tout fait pour faciliter les voyages des missionnaires. Tous les grands ports de la ligne d'Extrême-Orient ont leur Procure, c'est-à-dire des maisons d'accueil pour les missionnaires de passage. Le Procureur est là pour vous recevoir à la gare, vous conduire au bateau ; il s'occupe de vos bagages, de vos papiers et passeports ; cet accueil fraternel que reçoivent les missionnaires dans tous les ports où ils passent fait à juste titre l'étonnement et l'admiration des passagers civils...

Le 13 Octobre, de très bon matin, nous montons tous à Notre-Dame de la Garde, pour y offrir le Saint-Sacrifice ; comme tant de missionnaires qui ont passé par là, nous accomplissons ainsi le traditionnel pèlerinage des missionnaires-partants à Notre-Dame de la Garde. A la sortie de la messe, nous avons la chance d'admirer la ville de Marseille, aux couleurs si vives et si variées sous un magnifique soleil levant.

Le samedi 14, nous embarquons. Avant 11 heures, nous sommes tous à bord et nous pouvons déjà nous émerveiller du luxe et du confort de notre magnifique paquebot, « le plus rapide, le plus moderne et le plus élégant du monde ». Nous parcourons rapidement les couloirs, les cabines, les salles à manger, et sur le pont, toute une série de salons, vastes, luxueusement meublés et décorés : bar, salon de musique, salon de correspondance, salon de jeu, jardin d'hiver..., de quoi éblouir cent fois le terrien qui, pour la première fois, met le pied sur un grand paquebot. Il ne reste plus qu'à assister à l'embarquement de sa Majesté le roi du Laos, et peu après midi les remorqueurs écartent la « Marseillaise » du quai. Avant de descendre à la salle à manger, nous avons le temps de voir disparaître les côtes de France et Notre-Dame de la Garde. La vie à bord commence, vie d'ailleurs très agréable, véritable repos après les courses harassantes des derniers jours passés à terre. On ne tarde pas à faire connaissance. Près du tiers de l'effectif de la classe touriste est composé d'ecclésiastiques et de religieuses. Nous sommes une vingtaine de missionnaires à bord : 12 Pères des Missions Etrangères de Paris, 4 Pères Belges de Schent, dont 3 vont aux Philippines et l'autre au Japon, — et un Père Franciscain, à destination du Japon lui aussi. En première se trouvent 2 évêques et un Père Jésuite qui, eux encore, sont en route vers le Japon.

De bonne heure dans l'après-midi du dimanche 15, nous doublons le Stromboli, petite île volcanique dont le sommet laisse échapper un petit panache de fumée. Sur le côté Ouest de l'île, une longue trainée de lave descend vers la mer, tandis que sur le flanc Sud s'accroche un joli petit village. Peu après nous traversons le détroit de Messine. La mer est absolument calme ; le tourbillon de Charybde et le rocher de Scylla n'ont pas l'air bien menaçant. Nous laissons à gauche la ville de Beggio, en Sicile, et à droite la ville de Messine. Jusqu'à la nuit, nous allons longer la Calabre, au relief aride et tourmenté. Le lundi, nous dépassons l'île de Crète. A notre passage, Jupiter, le vieux maître de céans, a dû lancer des foudres, car dans l'après-midi la mer devient quelque peu houleuse et quelques passagers font une première et d'ailleurs dernière expérience du mal de mer. Je m'en tire honorablement ; désormais le temps restera beau et la mer d'un calme déconcertant...

Dans la soirée du mardi 17, nous apercevons la ville toute blanche de Port-Saïd, étalée sur la plage. Après avoir fait vérifier nos visas, nous débarquons ; mais à peine avons-nous mis pied à terre que nous sommes assaillis par une nuée de colporteurs ; nous avançons dans la rue principale, on nous appelle à toutes les boutiques, on vient jusqu'au milieu de la rue nous tirer par la manche et nous obliger à rentrer. La première réaction devant ce vacarme et ces manières d'agir est le fou-rire... Nous sommes en plein milieu oriental : cris, gestes, odeurs, couleurs, tout ceci est très accentué, sur une note très aiguë... Il faut surtout savoir marchander : j'achète un beau pantalon pour 800 francs, on m'en demandait 3.000. J'achète encore 2 tricots pour 200 francs, alors que le prix initial montait à 1.600... On voudrait même vous faire payer le moindre renseignement que vous demandez.

Nous apercevons en passant la magnifique cathédrale catholique ; dans ce pays musulman, la situation de l'Eglise est assez précaire, surtout depuis la proclamation de l'Indépendance. La nouvelle administration est plus tracassière que jamais. Elle vient d'interdire au curé de la cathédrale d'achever le clocher... On prévoit même qu'une immense mosquée viendra cacher l'orgueilleuse cathédrale à tous les regards.

Nos emplettes achevées et notre curiosité satisfaite, nous remontons à bord : le bateau repartira en pleine nuit.

Mercredi 18 Octobre : A mon réveil, j'ai la surprise d'apercevoir par le hublot, à une vingtaine de mètres, une côte sableuse, des dunes s'étendant à l'infini. Nous nous sommes engagés dans le canal de Suez, en plein désert. Comme tous les matins je dis la messe dans la cabine face

au hublot... Le spectacle est grandiose, le soleil se lève sur le désert. Montés par des nomades accroupis, trois chameaux défilent lentement ; quelques Arabes en gandhoura blanche s'agitent sur la berge du canal. Paysage très biblique par conséquent ; d'ailleurs, la Palestine n'est pas loin : quelques 300 kilomètres, — aussi est-il très facile de rattraper notre sacrifice du matin à celui du Christ au Calvaire...

La traversée du canal est des plus intéressantes. C'est tout un pays qui défile sous nos yeux : immensités désertiques, oasis verdoyantes, villages arabes aux petites maisons cubiques, presque sans ouverture, perdus au milieu du sable..., — indigènes crasseux et déguenillés. Ces pauvres villages laissent une triste impression auprès des magnifiques oasis modernes, toutes luxuriantes de végétation, d'Ismaïlya et de Port-Tewfik. — A la tombée de la nuit, nous sommes à Suez, que nous apercevons au fond d'une petite baie. Désormais, 3 nuits et 2 jours durant, nous allons traverser la Mer Rouge, traversée d'ailleurs sans incident...; la température, qui ne dépasse jamais les 35° est exceptionnellement douce...

Samedi 21, escale à Djibouti : un petit port encerclé de collines brunes, pelées, sans la moindre trace de végétation. A peine au port, nous voyons que nous avons affaire à un nouveau type d'homme ; déjà de nombreux noirs Somaliens, petite taille, grêles, membres menus, s'agitent autour du navire. — Quelques artères principales, bordées de maisons de type colonial, vastes, sans la moindre recherche..., une misérable ville indigène, une mosquée, une église, le magnifique palais du gouverneur : c'est tout ce qu'on peut voir à Djibouti... Djibouti a pourtant un cachet spécial : c'est déjà une ville de l'Afrique Noire. La population est sympathique... Les changeurs et petits marchands abondent mais sont beaucoup moins importuns qu'à Port-Saïd, ce qui n'empêche pas les policiers de les chasser des cafés et des restaurants à grands coups de cravaches... Ce qui nous frappe encore, c'est le nombre considérable des mendiants, pour la plupart infirmes : aveugles, amputés des deux jambes et marchant littéralement sur les genoux. — En rentrant, nous faisons une rapide visite à l'église catholique et nous ne manquons pas de faire une fervente prière pour ce continent noir que nous venons d'aborder...

(A suivre.)



Examens trimestriels de Pâques.

Philosophie : 1. Cl. Méner.
Première : 1. G. Guéguen ; 2. A. Le Breton ; 3. M. Scouarnec ;
 4. P. Lucas.
Troisième : 1. G. Lucas ; 2. C. Nicolas ; 3. F. Daoudal.

Excellence du 2^e Trimestre.

Philosophie : 1. Cl. Méner.
Première : 1. P. Lucas ; 2. A. Le Breton ; 3. L. Gentric ;
 4. G. Guéguen.
Seconde : 1. L. Failler ; 2. J^e Hélias et P. Le Moal.
Troisième : 1. G. Lucas ; 2. G. Floc'h ; 3. C. Nicolas.
Quatrième : 1. J. Le Bot ; 2. R. Faucheur ; 3. A. Le Saux ;
 4. R. Marzin.
Cinquième : 1. V. Morvan ; 2. P. Philippe ; 3. J. Youinou.
Sixième Blanche : 1. A. Abily et Th. Petitbon ; 3. J. Andro.
Sixième Rouge : 1. J. Gourmelen ; 2. H. Gourlaouen ; 3. M. Scaon.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

MM. R. Abguillerm, Plouvien. — J. Andro, Beuzec-Cap-Sizun.
 — P. Ansquer, Beuzec-Cap-Sizun. — J. Autrou, Quimper.
 L. Boulic, Quimper. — P. Boulic, Brest. — Y. Bariou, Goulien.
 — H. Bernard, Coray. — J.-P. Bihan, Meillars. — J. Bonthonneau, Quimper. — P. Bothorel, Landerneau. — R. Brenant, Pont-Croix.
 R. P. Cadiou, Haïli. — G. Cléac'h, Peumerit. — M. Castric, Plonéour-Lanvern. — J. Conseil, Guerlesquin. — J.-B. Corre, Landivisiau.
 Y. Dagorn, Plogonnec. — R. P. D'Hervé, Kiheta, par Kitega Urundi (Congo Belge). — R. Donval, 14, rue Montmartel, Brunoy (S.-et-O.). — J. Dubois, 91, boulevard Bessières, Paris 17^e. — M. Dupuy, 35, boulevard Chabasse, Angoulême.
 R. Fertil, Plabennec. — H. Fiacre, Douarnenez. — J.-L. Floc'h, Querrien. — J. Floc'h, Pont-Croix. — J. Forestier, Audierne.
 L. Gézégou, Bannalec. — P. Gouriou, Plovan. — A. Guillerm, Lannéanou.
 A. Hardouin, Lesneven. — R. Hénaff, Moëlan-sur-Mer. — A. Hervé, Camaret.

R. P. Y. Jaïn, O.M.I., presbytère Saint-Mathieu, Coin, Varin, Saint-Pierre, Jersey. — A. Kérivel, rue Honoré-d'Estienne d'Orves, collectif 3, Rennes. — C. Kérivel, Verneuil (Eure).

J. Larvor, Quimper. — R. Le Berre, Quimper. — J. Le Corre, Quimper. — E. Le Donge, Plobannalec. — F. Le Gall, Plabennec. — J. Le Gall, Saint-Thégonnec. — J.-P. Le Gall, Beuzec-Cong. — R. Le Gall, Fouesnant. — J. Lelong, Laurédan (C.-du-N.). — P. et Y. Lester, Trégourez. — M. L'Hénoiret, Primelin. — J. Le Goff, Le Dorat (Haute-Vienne).

G. Marchand, Cléden-Cap-Sizun. — M. Martin, Pont-Aven. — J. Mévellec, 17, impasse Marchand, Vannes. — A. Moal, Buzenval-Rueil (S.-et-O.). — G. Morvan, villa « La Brèche », Val de France, El Biar, Alger.

J. Paillart, Audierne. — C. Peillet, Arzano. — J. et M. Penn, Saint-Thurien. — F. Philippe, Concarneau. — H. Pilven, Saint-Pierre-Quilbignon. — Mme Pinus, Fontainebleau. — N. Poupon, 13, quai Paul-Boudet, Laval.

J. Queffurus, aviso « Yser », Brest. — Y. Quinquis, Plouguerneau.

J. Roualec, Plouarzel.

R. Salaün, Plogonnec. — Y. Salaün, Quimper. — J. Sévère, rue Haute, Viry-Châtillon (S.-et-O.). — F. Suignard, Plomodiern. — M. Suignard, Saint-Sauveur.

F. Traon, Le Relecq-Kerhuon.

Liste arrêtée le 4 Mai. — Prière de signaler erreurs ou omissions.

Le mot de la fin

M. l'Econome fut à Rome pendant les dernières vacances de Pâques. De braves gens de tous les coins du Finistère faisaient partie du même pèlerinage.

Au cours de leur séjour en la Ville, ils visitèrent tout ce qu'ils purent, comme de bien entendu. Quelle ne fut pas la surprise des pèlerins des environs de Brest en apercevant les ruines célèbres du Forum ! Et l'on entendit cette réflexion splendide et garantie authentique avec l'accent et tout et tout :

« Ah ! C'est bien partout pareil ! Qu'est-ce qu'ils font à la Reconstruction ! »

Le Directeur : Abbé LE BORGNE.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC

Sculpture et Ameublement

PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

IMPRIMERIE

CORNOUAILLAISE

7, Rue des Gentilshommes

QUIMPER

TOUS IMPRIMÉS

TOUS ARTICLES DE BUREAU

GRAND CHOIX DE PAPETERIES

FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

François BOUTIER, Fils

PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments. — Fourneaux tôle et fonte. — Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie, Faïencerie, Porcelaine. — Parapluies et Ombrelles en tous genres.



BULLETIN
 du
 Petit Séminaire
 SAINT-VINCENT
 PONT-CROIX



PARAIT
 TOUS LES DEUX MOIS
 † † † † †

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
 7, RUE DES GENTILSHOMMES
 QUIMPER

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison ; les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 200 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 100 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 100 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BENAUT, ECONOMO, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — Tél. 31.

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

**Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.**

*Si vous passez à Quimper,
descendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

**Successeur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU**



BULLETIN DU



**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

Publication périodique. — 30^e année. — N° 194.
OCTOBRE 1951.

SOMMAIRE

I. — Nouvelles de la Maison.

Au jour le jour : 3^e Trimestre ; Vacances ; Rentrée.
— Chronique sportive.

II. — Nouvelles des Anciens.

Nominations. — Ordinations. — Jubilés. — Courrier. — Travaux de nos Anciens. — Nos morts.
— H. Le Scao.

III. — Varia.

Vers le III^e centenaire : les Ursulines à Pont-Croix.
— ... A la recherche du thon dans l'Atlantique-Nord. — Relation de voyage : Guipavas-Saigon...

V. — Accusé de réception.

IV. — Mot de la fin.



NOUVELLES DE LA MAISON

Au jour le jour...

*L'éclat de rire sifflant, flûté, perlé des oiseaux dans les
[arbres proches...
Le chaud soleil, le doux ciel où naviguent des nuages en
[duvet,
Le vif ronron de la petite chute qu'alimente, sans fin, le
[jet de la fontaine,
L'âme sereine, chaude et jeune du printemps dans notre
[plaine,*

c'est tout cela que nous laissons derrière nous au soir du 11 Avril quand nous rentrons à Saint-Vincent après nos vacances de Pâques. Etes-vous toujours sensibles à la poésie, vous laissez-vous émouvoir par les

*... prez verds
Jaunes pers
Qui d'une humeur bigarree
Emaillent de mille fleurs
De couleurs
Leur parure diapree.*

par

*L'aubespine et l'aiglantin
Et le thym
L'œillet, le lys et les roses...?*

Si oui, peut-être comprendrez-vous la tristesse qui sournoisement s'infiltrait dans l'âme de chacun de nous quand nous débarquions rue du Boulevard devant la porte du

Collège. Pourtant la maison a fait toilette pour nous accueillir : les portes ont été repeintes et même pour nous donner le change et ménager les transitions une main artiste a « gratifié » la grande porte de la ferme d'une couche de peinture vert tendre ! Mais hélas, il y a vert et verdure !

18-19 Avril. — FÊTE DE SAINT-VINCENT.

M. l'abbé Boussard, vicaire à Audierne, fin psychologue s'il en est, comprit que ce léger cafard printanier menaçait de gâter le trimestre et vint dès le mercredi suivant nous divertir et nous édifier aussi en nous donnant le beau drame de Jean de Hartog *Maître après Dieu*, bien rendu par la troupe théâtrale du patro de l'Armen. Qu'il soit remercié ici ainsi que ses acteurs parmi lesquels nous reconnûmes avec plaisir notre ancien *Daniel Scouarnec*. Celui-ci jouait avec toute la dignité et l'autorité qui convenaient le rôle de commandant de navire. Autrefois il excellait dans le comique ! Actuellement il cumule les deux genres et pour la plus grande joie de tous il nous redonna un de ses anciens succès *Avec l'ami Fanch Couic*, dont le refrain fut repris en chœur par l'auditoire.

Le lendemain, solennité de Saint Vincent, notre patron. La grand'messe fut chantée par M. Le Quéau, naguère encore professeur d'histoire à qui la proximité de La Clarté en Kerlaz permet de nous rendre visite de temps en temps. Quant au sermon que M. Villacroux devait donner le soir, nous crûmes bien ne pas l'avoir. Toujours pressé, notre prédicateur nous arriva juste à temps pour monter en chaire. Si son sermon fut goûté, inutile de vous le dire, il m'en voudrait de faire son éloge et je suis tenu ici à la déférence et à la discrétion du successeur à l'égard de l'« ancien » sorti de la carrière.

2 Mai. — CONFÉRENCE DU R. P. LE DRÉAU, O. M. I.

Le R. P. Le Dréau, originaire de Ploaré, passa 3 ans à Saint-Vincent et M. le Supérieur se souvient de l'avoir vu occuper le poste périlleux de goal de l'E. S. V. Actuellement il exerce son ministère à Johannesburg, en Afrique du Sud. Il nous apprit bien des choses sur cette vie spéciale des grands centres miniers producteurs d'or, sur les conditions inhumaines dans lesquelles vivent des centaines de milliers de travailleurs indigènes. Voici d'ailleurs un passage intéressant de sa conférence qui fut religieusement écoutée des élèves : il a trait spécialement à la *Colour Bar*, la barrière des races, et aux mines d'or.

« Colour Bar » et Mines d'or.

L'Union Sud-Africaine, de trois à quatre fois plus étendue que la France, forme une nation indépendante, bien que membre du Commonwealth britannique.

Elle est peuplée d'environ huit millions d'Africains (Bantous), d'un peu plus d'un million de métis et d'Indiens.

Les Blancs, c'est-à-dire les personnes de race purement européenne, sont deux millions et demi. Seuls, ceux-ci sont citoyens. Seuls, ils nomment au Parlement qui fait la loi, même pour les sujets d'autres races.

Le principe sous-jacent qui gouverne les lois et les coutumes du pays est la « Colour Bar », — la barrière des races —. Il a pour but de maintenir la suprématie de la race blanche, sa pureté et ses privilèges. De ce fait, la « Colour Bar » impose aux non-Européens de lourdes servitudes et d'humiliantes restrictions.

Ainsi Blancs et gens de couleur ne peuvent voyager dans les mêmes wagons et les mêmes autobus, fréquenter les mêmes lieux de récréations ou appartenir aux mêmes sociétés sportives. Les équipes de race différente ne se rencontrent jamais sur le terrain.

Les lieux du culte sont aussi séparés, mais plus tolérants. C'est ainsi que dans nos églises pour Européens, nous acceptons un bon nombre de noirs ou de métis, et le dimanche de la Fête-Dieu, Africains et Européens catholiques processionnent ensemble à travers les villes.

Les écoles sont strictement séparées. L'Université de Johannesburg qui reçoit quelques douzaines d'étudiants africains, se voit de temps en temps en but aux campagnes de presse, tendant à les en évincer.

Africains et métis d'un côté, Européens de l'autre, ne peuvent cohabiter. Tout mariage entre eux est interdit. Une telle union est frappée de nullité légale, avec en plus amende ou prison pour les conjoints, les témoins et les Ministres de religion coupables d'y avoir officié.

Sur le plan du travail, la « Colour Bar » a des répercussions profondes. La loi ne permet pas à l'Africain de faire « travail d'ouvrier ». Il sera manœuvre et son salaire 6 à 7 fois ou plus, inférieur à celui de l'ouvrier ou employé européen.

Il est permis à l'Africain d'être chauffeur pour autobus ou taxis transportant des indigènes. Une loi récente l'autorise à être ouvrier en bâtiment pour des constructions destinées aux indigènes. Ceci est un grand pas vers la liberté.

Naturellement c'est le lot des indigènes d'être manœuvres, serviteurs, cuisiniers, bonnes d'enfants, etc... car ils travaillent à bon marché.

Fait étrange : comme l'argent n'a pas de couleur, on

incite l'indigène à dépenser le fruit de son labeur dans les mêmes magasins que le Blanc.

Le problème des races devient encore plus aigu du fait que les Blancs, malgré leur nombre restreint, possèdent 80% du sol Sud-Africain. De ce fait, les huit millions d'Africains sont réduits à vivre sur les « réserves » devenues trop étroites et en bonne partie ruinées par leur cheptel.

D'autres sont occupés comme serviteurs sur les fermes des Blancs. Enfin, nombreux aussi sont ceux qui ont dû s'en aller vers les centres industriels avec leurs familles.

Les noirs forment l'immense prolétariat des villes. C'est ainsi que dans la région de Johannesburg seule, ils dépassent largement le million.

En outre, des centaines de milliers de jeunes hommes provenant des tribus les plus lointaines, et même des colonies avoisinantes, viennent s'engouffrer dans les différentes mines, notamment dans les mines d'or, dont ils font la prospérité.

Cette jeunesse y est poussée plus par nécessité que par l'appât du gain, car il leur faut assurer la subsistance à leurs familles lointaines bien souvent aux prises avec la famine, ou encore réunir assez d'argent pour acheter leurs femmes et entrer en ménage.

A cette heure, près de 400.000 jeunes Africains travaillent dans les mines ; beaucoup d'entr'eux, à 2.000 et 3.000 mètres sous terre. Au fond de ces galeries, suintantes d'eau, dans les hurlements sinistres des bouches d'air, les fracas des machines où la lourde atmosphère torride fait perler les corps nus, ces hommes noirs arrachent et transportent la roche aurifère.

Elle sera pillonnée à la surface, traitée dans des bains chimiques afin d'en extraire la fine poussière que les Blancs appellent l'or et qu'eux les noirs nomment « Imali » — leur sang.

Parmi les dangers qui les guettent, celui qui fait le plus de victimes, c'est la terrible phtisie des mineurs. Nombreux sont les gars arrivant à la mine robustes et beaux comme des « Apollon » et qui s'en retournent chez eux, après quelques mois, porteurs du germe destructeur pour eux et leur descendance.

On est heureux de constater les efforts qui lentement portent leurs fruits, — faits par l'Etat, la Chambre des Mines, les groupements sociaux et inter-raciaux, les Eglises, pour l'éducation des Africains, la protection de leur santé et pour qu'ils aient leur juste part des biens de la terre africaine.

C'est parmi ces Africains vivant en ville ou sur les mines et afin d'être plus près d'eux que nous avons établi un solide réseau de Missions catholiques.

14 Mai. — PÈLERINAGE A TY-MAM-DOUE
ET PROMENADE SCOLAIRE.

Il y a deux ans, le lundi de la Pentecôte fut marqué par un pèlerinage de toute la Maison à Rumengol et au Folgoat. Une plume qui depuis a eu l'honneur d'écrire dans *La Croix* de longs articles sur les mille et une (ou sur l'unique) manières de pêcher le thon, vous en fit le compte rendu détaillé. Je me contenterai cette fois de signaler les différentes étapes de ce nouveau pèlerinage-promenade qui nous mena tous de Pont-Croix à Ty-Mam-Doue et de là au Grand Séminaire, puis à Bénodet.

La caravane de cars s'arrêta à la sortie du bourg de Kerfeunteun et l'on se rendit, en récitant le chapelet, à la chapelle de la Mère de Dieu où *M. le chanoine Le Baccon*, directeur au Grand Séminaire, chanta la messe. A l'Evangile, *M. le chanoine Pondaven*, supérieur de l'Ecole Saint-Yves, nous rappela avec émotion qu'il avait connu le temps où le 31 Mai de chaque année voyait tous les élèves de Saint-Vincent, réfugié à Quimper après l'expulsion, se presser devant cette chapelle de la Vierge. C'était le *Pèlerinage de Confors* de l'époque. Puis il s'inspira de la vie du *Bienheureux Père Maunoir* qui reçut à Ty-Mam-Doue le don de la langue bretonne, pour nous exhorter à travailler comme lui à la sanctification de nos frères.

Après le repas pris sur le parvis de la chapelle, nous rendîmes visite au Grand Séminaire où *M. le Supérieur* nous accueillit sur le grand perron d'un petit mot aimable, avant de livrer sa maison à l'exploration curieuse de nos collégiens. Ne dit-on pas qu'un de nos « Petits » fut surpris haranguant ses camarades du haut de la chaire de Théologie ! Avons-nous un saint Thomas en herbe dans nos murs ?

Puis ce fut *Bénodet* où nous passâmes le reste de l'après-midi à la plage. Jeux, courses s'organisèrent, tandis que certains, plus calmes ou plus sensibles, rêvaient en contemplant l'immensité de la mer. Nous eûmes le plaisir de recevoir la visite de *M. le Recteur* et de *M. le chanoine Le Louët*, aumônier du pensionnat Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé.

Enfin comme le soir tombait, nous reprîmes le chemin de Pont-Croix après un arrêt pour visiter la belle église romane de Loc-Maria et la Cathédrale de Quimper.

Bien que fatigué, chacun dans son lit, le soir, se murmurait : « Si ces sorties du Lundi de la Pentecôte pouvaient devenir une tradition de la Maison !! O Marie, notre Mère et notre Avocate, inspirez cette bonne pensée, ce soir, à notre Supérieur ! »

FÊTE-DIEU ET FÊTE DU SACRÉ-COEUR.

MM. les abbés Joseph Merdy, aumônier diocésain d'Action Catholique, et *Henri Lucas*, vicaire à Crozon, se partagèrent l'honneur et la charge de prêcher la retraite de fin d'année et de préparation à la Communion solennelle pour les benjamins. Quinze premiers communiant (J. Andro, de Beuzec-Cap-Sizun, J. Autret, du Cloître-Pleyben, Y. Bariou, de Ploaré, F. Capitaine, de Quéménéven, F. Chavry, de Poulgoazec, F. Cosquer, de Pouldergat, J. Daniel, de Plonéour-Lanvern, F. Laurent, de Scaër, J. Le Borgne, de Collorec, J.-C. Messenger, de Commana, Th. Petitbon, de Quéménéven, H. Gourlaouen, de Douarnenez, M. Kersual, de Pouldreuzic, J. Pennec, de Mahalon, A. Saliou, de Lothey), promenaient leur brassard blanc, le jeudi matin, parmi les groupes occupés à aider *M. Godec*, notre nouvel « homme de l'Art », à terminer son magnifique dessin. Pendant la nuit, on craignit bien que le travail du mercredi soir n'eût été inutile : un orage éclata, le tonnerre, le vent, la pluie s'en donnèrent à qui mieux mieux, mais le lendemain, c'était de nouveau le soleil et le beau temps, et la fête présidée par *M. l'abbé Laurent*, recteur de Collorec, ancien surveillant, fut des plus réussies.

Comme chaque année, de très nombreux groupes d'enfants de chœur « rehaussaient l'éclat des cérémonies ». Aubes blanches toutes simples, ou richement brodées, camails avec ou sans hermine, soutanes rouges ou violettes étaient venus de Pont-Croix-ville et N.-D. de Roscudon, Audierne, Esquibien, Poulgoazec, Plozévet, Landudec, Tréogat, Plomeur, Pont-l'Abbé-ville et Saint-Gabriel, Penmarc'h, Guilvinec, Léchiagat, Tréboul, Douarnenez, Ploaré, Plonévez-Porzay, Briec... Si j'en passe, Dieu me pardonne et les intéressés aussi, car il n'est pas facile d'interviewer une telle équipe !

Huit jours après, *M. l'abbé Bétrom*, de Beuzec-Cap-Sizun, chantait la grand'messe pour la fête du Sacré-Cœur et *M. l'abbé Goulm*, recteur d'Esquibien, nous donna le sermon du soir.

31 Mai. — PÈLERINAGE DE CONFORS.

(Le temps, cette fois, ne nous fut pas favorable. Et pourtant, avait-on assez chanté la veille le fameux refrain :

« Donne, donne-nous un beau jour ! »

Mais Marie voulut nous montrer que ses vrais Fils n'ont pas besoin d'être traités en enfants gâtés dont on exauce tous les désirs. Il n'y eut pas moins de piété au cours de

cette « route » matinale, au cours de cette messe de communion avant laquelle M. Le Berre lut la prière à Notre-Dame, composée par Louis Cochou, élève de Rhétorique ; en voici un extrait :

« ...Au nom de votre gloire et de votre puissance, laissez-nous ce matin vous prier ; car nous voulons surtout prier, beaucoup prier. Oh ! il serait si facile à chacun de rêver pieusement de ces beaux rêves d'or, que l'on fait dans un moment d'enthousiasme, et qui s'évanouissent aussitôt comme la vague sur la grève. Mais la vie, nous le savons déjà, comporte des exigences plus graves où, malgré les deuils et les douleurs, dans la grisaille des jours qui s'écoulent, il faut toujours monter, se hisser vers de plus hauts sommets.

Lorsque le poids de notre corps se fait plus lourd, alors surtout nous sentons le besoin de secours, pour assurer notre persévérance. Les engagements de notre baptême nous les avons renouvelés en vous prenant pour témoin de nos promesses et gardienne de notre fidélité. Quand nous étions plus petits, il nous était assez facile de les tenir. A présent que nous avons grandi, les difficultés ne cessent de s'accroître, assaillantes jusqu'à l'épuisement. Il nous prend parfois l'envie de tout abandonner, car notre foi est si faible. Donnez-nous donc, Vierge fidèle, plus de constance et de docilité. Apprenez aux grands étourdis que nous sommes, à mettre plus de cœur dans ces petits riens, ces bagatelles de chaque jour, que nous sommes si souvent tentés de négliger. A nos âmes bouillonnantes qui rêvent d'épopée et ne savent pas attendre, donnez plus de patience et de sérénité : c'est par nos livres et nos cahiers d'aujourd'hui que nous remporterons les victoires de demain. Et à ceux qui bientôt vont partir pour un terrain plus vaste de lutte et de conquête, à ceux qui n'oseraient se dresser généreusement face à la vie, à ceux-là surtout, obtenez de Dieu qu'ils se fortifient et qu'ils s'arment de plus de force et de vaillance jusqu'à posséder cette perfection que le Maître attend de nous.

...Comme vous, jadis, nous avons à dire « Fiat ». Mais aussitôt se dresse devant notre faiblesse tout le ramassis des arrière-pensées et des conditions que notre égoïsme veut poser à Dieu : nous voulons bien nous épanouir, mais dans une serre chaude et bien abritée, ou pendant un tendre été d'arrière-saison ; nous voulons bien nous renoncer, mais sans nous détacher entièrement de certains relents sensuels, tout légers, presque inconscients, de ces instincts insaisissables, si délicats qu'on les confondrait avec une jouissance artistique... Il nous faut pourtant cesser de calculer, refouler toutes ces vellétés et nous ouvrir à l'Amour.

...Donnez-nous, nous vous en prions, Vierge Marie, toute la violence et la force que requiert cet attachement progressif à soi-même, douloureux comme le pansement que l'on décolle de la plaie vive, mais qui forge l'âme des héros et des saints !... »

10 Juin. — PARDON DES MALADES A SAINTE-ANNE-LA-PALUD
ET FÊTE DES ÉCOLES A DOUARNENEZ.

Chaque année ont lieu désormais, dans le diocèse, un ou plusieurs grands rassemblements des Malades. Parents et amis escortent ceux qui souffrent, ceux qui viennent ensemble offrir leurs souffrances. A Sainte-Anne, le 10 Juin, notre chorale et nos cérémoniaires furent sollicités d'offrir leur concours pour ce Pardon un peu spécial ; « plus grave et plus recueilli » que les Pardons habituels. Ils s'en acquittèrent à la perfection, au dire de tous, et méritèrent les félicitations que Mgr Fauvel, qui officiait pontificalement, voulut bien ne pas leur ménager. Ils se rappelleront les paroles de leur Evêque leur recomman-
dant « de ne pas oublier le spectacle qu'ils ont eu sous les yeux et de se souvenir de cette gravité que la souffrance donne à la vie ».

L'après-midi de ce même 10 Juin, avait lieu la Fête des Ecoles à Douarnenez. Ce fut une magnifique réussite : les filets bleus tendus au travers des rues donnaient un cachet spécial à la fête, l'enthousiasme connu des Douarnenistes fit le reste. Les enfants et les jeunes gens vinrent non seulement des environs immédiats, mais de tous les coins du Finistère : de Guissény, Saint-Pol-de-Léon, Châteauneuf, Quimperlé. Nos élèves défilèrent eux aussi, entraînés par la musique que dirigeait M. Le Berre, M. Lannon, en effet, étant retenu à Sainte-Anne-la-Palud. Nul doute que les Annales de Douarnenez ne conservent longtemps le souvenir de ce 10 Juin.

Avant de partir en vacances, nous eûmes encore la cérémonie des Adieux, des Premières et des Philosophes. L'un d'entre eux composa un jeu scénique où étaient évoquées les étapes parcourues pendant les six ou sept années passées à Saint-Vincent. Bien des cœurs se sentirent émus ce soir-là à la chapelle, au moment où l'on revivait par la pensée :

L'Enfance : Enfants aux yeux clairs, généreux et ardents,

[nous sommes venus...

L'Adolescence : Arriva le temps où l'on se sent troublé,
inquiet et rêveur...

La Jeunesse : Armés pour la vie et pour les combats,
nous allons partir...

Le feu de la Saint-Jean et la fête des Jeux nous amènent tout doucement vers les vacances que M. le Ministre de l'Education Nationale voulut bien devancer d'une dizaine de jours, pour l'Académie de Rennes.

30 Juin. — DISTRIBUTION DES PRIX.

Son Excellence Monseigneur Fauvel la présida, entouré de Son Excellence Monseigneur Cogneau, M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix, de M. l'abbé Gouriou, curé-doyen de Plonéour-Lanvern, M. l'abbé Corre, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, M. l'abbé Gargadennec, des prêtres de la région, des parents des élèves et de nombreux amis de la maison, parmi lesquels M. Beuzit, notaire, M. Guy Gargadennec, président cantonal de l'A.P.E.L.

La séance récréative comportait une pièce d'H. Brochet : *Phocas ou le jardinier qui eut peur de la mort*, interprétée par René Bescond, Pierre Blaise et René Quéré, élèves de Seconde, quelques chants exécutés par la chorale, des danses russes et écossaises. Pendant les entr'actes, on fit entendre quelques chants enregistrés au cours du troisième trimestre.

M. le Supérieur présenta un compte-rendu de l'année scolaire après avoir remercié Leurs Excellences et toute l'assistance. Monseigneur Fauvel exprima sa joie et sa satisfaction puis il passa la parole à Monseigneur Cogneau qui, très paternellement, donna des conseils aux élèves en vue des vacances.

PALMARÈS

Ont obtenu le premier prix d'Excellence :

Philosophie : Clet Méner, de Goulien.
Première : Alain Le Breton, de Kernével.
Seconde : Louis Failler, de Lopérec.
Troisième : Guillaume Lucas, de Pouldavid.
Quatrième : Jean Le Bot, de Dirinon.
Cinquième : Vincent Morvan, du Guilvinec.
Sixième Blanche : Alain Abily, du Conquet.
Sixième Rouge : Joseph Gourmelen, de Telgruc.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

Philosophie. — Admis définitivement : Yves Le Grand, de Briec-de-l'Odet ; Corentin Le Scao, de Briec-de-l'Odet (A. B.) ; Clet Méner, de Goulien (A. B.) ; — Admissible : Hervé Le Ru, de Plouarzel.

Première. — Admis définitivement : Louis Cochou, de Saint-Jean-Trolimon ; Jean-Louis Cozien, de Guilers-

Brest ; Louis Gentric, de Plouhinec ; Gabriel Guéguen, du Guilvinec ; Pierre Lucas, de Pont-Croix ; Michel Scouarnec, de Collorec ; — Admissibles : Jean Bozec, de Plozévet ; Claude Buhannie, de Beuzec-Cap-Sizun ; Alain Le Breton, de Kernével ; Jean-Louis Rolland, de Kerfeunteun ; Michel Ruppé, de Pont-l'Abbé.

CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

Première. — Alexis Le Gall, de Poulgoazec : 10^e mention en Version latine, sur 116 concurrents ; 7^e mention en Version grecque, sur 76 concurrents.

Seconde. — Joseph Hélias, de Plouhinec : 12^e mention, et Pierre Le Moal, de Plougastel-Daoulas : 13^e mention en Version latine, sur 108 concurrents.

EXAMENS DU BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE

Admis définitivement : Jean-Pierre Abily, du Conquet ; René Barré, de Kerfeunteun ; André Cornec, de Plonéis ; François Daoudal, d'Elliant ; Pierre Douguet, de Plonéis ; Guillaume Floc'h, de Poulgoazec ; Michel Floc'h, de Gouézec ; Jean Le Bras, de Beuzec-Cap-Sizun ; Hervé Le Penne, de Plogonnet ; François Le Rouge, de Tréboul ; Guillaume Lucas, de Pouldavid ; Corentin Nicolas, de Pouldreuzic ; Xavier Olier, de Tréboul ; Jean Paugam, de Lothey ; Jean Quideau, de Plozévet ; — Admissibles : Antoine Corre, de Plougastel-Daoulas ; Jean Le Coz, de Kerbonne ; Michel Le Goaster, du Conquet ; René Mens, de Lanvéoc.

EXAMENS DE LICENCE

MM. René Le Corre a obtenu devant la Faculté des Lettres de Paris les Certificats de Philosophie générale et d'Histoire de la Philosophie ;
 Albert Uguen, le Certificat de Psychologie ;
 Albert Coatmeur, le Certificat de Français.



Nous rappelons à nos abonnés qui ne sont pas en règle que le temps est encore une fois venu de régler les abonnements pour l'année 1951-1952. Une formule de mandat est jointe à ce n° du Bulletin. — Ne le laissez pas trainer sur votre table. La Poste l'attend avec impatience... et le trésorier également.



VACANCES

Quand elles se terminent, on est toujours étonné de constater combien vite elles ont passé, combien peu de choses on a pu réaliser pendant ces deux mois et demi, combien... Mais trêve de considérations prétendues sérieuses... Je vous énumérerai seulement les diverses « activités » de vacances destinées à maintenir celles-ci au beau fixe. Je m'en voudrais tout d'abord d'oublier nos cérémoniales : ils prêtèrent leur concours pour le Pardon de Sainte-Anne-la-Palud où ils se distinguèrent déjà pour le Pèlerinage des Malades. Il y eut par ailleurs une retraite de fin d'études à Quimper, un camp volant pour les élèves de 3^e et de 4^e, un camp de Cœurs Vaillants 5^e et un deuxième pour les 6^e et les futurs nouveaux, à Brasparts, un pèlerinage inter-séminaires au Puy pour les Secondes, Premières et Philos.

Ce numéro du Bulletin vous donnera les comptes rendus de deux de ces réalisations.

RETRAITE DE FIN D'ETUDES

(17-21 Juillet)

Le couvent des religieuses de la Retraite à Quimper vit arriver dans ses murs par un soir de Juillet vingt jeunes gens, les uns déposés par les cars, d'autres plus sportifs sans doute, ayant profité de l'occasion pour étrenner ou faire admirer quelque *Garin* demi-course.

Dix-neuf ex-rhétoriciens et un unique philosophe, du collège Saint-Vincent venaient prendre part à la retraite de fin d'Etudes. Nous pûmes alors lier connaissance avec celui qui devait se charger de nous pendant les trois jours que durait cette retraite : *M. le chanoine Lespagnol*, curé-archiprêtre de Quimperlé dont je tairai les autres titres moins ecclésiastiques par égard pour sa modestie que je sais grande.

Le mot *retraite* a dû sans doute bouleverser certains

esprits étroits pour qui ce mot implique fatalement l'idée d'ennui, de monotonie. Ils ont dû réaliser fort mal pourquoi au lieu de profiter des vacances, certains étudiants préféreraient venir s'emprisonner dans un édifice qui accuse trop une allure de collège. Qu'ils se renseignent auprès de tous ceux qui ont pris part à cette retraite. Ils leur répondront invariablement qu'ils en gardent le meilleur souvenir. Et cela n'étonnera personne. Imaginez en effet l'atmosphère d'une dernière réunion entre des amis qui se sont côtoyés pendant quelques 5 ou 6 années et qui se voient sur le point de se quitter définitivement. Ce sont ces instants ultimes qui passent le plus vite.

Ces trois jours furent loin d'être monotones. Pendant les heures libres, les uns s'adonnaient aux jeux qui étaient à notre disposition. Certains durent se découvrir sans doute des talents insoupçonnés de basketteurs car ils ne quittèrent guère les panneaux de fortune qui trônaient aux deux extrémités d'une cour. Et l'on parlait déjà d'affronter les *Harlem Globe Trotters*.

D'autres, moins ardents, goûtaient des joies philosophiques prématurées à l'ombre des platanes. Chaque soir, une veillée nous réunissait. Chacun devait, selon le désir exprimé par *M. Lespagnol*, prendre la parole soit pour une histoire soit pour une chanson. Tous s'exécutèrent d'assez bonne grâce. Car tout le monde sait que les désirs de certaines personnes ne sont rien d'autre que des ordres. Ce que comprirent d'ailleurs certaines personnes mal avisées. *M. Lespagnol*, de son côté, ne se faisait pas prier et ses histoires sont loin d'être les moins désopilantes.

N'allez pas vous imaginer non plus que nous étions totalement séparés du monde extérieur. Les exploits des *Koblet* et des *Coppi* nous parvenaient par la bouche de *M. Uguen* que nous étions heureux d'avoir parmi nous. Dire les services qu'il nous a rendus serait plutôt difficile. Qui renouvelait la provision de tabac quand la dernière cigarette s'était volatilisée en fumée bleue, sinon lui. Nous eûmes même l'occasion d'assister à la représentation de *Jean des Merveilles* sur le parvis de la cathédrale. Les places assises n'étaient pas pour nous. Mais chacun se débrouilla fort bien. Ne vit-on pas quelques-uns accrochés aux barreaux des fenêtres d'une banque sous l'œil soupçonneux d'un agent de ville.

Si la retraite eut un aspect plutôt divertissant, elle eut aussi, bien entendu, son côté sérieux. Qu'étions-nous venus chercher là ? La transition entre le collège et le milieu que nous allions fréquenter désormais. Nous étions venus la quérir auprès d'un prêtre spécialement recommandé pour cela, d'un prêtre qui avait passé beaucoup d'années à s'occuper des jeunes, qui connaissait par le fait même

leurs défauts, leurs qualités, leurs aspirations. Il nous le prouva d'ailleurs par le bien immense qu'il nous fit et dont nous ne saurions trop le remercier.

Philosophus.

CAMPS DE VACANCES DE BRASPARTS

Août 1951

« Vous qui nous regardez passer
Sous le soleil et sous l'orage,
Peut-être bien que vous pensez
Que nous avons bien du courage... »

De courage, ils n'en manquaient pas, ni de joie, ni d'audace, les dix-sept garçons qui, d'un pas allègre, escadalaient le *Mont Saint-Michel de Brasparts* en ce début d'Août 1951, alors qu'on entendait dans le lointain, les grondements du tonnerre. Et pour eux comme pour les bergers de l'Arrée, la chapelle de l'Archange fut, ce jour-là, un refuge autant qu'un lieu de prière. La vue, certes, ne s'étendait pas au loin, mais, couronné de ces lourds nuages, le mont apparaissait peut-être mieux ainsi dans toute sa « majesté barbare ».

Tout compte fait, mieux vaut encore le soleil pour arpenter les routes, surtout lorsqu'on s'offre la fantaisie, comme certains de nos héros, d'un crochet de cinq kilomètres pour se rendre au *Nivot*. Mais là, quel émerveillement ! Monsieur le Directeur de l'École d'Agriculture nous accueille magnifiquement, nous faisant visiter en détail toute la propriété, expliquant sans se lasser, le fonctionnement de toutes les machines, et nous réservant un repas dont le souvenir se conservera longtemps... Et je crois bien que quelques-uns de nos gaillards, si on les eût laissés, seraient encore à donner aux veaux leur doigt à téter, ou à se balancer au-dessus du tas de fumier !... Mais qu'aurait dit *Monsieur le Supérieur* qui nous attendait ce soir-là à Brasparts ? Il trouva un bande de jeunes sauvages couverts de feuillage et armés de bâtons... Ne fallait-il pas préparer la veillée du soir, et surtout bâtir la hutte de *Salain l'Innocent* ? Ah ! cette veillée ! On n'oubliera pas de sitôt le marchand de caramels, le pêcheur à la ligne, le « tandem » léonard dans *Perrine était servante*, ni la danse des *Korrigans*. Mais ce que nous retiendrons surtout de cette veillée, ce sera l'émouvante légende du Folgoët où chacun mit tout son talent et tout son cœur, et qui fut un vrai chef-d'œuvre. Car dans cette veillée qui refléta parfaitement l'atmosphère du camp, nos gars surent allier à la gaité la plus exubérante, le sérieux et la ferveur. Ce

camp fut une réussite parce que chacun y apporta ce qu'il y avait en lui de meilleur. Et aussi parce que *Monsieur L'Hostis* qui en fut l'animateur spirituel sut faire découvrir aux gars; non seulement les beautés de ce coin si peu connu de notre Bretagne, ni les problèmes de vie de la population de Brasparts, mais surtout la joie de vivre dans l'amitié, dans la charité fraternelle, dans l'amour du Christ. Ils apprirent à connaître leurs professeurs sous un jour nouveau, à mieux se connaître et s'estimer entre eux dans cette vie où chacun se montre tel qu'il est. Et cette charité et cette joie qu'ils avaient ainsi vécues pendant quatre jours, ils se promirent en se quittant, de les faire régner dans leur famille et leur paroisse pour le reste des vacances, et dans le Petit Séminaire au cours de l'année.

*Les « cinquième » sont partis,
Salués par la grande pluie,
Avec au cœur un grand cafard
De quitter le camp de Brasparts.*

*Ils pensaient avec regret
A ceux qui les remplaceraient.
Les « sixième » sont arrivés
Et maintenant ça va r'barber !*

L'école de Brasparts ne resta pas longtemps vide. Dès le soir, elle se remplit d'une trentaine d'élèves de Sixième, accompagnés d'une dizaine de nouveaux qui prenaient pour la première fois contact avec leurs futurs camarades. La plupart en étaient à leur premier camp, aussi leur était-il difficile de le réussir aussi bien que leurs aînés. Après quelques tâtonnements, ils comprirent ce qu'est un camp de vacances. Et ce fut de nouveau aux repas, cette franche gaité entretenue par les histoires et les chansons ; et ce fut la même attention pour écouter les belles histoires de *Monsieur Colin*, ou pour regarder l'écran : n'eurent-ils pas le bonheur de voir le grand film *Jeanne d'Arc* ? Ce fut le même entrain dans les veillées, les mêmes ébats dans l'étang du *Nivot*, le même enthousiasme pour gravir le *Mont Saint-Michel*. Pour cette excursion, ils furent plus favorisés par le temps que les Cinquième ; aussi purent-ils admirer les vastes horizons qui se découvraient à leurs yeux, et c'est de tout leur cœur que sur le plus haut sommet de Bretagne, ils chantèrent : *Chez nous soyez Reine* en ce lieu où notre sol breton est le plus proche du ciel. Mais le lendemain la pluie prit sa revanche et ne les laissa guère admirer la sauvage beauté du Col du Nod où les avait conduits le grand jeu. Le retour à l'école fut plutôt pitoyable... Après la fête, la défaite, comme disait l'un des nôtres avec un accent — circonflexe — que je ne

puis transcrire ici. Enfin, avec la même ferveur que leurs aînés, ils voulurent, par leurs chants, rehausser l'éclat des offices dominicaux à l'église de Brasparts, moyen pour eux de témoigner leur reconnaissance à la population braspartiate qui les avait accueillis si cordialement, et spécialement à *M. le Recteur* si empressé à leur rendre service. — N'a-t-il pas, entre autres, consacré deux après-midi à répondre patiemment aux interminables questions de nos enquêteurs et à leur faire visiter les curiosités de la commune ? — Nous devons aussi un grand merci à *M. le Directeur de l'école Saint-Michel*, dont l'hospitalité fut si chaleureuse et si appréciée. N'est-ce pas pour une bonne part à lui et à tous ceux qui se sont dévoués à notre service, qu'il faut attribuer le succès de ces deux camps ?

*Voilà le camp que s' termine,
Il suffit de voir nos mines
Pour conclure qu' nous sommes désolés
De le voir se terminer !...*

... Désolés, mais décidés à mettre en pratique les leçons de ces camps de vacances, leçons d'énergie, d'optimisme, de générosité.



Année Scolaire 1951-1952

La Rentrée

La rentrée s'est faite le 18 Septembre, selon la nouvelle décision prise par le Ministre pour les Académies de Rennes et de Nancy, et la vie a repris son train-train habituel.

Voici la composition du Corps Professoral :

Supérieur : M. R. GOUGAY.
Econome : M. R. BRENAUT.
Philosophie : M. Y. UGUEN.
Première : M. S. LE BERRE.
Seconde : M. L. CORVEST.
Troisième : M. R. HUITRIC.
Quatrième : M. A. ABÉRÉ.
Cinquième Blanche : M. A. COATMEUR.
Cinquième Rouge : M. Ch. BOUIN.
Sixième Blanche : M. H. COLIN.
Sixième Rouge : M. L. BIDEAU.
Mathématiques : MM. Y. CANVEL et P. AUTRET.
Sciences : M. L. LE GALLIC.
Histoire et Géographie : MM. J. SÉNÉCHAL et X. GODEC.
Anglais : MM. J.-M. GUÉGUINIAT et A. LE BORGNE.
Dessin et Histoire de l'Art : M. X. GODEC.
Chant et Musique : M. L. LANON.
Surveillants : MM. J. AUTRET, Y. CASTEL et Y. LE BIHAN.

M. Albert Coatmeur a repris son poste de professeur après un séjour de deux ans à la Faculté. Il est désormais titulaire de la licence ès-lettres.

M. Jean Le Bars, maître d'études de la Division des Petits, en 1950-51, a été nommé vicaire à Landudec. Il est remplacé par *M. Y. Castel*, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon.

Les nouveaux (56)*provenant de 41 paroisses.*

Philosophie. — Jean Coat, de Plouneventer ; Jean-Louis Cornic, de Plogonnec.

Première. — Robert Le Cossec, de Fouesnant.

Seconde. — Yves Le Clec'h, de Kerfeunteun ; Michel Sévellec, de Douarnenez.

Quatrième. — Raymond Jacq, de St-Pierre-Quilbignon.

Cinquième. — Louis Cornic, de Kerfeunteun ; André Guyon, de Pont-Aven ; Gustave Hervé, de Beuzec-Conq ; Raymond Le Lons, de Kerfeunteun ; Jean-Michel Le Saout, de Douarnenez ; Guy Midy, de Poullan ; Yves Palier, de Guipavas ; Emmanuel Quéinnec, de Douarnenez.

Sixième. — Robert Bellet, de Kéridy-Penmarc'h ; Michel Bolloré, de Pont-Croix ; Jean Bossier, de Pouldreuzic ; Michel Bourc'his, de Riec-sur-Bélon ; Jean Bourdon, de Pouldreuzic ; Alain Chipon, de Locronan ; Jean-René Coquet, d'Esquibien ; Marcel Cornic, de Kerfeunteun ; Emile Crozon, du Juch ; Francis Cuillandre, de l'Île de Sein ; Jean-Yves Daniel, de Quimperlé ; Daniel Danion, de Kerfeunteun ; Ollivier Faou, de Tréogat ; François Floc'h, de Carhaix ; Armand Goascoz, de Plonéour-Lanvern ; Vincent Guennou, de Loperhet ; René Guével, de Quimper (Sainte-Thérèse) ; Camille Guichaoua, de Tréogat ; Yves Guichoux, de Lannédern ; Hervé Guilcher, de l'Île de Sein ; Germain Halléguen, de Pleyben ; Jean Hémerly, de Châteauneuf-du-Faou ; Joseph Jaffrédou, de Pencran ; Jean Jaouen, de Plourin-Ploudalmézeau ; Louis Joneour, de Penhars ; Emile Kergourlay, de Trégourez ; Michel Le Bail, de Trégunc ; Xavier Le Coz, de Baye ; Vincent Le Floc'h, de Plobannalec ; Jacques Le Goaster, du Conquet ; Jean Léon, de Collorec ; Georges Le Pape, de Lesconil ; Jean-Claude Le Roy, de Combrit ; Guillaume Le Séac'h, de Lanvéoc ; Jean Lucas, de Plourin-Ploudalmézeau ; Joseph Moal, de Kéridy-Penmarc'h ; Maurice Plougastel, de La Forest-Landerneau ; Alain Plouzennec, de Plomelin ; Joseph Porsmoguer, de l'Île de Sein ; Yves Poupon, de Gourlizon ; René Rannou, de Briec-de-l'Odét ; Jean-René Sagel, de Langolen.

Effectif total : 240 élèves, appartenant à 108 paroisses.

**Sports de printemps**

Je ne sais pas si ce titre figure au répertoire des rédacteurs sportifs diplômés. Ils parlent bien de « Sports d'été », de « Sports d'hiver », mais les deux autres saisons ils paraissent les ignorer. Et pourtant...

Pendant deux mois, Mai et Juin, se pratiquait régulièrement à Saint-Vincent le sport « le plus harmonieux, le plus esthétique » qui soit : le Basket-Ball. Rien d'étonnant que tous y aient participé, chacun à sa façon : les élèves bien sûr qui s'affrontaient dans un « championnat » en règle qui opposaient les classes de Première, de Seconde, de Troisième et de Quatrième ; les professeurs, dont même les plus placides se surprenaient à s'enthousiasmer devant le brio et la souplesse des joueurs ; jusqu'aux religieuses qui n'en finissaient pas de rejoindre la communauté, et s'arrêtaient à toutes les arcades du cloître pour avoir leur part du spectacle...

Et qui arrivèrent en tête du championnat ? Vous écarterez d'emblée l'équipe de Quatrième ; vous direz sans doute qu'il est insensé de les opposer à une équipe de Première. Eh bien, détrompez-vous ! S'ils finirent bon derniers, ils donnèrent du fil à retordre, même aux Rhétoriciens, et ceux qui s'attaquaient à eux ne purent jamais « vaincre sans péril » ni « triompher sans gloire ». Vous écarterez également l'équipe de Troisième : ils sont ardents à cet âge, mais les muscles sont encore mal affermis. Et cependant, ce sont eux qui l'emportèrent devant leurs condisciples de Seconde et de Première. Ceux-ci du reste étaient alourdis par toutes les connaissances accumulées en vue de l'examen tout proche...

D'ailleurs ces résultats « matériels » ne traduisent qu'un aspect de ces compétitions ; et ce qu'il y eût de bien plus intéressant, c'est le progrès insensible qui s'opéra dans la manière de jouer. Aux premières rencontres, de jeunes ardeurs toutes bouillantes s'affrontaient suivant un rythme plutôt violent, aux dépens de la courtoisie et de la souplesse ; le caractère de quelques joueurs était à « angle aigu »...

Le mercredi 30 Mai, les *Juniors* et les *Cadets* de la *Jeanne d'Arc* de Quimper nous firent le grand honneur de venir chez nous. C'était des équipes « de classe ». Ce furent deux défaites (46 à 16 et 34 à 14), mais ce fut aussi une révélation. Quelle souplesse ! Quelle courtoisie ! Quelle maîtrise de soi ! Quel magnifique jeu d'équipe ! Les grenats en firent leur profit. Se dépouillant de leur suffisance, ils se laissèrent façonner par M. Colin, et

le 26 Juin, notre « sélection » fit excellente figure en face des *Chevaliers de N.-D. de Roscodon*.

Le Basket est, dit-on, le sport de l'avenir. Moins spectaculaire que le foot-ball, il gagne peu à peu du terrain, et tel qui reste froid devant toute autre démonstration sportive, se laisse émouvoir devant une belle partie de Basket... surtout quand sa qualité de professeur de classe lui fait un devoir professionnel de soutenir « son » équipe. Ne vit-on pas certain professeur de Troisième, sans doute dans « un moment de lyrisme », proposer comme sujet de devoir français à ses élèves : « Pourquoi je pratique le Basket-Ball ». Comment une équipe ainsi encouragée n'eût-elle pas triomphée ? Comment ne pas y voir le gage le plus certain que l'avenir de ce sport est assuré à Saint-Vincent ?



Nominations ecclésiastiques.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier de la Providence, à Quimper, *M. le chanoine Louis Le Baccon*, directeur au Grand Séminaire, ancien professeur ;

Recteur de Saint-Frégant, *M. Ambroise Salou*, recteur de Saint-Jean-du-Doigt, ancien maître d'étude ;

Recteur de Saint-Jean-du-Doigt, *M. Jacques Gentric*, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, ancien maître d'étude ;

Vicaire à la Cathédrale, *M. Eugène Coatanéa*, vicaire à Châteauneuf-du-Faou ;

Vicaire à Châteauneuf-du-Faou, *M. Henri Le Minor*, étudiant au Séminaire Français, à Rome, ancien maître d'étude ;

Vicaire à Guipavas, *M. Jean Ménez*, directeur d'école à Riec-sur-Bélon ;

Vicaire à Saint-Martin, Morlaix, *M. Hervé Loaec*, vicaire à Lanmeur ;

Vicaire à Lanmeur, *M. Gabriel Le Brun*, vicaire à Laz ;

Vicaire à Porspoder, *M. Robert Martin*, vicaire à Pont-Aven ;

Vicaire à Landudec, *M. Jean Le Bars*, surveillant au Petit Séminaire ;

Vicaire à Saint-Pierre et Saint-Paul, Moulin-Vert, Quimper, *M. Henri Bargain*, jeune prêtre du Guilvinec ;

Vicaire à Tréfléz, *M. Pierre Merrien*, vicaire à La Forêt-Fouesnant ;

Directeur d'école à Cléden-Poher, *M. René Fertil*, instituteur à Plabennec ;

Instituteur à Moëlan, *M. Jean Sclaminec*, jeune prêtre de Plozévet ;

Instituteur à Kerfeunteun, *M. François Corolleur*, professeur à Guissény ;

Professeur à Saint-François, Lesneven, *M. Albert Uguen*, ancien professeur au Petit Séminaire ;

Professeur à Saint-Yves, Quimper, *M. Joseph Le Jollec*, jeune prêtre en congé d'étude ;

Professeur à Guissény, *M. Michel Magadur*, directeur d'école à l'Île de Sein ;

Surveillant au Petit Séminaire, *M. Yvon Castel*, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon ;

Curé-doyen de Daoulas, *M. Yves Mazeau*, directeur de l'école N.-D. du Bon-Secours, à Brest ;

Vicaire à Plouvien, *M. Maurice Colleau*, vicaire à Loperhet.

Distinction.

M. l'abbé Cariou, vicaire à Douarnenez, a été promu au grade de chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, avec la citation suivante :

« A pris une part très active dans le rapatriement d'aviateurs alliés, en participant notamment à l'évasion du chalutier *Dalc'h-Mad* et de ses 25 passagers clandestins, le 7 Avril 1943. animateur des mouvements de résistance à Douarnenez. Arrêté par la Gestapo, le 2 Avril 1944, déporté en Allemagne, malgré les tortures et les souffrances subies, n'a rien révélé de ses secrets. »

Nous le félicitons bien sincèrement.

Oridinations du 29 Juin.

Ont reçu le Sacerdoce à la Cathédrale de Quimper :

MM. *Henri Bargain*, du Guilvinec ;

Jean Sclaminec, de Plozévet ;

André Rannou, de Landrévarzec (Missions Etrangères) ;

A la Cathédrale d'Angers :

M. Victor Kermorgant, de Crozon (Capucin).

Ont reçu le Diaconat à la Cathédrale de Quimper :

MM. *Henri Cuillandre*, du Conquet ;

Jean Le Beul, de Cléden-Cap-Sizun.

Ont reçu le Sous-Diaconat à la Cathédrale de Quimper :

MM. *Jean Guéguen*, de Briec-de-l'Odet ;

Louis Jacq, de Landerneau ;

Yves Laz, de Locunolé ;

Sébastien Loussouarn, de Penmarc'h ;

Jacques Malléjac, de Plougastel-Daoulas ;

Jean Plourin, du Faou ;

François Puluhen, de Guipavas ;

A la Cathédrale d'Evreux :

Louis Jourden, du Conquet.

Jean Le Corre, de Landudec, a été ordonné prêtre, le 7 Octobre, au Séminaire des Pères du Saint-Esprit, à Chevilly (Seine).

**

JUBILÉS

Noces de diamant de Son Excellence Mgr Cogneau.

Nous en extrayons le compte-rendu de la *Semaine Religieuse* :

... Si l'assistance des prêtres, des religieuses, des parents et des autres invités était volontairement restreinte, la ferveur de tous était grande pendant cette messe basse, célébrée le 10 Août dernier, en l'église Saint-Mathieu de Quimper, par le vénéré jubilaire, assisté à l'autel par ses deux neveux : le P. Stanislas, Capucin, et le P. Cogneau, des Pères du Saint-Esprit.

Autour de S. Exc. Monseigneur Fauvel, on notait la présence de S. Exc. Mgr Jan, évêque du Cap-Haïtien, des Rmes PP. Dom Cozien, abbé de Solesmes, et Dom Colliot, abbé de Kerbénéat, des membres du Conseil épiscopal, du Chapitre cathédral, et de nombreux invités, prêtres et laïcs.

A l'issue de la messe, Monseigneur Cogneau, écouté avec beaucoup d'émotion, évoqua les étapes de sa longue vie, marquée par le baptême reçu en cette église Saint-Mathieu qui fut aussi celle de sa première communion et de sa première messe, par le sacerdoce et la consécration épiscopale reçus en la cathédrale de Quimper. C'est de tout cœur que l'assistance s'unit à l'action de grâces de Monseigneur Cogneau commentant le verset du psaume : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?*

Nous dirons aussi l'atmosphère de grande cordialité qui fut celle du repas servi à tous au Grand Séminaire. Plusieurs toasts furent prononcés : par le jubilaire lui-même d'abord, qui voulut remercier Mgr Fauvel et tous ceux qui l'ont entouré à l'occasion de cette fête ; par Mgr l'Evêque aussi, qui, en même temps qu'il se faisait l'interprète de tout le diocèse pour dire à Mgr Cogneau ses sentiments de respectueuse et reconnaissante déférence, tint à exprimer avec chaleur ses remerciements personnels pour la collaboration si dévouée et inlassable qu'il lui apporte depuis quatre ans et qui ne connut jamais l'ombre d'une difficulté ; il rendit hommage à son

jugement si clairvoyant et à cette délicatesse de cœur si appréciée par tous ceux qui l'entourent. « Quant on voit votre verdeur, dit Mgr l'Evêque, on devine quelle doit être la profondeur des racines de votre charité... Puissiez-vous rester longtemps encore à votre labeur, au service du diocèse dont je suis heureux de vous dire aujourd'hui l'admiration, l'affection et la gratitude. »

La famille de Saint-Vincent s'associe de tout cœur au vœu formulé par Monseigneur.

Noces d'or du R^{me} P. Dom Cozien, Abbé de Solesmes.

Le mercredi 25 Juillet, le R^{me} P. Dom Cozien célébrait ses 50 ans de Sacerdoce, ses 40 ans de vie monastique et ses 30 ans d'abbatiate. La grande famille de Saint-Vincent est heureuse, à cette occasion, de lui offrir ses vœux et l'assurance de ses prières.

NOTRE COURRIER

— L'avant-dernier numéro du Bulletin remerciait le R. P. *Le Guellec*, de la Trappe de Bricquebec, de nous avoir fait parvenir sa belle collection de disques. Il disait : « Ces disques font entrevoir une manière de chanter le grégorien autre que celle de Solesmes ». Le R. P. Dom Sévellec, de l'abbaye de Solemnes, nous écrit à ce sujet : « Voulez-vous me permettre de vous signaler très respectueusement une légère erreur qui s'est glissée dans le dernier numéro du Bulletin. Le R. P. *Le Guellec* a fait plusieurs séjours à Solesmes pour préparer sa belle œuvre. Son intention principale a toujours été de révéler aux monastères cisterciens le chant de Solesmes. Dom Gajard estime qu'il y a réussi, quant aux disques, sauf peut-être que les chœurs assez nouveaux laissent ici ou là l'impression de quelque différence ». Nous nous empressons de lui donner acte de sa rectification.

— Le Docteur *Bossard* écrit à M. Le Pemp, trésorier de l'Amicale, son ancien professeur d'Histoire : « Je croyais m'être définitivement libéré de l'abonnement au Bulletin, en versant en 1939, si j'ai bonne mémoire, la somme demandée à cette époque. Vous êtes digne d'être ministre des Finances et je vous verse volontiers ce

qu'il appelle un *acompte provisionnel*. Si je dois encore quelque chose, je ferai en sorte d'être un parfait contribuable... » Cher Docteur, puissiez-vous susciter le même zèle chez beaucoup de nos abonnés qui ne sont pas comme vous *de parfaits contribuables*.

— *Joseph Halléguen*, maire de Quimper, nous remercie des félicitations reçues à l'occasion de son élection à l'Assemblée Nationale. « Les Professeurs sont plus heureux que les Parlementaires : ils sont partis en vacances avant eux. Il est vrai que MM. les Députés quitteront le travail après un trimestre de... 3 semaines. » Hélas, il était loin de se douter que les trois semaines seraient élastiques et s'allongeraient indéfiniment.

— *Corentin Kérivel*, de Poullan, a quitté sa Bretagne pour tenir une ferme dans l'Eure. Il est très content de ses débuts. Adresse : 42, rue A.-Briand, Verneuil-sur-Avre (Eure).

— *Jean-Yves Bouin* est toujours dans l'artillerie, à Vannes. Il a participé au pèlerinage de l'armée à Lourdes, du 29 Juin au 4 Juillet.

— *Jean Rosmorduc* (S.P. 72.359, B.P.M. 517 A, F.F.A.), accomplit actuellement son service militaire en Allemagne. Son régiment est stationné à Mullheim-Bade. Il est employé comme comptable. Gageons que ses calculs ne sont pas plus compliqués que son adresse.

— *André Jamet*, d'Esquibien, est à l'Ecole des Beaux-Arts, à Bordeaux.

— *François Mévellec*, de Coray, est surveillant à l'Ecole Sainte-Croix, à Quimperlé.

— Le R. P. *Mercœur*, qui nous fit le 13 Janvier une conférence si appréciée, est retourné dans sa chère Birmanie. « Ici, écrit-il, c'est beaucoup plus calme que l'an dernier ; le parti communiste contrôle tous les villages, les soldats socialistes blancs (toujours les mêmes nombreux groupes de soldats de nuances diverses) sont partis ailleurs. Comme les communistes doivent acheter les munitions et la poudre aux soldats du gouvernement central, ils ont besoin de beaucoup d'argent ; aussi les impôts sur les paysans sont-ils très lourds. Par peur du parti communiste les chrétiens envoient leurs enfants à l'école beaucoup plus régulièrement. (A quelque chose malheur est bon !) » Lors de la visite de Mgr Falière venu pour la confirmation, des milliers de païens sont venus le saluer et lui offrir des présents. « S'ils étaient tous catholiques et croyaient en Jésus-Christ, ce serait mieux qu'à Milizac », conclut le Père.

— Le R. P. *Christophe Peuziat* vient de quitter sa cure

de Douzat (Charente) pour devenir professeur à l'Abbaye de Bassac.

— *Joseph Crozon* est surveillant à l'Institution Saint-Joseph, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Il a rencontré à Paris Jean L'Helgouarc'h qui prépare une licence de Lettres tout en étant surveillant au Collège Bossuet.

— *François Marchalot* (107, rue de Sèvres, Paris, 6^e), est étudiant à l'Ecole de Photographie. Il est heureux d'habiter auprès de l'église des Lazaristes où repose le corps de Saint Vincent de Paul et de pouvoir ainsi continuer à jouir de la protection de Saint Vincent.

— *Jean Coquet* (c. 41), d'Esquibien, est toujours à la Mairie du Mans.

TRAVAUX DE NOS ANCIENS

Le R. P. Dom Laurent (Hervé Gougay) vient de publier, sous le pseudonyme d'Abwinnoc, une plaquette : *Landévennec et son Abbaye*, illustrée de belles photographies de Jos Le Doaré. Il y fait l'historique de l'ancienne Abbaye fondée par Saint Guénolé : la fondation, le rayonnement, les malheurs de toutes sortes aboutissant à la disparition en 1790, et enfin le renouveau déjà esquissé par la prise de possession le 17 Octobre 1950. Nous faisons nôtre le vœu qu'il exprime en terminant : « De ce lieu sacré la prière à nouveau s'élèvera, qui protégera notre pays et ses fils dispersés, fécondera le labour de nos prêtres, de nos missionnaires, de nos apôtres et consacrera, chaque jour, notre Bretagne à Dieu ».

NOS MORTS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

— *Hervé Le Scao*, de Briec-de-l'Odet, élève de Sixième, décédé le 16 Avril, à l'âge de 13 ans.

— *M. l'abbé Ernest Kéramoal*, aumônier du Juvenat des Frères, au Folgoët, décédé le 30 Mars, à l'âge de 70 ans.

— *M. l'abbé Henri Gonidec*, recteur de Mahalon, décédé le 13 Mai, à l'âge de 67 ans.

— *M. l'abbé Yves Le Menn*, recteur de Quéménéven, décédé le 14 Mai, à l'âge de 74 ans.

— *Le R. P. Jean Le Page*, de Châteaulin, ancien missionnaire en Chine (Missions Etrangères), décédé à la maison de repos de Montbeton (Dordogne), le 6 Juillet, à l'âge de 50 ans.

— *M. l'abbé François Galès*, curé-doyen de Daoulas, décédé le 14 Septembre, à l'âge de 57 ans.

— *M. A Daigné*, de Pont-L'Abbé.

— *M. Dorval*, de Kerfeunteun, grand-père de Louis Dorval, élève de 3^e, décédé le 25 Avril.

— *M. Autret*, d'Audierne, père de M. l'abbé Jean Autret, surveillant, décédé le 28 Avril.

— *M. Le Balc'h*, de Kérity-Penmarc'h, grand-père d'Alexis Le Balc'h, élève de Sixième, décédé le 29 Mai.

— *Mme Perrot*, de Guipavas, grand-mère de Gabriel Kerhoas, élève de Troisième, décédée le 24 Juin.

— *M. Jannic*, de Poulgoazec, grand-père de Guillaume Floc'h, élève de Troisième, décédé le 26 Juin.

— *Marie-Jeanne Le Gall*, domestique au Petit Séminaire depuis plus de 60 ans, décédée le 9 Juillet, à l'âge de 88 ans.

— *Mme Bernard*, de Kerfeunteun, grand-mère de Daniel Danion, élève de Sixième, décédée le 21 Septembre.

— *Mme Le Meur*, de Tourc'h, grand-mère de Joseph Cotten, élève de Cinquième, décédée le 3 Octobre.



Hervé LE SCAO (1937-1951)

Au revoir, Hervé !

Nous nous souvenons tous de ce petit gars de Sixième, aux yeux clairs, au visage toujours souriant, au regard franc, de ce petit gars de Briec, « à qui une transparente bonté d'âme donnait cet aspect angélique qui nous frappait tant », comme l'écrivait à ses parents un ancien vicaire de la paroisse, aumônier militaire en Indochine.

Il ne fit que passer parmi nous, mais ce court séjour fut suffisant pour nous faire admirer sa piété profonde, son sourire continu, son amabilité de tous les instants qui nous le faisaient aimer, malgré son fond de timidité.

Il était venu parmi nous avec, dans son cœur d'enfant, un grand rêve, le plus beau rêve : être prêtre !

Sa vocation avait germé dans un milieu particulièrement favorable : Hervé pouvait être fier de ses chers

parents, exemples d'une vie profondément chrétienne. Il pouvait être fier de suivre les traces d'un grand-oncle missionnaire, de trois oncles prêtres, d'une tante religieuse, d'un frère qu'il retrouvait au Petit Séminaire, animé du même idéal que lui.

Dieu l'a prématurément rappelé à Lui. Frappé par le mal qui devait l'emporter, il accepta courageusement la souffrance qui ne devait cesser un moment que pour le reprendre plus farouchement par la suite. Il fut admirable durant ces longues semaines de maladie, espérant, espérant toujours guérir pour pouvoir reprendre la marche en avant vers la réalisation de son rêve d'enfant. Jusqu'aux derniers moments, il dira au médecin qu'il veut guérir pour retourner à Pont-Croix, pour être prêtre.

Quand il sut que tout était fini, il fit sienne la volonté du Seigneur sur lui. Son acceptation calme, sereine et confiante de la mort qui venait, fit l'édification de son entourage.

Le 15 Avril 1951, tard dans la nuit, Hervé partait pour la maison du Père.

L'enterrement ? C'est de triomphe qu'il faudrait parler. Toute la paroisse était là, témoignant de la sympathie portée par tous à Hervé et aux siens. Tous ses camarades étaient là, groupés autour de leur Supérieur, de leurs professeurs, faisant monter vers le Ciel, au-dessus de l'assistance recueillie, leurs chants clairs et fervents, chants d'espérance en une vie d'où toute souffrance est bannie.

Tous étaient là, au cimetière, autour de la tombe, avec au cœur cette même espérance :

« Ce n'est qu'un au revoir, Hervé ».

Vous savez, mon Dieu, nous l'aimions bien ! Ça nous a fait quelque chose de le voir partir. C'est vrai que c'est Vous qui nous l'aviez donné. Alors, que Votre Volonté soit faite, et, aidez-nous à partir, comme lui, avec le sourire, comme des enfants, Vos enfants, heureux de retourner à la maison.

Merci, Hervé de ton exemple. Tu ne parlais pas beaucoup. Mais ton court passage parmi nous fut comme un rayon de soleil qui chauffe et qui éclaire. Tu agissais sans bruit, sans action d'éclat, par ta simple présence, par ta discrétion et ta douceur. Si seulement nous pouvions être comme toi, de vrais petits séminaristes. Tu nous aideras n'est-ce pas ! Tu nous aideras à réaliser, à ta place, ce beau rêve qui, comme toi, nous avons fait :

Etre prêtre !

VERS LE TROISIÈME CENTENAIRE

1652-1952

La prochaine réunion des Anciens Elèves aura lieu le LUNDI DE LA PENTECOTE, 2 JUIN 1952. Elle permettra aux élèves actuels de s'associer à leurs aînés pour célébrer le troisième centenaire de l'arrivée des Ursulines à Pont-Croix (20 Septembre 1652) et de la construction de la partie la plus ancienne de l'établissement : l'imposante façade en pierre de taille et, en même temps, le cinquantenaire de la pose de la première pierre de la chapelle (23 Décembre 1902).

Les Ursulines de Pont-Croix

Par humilité, Sainte Angèle Mérici refusa de donner son nom à l'Ordre des « Vierges institutrices » qu'elle fonda à Brescia, en Italie, en 1534. Elle plaça la société naissante sous la protection de Sainte Ursule, fille d'un roi de Grande-Bretagne, qui fut immolée par des païens, en haine de la foi, dans les plaines de Cologne, avec onze mille compagnes. (v^e siècle.)

En Italie, en France où elles s'introduisent dès la fin du xvi^e siècle, les Ursulines se dévouent à l'éducation des jeunes filles, tandis que les Jésuites, véritables créateurs de l'enseignement secondaire, se consacrent à la formation des jeunes gens.

Le couvent de Bordeaux, l'une des fondations les plus importantes du royaume, essaimera dans la France entière. Il comptera de nombreuses filiales en Bretagne, à Dinan, Saint-Pol de Léon, Quimper... La communauté de Quimper se fonde en 1623, à la demande de « Haut et puissant seigneur, messire Sébastien, chef de nom et d'armes, marquis

de Rosmadec, de Tiwarlen (1), et Pont-Croix, baron du Juch, et de Mellac, seigneur de Kergournadec'h et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils... « Le Marquis avait agi sous l'inspiration de l'une de ses sœurs, désireuse d'entrer en religion. Madeleine de Rosmadec fit profession à Quimper, dans le monastère bâti par la générosité de son frère ; elle y mourut en 1642, laissant derrière elle une réputation de sainteté.

Les relations qui existaient entre la famille des Rosmadec et les Ursulines préparèrent les voies à l'établissement d'une communauté à Pont-Croix. Avant son élévation à l'épiscopat, Monseigneur René du Louet, évêque de Cornouaille (1640-1668), était vicaire général de Léon. Premier supérieur ecclésiastique des Ursulines de Saint-Pol, il encouragea la Congrégation à ouvrir des maisons dans son diocèse. C'est lui qui chargea le couvent de Quimper de la création d'une maison à Pont-Croix. Le 20 Septembre 1652, quatre religieuses de Quimper prenaient possession du couvent construit à l'ombre du clocher de Notre-Dame de Roscudon. Le 13 Octobre suivant, le chanoine Botou, du Chapitre Cathédral de Quimper, procéda à l'érection canonique de la communauté, à l'occasion de la première messe célébrée dans la maison. La première supérieure désignée fut Mère Jeanne-Urbaine de Saint-Bernard, fille d'écuyer Pierre Le Goff, née à Plozévet, en 1624, et professe à Quimper en 1643. Les noms de deux de ses compagnes ont été conservés : Mère Corentine de Sainte-Agnès et Mère de Tous les Saints, originaires respectivement de Scrignac et de Crozon.

Par deux donations, en 1655 et en 1679, le Marquis de Rosmadec vint en aide aux Religieuses. En contre-partie, celles-ci s'engageaient à faire célébrer deux messes par semaine, à recevoir sans dot une jeune fille de famille noble que le marquis leur présenterait pour être reçue Mère de chœur après le temps requis pour le noviciat. Une autre clause leur prescrivait d'enseigner régulièrement le catéchisme aux enfants, soit dans leur chapelle, soit dans l'église de N.-D. de Roscudon. Enfin, les « Dames Ursulines » promettaient de reconnaître le marquis de Rosmadec pour leur « Seigneur supérieur, le patron et le fondateur de leur monastère » et de mettre ses armes dans la pierre fondamentale de la chapelle et de la maison principale.

(A suivre.)

(1) La terre de Rosmadec est située dans la paroisse de Telgruc et la terre de Tiwarlen dans la paroisse de Landudec. Au début du xiv^e siècle, l'héritière du Seigneur de Pont-Croix épousa le sire de Tiwarlen. C'est probablement à l'occasion de ce mariage que fut construit le porche de l'église paroissiale. A la fin du xiv^e, Alice de Tiwarlen épousa Jean de Rosmadec. Les Rosmadec seront désormais les Seigneurs de Pont-Croix.

500 heures, 3.000 milles, à la recherche du thon dans l'Atlantique-Nord

M. Le Berre, professeur de Première, employa une partie de ses vacances, exactement 500 heures, l'an dernier et cette année, à la recherche du thon dans l'Atlantique-Nord. Voici la relation aussi pittoresque que soignée de cette expédition que La Croix a déjà reproduite.

Préludes.

L'occasion d'embarquer s'offrit, inattendue : ma résolution fut immédiate.

C'était le 18 Juin, à Douarnenez, lors de la Bénédiction de la mer, qui préluait précisément à l'ouverture de la campagne du thon. Mon ami l'aumônier diocésain des Œuvres Maritimes me lança, sans préambule :

— « Tu devrais embarquer pour la pêche au thon pendant les vacances.

— Je ne demande pas mieux ! Trouve-moi un embarquement, et je suis ton homme.

— Ce ne sera pas difficile ; je connais bien des patrons qui en seraient heureux. »

Le dialogue s'interrompt : la procession s'organisait et descendait vers les quais. Puis ce fut la splendide cérémonie sur l'eau, où évoluaient 80 thoniers richement pavoisés, et la promenade en Baie, jusque vers Sainte-Anne-la-Palud. Comme nous accostions, au retour, une voix connue nous héla, mon ami et moi :

— « Venez donc visiter mon bateau ! » C'était la voix du jeune et sympathique patron du dundéé *Eugène-Conort* : une vieille connaissance, puisqu'il avait poussé jusqu'en Seconde, au Petit Séminaire de Pont-Croix, des études interrompues lors de la guerre.

J'étais à peine sur le pont, qu'il me demanda, brusquement :

— « Vous devriez faire une marée de thon à mon bord ! »

C'était l'épilogue, concluant et nullement concerté, de la conversation amorcée deux heures plus tôt.

— « C'est promis, dis-je, enthousiaste. Voilà donc un de mes rêves les plus chers qui va devenir une réalité. »

Il restait, il est vrai, des démarches à accomplir. Je ne pouvais embarquer pour si loin et pour si longtemps sans

l'autorisation de mon évêque. J'aurais pu craindre des objections : la bienveillante compréhension de Son Excellence me prodigua des encouragements. L'examen du médecin des gens de mer fut favorable ; l'inscription sur le rôle ne fut qu'un jeu. Et le 11 Août au matin, après avoir déjà pris contact deux fois avec l'équipage, je me retrouvais sur les quais de Douarnenez.

Départ.

L'animation est grande au port. Les bateaux rentrés la nuit et au petit jour déchargent leur pêche, que se disputent mareyeurs et usiniers. D'autres unités se préparent à repartir et s'approvisionnent en gas-oil, eau douce, place. Les voix fortes des marins lancent des ordres de manœuvre ou des saluts par-dessus le tintamarre. L'*Eugène-Conort*, paré depuis la veille, est mouillé en eau profonde. Le canot du bord fait le va et vient pour embarquer les vivres et les hommes, avec leur baluchon : on part pour trois semaines.

Ma présence avec des bagages, ma participation aux derniers apprêts, étonnent quelques touristes.

— « Vous n'accompagnez pas ces marins à la pêche ? Dites, Monsieur l'Abbé... »

— Mais oui, je pars.

— Vous rentrez ce soir ? demain ?

— Dans trois semaines ! »

D'autres, plus sensibles sans doute au charme des flots berceurs, rêvent d'une croisière de plaisance :

— « Quel beau voyage vous allez faire ! »

Un beau voyage : c'est aussi ma pensée ; mais avec une nuance. Je ne me dissimule pas que la vie à bord, sans parler de la besogne dont j'entends prendre ma part, n'est pas précisément la vie de château. Je ne m'attends pas à ce que la mer soit tous les jours une tendre berceuse. Mais je ne vais pas en quête d'impressions ou de délectations chateaubriandesques. (Heureusement, car la déception eût été grosse : je serai revenu sans avoir contemplé ni un lever ni un coucher de soleil ou de lune sur l'océan. Et certains jours la houle sera très forte, et le roulis aussi, jusqu'à forcer à mettre en cape.)

Les sentiments qui m'animaient étaient assez complexes : la curiosité, sans doute ; un certain goût de l'aventure aussi ; et aussi la voix atavique du sang : tout portait le prêtre à réaliser cette expérience en pleine pâte humaine. On connaît si peu les marins, et si mal, si on ne les voit qu'à terre : vue rapide, superficielle souvent, dans une ambiance artificielle pour eux. Je voulais, une fois de plus, longuement, les voir dans leur élément natu-

rel, vivre avec eux dans leurs préoccupations professionnelles quotidiennes.

Il est dix heures passées quand l'*Eugène-Conort* double le môle du Rosmeur et glisse sur les eaux calmes de la baie. Les voiles n'ont plus l'ampleur et la majesté d'autrefois ; mais l'allure est bonne, grâce au Diesel de 170 C.V., qui ne cessera guère son rythme que de rares heures, la nuit. Bientôt, face au large, le temps fraîchit ; et je comprends pourquoi l'équipage a soigneusement arrimé tout ce qui, sur le pont, pourrait bouger avec le roulis, et plus tard sous les coups de boutoir des lourds paquets de mer.

Le premier repas se prend sur le pont ensoleillé. On pourra rarement recommencer. Peu à peu la terre s'estompe, puis disparaît : il peut être quatre heures du soir. Ce n'est que trois semaines plus tard, vers deux heures du matin, que les phares du Créac'h (Ouessant) et d'Armen, visibles loin au large, nous diront que la terre est proche...

La pêche.

L'*Eugène-Conort* file seul sur l'immensité. Dans la soirée, puis le lendemain matin, nous coupons les lignes des cargos et paquebots. Escortés parfois des heures entières par des troupeaux de marsouins ou des nuées d'oiseaux, nous allons droit à l'Ouest. Car si la campagne du thon débute dans le golfe de Gascogne et jusque vers le cap Finistère, au mois d'Août le poisson monte jusque vers les côtes d'Irlande. Notre champ d'investigation se situera ordinairement entre le 47° et le 49° degré de latitude Nord, et à une distance variant de 250 à 350 milles des côtes bretonnes.

Après 24 heures de route, les lignes sont tendues, mais sans grand espoir : effectivement, quatre poissons y auront mordu pour le soir. « Poisson égaré », déclarent les matelots. Le surlendemain du départ seulement la pêche sera sérieuse. Nous aurons d'ailleurs rejoint alors toute une flottille, de tous les ports de l'Atlantique.

Faut-il entreprendre de décrire pour le profane les engins et les diverses opérations de la pêche au thon ?

Chacun sait que le thonier se reconnaît à ses *tangons* : ces deux perches, longues de 20 mètres et plus, articulées au pied du mât, contre lequel elles sont dressées quand le bateau est au port. En route et en pêche elles sont rabattues, non à l'horizontale, mais de façon à faire avec l'eau un angle de 30 degrés environ, et maintenues par des haubans réglables. Chaque tangon porte sept lignes, ayant chacune son nom ou son numéro, et de longueur différente : depuis 40 brasses pour les extrêmes, à une

quinzaine de brasses pour les plus proches de la coque. Cinq autres lignes traînent à l'arrière, auxquelles la verve parfois drue des marins bretons a trouvé des appellations originales et savoureuses, mais difficilement traduisibles.

Chaque ligne est constituée par un cordon de chanvre torsadé, mince, mais spécialement tressé, très résistant, et prolongé par deux brasses d'acier, moins visibles dans l'eau. L'hameçon est fait de deux crochets d'acier, soudés de façon à présenter entre eux un angle de 60 degrés. L'appât, parfois vivant paraît-il, est le plus souvent, et fut toujours à notre bord, une touffe de crins, blancs ou multicolores. La vitesse du bateau maintient le tout à fleur d'eau. Le mouvement et le miroitement du crin dans l'eau trompe et attire le poisson : en refermant sur le crin sa vaste gueule, il s'enferme.

Il est rare, cela arrive pourtant, qu'on voie le poisson jouer à la surface. Mais des indices permettent de conclure qu'on passe sur un banc de thons : la présence d'oiseaux plongeurs (qui parfois s'accrochent aux hameçons) est un signe plein d'espérance. Cette « volaille » poursuit le fretin, le thon aussi. Par contre, les marsouins sont de mauvais augures : ils font fuir ou piquer vers le fond le petit poisson, et le thon fait de même. Il est remarquable en effet que si l'on pêche le thon par unité, le poisson a l'estomac vide : il est inutile de virer par là. Au contraire, si l'on accroche plusieurs poissons en même temps (10, 12 lignes et plus peuvent se charger ensemble), l'examen de l'estomac du poisson vidé révèle, avec la voracité de l'animal, l'abondance de provende. Et l'on a intérêt à croiser dans les mêmes parages avant de chercher plus loin.

Les lignes traînent, mollement incurvées par leur propre poids. Quand le poisson mord, elles se raidissent : point n'est besoin de dispositif sonore, sauf pour les lignes de l'arrière, qui ne sont pas dans le champ visuel ordinaire des marins. L'homme de quart à la passerelle, ou tout autre membre de l'équipage en faction sur le pont, voit du premier coup d'œil la tension des cordelettes et donne l'alerte, en précisant en même temps les lignes qu'il s'agit de tirer à bord. Déjà il a coupé les gaz ; et le ralentissement du moteur, afin de faciliter le halage de la capture, signifie aux hommes retirés dans le poste d'équipage qu'il y a de la besogne intéressante « en haut » ; et c'est la ruée joyeuse vers l'échelle raide.

Il ne saurait être question de tirer simplement la ligne à son point d'attache au bestingage, pour la faire coulisser dans l'anneau qui détermine son rang sur le tangon : le poisson irait se fendre à 10 et 20 mètres du bateau ! Et il ne saurait être question davantage de remonter le tangon à la verticale. Aussi chaque ligne porte-t-elle, vers

son milieu, un filin spécial, le « hâle-à-bord », qui permet de la remonter sans toucher à ses points de fixation. C'est tout un réseau savant de cordelettes, chevauchant les unes sur les autres, de façon à réduire au minimum le danger d'enchevêtrement.

Il arrive que le thon se sauve : par un violent sursaut il peut se défermer ; plus souvent l'hameçon n'a pas pénétré profondément dans la chair, et les tissus se déchirent ; parfois aussi l'acier de la ligne, tordu, forme une boucle et casse, abandonnant au poisson hameçon et bouquet de crin. Car l'animal freine très fort son halage à bord. Il y faut une force de traction bien supérieure au poids de la capture. L'excellent thon blanc n'atteint pas la taille géante du thon rouge : une bête de 10 kgr. est une prise intéressante ; d'en pêcher de plus gros est plutôt rare. Mais la cordelette mouillée devient vite glissante ; mince, elle coupe les mains si l'on n'a pas les paumes tannées ; et il y a ces deux brasses d'acier. Souvent c'est au bout d'une longue gaffe, toujours la bienvenue, que le poisson s'abat sur le pont.

Il se débat, frétille, frappe le plancher de coups nerveux de sa queue musclée, jusqu'à ce qu'un stylet enfoncé dans la nuque l'immobilise radicalement. Aussitôt un des hommes s'assoit sur un escabeau très bas : quelques centimètres : juste assez pour se garantir des ruissellements toujours à craindre sur le pont. Armé d'un coutelas, il éventre le poisson, le vide, le saigne. C'est un vrai travail de boucherie ; et le pont semble arrosé au vermillon, pour peu que la pêche soit abondante. Le poisson est ensuite lavé à grande eau, puis suspendu par la queue au chantier prévu à cet effet pour s'égoutter, avant d'être empilé à fond de cale, dans la glace, d'où il sortira, parfaitement conservé, pour être dirigé sur les usines ou les magasins de marée.

L'on comprendra que les journées où la pêche donne, comme le souhaitent les pêcheurs, puissent être harrassantes, du petit jour jusqu'à la nuit tombée ; et le soir, c'est le travail, moins long, mais pénible, de la glacière. Quand, hélas, la pêche est médiocre, comme ce fut le cas cette année, sauf au début de la campagne du thon, les longues heures d'attente, les yeux rivés aux lignes désespérément molles, sont bien fastidieuses, et harrassantes à leur façon. Les marins ignorent le défaitisme ; leur moral et leur espoir demeurent magnifiques. Mais l'on ne peut se défendre d'une profonde pitié pour eux, à mesure que les trois semaines approchent de leur fin, et que la cale demeure presque vide : c'est-à-dire qu'après trois semaines pénibles, ils retourneront à la maison les mains à peu près vides aussi. Tant est pleine d'aléas la condition du pêcheur.

Et peut-être sera-t-il bon, pour l'exactitude des notions de certains lecteurs, de remarquer qu'au prix du thon à notre retour, il fallait 2 tonnes de poisson pour couvrir les frais de la marée. Or nous n'en rapportions pas 3 tonnes. La différence d'ailleurs ne revient pas nette à l'équipage : le bateau a plus du tiers : c'est le dividende des actionnaires. Et sur sa part enfin, chaque marin doit prélever et verser, en vue de sa pension future, une somme coquette pour son « rôle ».

La vie à bord.

Vu à quai ou en rade, auprès des canots minuscules, le thonier paraît un vaisseau d'importance, avec ses 20 m. de long, 6 m. de large, 3 m. de tirant d'eau. Perdu entre le ciel et l'eau, il apparaît bien petit ! Quand la mer est vraiment houleuse, il est impressionnant, à certaines heures, de voir passer un bateau à quelques encablures. Jouet des vagues souveraines, tantôt il émerge tout entier, comme pour prendre son vol sur la crête écumante. Puis il s'incline, paraît s'enfoncer, et disparaît au creux des lames, remonte penché sur l'autre bord, recommençant sa danse infernale des jours entiers. Evidemment, le nôtre en fait autant. Tantôt le plat-bord auquel on s'agrippe vous plonge les mains dans l'eau, tandis qu'une douche merveilleusement irisée vous fouette et vous trempe, si vous ne portez pas des cirés bien étanches ; tantôt il vous soulève au-dessus de gouffres noirs où les tourbillons mettent des veines azurées. Mais chacun sait que son bateau est aussi robuste, aussi bien équilibré et lesté que le voisin : comme les autres, il danse et va sa route ; et l'on se sent quand même en sécurité.

L'espace est restreint, et méticuleusement économisé. Le poste avant, le plus secoué par gros temps, qui abrite une partie de l'équipage plus nombreux exigé par certaines pêches plus pénibles, tient lieu de clapier et de basse-cour : il est bon de disposer d'un peu de viande fraîche jusqu'à la fin de la marée. Les 10 hommes d'équipage — qui cette fois sont 11 — sont tous logés dans le poste arrière, plus vaste, séparé du premier par la chambre du moteur, avec ses caissons à gas-oil, ses caissons d'eau, la pompe et la batterie d'éclairage, et par la glacière. Dimensions : 5 m. x 5 m. C'est l'unique « appartement », où certains jours, quand le pont n'est pas praticable, l'équipage est confiné. Il comporte une petite table, solidement fixée ; des bancs-coffres, accolés aux couchettes : une douzaine, de la dimension d'un cercueil, avec une paillasse et une couverture. Quand, au prix d'une gymnastique qu'il faut apprendre on y est étendu, le bercement de la houle n'apporte pas nécessairement le sommeil : il y faut quel-

qu'accoutumance, surtout quand le vent siffle dans les haubans, et que les erses métalliques crient contre le mât d'acier qui traverse le poste pour s'enraciner dans la quille. L'eau murmure ou rugit le long de la coque qui lui oppose le simple barrage de quelques centimètres d'épaisseur, et le fond est facilement à 2.000 et 3.000 mètres. On se sent tout petit entre les mains de la Providence, et l'on finit par s'endormir tranquille. A la cloison, entre l'image de Notre-Dame et le portrait du quartier-maître apôtre Eugène Conort, le Christ en croix étend ses bras protecteurs.

On accède au poste par une échelle raide qui débouche dans la cambuse, accolée à la passerelle. La cambuse est le domaine du mousse, le cuisinier du bord. Le nôtre, malgré ses 16 ans d'âge et ses 2 ans de navigation, est presque un enfant ; mais ce sera un homme. Fier d'appartenir à la J.M.C., leste, adroit et astucieux. Il lui arrive une fois ou l'autre de forcer la dose de poivre, ou de trop cuire une omelette à l'oignon ; mais l'équipage lui doit en général une nourriture appétissante et variée, même si le menu comporte du thon chaque jour, pour satisfaire un appétit aiguisé par l'air du large.

Les hommes apprécient rarement à sa juste valeur le confort, insoupçonné, des choses les plus simples et les plus banales, et les terriens ne connaissent pas leur bonheur : l'alimentation, la toilette, tous les gestes les plus naturels à terre, posent à bord de redoutables problèmes d'équilibre. La stabilité des ustensiles de cuisine aussi : il faut tout un système ingénieux de cordelettes pour maintenir marmites, casseroles et couvercles, sur le fourneau ou le réchaud à gaz, eux-mêmes solidement incrustés dans le plancher de la cambuse.

Car, sur l'*Eugène-Conort* la cuisine se fait au gaz. C'est une commodité qui se généralise ; ce n'est nullement un luxe, c'est une garantie. Elle est toute récente, cette mésaventure authentique d'un mousse, qui m'a été racontée par les témoins. Le fourneau à charbon était installé dans le poste avant. Grimper à une échelle, parcourir toute la longueur du bateau — terriblement long ! — en s'appuyant des coudes et des reins au bastingage, aux fûts de gas-oil, à la passerelle, dégringoler une autre échelle : cela n'allait pas toujours sans encombre quand on portait une lourde marmite pleine. Un jour de gros temps, un paquet de mer emporte le couvercle, fait gicler le ragoût qui éclabousse les vêtements du porteur, au risque de l'ébouillanter ; et la marmite se trouve pleine d'eau salée. Force fut de se rabattre sur les conserves.

Il est vrai qu'avec le gaz on n'est pas nécessairement à l'abri des surprises : nos bouteilles se trouvèrent vides deux jours avant notre retour à terre. Un foyer improvisé

avec un vieux seau, alimenté avec des planches de rebut, permit tout juste de bouillir l'eau pour le café : l'affaire de 2 heures. La cuisson des pommes de terre en demanda presque le double. Surtout l'on mangea du pain plus dur : impossible de passer au four, pour les transformer en pain frais et croustillant, les miches extraites de la chambre froide.

Dormir et manger ne sont pas tout à bord ! Il y a surtout le travail. Il y a aussi les longues heures creuses dues au caprice du poisson qui ne mord pas : heures de loisirs ou de bricolage varié. Le marin est essentiellement soigneux et prévoyant pour tout ce qui touche à son bateau et à sa pêche. Il repère d'instinct la voile à ralinguer, le cordage à épisser. Par provision, il prépare crins et hameçons, y adapte les deux brasses d'acier. Et puis, chaque fois qu'on vire de bord, il faut régler les écoutes, corriger l'angle des tangons d'après la gîte du bateau. Il faut encore démêler les lignes que le vent et les flots ont brouillées, les lester correctement pour prévenir le retour du même inconvénient.

Il reste pourtant de vrais loisirs. Si l'on se trouve quatre disponibles, une partie de belotte trompe une heure d'ennui. Plus souvent les hommes récupèrent par une sieste le sommeil mangé par les longues heures du quart de nuit. Et volontiers le marin lit. D'abord les journaux, vieux d'un mois déjà, puisque ce sont les feuilles parues pendant les trois semaines de la marée précédente. Des livres aussi, et des revues. Et l'on sent tout le prix d'une organisation, à créer ou à développer et à aider dans chaque port, qui rendrait aux gens de mer l'immense service de les approvisionner en lectures. La location des ouvrages serait moins onéreuse que l'achat. Et comme le marin lit tout, et n'importe quoi, le meilleur comme le moins bon, cette organisation lui garantirait, avec l'intérêt égal et soutenu des ouvrages passionnants, un enchérissement humain et sain.

La nichée de chiots, qui au jour de leur premier mois d'âge essayent leurs premiers pas et culbutent sur le pont, amuse un instant et provoque des gestes pleins de tendresse. L'amusement peut devenir plus cruel quand un hameçon amène à bord un *moussoul* : mor-skoul, milan de mer. Beaudelaire l'avait remarqué dans son *Albatros*. Et j'ai réalisé le poème *de visu*. Ses pattes grêles portent mal le volatile, aussi stupide sur le pont que gracieux dans son élément. Son bec redoutable tient les chiens en respect, et il ne fait pas bon l'agacer du doigt. Mais lui aussi « ses ailes de géant l'empêchent de marcher », et il ne peut s'envoler du plancher. Il se traîne pitoyablement, jusqu'à ce qu'on le libère en le jetant par-dessus bord.

L'on surprend aussi le marin à rêver sur le pont, les yeux perdus vers l'horizon lointain. Peut-être sa pensée franchit-elle les 300 milles, et plus, qui le séparent des êtres aimés qu'il a laissés à terre...

Fraternité de la Mer.

Toute peinture du marin serait incomplète, qui ne soulignerait la grande fraternité de la mer. Elle donne à qui en est le témoin une forte leçon de charité.

Les hommes avec qui j'ai eu le plaisir de vivre forment-ils une équipe plus homogène que d'autres ? Je ne sais. Mais j'imagine mal un équipage où ne règnerait pas l'entente : la vie à bord serait un enfer, par les inévitables frictions en vase clos. Le patron sans doute peut beaucoup, par le recrutement de ses matelots et l'esprit que son emprise lui permet de faire régner autour de lui. Le patron de l'*Eugène-Conort* est un chef. Sa valeur technique et professionnelle, garantie par le brevet complet de navigation, une encyclopédie, et développée par la pratique, lui confère l'autorité, jamais discutée, du maître à bord, qu'il exerce avec une cordiale simplicité. Il a des fonctions qui lui sont propres. Chaque jour, quand le soleil se voit ou se devine à son passage au méridien, le patron fait le point. Sur sa carte marine, avec de simples instruments d'écolier, compas et rapporteur, il note, sans erreur, ses positions successives précises, malgré les bordées de longueur et de direction variées. Par ailleurs, rien ne le distingue de ses hommes, dont il partage toutes les besognes. Jamais une de ses directives ne soulève d'objection, ne suscite de critiques, ni sur l'heure, ni plus tard.

L'entente et l'entraide des hommes entre eux sont de tous les instants. Et malgré la rudesse de certaines écorces, à qui on ne saurait faire grief de manquer des raffinements d'une certaine éducation, c'est la marque d'une serviabilité vraie, sans obséquiosité. L'exiguité même du poste est compensée par une grande simplicité et une grande délicatesse, qui respectent l'intimité de chacun, et créent un climat de parfaite aisance.

La fraternité en actes règne aussi entre bateaux, universelle, quoique plus étroite, comme il est naturel, entre bateau du même port. De bord à bord on se communique le bilan de sa pêche et les positions où le rendement est bon. Tel patron, possesseur d'un goniomètre qui lui permet de connaître à tout moment sa position exacte par simples relèvements des postes à terre, met sa complaisance à fixer sur leurs propres positions des collègues connus ou inconnus. Ce sont là choses courantes, quotidiennes. Le fait suivant est plus rare, mais combien éloquent. Le patron du *Rosmeur* signale un matin qu'une

avarie mécanique l'immobilise. Il donne sa position, et déclare tout bonnement qu'il compte sur les amis pour le remorquer à terre. (Lui-même a souvent secouru les camarades gênés, mais n'en fait nullement état, parce qu'il n'en est nul besoin.) Notre patron lance aussitôt un ordre bref : un cap à prendre, à vitesse maxima. L'explication a suivi l'exécution, qui fut immédiate et silencieuse, comme toujours. Deux heures plus tard, le *Rosmeur* fait connaître qu'il est prit en remorque (grosse affaire par forte houle) par deux unités de Douarnenez, et remercie les 30 bateaux douarnenistes qui font route pour lui venir en aide. L'*Eugène-Conort* est du nombre. Pourtant, nous venons d'atteindre les lieux de pêche, et la cale est encore vide. Mais le marin, qui risque sa vie quand il le faut, ne s'arrête pas à supputer un misérable gain, quand il s'agit de tirer ses frères d'un mauvais pas.

Radio-Océan.

L'isolement, avec l'ennui, les inquiétudes et les risques qu'il entraînait, est désormais évité grâce à la T.S.F. Les nouvelles générales, la politique nationale et internationale passionne peu l'homme du large. Il écoute volontiers musique et chansons. Mais surtout *Radio-Océan* équipe les bateaux qui pratiquent la grande pêche d'appareils émetteurs et récepteurs. Ce sont eux qui rendent possible l'entraide fraternelle rapide. Beaucoup de récepteurs du commerce comportent d'ailleurs les longueurs d'onde maritimes (en gros de 100 à 200 m.) qui permettent aux familles d'entendre la voix des absents. Et chaque jour, à des heures déterminées, les bateaux peuvent converser avec le poste de leur port d'attache, faire passer et recevoir les nouvelles de quelque intérêt, ou tout au moins signaler la situation à bord. Entre eux, les bateaux peuvent bavarder à tout instant, et ils ne s'en privent pas. Quel singulier dialogue des morts, quand par exemple *Mgr - Duparc* interpelle *Marcel - Cerdan*, quand le *Père-Brottier* s'adresse à la *Patronne-des-Missions*, ou inversement. Dialogue du monde de l'histoire et de la légende, des sports et de la sainteté, et qui devient, dès que les interlocuteurs se sont « accrochés », le dialogue d'authentiques vivants, avec l'accent du terroir et le langage dru, expressif, où le Breton intervient quand le Français ne possède pas ou ne fournit pas assez vite le terme adéquat. Dialogue qui sait se faire à l'occasion émouvant de gravité, mais qui est d'ordinaire pittoresque et jovial, facteur de bonne humeur : encore une forme de la fraternité de la mer. En fermant les yeux et avec un brin d'imagination, on se croirait sur les quais de Douarnenez.

Climat religieux.

C'est une réalité douloureuse que trop de marins de chez nous délaissent leurs devoirs religieux ou s'y montrent très irréguliers. Ce n'est pas le lieu d'en chercher les causes ni les remèdes. L'apostolat maritime est une œuvre de longue patience, qui produit pourtant des fruits consolants. Mon but n'était pas de livrer un assaut intempestif aux habitudes de négligence que je savais pouvoir trouver, et que j'ai trouvées effectivement à bord. Et moins que jamais je ne voudrais généraliser. Encore que je demeure persuadé que d'autres équipages m'auraient donné la même impression, que d'autres hommes m'auraient tenu le même langage.

Cette impression est essentiellement que, si le monde maritime compte, comme les autres milieux, de parfaits mécréants, plus que d'autres milieux il est croyant, et, en définitive, profondément religieux. La charité fraternelle d'ailleurs peut-elle être très loin de Dieu ? La prière à bord, la messe, et les propos même de ceux-là qui s'éclipsaient au moment du Saint-Sacrifice, m'en ont, une fois de plus, convaincu.

— « On fera la prière à bord, n'est-ce pas, et vous nous direz la Messe », m'avait demandé, avant le départ, le vétéran du bord, qui n'en cachait pas sa satisfaction. (Il était déjà convenu que le patron me servirait la Messe.) Chaque soir, en effet, nous avons prié ensemble. A la nuit tombée, le dernier travail de la longue journée était de ramener les lignes au bastingage, à la lueur des projecteurs. Parfois nous étions seuls sous le ciel profond et étoilé, ou plus souvent bas et noir, où la lueur voilée mettait à peine un ourlet lumineux aux nuages. Parfois brillaient et dansaient autour de nous, s'éclipsant et reparaisant au mouvement des vagues, jusqu'à 60 et 80 feux, blancs, verts et rouges, des bateaux voisins. Alors les hommes de quart demeuraient seuls sur le pont. En bas, on se dispose au repos que précèdent quelques minutes de recueillement. Point de longues oraisons. Mais les brèves formules traditionnelles, suivies des invocations aux Saints préférés des marins douarnenistes, et précédées de quelques phrases courtes, dont le but est de rapprocher les âmes de Dieu : n'est-ce pas la vraie prière ? Et l'attitude recueillie de tous laisse penser au prêtre qu'avant son arrivée ces hommes savaient prier silencieusement, et lui laissent espérer qu'après son départ ils continueront et feront mieux encore, même s'ils ne font plus en commun la prière à haute voix.

Sauf les jours où le roulis compromet la stabilité du célébrant, sinon celle du calice, et où donc la prudence et la décence commandent l'abstention, chaque matin, après le déjeuner et la toilette du poste, le Christ descend et s'im-

mole sur la petite table, et chaque jour Il trouve des adorateurs recueillis. Leur nombre est plus grand le dimanche, quoiqu'insuffisant encore au cœur de Dieu et au cœur du prêtre, puisqu'il y a des absents : ils n'ont pas compris la grâce rare de la messe en mer ; ceux-là mêmes, peut-être, qui sur le pont, le samedi soir veille du grand pardon de Sainte-Anne, disaient leurs regrets de n'être pas à terre pour s'y rendre avec leurs familles, et qui, avant de partir, avaient bien recommandé à leurs femmes, à leurs mères ou à leurs sœurs, de faire brûler en leur nom un gros cierge : leur prière à Sainte Anne, la bonne grand'mère... Seulement, ils sont si souvent en mer le dimanche ; ils ont si peu l'occasion d'assister à la messe, qu'une fois de plus ou de moins...

Illogisme, dira-t-on. Oui, hélas ! Et combien déplorable. Mais peut-être plus à plaindre parfois qu'à condamner. A Dieu seul appartient le jugement.

Loin de moi la pensée de faire l'apologie outrancière du marin. Il est vrai cependant qu'il mérite ordinairement mieux que la réputation qui lui est faite, et que justifie malheureusement trop souvent son attitude à terre : il s'y montre aussi stupide parfois que « le vaste oiseau des mers gauche et veule sur le pont ». Et je songe ici à un autre domaine, auquel je ne puis me défendre de toucher : l'usage — voire l'abus — de la boisson.

J'ai vu un des marins du bord, un seul, « malade (ce sont ses paroles) à cause de ce coquin de vin rouge ». C'était au départ. En mer, la sobriété est remarquable, étonnante. Facilement le marin économise une partie de sa ration de vin quotidienne. Et s'il est vrai que de loin en loin le mousse passe, offrant une tournée, modeste, volontiers aussi l'équipage s'abreuve de café et de thé.

Comme en guise d'adieu je disais à ce brave matelot de ne pas se rendre « malade » pendant son bref séjour à terre, il me répondit : « J'ai pas envie ; mais je crois bien que cela m'arrivera quand même ». Et il explique : les rencontres possibles de camarades que les hasards du métier ne lui avaient pas permis de revoir depuis des semaines ou des mois. Alors... Et il me demanda ce que je ferais à sa place. J'avoue que je restai court. A sa place ! C'est-à-dire avec son éducation, sa vie, ses habitudes de quarante années de bourlingage sous toutes les latitudes. Qui eût osé garantir qu'il eût agi autrement ?

Ce n'est point là une approbation, même pas une excuse ni une absolution. Mais a-t-on vraiment le droit de condamner sans ménagement et sans appel ?

Conclusion.

La généralisation sans nuances est dangereuse et mène

à l'erreur. S'il est vrai qu'un homme diffère de son semblable, un équipage doit présenter des notes d'individuation collective qui lui sont propres. Et il ne s'agit pas de généraliser les conclusions à tirer de cette évocation, qui ose se dire objective, d'une expérience de trois semaines. Mais il est vrai aussi que chaque homme porte en soi toute l'humaine condition, et que, sans doute, les équipages offrent des points communs. Et des constatations positives s'imposent.

Ceci n'est pas un plaidoyer *pro domo* ; même pas *pro amicis*. Qu'il soit permis cependant à l'heureux bénéficiaire de cette expérience humaine, ne serait-ce que pour exprimer sa gratitude, de lancer un appel discret à la sympathie, s'il en était besoin, pour les rudes travailleurs de la mer, trop inconnus ou trop méconnus.

Non, il n'est pas vrai, n'en déplaise à La Bruyère et à tous les misantropes grincheux, qu'on revient moins homme toutes les fois qu'on est sorti de sa quiétude et qu'on a vécu parmi les hommes. Il est des hommes au contact de qui on s'instruit à voir l'humanité avec des yeux plus humains.

Autant et plus que les méditations, la récitation du bréviaire et du chapelet dans le silence du pont désert, entre l'infini de l'eau et l'infini du ciel ; plus que la participation aux besognes quotidiennes, le simple contact avec ces hommes, leurs pensées, leurs préoccupations, a été bienfaisant comme une retraite, parce que ce fut une leçon d'énergie et de charité, qui supposent et qui engendrent tant d'autres vertus, trop souvent ignorées des hommes, même qui se disent chrétiens.

Il n'est rien de banal comme de déguster une succulente boîte de thon à l'huile. Si l'on pensait une fois aussi au rude métier de ceux qui ont extrait des lointains profondeurs le poisson dont on se régale confortablement ; si on se souvenait que ces hommes vivent peu en famille, dorment rarement dans un vrai lit, et qu'auprès d'eux les moins embourgeoisés à terre jouissent du confort ; si l'on réfléchissait que d'autres pêches sont plus harassantes, plus peines d'aléas et de dangers, ne serait-ce qu'à cause de la saison ; si l'on relisait alors le célèbre sonnet de Sully-Prudhomme : *Le Rêve* : on conviendrait que dans la somme de sympathies qu'il est juste de témoigner aux humbles et obscurs artisans dont le travail assure à tous le nécessaire, voire le superflu, et tous ces charmes tant convoités de l'existence la plus simple, une très grande part est dûe aux marins.



*Relation de voyage :***GUIPAVAS-SAÏGON***(Fin)***...De Djibouti à Saïgon**

...Le soir même nous quittons Djibouti, mais c'est le dimanche soir seulement que nous dirons un adieu définitif au continent africain. Ce soir-là, nous pourrons jouir d'un magnifique coucher de soleil sur la pointe extrême de l'Afrique Orientale : le Cap Guardafui. Bientôt, la nuit nous empêche de voir les îles Socotora : celles-ci nous rappellent la mémoire de deux héroïques martyrs des Missions Etrangères qui y versèrent leur sang. Les Pères y arrivèrent en 1755 pour réveiller la foi autrefois propagée sur ces îles par Saint François-Xavier ; mais l'île étant désormais musulmane, les Pères Dupouy et Dequerry sont étroitement surveillés et finalement expulsés. En 1760, les deux Pères reviennent tenter un nouvel essai, mais se font massacrer sur la plage en débarquant. Un bel exemple de ténacité missionnaire !

Djibouti-Colombo, c'est la plus longue étape du voyage : 4 jours et 5 nuits durant, nous serons en pleine mer. Le journal de bord, affiché tous les matins, nous tient au courant de la situation mondiale... les nouvelles du Tonkin sont alarmantes : abandon de tous les postes-frontières, menace chinoise... Les passagers en route pour l'Indochine, commerçants et fonctionnaires, se montrent inquiets. Nous ne partageons pas complètement leur inquiétude ; peu nous importe au fond les conditions où Dieu nous demandera de travailler.

Jeudi 26 : Colombo. Dès 7 heures du matin, nous mouillons dans le port de Colombo, au milieu de nombreux cargos de tous tonnages et toutes nationalités. Quatre d'entre nous se sont inscrits pour une excursion à Kandy, ville d'altitude, située dans la région montagneuse du centre de l'île, à 75 milles de Colombo. Traversée de la ville en car, assez rapide sinon confortable. La ville européenne avec ses banques, ses grands magasins, ses maisons coloniales aux larges arcades et vérandas, a très belle allure. Plus pittoresques à nos yeux sont les rues indiennes, tortueuses, extraordinairement animées ; la population enfantine surtout qui traîne sur les trottoirs dépasse toute imagination. Tout le monde est dans la rue. Les hommes

sont vêtus d'une pièce d'étoffe enroulée autour des jambes, plus une chemise flottante. Les femmes portent le sari, grande pièce d'étoffe de couleur claire ou vive, dans lequel elles se drapent avec beaucoup d'élégance. Nous traversons rapidement une riche plaine couverte de rizières et de plantations, et nous nous engageons bientôt dans la région montagneuse. Nous montons rapidement par une étroite route en lacet ; nous pouvons admirer tout un ensemble extraordinaire de sommets rocheux (les plus élevés dépassent les 2.500 m.), de précipices, de vallées encaissées, de torrents. Et pourtant, la population reste très dense, les villages sont nombreux... C'est qu'à toutes ces montagnes s'accrochent de riches plantations de cocotiers, bananiers, palmiers, hévéas (arbre à caoutchouc), théiers... En route nous visitons une manufacture de thé, un superbe jardin botanique, et à midi nous déjeunons à l'anglaise à Kandy (1.200 à 1.500 m. d'altitude), au grand restaurant du « Queen's Hôtel ». Aussitôt après, visite d'un temple bouddhique, où s'étalent à profusion les sculptures sur bois et dans la pierre, les peintures aux couleurs violentes... Mais rien de l'envol de nos superbes cathédrales. En rentrant, nous pouvons encore voir longuement un groupe d'éléphants en train de se baigner ; celui qui veut peut se faire photographier, assis sur le dos d'une de ces énormes bêtes... il suffit de glisser un pourboire dans la main du cornac.

De retour à Colombo pour 7 heures, il me reste encore une importante course à faire : je voudrais voir le Père Boulic, doyen des prêtres guipavasiens. Je ne sais où il habite, la ville est grande et il faut être à bord pour 9 h. Je me renseigne auprès d'un policier et lui demande où se trouve l'église catholique la plus proche. Un taxi stoppe à nos côtés et le chauffeur se propose de me conduire chez un prêtre français. Chemin faisant, nous bavardons, en anglais évidemment, et je suis tout surpris de voir que je m'en tire si bien. Mon chauffeur est catholique, me parle avec enthousiasme de l'Année Sainte, de son évêque, du passage triomphal de Notre-Dame de Fatima à Colombo... Je suis mis en contact ainsi avec la Ceylan chrétienne, car ici l'Eglise est solidement établie : sur une population totale de 5 millions d'habitants, les catholiques sont au nombre de 600.000. Colombo, à elle seule, ne compte pas moins de 75.000 chrétiens, répartis en 15 paroisses, et quand nous parlons ici de chrétiens il s'agit de chrétiens pratiquants. Mon chauffeur me dépose à la paroisse Saint-Antoine, après avoir refusé avec insistance tout honoraire...

Je tombe bien : le curé de la paroisse est un compatriote, un Père Oblat de Confort (près de Pont-Croix). Aussitôt

nous prenons tous les deux un autre taxi et en route pour l'Evêché, où depuis quelque temps déjà s'est retiré le P. Boulic. Je frappe à la porte du Père ; il ne quitte plus guère la chambre. Je me trouve en présence d'un vieillard un peu voûté, maigre, d'assez forte carrure, longue barbe blanche. Le doyen des prêtres de Guipavas ne s'attendait évidemment pas à rencontrer ce soir-là, à l'Evêché de Colombo, le benjamin des prêtres de la paroisse. Nous parlons de Guipavas, il ressuscite quelques vieux souvenirs du pays, me parle de sa Mission, de ses occupations ; il y a quelque 4 ou 5 ans, il travaillait encore dans un poste de brousse, il se blesse dans une chute et sur les instances de son évêque il consent à se retirer à l'Evêché. Il me dit encore qu'il n'espère évidemment plus rejoindre la France : il y mourrait de froid, et sur ce nous nous quittons...

A 22 heures, *La Marseillaise* quitte le port. Dans la nuit noire, appuyés au bastingage, nous voyons disparaître peu à peu les mille feux de Colombo... Les souvenirs se présentent en foule ; exubérance de la végétation, magnificence de la nature sous le soleil tropical... Nous revoyons surtout les villages grouillant de monde et débordant d'activité s'étendre à l'infini... et au-delà de ces Ceylanais nous voyons, non sans tristesse, les immenses populations de l'Inde, ces 400 millions d'âmes qui n'ont pas encore reçu le *Christ*.

Nous venons à peine de quitter les Indes, que nous prenons déjà contact avec un nouveau monde : le monde jaune. Le dimanche 29, fête du Christ-Roi, nous pénétrons dans le détroit de Malacca. A la messe du matin à bord, nous offrons d'avance à la souveraineté du Christ tous ces peuples jaunes dont nous allons partager la vie et au milieu desquels nous devons travailler. Nous apercevons, par intermittence, à gauche la côte malaise, à droite les côtes de Sumatra, l'une des îles de cette imposante République indépendante des Indes Néerlandaises, qui, avec ses 80 millions d'âmes, vient brusquement de se révéler au monde...

Le lundi 30, de bonne heure, nous pénétrons dans la magnifique rade de Singapore, toute parsemée d'îles, elles-mêmes recouvertes d'une épaisse et luxuriante végétation tropicale. Nous savons que Singapore est l'un des plus grands ports de l'Extrême-Orient, une grosse ville commerçante de plus de 1 million d'habitants. Des yeux nous cherchons en vain cette ville ; seules quelques grosses bâtisses au premier plan. Toute la ville est pratiquement cachée dans la verdure.

Le mercredi 1^{er} Novembre, nous arrivons en face des côtes d'Indochine.

A Saïgon nous attendait un mot du Provicair de Hung-hoa. Nous avons l'ordre d'attendre sur place la suite des événements... La Mission de Hung-hoa venait de vivre des heures tragiques. Brusquement les Viets-Minhs envahissent toute la Mission, sauf l'avant-poste de Soutay. Des chrétientés entières se replient sur Soutay, les missionnaires les suivent. Là où les chrétiens restent, les missionnaires restent... Nous n'avons aucune nouvelle de ceux qui sont restés derrière le rideau... Un autre Père ne pouvant espérer aucune grâce de la part des envahisseurs, s'enfuit à travers la forêt, et après 10 jours de marche arrive chez les Thaïs, montagnards de l'intérieur... Pour le moment, la situation en est là. Notre évêque, Mgr Mazé, vient de passer par ici et nous a donné le vague espoir de nous faire rejoindre Soutay sans trop tarder, si par là-bas la sécurité s'avère suffisante... Nous attendons patiemment, en travaillant de notre mieux le Vietnamien.

Dernière adresse du P. Tygréat : S.P. 58.371, T.O.E.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

MM.

- J. Ansquer, Meillars. — G. Auffret, Pleyben.
 R. P. Baccon, collègue Saint-Caprais, Agen (L.-et-G.). — A. Barguil, Saint-Hernin. — C. Bétrom, Beuzec-Cap-Sizun. — A. Beudet, 9 bis, rue Quinault, Paris (15^e). — J. Blouet, Plomodiern. — J. Bodénès, Morlaix. — P. Bolzer, C^{ie} Chérifienne des Textiles, Safi (Maroc). — A. Bossard, Lesneven. — J.-Y. Bouin, Yannes.
 H. Cariou, Quimper. — L. Chuto. — E. Cloâtre, Landivisiau. — J. Coadou, Morlaix. — M. Colleau, Loperhet. — Mlle H. Colloc'h, Pontivy. — J. Cordroc'h, 5, rue Florence-Blumenthal, Paris (16^e). — P. Cornec, Léchiagat. — B. Courtet, Quimper.
 A. Daigné, Pont-l'Abbé. — J. Didailler, Saint-Nic. — H. Donnartfi Gouliéh. — J. Drévilion, Loctudy.
 P. Fouquet, Langolen. — L. Furic, Pont-Aven.
 R. Gautron, Bon-Secours, Brest. — D. Gentric, Morlaix. — J. Gentric, Saint-Jean-du-Doigt. — G. Gougay, Edern. — J.-M. Guéguiniat, Pont-Croix. — N. Guével, Lambézellec. — A. Guilcher, Baye. — M. Guilcher, Ile de Sein. — G. Guillou, Mahalon. — M. Guyomar, curé de Pestel, Haïti.
 A. Hardouin, Lesneven. — C. Hémerly, Loc-Maria, Quimper.
 J. Jacolot, Gouesnac'h. — P. Jacq, Kérinou-Lambézellec. — Y. Jézéquel, Pont-Croix. — E. Jégou, Kérity-Penmarc'h. — P. Jolivet, Penmarc'h. — M. Jouan, — Riec-sur-Bélon.
 H. Kergourlay, Ergué-Gagéric. — E. Kermanac'h, Quimperlé.
 — Y. Kéromnès, L'Hôpital-Camfrout.

J. Lapart, Esquibien. — J. Laurent et C. Le Berre, Collorec.
— J.-Y. Le Bis, Beuzec-Sap-Sizun. — G. Le Berre, Pontivy (Mor-
bihan). — J. Le Bot, Pont-l'Abbé. — J. Le Brusq, Pont-Croix. —
A. Le Coat, Saint-Renan. — J. Le Cœur, Saint-Urbain. — M. Le
Déréat, Keraudren. — A. Le Gall, Sho, M'balmayo (Cameroun).
— J. Le Gall, Odet. — F. Le Jollec, Plomodiern. — R. P. Le Lay,
Pontmain (Mayenne). — E. Le Nerrant, Quimper. — C. Le Page,
Plouguernevel (C.-du-N.). — P. Le Roy, Lababan. — J.-M. Le
Stum, Landévennec. — P. Lozac'hmeur, Landerneau. — P. Lucas,
Pont-Croix.

M. Magadur, Guissény. — Y. Manuel, Confors. — Y. Mar-
chand, Cléden-Cap-Sizun. — F. Marchalot, 107, rue de Sèvres,
Paris (6^e). — Y. Marzin, Trégunc. — H. Mat, Pont-Croix. —
L. Mével, Plougonvelin. — F. Mévellec, 2, cours Fénélon, Péri-
gueux (Dordogne). — J. Montfort, Tréogat.

H. Nédélec, Ergué-Gabéric. — J.-M. Ollivier, Trégunc.
Y. Peillet, Penhars. — R. Péoc'h, curé de Magny (Yonne). —
J. Perrot, Guingamp (C.-du-N.). — G. Piriou, Kéridy-Penmarc'h.
— R. P. G. Poupon, curé des Palmes, par Petit-Goave, Haïti.

P. Quéau, Pont-l'Abbé.
J.-A. Rogel, Pont-Croix. — C. Ruppe, Saint-Pol-de-Léon.
J. Sarramagnan, 1, avenue de la Terrasse, Jusivy (S.-et-O.). —
Mlle Sinquin, 44, avenue de l'Observatoire. Paris (14^e).
J.-L. Tanneau, Pleuven. — R. P. Tygreat, S. P. 58371, T. O. E.
P. Youinou, Douarnenez.

*Liste arrêtée le 10 Octobre 1951.
Prière de signaler erreurs ou omissions.*

Le mot de la fin

Un professeur au père d'un élève :

— Je ne comprends pas votre fils : il est réfléchi, certes,
mais d'un autre côté bavard, bavard à décourager une
concierge !

Le père : « Moi je comprends trop bien. Son aptitude à
la réflexion, il la tient de moi ! Et si vous voyiez sa mère
vous sauriez d'où lui vient... sa facilité de parole. »

Le Directeur : Abbé LE BORGNE.

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC

Sculpture et Ameublement
PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7, Rue des Gentilshommes

QUIMPER



— TOUS IMPRIMÉS —
TOUS ARTICLES DE BUREAU
GRAND CHOIX DE PAPETERIES

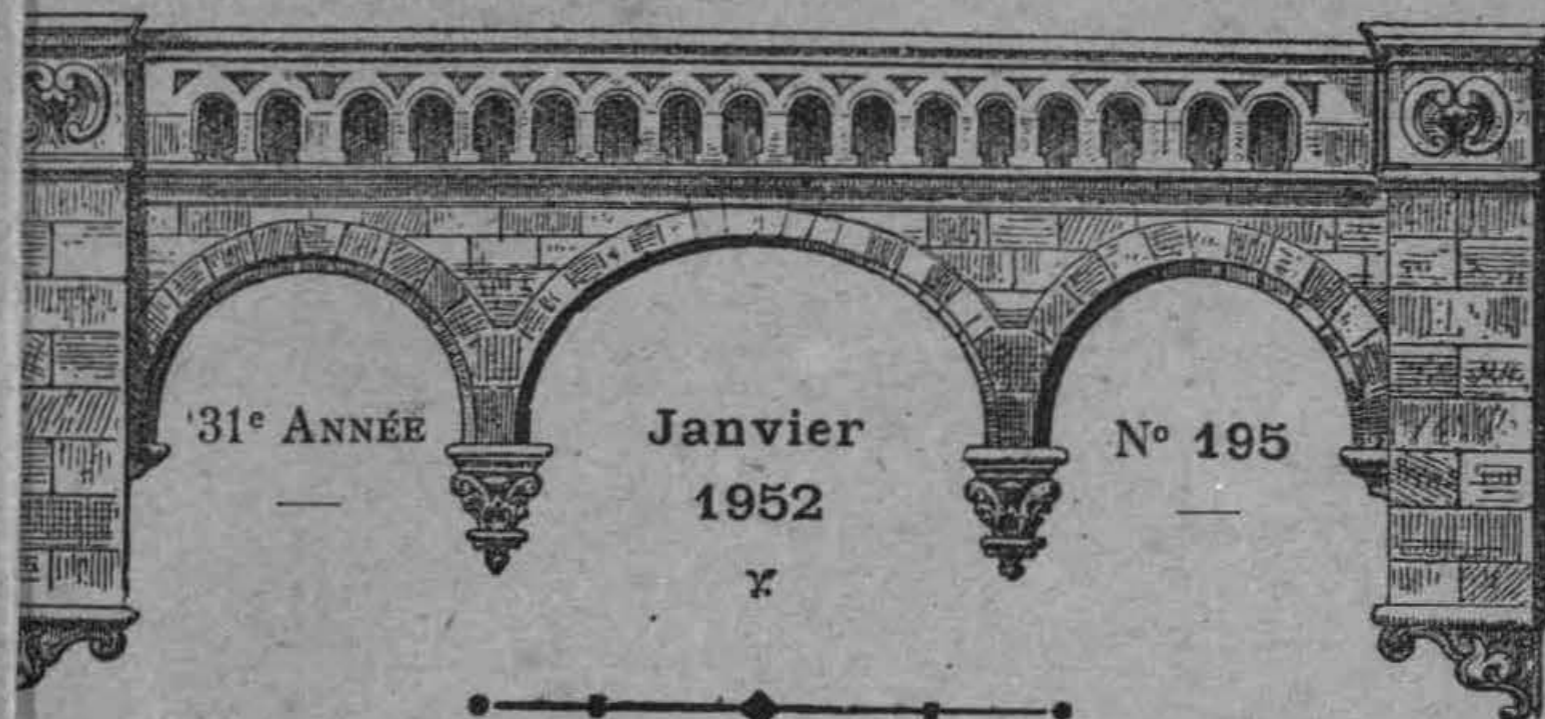
FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

François BOUTIER, Fils

PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments. — Fourneaux tôle et fonte. —
Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie,
Faiencerie, Porcelaine. — Parapluies et Ombrelles en
tous genres.

J. ...
— J. ...
bihan ...
A. Le ...
Déré ...
— J. ...
Pont ...
Ploug ...
Stum ...
Pont ...
M. ...
chan ...
Paris ...
L. M ...
gheu ...
H. ...
Y. ...
J. P ...
— P ...
P. ...
J. ...
J. ...
Mlle ...
J. ...
P. ...



BULLETIN

du

Petit Séminaire

SAINT-VINCENT

PONT-CROIX



PARAIT
TOUS LES DEUX MOIS



IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7, RUE DES GENTILSHOMMES
QUIMPER

U ...
ma ...
con ...
I ...
la ...
vou ...

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison ; les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 200 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 100 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 100 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BRENAUT, ECONOMO, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — Tél. 31.

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

**Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.**

*Si vous passez à Quimper,
deseendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

**Successeur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU**



BULLETIN DU PETIT-SEMINAIRE DE PONT-CROIX



Publication périodique. — 31^e année. — N° 195.
JANVIER 1952.

SOMMAIRE

- I. — **Nouvelles de la Maison.**
Au jour le jour : 1^{er} trimestre. — Chronique sportive.
- II. — **Nouvelles des Anciens.**
Nominations. — Ordinations. — Courrier. — Nos morts.
- III. — **Varia.**
Vers le III^e Centenaire (suite). — Bénédiction de la 1^{re} pierre de la chapelle. — Autour de la rade de Brest.
- IV. — **Petit Palmarès.**
- V. — **Accusé de réception.**

Nous vous rappelons que notre

Réunion des Anciens

aura lieu le **Lundi de la Pentecôte 2 Juin**, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur FAUVEL, Evêque de Quimper.

Venez-y, nombreux, revivre une journée dans l'atmosphère de Votre Maison.

Nous fêterons en même temps :

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE LA MAISON

et

LE CINQUANTENAIRE DE LA CHAPELLE

Vous assisterez à la Grand'Messe Solennelle chantée par M. le Chanoine POULIQUEN, Curé-Archiprêtre de Châteaulin, ancien Supérieur.

L'allocution sera donnée par le R^me Père Dom COLLIOT, Abbé de Kerbénéat-Landévennec, ancien élève.

TOUS A PONT-CROIX, LE 2 JUIN

**N'OUBLIEZ PAS
NOTRE LOTERIE
DU MARDI-GRAS**

**Les lots seront
les bienvenus.**



NOUVELLES DE LA MAISON

Au jour le jour...

SEPTEMBRE.

Le dernier *Bulletin* vous a appris que la rentrée s'est faite le 18 Septembre. Une surprise pour beaucoup de visiteurs ce jour-là, ce fut de voir les arcades de notre vieux cloître fermées par de grandes fenêtres. Tant pis pour les courants d'air et les trombes d'eau qui s'y engouffraient à qui mieux mieux pendant l'hiver, et tant mieux pour nous qui pourront y déambuler à l'aise sans craindre les rhumes et les pieds trempés. Quant aux vitres, ne tremblez pas pour elles ! M. l'Econome les a prévues d'une résistance extraordinaire. Le shoot le mieux dirigé (et croyez-moi des essais ont été faits et de *main de maître*, si je puis dire) ne peut rien contre elles, à moins que le sabot lui-même ou quelque malin caillou ne prennent la voie des airs.

Pendant les vacances nous avons perdu la doyenne de nos domestiques, *Marie-Jeanne Le Gall, Marie-Jannik*, que des générations d'Anciens ont connu trottant menu dans les dortoirs Sacré-Cœur et Saint-Louis. Elle a passé ses dernières années chez nous, choyée par les Sœurs. M. le chanoine Pouliquen, ancien supérieur, présida ses obsèques auxquelles assistèrent aussi un groupe d'élèves des environs de Pont-Croix. et le mercredi 26 Septembre, un service fut chanté pour le repos de son âme dans notre chapelle, en présence de tous les élèves.

Ce même jour s'ouvrit la retraite prêchée cette année par 3 prédicateurs : Les grands entendirent *M. l'abbé Roland*, recteur de Lanvéoc ; les moyens, *M. l'abbé Marcel Mingam*, vicaire à Saint-Pol ; les petits, *M. l'abbé Paul Jolivet*, vicaire à Penmarc'h ; ces deux derniers anciens surveillants.

Le lendemain, *Sœur Anne*, notre Sœur infirmière, nous quittait, appelée par ses supérieures à un autre poste. Elle a passé 12 ans chez nous, toujours dévouée, discrète, sachant imposer son autorité avec le sourire. Qu'elle soit remerciée de tout le bien qu'elle a fait à Saint-Vincent. A sa remplaçante, *Sœur Marie de L'Isle*, qui (expulsée de Mandchourie) vient de rentrer en France, nous souhaitons de trouver ici une vie plus calme,... et le moins de travail possible.

OCTOBRE.

Le R. P. Yvon, trop connu de tous nos Anciens pour que j'ai besoin de le présenter et de faire son éloge, s'arrêta à Pont-Croix lors d'une tournée dans le diocèse. Il nous fit voir son film sur l'Inde, qu'il dédia à *M. Yvonnick Gardennec*, son ancien maître, présent dans la salle : un film « pur jus », selon son expression, entièrement pris par lui-même, montrant la pauvreté et la misère côtoyant l'opulence et le luxe. Et l'on voyait sur l'écran le Père Yvon se penchant sur les malades des hôpitaux et quelques temps après conversant avec un solennel Maharadjah et une belle Maharanée.

Deux jours après, nous vîmes le film *Le Ciel sur le Marais*, la vie toute pure de la nouvelle petite Sainte Maria Goretti. Le lendemain, pour la première fois dans l'histoire du Petit Séminaire, nous partions chez nous pour les vacances de la Toussaint. Le trimestre aurait été bien long sans cela, et n'est-ce pas chez soi que l'on peut le mieux honorer à la fois ses saints et ses morts ?

NOVEMBRE.

Le 5 Novembre, chacun rentrait, reposé peut-être du travail, mais fatigué de la pluie et de la boue qui sévissaient partout. Cela diminuait le « cafard » possible.

De plus, dans les jours à venir s'annonçait déjà la fête de *M. le Supérieur*, jour de liesse comme toujours.

Et de fait, au soir du dimanche 11 Novembre, fête de l'Armistice, nous nous réunîmes à la Salle des Fêtes pour la présentation des vœux. Les grands, sous la direction de *M. Corvest*, metteur en scène de classe, nous donnèrent quelques passages d'*Erdviranus*, puis de *Cyrano*. Après un

chant par la chorale, *Louis Cochou*, élève de Philosophie, prit la parole au nom de tous ses camarades. Habitué des « planches », on ne sentait chez lui aucune timidité, aucune gêne, et j'en sais plus d'un dans la salle qui enviait son aisance.

« MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

« On m'a demandé d'être original !... Mais je ne suis, hélas ! que le septième, vous le savez, à venir offrir les vœux de Saint-Vincent à son Supérieur à la veille de la Saint-René.

« A ce propos, je ne puis m'empêcher d'évoquer un souvenir encore assez récent. C'était au pèlerinage national des Petits Séminaristes de France au Puy — et, soit dit en passant, nul n'ignore toute la collaboration que vous avez apportée au succès tant touristique que spirituel de cette rencontre — Au cours donc d'un meeting organisé dans le cadre du pèlerinage, le *Cardinal Gerlier* fut invité, après un nombre assez fourni d'orateurs et de conférenciers, à prendre la parole à son tour pour clôturer la séance. « Ah ! oui, s'écria-t-il, c'est toujours pareil : quand tout a été dit, quand tout, absolument tout a été dit, quand le terrain a été complètement dévasté, entièrement ravagé, quand tout est « plus ras que la plus rase table », quand donc il ne reste, mais strictement, plus rien à dire, c'est alors que l'on appelle le Cardinal ! Et le Cardinal doit alors reprendre et redire tout ce que les autres ont dit, au plus grand supplice de ses auditeurs et de lui-même !... »

« Ma situation, aujourd'hui, est un peu la sienne. En effet, la seule idée, tant soit peu originale, qui pourrait me servir en ce moment, vous l'avez déjà exploitée. L'an dernier, en effet, vous nous rappeliez que c'était la sixième fois pour vous de fêter la Saint-René en tant que Supérieur, que vos premiers élèves de Sixième étaient devenus de graves rhétoriciens et que votre première génération allait vous quitter. C'était la fin d'un cycle. Tout cela est exact, Monsieur le Supérieur, mais j'eusse préféré cette récapitulation pour cette année : le chiffre sept n'est-il pas le chiffre parfait dans les Ecritures ?...

« Il me restait une chance de m'évader de la banalité : mes prédécesseurs se sont exprimés en prose. Une originalité m'était donc permise : la poésie. Mais que choisir ? L'épopée ? l'ode ? le sonnet ?... J'ai essayé. Hélas ! la poésie est un art difficile. La muse est capricieuse et force me fut de m'en aller de son palais aux portes closes.

« Aussi tout simplement, en apprenti philosophe, je me suis mis à réfléchir sur le sens profond de la fête d'aujourd'hui. A mon esprit superficiel apparut d'abord le jour

de congé, le film ou la séance théâtrale, le menu plus soigné, l'amnistie des pensums... Mais bien vite je me suis rappelé ces paroles du Cardinal Gerlier aux Petits Séminaristes de France : « Voulez-vous être, disait-il, les sauveurs d'un monde qui cherche douloureusement son salut ?... Je vous le demande : le voulez-vous ?... » « Sauveurs du monde », c'est la vocation à laquelle tous nous sommes appelés et c'est à vous, Monsieur le Supérieur, qu'a été confiée la mission de nous y préparer. C'est une responsabilité bien grave. Sans doute la partagez-vous avec nos professeurs et nos surveillants, mais leur tâche n'est que d'obéir, la vôtre est de commander. Cette dernière n'engage-t-elle pas plus que la seconde ? Si l'organisation matérielle de l'établissement relève de Monsieur l'Econome. Eh ! oui, Monsieur l'Econome, votre besoin est immense, ingrate et cachée et d'autant plus cachée que vous vous appelez aussi René. Si donc de ce côté, Monsieur le Supérieur, vos soucis sont plus restreints, il n'en reste pas moins qu'en définitive c'est de vous que dépend toute la marche intellectuelle et spirituelle de la maison et par là même notre avenir.

« Ah ! oui, demain !... Notre jeunesse s'impatiente parfois : les années de formation sont longues et monotones et l'on rêve de coups d'éclat... Les jours sont gris et l'on aspire à « je ne sais quelle Asie »... Nous oublions que le jour du départ arrive bien vite et qu'il est douloureux à ce moment de se sentir vide devant une réalité que nous nous imaginions toute autre.

« Il ne vous est pas toujours facile de nous enseigner à attendre. Vous avez à intervenir dans nos vies sans que parfois nous ne comprenions le sens de vos démarches. Il nous coûte alors d'obéir sans comprendre. Et pourtant, les aînés d'entre nous ont pu déjà constater qu'au fond, c'est toujours vous qui voyez clair. Telle remarque que nous n'avons pas bien comprise un jour, telle parole dont la portée nous a échappé et que nous avons peut-être dédaignée, prennent plus tard une signification profonde.

« Votre tâche est de former des hommes, les hommes que nous serons si nous savons obéir à vos directives et profiter de vos conseils. Prêtre ou laïc, quelle que soit la vocation qu'il plaira à Dieu de faire germer en notre âme, nous travaillerons alors à apporter au monde le salut qu'il recherche si ardemment... »

M. le Supérieur le remercia : « La vérité de tous les jours n'est pas tout à fait la même, nous dit-il, que celle des grands jours : notre mutuelle affection nous ne la proclamons qu'à de rares occasions, mais elle existe cependant à travers les vicissitudes quotidiennes. Il est bon que de temps en temps elle soit exaltée ». Toutefois sa générosité

dans l'amnistie n'eut guère à se montrer, cette année, car, même pour des élèves du demi-siècle, 5 jours de classe ne permettent guère de totaliser beaucoup de pensums, compte tenu surtout de l'indulgence des professeurs dans les premiers jours qui suivent les vacances.

La partie récréative de la fête comporta d'abord un film : *L'Escadron Blanc*, d'après le roman de J. Peyré : Belle leçon d'endurance et de courage sans aucun doute, mais malgré de très belles photos beaucoup se fatiguèrent de voir défiler... des chameaux, encore des chameaux et toujours des chameaux.

Le soir, la Troupe Norville interpréta sur notre scène : *Terre de Feu*, de P. Dumaine. Nous fûmes heureusement surpris de la voir si bien rendue.

— Le 17, le Père Jean-Marie Baccon, des Missions Etrangères, expulsé de Chine, nous raconta ses déboires et les persécutions dont il fut l'objet. Tous les élèves furent pris par ce récit, émouvant autant que sans apprêt, de quelqu'un « qui en revient ».

— Le 21, séance théâtrale au patronage, par la troupe de Pont-Croix. *Les Rantzau*, drame en 4 actes d'Erckman-Chatrian. Les journaux locaux ont célébré à qui mieux mieux la valeur des *Compagnons du Cercle* dont la réputation n'est plus à faire.

DÉCEMBRE.

Le dernier mois de l'année commença lui aussi par une représentation : *Mademoiselle de La Seiglière*, donnée par la Troupe Borelli. Nous eûmes plaisir à y retrouver M. Thuet et M. René Barré, bien que l'on puisse dire d'eux (mais ne peut-on le dire de tous les acteurs ou peu s'en faut) ce qu'écrivait récemment un critique de théâtre, d'un tragédien connu : « Voir M. H. dans un rôle, c'est le voir dans tous. Une fois pour toutes M. H. a choisi une attitude, une intonation... »

— *L'Immaculée-Conception*. — La messe fut chantée par M. le chanoine Sparfel, curé-doyen de Pleyben. Il revenait à M. le chanoine Poupon, ancien professeur de Philosophie et ancien directeur de la Congrégation, Official du diocèse, curé-doyen de Briec, d'exalter le privilège de Marie qui doit nous donner, nous dit-il, l'estime de l'état de grâce et l'horreur du péché.

L'après-midi, la pluie nous obligea à nous réfugier dans la salle de cinéma du patronage où nous vîmes le film *Du Guesclin*. M. Abiven, vicaire à Pont-Croix, dit un petit

mot « ber ha touchant », le soir pour la réception des Congréganistes.



Puis nous voici dans l'attente du grand jour de Noël. Les compositions se succèdent selon le rythme traditionnel, car que ce rappel de nos fêtes et de nos divertissements n'aille pas vous faire croire que le travail fut négligé. Mais que dire sur ce sujet : efforts obscurs, échecs et réussites sont du domaine privé de chacun et ne se publient pas.

— Le 21 nous reçûmes la visite de celui qui s'intitule *Le Poète René Delcassan*. Vous jugerez vous-mêmes de la valeur de son talent par la chanson-express ci-dessous, qu'il composa en cinq minutes, avec des rimes données par les élèves. Déplorons seulement que ceux-ci aient choisi des mots si vulgaires pour un si noble sujet.

LA CHASSE AUX CORBEAUX

*Sonnez clairons ! les éclaireurs
Vont chasser à la belle étoile.
Tous les corbeaux ont déjà peur.
Quittons, quittons nos draps de toile.*

*Sous la queue, on mettra du sel,
On lancera balles et flèches,
Ça fera tout un carrousel,
On reviendra dans des calèches.*

*Après minuit, quel bon pâté !
Ce réveillon est plein de joie.
Hélas ! tous les coups ont raté,
Pas de corbeau ; rien que de l'oie.*

REFRAIN :

*Pour les corbeaux pas de brancard !
Hélas ! pour nous pas d'autocar !*



NOËL.

Le 24, Monseigneur l'Evêque vint recevoir nos vœux, comme de coutume, en compagnie de M. le chanoine Hervé, vicaire général. Alain Le Breton, élève de Philosophie, chargé du compliment d'usage, fut un peu troublé quand il remarqua l'absence de Mgr Cogneau, pour qui il avait aussi préparé un petit couplet. Nous ne fûmes que plus

charmés ensuite par la manière élégante dont il s'en tira.

La messe de minuit fut suivie par un bon groupe de parents et d'amis, parmi lesquels on remarqua deux jeunes filles Malgaches, de Tamatave, diocèse de notre Ancien, *Son Excellence Mgr Le Breton*.

Au programme de l'office :

A l'orgue : Prélude : *Les Cloches*, de N. Le Bègue.
Offertoire : *Noël en Sol Majeur*, de C. Daquin.
Elévation : Sur deux Noëls harmonisés de A. Guilmant.
Communion : *Variation sur un Noël alsacien*, de P. Camonin.
Sortie : *Chant du Roi René*, Noël Provençal, de de Guilmant.

Chorale : *Berger, Berger*, duo.
Console-toi, peuple fidèle.
O Nuit Bénie et Radieuse, harmonisation d'un Noël Basque, par l'abbé Lesbordes.
Pez trouz 'zo war an douar, harmonisation d'un Noël Breton, par Jef Le Penven.
Adeste, Fideles, 4 voix mixtes et solo.
Il est né le divin Enfant, à 5 voix mixtes.

Les âmes simples (vulgaires, diront certains) furent peut-être un peu déçues de ne pas entendre *Le Verbe s'est fait cher*, à défaut du *Minuit, chrétiens*, depuis longtemps condamné. Elles eurent cependant cette année une compensation d'importance : la *Messe Royale*, de H. Dumont, fut donnée en entier.

Dans la soirée, les Grands nous donnèrent une petite séance théâtrale des mieux réussie : deux actes de *La Conversion de Saint François*, de H. Ghéon. Tous les acteurs sont à féliciter, mais spécialement René Bescond, dans le personnage de Dame Pauvreté bien difficile à rendre, et Michel Scouarnec, dans celui d'un ami de François qui lui-même était représenté par René Barré.

Le lendemain, les autocars, s'ils avaient manqué le rendez-vous pour la chasse aux corbeaux (cf. la chanson), se trouvaient à l'heure fixée devant la porte du collège pour nous conduire chez nous.



CÉRÉMONIAIRES

Maîtres de cérémonies. — A. Le Breton, M. Scouarnec, L. Gaonac'h, R. Bescond.

Thuriféraires. — L. Cochou, J.-L. Rolland, N. Le Cléach, L. Failler.



Chapiers. — L. Gentric, J.-L. Cornic, J. Bozec, A. Emery, J.-L. Cozien, J. Blanchard, J. Saliou, Y. Jacq, J. Le Roux, Y. Douguet, J. Le Coz, P. Gourmelon.

Chapiers-Chantres. — M. Le Moal, H. Quintin, R. Pérennou, Y. Jallais.

Acolytes. — J. Youinou, R. Tavenec, P. Arvor, Ch. Le Dû, P. Pavec, Y. Griffon, V. Morvan, G. Nicolas, P. Philippe, X. Daniel.

Cérofiraires. — Tous les « Cinquièmes ».

Organistes. — Laurent Le Guen, Roger Pérennou, Jean Coat.

Grands Chantres. — R. Bescond, Y. Jallais, J. Le Roux, R. Pérennou, A. Cornec, J. Coat, M. Quintin, A. Guéguen, M. Le Moal, M. Le Goaster, G. Kerhoas, G. Le Dreff, R. Le Cossec, L. Gentric.

Petits Chantres : P. Arvor, A. Corre, J.-P. Kéréveur, J.-Y. Le Bras, P. Philippe, J.-C. Messenger, A. Le Clercq, L. Le Rhun, M. Kerveillant, R. Kermel, J. Gourmelen, A. Saliou, M. Quéré, J. Le Borgne, J.-B. Arhan, F. Cosquer, M. Jourdy, E. Crozon, G. Hervé, J.-R. Sagel, R. Guével, R. Rannou, A. Plouzenec, G. Le Séac'h, R. Le Lons, R. Bellet, A. Guyon, J. Moan, T. Petibon, J.-M. Le Saout, J. Le Goaster, E. Quéinnec.

LES DIGNITAIRES

Présidents. — A. Le Breton, L. Gentric, J. Bozec, J. Coat, L. Cochou, J.-L. Cornic, J. Cozien, J.-L. Rolland, M. Scouarnec, de la classe de Philosophie. — R. Bescond, L. Failler, N. Le Cléac'h, M. Le Moal, H. Quintin, de la classe de Première.

Sacristains. — Cl. Le Coz, C. Nicolas.

Réglementaire. — L. Gaonac'h.



Gars de Saint-Herlé - E.S.V.

Il est évident qu'au début de chaque année, le premier match officiel de l'E. S. V. porte toujours en soi un certain intérêt : c'est la curiosité des petits nouveaux, l'inquiétude, plus ou moins superficielle, de ceux qu'on appelle « anciens », attendant les prémices de notre équipe, surtout lorsque cette équipe — et c'est le cas cette année — contient neuf « néophytes ».

Il règne donc une certaine émotion en ce dernier dimanche de Septembre sur le terrain, prétendu, « de la cabane ». Faut-il ajouter qu'un professeur, incapable d'établir le classement d'une composition, est venu là, dit-il, dans un but pas banal du tout ? Surveillant consciencieusement le jeu de ses élèves, il pointe imperturbable : tant de buts marqués, tant de points supplémentaires, tant d'exploits râtés, tant de points supprimés... Avis aux examinateurs du baccalauréat, toujours décidément, en veine d'originalité.

Ce sont donc nos vieux amis de Ploaré qui, cette fois, seront les premiers à se mesurer aux nôtres. Je pourrai vous dire tout de suite que l'E. S. V. a triomphé par 3 à 2, mais pour ménager l'intérêt, je ne le dirai pas.

Saint-Vincent obtient le premier but et c'est — *Tu quoque...* — le ploariste H. Quintin qui, se jetant sur le goal adverse, l'assomme d'un premier shoot, reprend la balle et marque. Aussitôt la ligne-avant de Ploaré, doublant le cap de nos demis, fonce et s'élance vers les buts de Louis Le Moan, tels trente Achilles à la poursuite du pauvre Hector. Oui, mais... ils avaient compté sans le « rush » de R. Montfort qui réduit à néant cette galopade épique. Le second but, marqué par G. Bozec, déclenche une nouvelle offensive des gars de Saint-Herlé. Peine perdue : P. Blaise et ses acolytes ne perdent pas la tête et les ardeurs se tempèrent, les humeurs se calment. Le jeu flotte quelque temps jusqu'à ce que G. Bozec récidive : ce sera le troisième et dernier but marqué par les collégiens.

Dès l'ouverture du jeu après la mi-temps, Ploaré marque son premier but. Ce succès donne du mordant aux visiteurs. Ils dominent. J. Bozec cependant se voit refuser son troisième but pour hors-jeu. Dans l'ensemble le match se fait terne. On sent la fatigue. L'entraînement n'a pas été assez poussé. Jusqu'à la fin Ploaré garde son avantage. Grâce aux talents de nos demis, des arrières et du goal aussi, les « dégâts » seront assez limités puisque les visiteurs ne marqueront qu'un seul but.

Si le match ne comporta rien d'extraordinaire, restent à signaler ces quelques petits accidents assez originaux : les Ploaristes avaient à peine quitté le terrain quand l'un d'eux fit remarquer :

— Nous avons oublié le filet.

— Bah ! lui fut-il répondu, nous reviendrons le chercher l'année prochaine.

— Passe pour un filet...

Ils étaient parvenus à proximité du collège, quand quelqu'un (ce doit être encore le même) s'écria :

— Nous avons oublié le camion !

Et tous, comme un seul homme de s'en retourner. L'ont-ils retrouvé, leur camion ? L'histoire ne le dit pas. Peut-être, lui-aussi, le reverra-t-on plus tard au British Museum ?

L. C.

E.S.V. (1) contre E. S. Pouldavid.

Cette année, les Pouldavistes qui l'année précédente nous donnèrent du fil à retordre (1 à 1) ne résistèrent point aux attaques de notre 11 grenat.

Dès le début de partie, notre avant-centre P. Blaise amorce une descente, passe à Quintin qui shoote de l'aile. Le goal pouldaviste dégage cette balle dangereuse, en corner. Ce corner ne donne point l'occasion de marquer. Une seconde fois, Quintin descend le long de la touche, tire et manque de peu. Mais c'est enfin Blanchard qui à la 10^e minute reprend une balle haute et marque le premier but : 1 à 0. Une minute plus tard l'E. S. V. bénéficie d'un « penalty » transformé par P. Blaise : E. S. V. 2, E. S. P. 0. A la 20^e minute par une action personnelle de P. Blaise, une 3^e but est marqué. Mais les visiteurs réagissent et contre-attaquent dangereusement, un tir de leur ailier droit est dégage en corner par notre goal. Mais la balle retourne en corner qui est mal dirigé et qui sort en touche. A la 26^e minute H. Quintin part le long de la touche et vient battre le goal à 10 mètres. De nouveau les verts attaquent, mais sans résultat, car notre goal est là, bien secondé par les deux arrières Le Roux et Ansquer.

A la 33^e minute, A. Cornec marque encore. Après le centre les verts attaquent. Le goal sort, manque sa balle et peu s'en faut que Pouldavid sauve l'honneur. La mi-temps arrive sur le score de 5 à 0 en faveur de l'E. S. V.

Dès le coup de sifflet, les grenats attaquent et à la 8^e minute Blaise tire dans le goal. A la 10^e minute, Blaise tire encore, mais dans la barre, et enfin à la 12^e minute, Blaise marque. Les verts ne réagissent plus, et malgré les prouesses de leur goal, les buts se succèdent. 30^e minute, Blaise marque et les autres buts sont obtenus par Blanchard, 31^e minute ; Blaise, 35^e minute ; Blaise, 40^e minute ; Blanchard, 42^e minute ; Blaise, 43^e minute.

La partie fut peu intéressante en seconde mi-temps. Toute l'équipe joua bien. Espérons que l'E. S. Pouldavid se vengera l'an prochain. Ce score rappelait un peu celui du dimanche précédent contre Beuzec : 11 à 0.

M. G.

Match Philo-Seconde.

On s'est demandé avec juste raison quels pouvaient être « en de noires études où l'on plonge jusqu'au cou » ces « piments » célèbres de la philosophie transcendante dont nous parlait un certain métaphysicien autorisé. Oyez donc le récit de ce match livré par les Philosophes 51-52 de Saint-Vincent, à ces messieurs de Seconde, selon toutes les règles de l'art — si du moins le foot-ball est un art, n'en déplaise à certains — et peut-être vous comprendrez.

Un jour (ce dut être après une classe d'anglais) tandis que « pensifs et pâlissants » nous regagnions l'étude, le regard inspiré sous nos fronts brûlants, l'idée jaillit, rationnelle, lumineuse, phosphorescente. Il fallait, il faul, il est nécessaire de faire du foot-ball. N'étant qu'à neuf — dont un valétudinaire qui doit se résigner à l'obscur mais combien noble fonction d'infirmier (tout est à prévoir et les philosophes ne font jamais rien à moitié) — nous faisons appel à trois « rhétoriciens au carré ». Ils acceptent avec moult courtoisie, ils ont conscience de l'honneur qu'on leur fait et qu'ils trouvent ici d'ailleurs l'expression la plus chaleureuse de notre gratitude. Un superbe panneau-réclame, œuvre de *Louis Gentric*, est affiché à la salle de jeux. Il fait connaître à tous avec une extrême exactitude agrémenté de piment (ah ! ce fameux piment !) le poids de chaque joueur, sa stature, sa valeur technique, son curriculum vitæ, sa photographie ainsi que la formation de l'imposante armada philosophique. Bref le défi est irrémédiablement lancé.

Ce sont ces petits, enfin, c'est-à-dire, ces pas tellement grands élèves de seconde qui, conscients de leur valeur, relèvent le gant. L'audace est un peu belle ! Ne savent-ils

donc pas, ces aspirants à la rhétorique, que certains philosophes favorisés d'une stature athlétique s'appêtent « à piétiner des cadavres » ? La nuit qui précède le grand jour, l'un des nôtres fait un rêve prémonitoire. Psychanalysant la chose, la victoire ne doit pas nous sourire et de fait...

D'entrée le jeu s'anime, équilibré et tant soit peu nerveux. Les philosophes sont pleins d'une sourde appréhension qu'ils tentent vainement de refouler dans l'inconscient. L'atmosphère sur la touche est particulièrement virulente, incisive, incandescente. Tout le collège est là et, paraît-il, certaines notoriétés se seraient faites représenter (Dame ! l'événement en vaut la peine). Les buts rentrent évidemment, mais de part et d'autre malheureusement. A la mi-temps, le score est déjà dissymétrique : 3 à 2, secondes gagnent, mais ils avouent qu'ils n'en mènent pas large.

La partie reprend bientôt au net avantage des secondes. Nous présumons qu'ils ont du être entre temps conseillés par leur directeur technique alors que le nôtre est absent. Les philosophes sont fatigués et tous leurs rêves d'épopée, sanglante comme il se doit, s'évanouissent un à un au rythme des buts qui rentrent. Le trou se creuse, large, béant, vertigineux : 6, 7, 8 à 3. Les vétérans flottent indécis, à bout de souffle. Certains se contentent d'ébaucher une vague ruade à l'approche du ballon. *Lann Le Breton* bravement, héroïquement s'agrippe aux dernières positions. Peine perdue ! les avants adverses le débordent sans cesse. On a hâte d'en finir. Il nous faut pourtant aller jusqu'au bout, boire « la piquette » jusqu'à la lie. C'est monstrueux, désastreusement écœurant ! Eh oui ! 10 à 3 ; 3 gros buts superbes et... 10 petits gringalets rachitiques. Les vétérans regagnent le vestiaire tête haute, admirables dans leur détresse et demain s'il le faut ils réapparaîtront sur le terrain et lutteront encore avec vaillance et fidélité.

« Where there is a will, there is a way »

Arbitrage irréprochablement britannique de *M. Guéguiniat*.
LOUIS 2.



Nominations Ecclésiastiques.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— Recteur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Kérinou-Lambézellec, *M. Pierre Jacq*, chargé de la fondation de la paroisse.

— Recteur de Landeleau, *M. Louis Diquélou*, recteur de Tréguennec.

— Recteur de Tréguennec, *M. Ronan Coadou*, directeur d'école à Pluguffan, oncle d'Hervé Le Penec, élève de Seconde.

— Vicaire à Plouzévédé, *M. Jean-Marie Le Bars*, vicaire à Spézet.

— Chanoine titulaire, *M. Louis Le Baccon*, chanoine honoraire, aumônier de l'Adoration Perpétuelle à Quimper, ancien professeur.

— Doyen honoraire, *M. Joseph Le Beux*, délégué de l'Administration diocésaine, à Brest, ancien professeur.

— Vicaire à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Kérinou, *M. Henri Le Bras*, vicaire à Plouézoc'h, ancien maître d'étude.

— Professeur au Collège Saint-Yves, à Quimper, *M. Yves Calvary*, ancien professeur au Collège Saint-Louis, de Brest.

— Recteur de Garlan, *M. Alain Sez nec*, vicaire à Plonéour-Lanvern, oncle d'Alain Jézéquel, élève de Première.

Ordinations.

Ont reçu le diaconat le 23 Décembre 1951 :

MM. *Louis Jacq*, de Landerneau ;

Yves Laz, de Locunolé ;

Sébastien Loussouarn, de Penmarc'h ;

Jacques Malléjac, de Plougastel-Daoulas ;

MM. *Jean Plourin*, du Faou ;
François Puluhen, de Guipavas.

Le sous-diaconat :

M. *Etienne Le Gall*, de Rosnoën.

Entrées au Grand Séminaire.

Dix-sept anciens élèves sont entrés au Grand Séminaire de Quimper, en Septembre dernier :

De la classe de Philosophie : *Yves Le Grand*, de Briec-de-l'Odet ; *Hervé Le Rû*, de Plouarzel ; *Corentin Le Scao*, de Briec-de-l'Odet ; *Clet Méner*, de Goulien ; *François Savina*, de Pont-Croix.

De la classe de Première : *Henri Bétrom*, de Pont-Croix ; *André Bothorel*, de Cast ; *Marcel Diraison*, de Gouézec ; *Francis Jézéquel*, de Saint-Pierre-Quilbignon ; *Raymond Lardic*, de Landerneau ; *Louis Lucas*, de Douarnenez ; *Jean Moalic*, de Saint-Thonan ; *Yves Pennec*, de Sainte-Thérèse, Quimper ; *François Philippe*, du Juch ; *Jacques Sergent*, de Beuzec-Cap-Sizun ; *Christian Brisson*, de Rennes, ancien instituteur libre, qui a passé un an à Pont-Croix pour se préparer au Grand Séminaire ; *Roger Salaün*, de Plogonnec, l'an dernier surveillant, à l'Ecole Sainte-Croix, de Quimperlé, qui, pour raison de santé, avait dû différer son entrée au Séminaire.

NOTRE COURRIER

— M. *Le Foll*, notre ancien économiste trouve le moyen, malgré sa maladie, de s'intéresser à Saint-Vincent et à ses anciens. Il nous signale que *François Le Gall*, plus connu sous le nom de *Saik ar Gall*, vient d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de l'Agriculture. « Dès sa sortie du collège, il a compris la nécessité de travailler et de lutter pour toutes les causes qui à cette époque comme de nos jours, réclamaient l'activité des catholiques : conférences sociales, religieuses, politiques aussi, à travers le diocèse. A la parole, il joignit la pratique... Il fonda la Coopérative « La Léonarde » aujourd'hui si florissante. Conseiller municipal, adjoint-maire, animateur du Comice Agricole, etc... » Nous félicitons le nouveau promu pour toute cette activité et pour sa récompense.

— Le R. P. *André Danion*, des Missions Etrangères, est arrivé de ce côté-ci du rideau de bambou le 26 Novembre,

venant de Chungking où il avait... séjourné 7 mois après avoir dû quitter son district de campagne. Les renseignements qu'il donne sur la vie en Chine, corroborent tout ce qu'on a pu lire dans les revues et journaux. Actuellement il se prépare à partir pour le Japon, pour trouver un nouveau terrain d'apostolat... et une nouvelle langue à apprendre. En terminant il dit qu'il serait heureux de reprendre contact avec tous ses amis du Séminaire et du Collège. Que ceux-ci lui écrivent donc : R. P. *André Danion*, 139, Pokfulum Road, Hongkong, China.

— *Pierre Le Gall*, de Plougastel-Daoulas, se trouve au Sanatorium du Clergé à Thorenc (Alpes-Maritimes), où il a rencontré *Jean-Marie Pérès*. Il est optimiste et l'on ne s'ennuie par à Thorenc.

— Le R. P. *Jean Le Corre*, des Pères du Saint-Esprit, récemment ordonné, termine sa théologie à Chevilly. « Je n'ai pas eu, écrit-il, durant ce trimestre, l'occasion de recevoir la visite d'anciens du Collège, poursuivant leurs études à Paris. Je le regrette, car ces rencontres fournissaient l'occasion de faire revivre les temps héroïques de jadis ; mais surtout elles permettaient d'aborder et de discuter longuement les problèmes de formation et les questions religieuses... Cette dernière année de Séminaire est des plus intéressante : le sacerdoce change les horizons et ouvre des perspectives toutes nouvelles. J'apprécie particulièrement le ministère du dimanche en banlieue et le patro du jeudi : nous y avons la possibilité de voir le travail qui se fait, les méthodes employées, mais surtout de nous édifier au contact des prêtres que nous rencontrons. »

— Le R. P. *Jean-Louis Creignou* (Catholic Kyshai - Nakayamate - dori, 1 chôme 51 Kobé - Japon). Telle sera son adresse, toute simple, comme vous voyez, quand il sera arrivé à destination, car, pour le moment, il vogue sur le *Marseillaise* en direction de sa nouvelle patrie. « Je serai à destination à Kobé (au diocèse d'Osaka, gouvernée par un évêque japonais, Mgr Taguchi), aux environs du 20-22 Janvier. Noël en mer ! (c'est bien loin la chasse aux corbeaux d'il y a 15 ans). Long et beau voyage. Au terme de ce voyage je me retrouverai avec un ancien du Petit Séminaire : *Jean Cornic* qui, à 38 ans, va avec nous se mettre à l'étude de la langue. Parti en Chine (Mandchourie) il y a 5 ans, après des années d'efforts et de souffrances, il vient d'en être chassé, et allègrement il est prêt à se remettre au travail ailleurs... »

— Le Lieutenant *Henri Bescond* (*Pierre*, au Collège), 2^e C¹ du 19^e B.V.N., S.P. 4615, T.O.E., se trouve en Indo-

chine. « Me voici à mon 14^e mois de séjour en Cochinchine. Durant ces 13 mois passés, je n'ai guère eu le temps de m'ennuyer, car je ne compte plus les opérations que nous avons effectuées sur ce sol spongieux, royaume de l'eau et du soleil, du palmier d'eau et du houx, du riz et du cocotier, du moustique et de la sangsue, du serpent et de la fourmi rouge... Je commande, depuis le mois de Juin, une compagnie de Cambodgiens, et j'en retire d'immenses satisfactions. J'ai rencontré un ancien élève du Collège dans mon bataillon : *Jean Le Bris*, de Plomelin, lieutenant actuellement. Il est toujours au bataillon et nous faisons une paire d'amis solide. « On nous avait bien dit que le monde était petit... » L'arrivée de ce Bulletin donnera peut-être à Jean Le Bris l'idée d'envoyer lui-même de ses nouvelles ! Ce qui est arrivé une fois, peut bien se reproduire !

— *René Quéré*, de Ploaré, est à l'Ecole des Beaux-Arts à Quimper et s'y trouve à son affaire. Sa belle voix l'a fait retenir à Ploaré pour chanter le « Consolamini » et l'a empêché de venir assister à la messe de Minuit à Saint-Vincent.

— *Le R. P. D'Hervé*, Père Blanc (Mission Catholique de Kitega - Urundi - Congo Belge, via Belgique), vient de rentrer dans sa mission, après une année de congé, au cours de laquelle il vint faire une conférence à nos élèves. Actuellement, il a repris son ministère et le travail ne manque pas. Il écrit : « La mission de l'Urundi continue à progresser. Dans le vicariat de Kitega, auquel j'appartiens, le nombre des adhérents au catholicisme dépasse la moitié de la population totale et est supérieur au nombre des païens, des protestants et des musulmans ensemble. Dans la mission même de Kitega, les succursales des protestants se sont vidées au profit des nôtres.

« Mais ces foules qui viennent à nous pour être au Christ me font peur... Le clergé indigène ne se développe pas en proportion de la chrétienté : nous allons être débordés. Il ne suffit pas de faire des chrétiens, il faut ensuite les entretenir. Pourtant on ne peut pas leur fermer la porte du bercail, ce serait les jeter dans la gueule du loup (hérétiques ou musulmans).

« Dans les semaines préparatoires à Noël, j'ai aidé aux confessions. Pour trois semaines, je compte à peu près 2.300 confessions. Et le dimanche avant Noël et le jour de Noël, que de communions ! J'en avais mal aux bras !

« Le bon Dieu a ses desseins ; nous n'avons qu'à nous abandonner à sa Providence et aller de l'avant toujours. En tout cas il nous taille forte besogne. »

— *Le T. R. P. Apollinaire (F. Quinquis)*, Provincial des

Capucins (26, rue Boissonade, Paris, 15^e), nous envoie ses meilleurs vœux de bonne année.

— *Le R. P. Tavenec*, des Missions Etrangères, est arrivé au Laos Siamois, à Tharé, petite bourgade chrétienne, toute fière de sa cathédrale, de son évêché... Mais n'allez pas vous imaginer un bijou comme l'église paroissiale de Pont-Croix, ni même comme la chapelle du Séminaire : c'est simplement une grosse bâtisse en torchis et en bois avec pour vitraux des panneaux en bois. Le personnel de la Mission est très jeune, d'où le nom de Mission J3.

— *Le R. P. Marie-Albert de Jésus (Jacques Seznec)*, prie pour le Petit Séminaire au Carmel d'Avon.

— *François Arzel*, du Conquet, prépare un monitorat.

— *Joseph Tréguier* (cours 1944), des Pères Blancs du Cardinal Lavigerie, a reçu le sous-diaconat et le diaconat au mois de Mai 1951, à Jedburgh, en Ecosse. Il y poursuit sa préparation au sacerdoce et à la vie missionnaire en colonies britanniques. Aussi, en plus des études théologiques, « doit-il s'initier à ce que les Anglais appellent leur « way of life », c'est-à-dire langue, us et contumes anglaises et qu'ils désirent apporter aux territoires qu'ils occupent... Cela exige de gros sacrifices de notre part, mais plus nous y mettrons de bonne volonté, plus notre apostolat gagnera la faveur des autorités en très grande partie protestante ».

Voici l'adresse de Joseph Tréguier : The White Fathers' Monteviat-House - Jedburgh - Roxburghshire (Scotland).

— De Madagascar, *Son Exc. Mgr Le Breton* regrette et s'excuse d'avance de ne pouvoir assister autrement que par la pensée à la grande assemblée de la Pentecôte prochaine : « Mon cadavre sera quelque part en brousse, pour mes tournées de Confirmation. Je tâcherai de penser spécialement à vous tous, anciens et ancêtres ».

La rébellion de 1947-48, malgré la pacification, laisse des séquelles qui posent, dans le Vicariat de *Tamatave*, d'angoissants problèmes aux Missionnaires. « Nos chrétiens sont revenus en grande majorité. Il en reste cependant qui continuent à fuir le missionnaire et à vivre en païens. La confiance n'est pas non plus aussi complètement rétablie que nous le voudrions. Malgré nous, des éléments foncièrement hostiles à la France nous mettent dans le même sac que les Légionnaires et même les Tirailleurs Nord-Africains ! Par ailleurs, l'emprise du vieux paganisme — religion familiale et culte des Ancêtres — est extrêmement forte. Les habitants sont polis envers

le missionnaire... mais restent obstinément fidèles à leurs traditions ancestrales. La persévérance des baptisés n'est pas non plus sans causer de grosses inquiétudes à nos missionnaires... Hélas ! Nous manquons trop d'écoles... Les écoles officielles sont neutres. Si l'instituteur est catholique, il y a moindre mal ; mais même alors les enfants n'apprennent pas la religion. Ces enfants ne seront pas disponibles pour la vie chrétienne. »

Son Excellence ajoute : « La question politique n'a, au fond, rien à y voir. C'est l'opposition nette du règne du « Mauvais » au règne du Christ... Il faut que le Cœur de Jésus verse d'abondantes grâces de conversion sur ces pauvres âmes endurcies. Ayez la charité de demander à Jésus, par l'intercession de N.-D. de Roscodon et de Saint-Vincent de Paul, de jeter un regard d'amour sur mes maigres herbis et sur leurs pasteurs. »

C'est promis, cher Monseigneur.

— *Ronan Cornic* (c. 1946) s'appelle lui-même « Cornichon », tout en soulignant que ce terme revêt un sens tout différent de celui qu'il prenait dans la bouche de certain professeur vitupérant, pour l'amour du Grec, contre tel élève coupable de quelque bévue. Et il traduit, pour les profanes que sont les « pékins ». Il est en « Corniche », c'est-à-dire prépare son prochain examen d'entrée à Saint-Cyr-Coëtquidan. — Bon succès, Ronan.

— *Yves Midy* (c. 1950) est militaire aussi. Incorporé à Laval, au 38^e Régiment de Transmissions, il a passé quatre mois à Sète, et se trouve actuellement en Allemagne. Les voyages forment la jeunesse ! Le travail et les responsabilités ne manquent pas au jeune aspirant. *Wetzler*, où il tient garnison, lui rappelle Pont-Croix par certains aspects archaïques. Pleine du souvenir de Goethe, de Hoche et de Napoléon I^{er}, la ville est surtout célèbre et prospère aujourd'hui par ses fabriques d'appareils photographiques et d'instruments de musique... Pour ne pas céder au cafard, notre jeune ancien préfère ne pas trop s'arrêter au souvenir de Saint-Vincent et de ses solennités : Noël et Fête-Dieu, dont il à la nostalgie.

— Par ailleurs, au cours du trimestre, nous avons reçu la visite du *R. P. Rannou*, O.M.I., et du *R. P. Michel Guyomar*, des Missions d'Haïti, venu passer son congé en France. Qu'ils soient remerciés d'avoir pensé à venir nous voir.



NOS MORTS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

— *M. l'abbé Stanislas Jaffrès*, recteur de Landeleau, décédé le 27 Septembre, à l'âge de 63 ans.

— *M. l'abbé Louis Cléac'h*, ancien recteur de Spézet, décédé à Pont-l'Abbé, le 26 Octobre 1951, à l'âge de 78 ans.

— *M. l'abbé Henri Marc*, ancien recteur de Confors, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 13 Novembre, à l'âge de 66 ans.

— *M. l'abbé Armand Martin*, recteur de Lampaul-Plouarzel, décédé le 10 Décembre, à l'âge de 70 ans.

— *Mme Sagel, de Langolen*, grand'mère de Jean-René Sagel, élève de Sixième, décédée le 21 Octobre.

— *M. Uguen*, ancien maire de Kerlouan, père de M. F. Uguen, curé-doyen de Plouzévédé, ancien professeur, décédé le 31 Octobre.

— *Mme Bourdon*, de Beuzec-Cap-Sizun, grand'mère de Matthieu Quéré, élève de Cinquième, décédée le 6 Novembre.

— *Mme Le Rouge*, de Douarnenez, grand'mère de François Le Rouge, élève de Seconde, et de Pierre Arvor, élève de Quatrième, décédée le 22 Novembre.

— *M. François Marot*, de Douarnenez, décédé le 29 Novembre, à l'âge de 41 ans.

— *M. Louis Donnart*, d'Esquibien, décédé le 29 Novembre, à l'âge de 45 ans.

— *M. Félix Penn*, de Scaër, décédé le 14 Janvier 1952, à l'âge de 36 ans.

— *Mme Jézéquel*, d'Edern, mère d'Alain Jézéquel, élève de Première, décédée le 18 Janvier.

— *Mme Crocq*, de Tréboul, mère de M. Crocq, professeur à Bon-Secours à Brest, ancien professeur, décédée le 18 Janvier.

— *M. Corentin Boutier*, de Pont-Croix, décédé le 23 Janvier (1).

— *Mme Cotten, d'Elliant*, grand'mère de Joseph Cotten, élève de Cinquième, décédée le 26 Janvier.

(1) C'est M. Boutier qui a scellé la première pierre de la chapelle, lors de la cérémonie du 23 Décembre 1902, dont on lira plus loin le compte-rendu.



Vers le Troisième Centenaire

Les Ursulines de Pont-Croix (1652-1793)

(suite)

Le Couvent.

Etablies à Pont-Croix, en 1652, les Ursulines possédaient un domaine de deux hectares et demi, « y compris les fonds sous édifices ». Elles avaient acquis leur propriété, parcelle par parcelle, comme le montrent les nombreux contrats déposés dans les archives de la Communauté. Après l'achèvement du mur de clôture, on parlera de « l'Enclos ». Aujourd'hui encore, le terme est en usage à Pont-Croix ; la plupart des processions traditionnelles de la paroisse font le « tour de l'Enclos ». Celui-ci formait un rectangle à peu près régulier, limité par la route d'Audierne, la rue de l'Hospice, l'ancien cimetière, la rue du Couvent qui longe la lingerie et conduit à l'église paroissiale, la rue de la Poste et le boulevard.

« Des niches, des grottes, des stations interrompent la monotonie des murs aux solides assises et, sans nuire à la piété, reculent les limites de cet horizon borné. Devant les statues de Saint Jacques, de Sainte Angèle, on se plaît à rêver de terres d'Espagne ou de ciel d'Italie, comme aujourd'hui les grottes de Lourdes, si multipliées dans nos couvents, évoquent la douce vision d'une basilique toute blanche au pied de vertes montagnes. » (1)

La maison principale se composait de deux ailes : l'aile Est qui s'arrêtait à la cuisine actuelle et qui ne compor-

tait à l'origine qu'un étage et des mansardes ; l'aile Sud à deux étages avec grenier, dont la longueur primitive correspondait aux sept premières arcades du cloître à partir de l'angle qu'elle forme avec l'aile Est. Les cellules des religieuses étaient placées à l'aile Sud.

Les mêmes dispositions se rencontrent à peu près dans tous les Couvents d'Ursulines édifiés au XVII^e siècle. Ainsi, à Lesneven, à Quimperlé et à Pont-Croix, les cloîtres appartiennent au même style : arcades en plein cintre assez lourdes, reposant sur des piles carrées.

« De la maison principale, l'œil embrasse la vallée du Goyen ; on peut en suivre les capricieux méandres : en amont, à perte de vue, en aval, jusqu'à l'endroit où la rivière, faisant un brusque coude, paraît finir en un lac où se reflètent le noir des pins et le gris des landes. » (1)

A la fondation, les ressources suffisantes avaient été garanties au Couvent ; il connut néanmoins des périodes de lourdes difficultés matérielles. En 1720, le subdélégué de Pont-Croix, De la Villejouan, les exposait à l'Intendant de Bretagne : « Il y a à Pont-Croix un Couvent d'Ursulines, fondé depuis le vingtième Septembre mil six cent cinquante et deux... Ces Dames ont le soin de l'éducation de la jeunesse dont elles ne tirent aucune rétribution, quoique cela fasse beaucoup de bien dans la ville et aux environs. D'ailleurs, elles sont tout à fait dénuées de tout moyen ; pas d'église et leur couvent étant prêt à tomber par les fondements... Depuis plus d'un an, elles n'ont pas de quoi payer les provisions qu'il leur faut pour leur nourriture... Elles ont commencé les fondements d'une église mais elles n'y ont fait travailler que deux ou trois mois, faute d'argent. » (2)

Les ressources consistaient principalement dans les donations et fondations et dans les revenus des terres désignées par les contrats de dot de certaines religieuses appartenant aux familles nobles de la région.. L'une des fondations intéresse l'histoire religieuse de Pont-Croix et des paroisses voisines. En 1731, M. Jadé, chanoine de la Cathédrale de Quimper, docteur en Sorbonne et vicaire général, originaire du Cap, selon toute vraisemblance, confia aux Ursulines une somme d'argent destinée à couvrir « les frais d'une mission, tous les dix ans, à Pont-Croix, pour les paroisses de Beuzec-Cap-Sizun (3) et d'Esquibien, préférablement aux autres ». Les Religieuses demeureraient libres de garder la somme ou de la déposer au Grand Séminaire. Car c'est le Grand Séminaire qui devait assurer la direction de la mission.

(1) Chanoine Pilven, *Les Ursulines de Pont-Croix*, pp. 14-15. Extrait de la « Revue de Bretagne », 1906. M. Pilven, qui mourut secrétaire général de l'Evêché, enseigna l'Histoire au Petit Séminaire jusqu'à l'expulsion.

(1) M. Pilven, *ibidem*, p. 15.

(2) Note recueillie par M. Daniel Bernard.

(3) Avant la Révolution, Pont-Croix était, officiellement, une trêve de la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun.

La Chapelle.

En dépit des embarras financiers, la chapelle commencée en 1720 s'achèvera à une date qu'il est impossible de déterminer avec la dernière précision. Au moment de la démolition, en 1902, on a découvert encastrée dans la pierre fondamentale une boîte en plomb de six centimètres sur huit. Le couvercle portait l'inscription : Fr. Hiacinthus de Pleuc, Epi. Cornubiensis. 1730. A l'intérieur, se trouvait une médaille en argent du Jubilé de Benoît XIII (1724). Construite sous l'épiscopat de Monseigneur de Ploëuc, la chapelle se divisait en deux parties, comme toutes les églises des religieuses cloîtrées. Le chœur des Religieuses n'était autre que l'étude actuelle des moyens ; il communiquait avec une salle de réunion par une porte, aujourd'hui murée. Deux rangées de stalles se faisaient vis-à-vis. Une tribune, à la hauteur du deuxième étage permettait aux sœurs malades ou fatiguées de suivre les offices. Sans s'avancer aussi loin vers la rue du Couvent dont il était séparé par une courette plantée de tilleuls, le chœur du public occupait l'emplacement de notre chapelle. S'il faut en croire la tradition, la statue, que nous vénérons sous le vocable de N. D. du Bon Accueil, surmontait la porte d'entrée.

Séparé par la grille du chœur des Religieuses, le sanctuaire se trouvait sous notre tribune des orgues. Le maître-autel, en bois des Indes verni, aux gradins et tabernacles dorés est aujourd'hui l'autel du Saint Curé d'Ars ; il est placé dans l'avant-dernière chapelle latérale du côté de l'épître.

Dans un rapport daté du 11 Février 1790, la Supérieure signalé que « l'église est très bien pourvue d'ornements et de linge ; les dorures de l'autel, vases et chandeliers sont très passées ; les ornements de toutes couleurs sont très propres ».

L'église paroissiale possède deux majestueuses statues en chêne de Saint Augustin et de Sainte Ursule ; elles y furent transportées en 1793, lorsque la chapelle des Ursulines fut désaffectée et transformée en temple de la Déesse Raison.

En annonçant au diocèse la construction d'une nouvelle chapelle au Petit Séminaire de Pont-Croix, Mgr Dubillard décrivait le vieil édifice en termes sévères : « ...Chapelle sombre et noire, irrégulière, et sans style, composée de deux bras, se coupant à angle droit, dont l'un servait de chapelle intérieure aux Dames Ursulines, et l'autre de chapelle extérieure. Rien de plus disgracieux pour l'œil et de plus incommode, non seulement pour les cérémonies, mais encore pour les entrées et les sorties. Nous nous

étonnons à bon droit que cet état de choses ait pu durer si longtemps, bien que nous n'ignorions pas les difficultés qui ont fait reculer devant une telle construction. » (Lettre Pastorale du 21 Novembre 1901.)

Vie de la Communauté.

C'est par erreur que l'article précédent sur les Ursulines de Pont-Croix (*Bulletin* d'Octobre 1951, page 327) citait le couvent fondateur, celui de Quimper, comme une filiale du couvent de Bordeaux. Le monastère quimpérois fut créé par Mère Perrette de Bermond, venue de Moulins ; elle était la propre sœur de Mère Françoise de Bermond, « la Première Ursuline de France » (1).

L'Ordre de Sainte-Ursule, en France, se divisait en sept Congrégations dont les plus importantes étaient les Congrégations de Bordeaux, Lyon, Paris et Dijon. Moulins se rattachait primitivement à la Congrégation de Lyon, et Quimper, à sa suite. Sur les instances de Mère Perrette, qui prêchait l'unification sous l'égide de Paris, ces maisons passèrent à la Congrégation de Paris, à laquelle s'est jointe, naturellement, la Communauté de Pont-Croix, dès les débuts.

Nous manquons de documents permettant d'écrire une véritable histoire de la Communauté et nous ne possédons aucun renseignement sur l'organisation des études. Nous sommes donc réduits à quelques informations fragmentaires.

Un aumônier, auquel on donnait le titre de Monsieur le Directeur, était attaché au service du Couvent.

Les vêtements et professions attiraient à la chapelle une nombreuse assistance d'ecclésiastiques et de fidèles. L'Evêque de Quimper présidait parfois la cérémonie. Jeanne Sainte de Rospiec, fille du Seigneur de Trévien, reçut l'habit des mains de Mgr Conan de Saint-Luc, le 22 Juillet 1784. En 1781, le même prélat avait présidé la profession de Renée Le Floc'h, de Plonéis. En Janvier 1788, l'abbé Jean-Marie de Lesseigues de Rozaven, recteur de Plogonnec, futur député du clergé aux Etats Généraux, assiste à la profession de l'une de ses parentes.

L'inventaire de la bibliothèque qui contenait plus de deux cents volumes mentionne « les Chroniques de l'Ordre, l'Histoire de l'Eglise du Japon, les Œuvres de Saint François de Sales et de Sainte Thérèse, la Relation des Religieux de la Trappe, les Pères du Désert, beaucoup de livres de Méditations, Sermons et Réflexions... Il y a, au

(1) L. Chistiani : *La Merveilleuse Histoire des Premières Ursulines Françaises*, pp. 361-363.

Noviciat, cinquante livres de différents auteurs pour l'instruction et l'édification des novices et pour leur lecture ».

Outre des élèves, le Couvent recevait des personnes âgées qui s'y retiraient pour finir leurs jours. Plusieurs d'entre elles ont été enterrées dans le cloître, comme l'étaient les religieuses. Telle, Marguerite Arhan, de Cléden, veuve de Jean Le Quéré, décédée le 10 Février 1789, à l'âge de 79 ans.

Le Couvent en 1789.

A la veille de la Révolution, la Communauté de Pont-Croix semble en pleine prospérité. Elle se recrutait bien, à en juger d'après le nombre des jeunes religieuses. La Supérieure se félicitait de l'augmentation du chiffre des pensionnaires ; elle venait d'aménager deux nouveaux dortoirs avec trente lits « garnis en neuf ».

Grâce à une liste dressée, en Mars 1790, par Sébastien Billette, secrétaire greffier de la municipalité de Pont-Croix, nous connaissons l'âge, les noms de famille et de religion de toutes les religieuses. Le monastère comptait trente-trois religieuses ; dix-neuf religieuses de chœur, deux novices et une postulante ; dix sœurs converses et une postulante. Six d'entre elles, seulement, avaient dépassé soixante ans ; dix avaient moins de trente ans. L'on n'a pas réussi à découvrir la paroisse d'origine de toutes les Religieuses.

DAMES DE CHOEUR.

Julienne-Pétronille Le Guillou, de Sainte-Angèle, fille du Sénéchal de Pont-l'Abbé, Supérieure.

Marie-Anne l'Arbre de l'Épine, de Saint-Joachim, de Pont-l'Abbé, assistante.

Marie-Joseph Le Bihan-Durumain, de Saint-Charles, maîtresse des novices.

Marie-Jeanne Guillier-Dumarnay, de Sainte-Thérèse, dépositaire, c'est-à-dire économé.

Françoise Lanivinec, de Sainte-Pélagie.

Marie-Claude Hubinaut, de Sainte-Anne, de Quimper.

Jeanne-Corentin Le Guillou, de Tous les Saints.

Marie-Jeanne-Perrine Chappuis, de Sainte-Félicité, née à Paris ; son père, Suisse d'origine, était entreposeur à Pont-Croix.

Anne-Françoise Hus, de Sainte-Agnès.

Anne-Catherine Morvan, du Cœur de Jésus, de Pont-Croix.

Renée Le Floc'h, Marie de Sainte-Ursule, de Plonéis.

Marie-Félicité-Joseph Couderc, du Cœur de Marie, de Quimperlé. Elle avait épousé un préposé aux écritures du

port de Brest ; devenue veuve, elle entra au Noviciat à 22 ans.

Jeanne Sainte de Rospiec, Marie-Céleste, fille du Seigneur de Trévien, en Beuzec.

Marie-Madeleine Guézennec, Marie de Saint-Joseph, de Pont-Croix.

Marie-Charlotte-Joseph Rolland de Basse Maison, fille d'un avocat de Châteaulin.

Anne-Yvonne Le Bailif, fille du Seigneur de Kerbeuzec, en Beuzec.

Thomase-Gabrielle Bulot, de l'Ange-Gardien, fille d'un médecin de Quimper.

Marie-Anne Chatton, de Sainte-Cécile, fille d'un avocat de Concarneau.

Françoise-Julienne-Thomase Moreau, Marie de Sainte-Reine, fille d'un notaire de Quimper. Elle fut la dernière à faire profession, le 19 Octobre 1789, huit jours avant le décret de l'Assemblée Constituante qui interdit, jusqu'à nouvel ordre, de prononcer des vœux monastiques.

NOVICES POUR ÊTRE MÈRES DE CHOEUR.

Marie-Louise-Guillemette Caroff, de Saint-Augustin, de la paroisse Saint-Houardon, de Landerneau.

Marie-Agnès-Perrine Séveno, de Sainte-Rosalie, fille d'un huissier de Châteaulin.

POSTULANTE.

Marie-Yvonne Briand.

SŒURS CONVERSE.

Françoise Abgrall, de Saint-Jean.

Catherine Abgrall, de Sainte-Monique.

Catherine Martin, de Sainte-Barbe.

Marie-Anne Follic, de Saint-Dominique, de Primelin.

Marie Quéré, Marie-Victoire, et Marguerite Carval, de Sainte-Marie, toutes deux de Cléden.

Barbe Berthéléme, Marie de Saint-Gabriel, de Lennon.

Corentine Le Bot, Marie de Saint-Michel, de Briec.

Jeanne Le Gall, de Saint-Corentin, d'Elliant.

Renée-Mathurine Pastézeur, Marie de Sainte-Marthe, de Guipavas.

POSTULANTE.

Hélène Quartier.

L'Aumônier, ou Directeur, était M. Duvergé. Il avait remplacé, en 1784, M. Billon, nommé recteur de Beuzec, avec résidence à Pont-Croix.

Le Couvent sous la Révolution (1789-1791).

Quels furent la conduite et le sort des Ursulines pendant les années de la Révolution ? Sans se laisser troubler par les événements politiques, elles poursuivent leur vie de prière et de travail et se consacrent de tout leur cœur à leur mission d'éducatrices.

Dès la fin de 1789, s'est constituée à Pont-Croix une municipalité qui choisit pour maire M. Tréhot de Clermont, intendant de la Marquise de Forcalquier pour ses biens de Bretagne et de Normandie (1). Tréhot de Clermont, fils, siège à l'Assemblée Constituante. Les deux hommes, personnellement modérés et considérés par leurs contemporains comme de sages administrateurs, sont gagnés aux idées nouvelles. Après la promulgation de la Constitution Civile du Clergé et l'institution du serment, leurs sympathies iront aux prêtres jureurs.

En toute droiture et loyauté, les Dames Ursulines entretiennent de bonnes relations avec les autorités locales. Elles feront preuve de « civisme » et ne rechigneront pas aux gestes « patriotiques » jusqu'au jour où les exigences de la loi les blesseront dans leur conscience.

Le 31 Décembre 1789, les Religieuses s'associent par une modeste offrande à la Contribution Patriotique : une boîte d'argent avec son couvercle, une tasse, deux cuillers, et une fourchette d'argent.

Le 13 Février 1790, la Mère dépositaire ou économiste établit un relevé minutieux des « Revenus et Meubles » du Monastère, conformément au décret pris par l'Assemblée Nationale, le 13 Novembre 1789 ; les contrats contenus dans les archives y sont énumérés. « Nous avons tous les contrats de dot de nos religieuses, beaucoup de procédures de fief, et d'autres dont le détail aurait mené loin ; on trouvera le tout, au besoin, nous ne voulons rien celer et ce ne sera, sûrement, qu'erreur ou méprise si cette déclaration n'est pas faite avec la plus haute vérité. » La Mère Supérieure elle-même, avant d'apposer sa signature au bas de l'inventaire, « déclare et affirme n'avoir aucune connaissance qu'il ait été fait directement ou indirectement quelque soustraction des titres, papiers, mobiliers appartenant à notre Communauté ».

Pont-Croix fut le chef-lieu de l'un des neuf districts créés dans le Finistère par la Constituante ; en Juillet 1791, les Dames Ursulines présenteront à « Messieurs les

(1) La comtesse de Forcalquier avait acquis, en 1756, le marquisat de Pont-Croix. A la veille des Etats Généraux, sur l'ordre de la Marquise, son intendant sollicita une entrevue de Necker. Il dut patienter longuement avant d'être reçu, tellement le Ministre était absorbé par la préparation des Etats Généraux.

Administrateurs du District l'état de leurs revenus » avec les titres qui les justifiaient.

Soucieuses de se conformer à la loi en ce qui concernait le temporel de leur Communauté, les Ursulines ne semblent pas avoir soupçonné que les empiètements du pouvoir civil ne s'arrêteraient pas là. Elles faisaient confiance au maire et à la municipalité, au Président du Conseil et au Directoire du District ; le Conseil du District avait à sa tête M. de Rospiec, frère de l'une des Religieuses, Sœur Marie-Céleste. Dès l'entrée en fonction de cette nouvelle administration, en Juillet 1790, la Mère Supérieure et les Mères du Chapitre s'empressèrent de lui présenter leurs félicitations et leurs hommages. Un peu plus tard, elles sollicitèrent la faveur de broder sur l'oriflamme du District une devise au choix des administrateurs, afin de donner une nouvelle marque « de leur zèle et de leur amour pour la Nation ».

A diverses reprises, la chapelle servit de lieu de réunion et de salle de vote, du plein consentement de la Supérieure. Aussi, le maire, Tréhot de Clermont, ne cache-t-il pas sa satisfaction ; nous en trouvons des échos dans la correspondance qui s'échangeait régulièrement entre le père et le fils, député à l'Assemblée Constituante. Ce dernier écrit de Paris aux Ursulines. Son père l'en remercie : « Nos Religieuses ont reçu ta lettre et ton paquet ; elles sont d'un enchantement et d'une sensibilité étonnante de cette marque du souvenir que tu leur as donnée ». (11 Mars 1791.) (1)

L'année précédente, tandis que la municipalité surveillait les derniers préparatifs de la Fête de la Fédération (14 Juillet 1790), le Maire avait chargé le Secrétaire d'inviter ces Dames à s'unir par la prière à la cérémonie patriotique. Lorsque les municipaux rentrèrent à la Mairie, après le chant du *Te Deum*, ils y trouvèrent la réponse de ces Dames qui témoignait du plus vif attachement à la patrie.

Quelles furent les réactions du Couvent des Ursulines, devant les scissions créées dans l'Eglise de France par la Constitution Civile du Clergé, votée le 12 Juillet 1790 ? Sans connaître leurs sentiments intimes, on peut supposer qu'elles s'accommodèrent, tant bien que mal, de la situation de fait en face de laquelle elles se trouvaient. Les prêtres de Pont-Croix, MM. Billon, recteur, Quillivic, instituteur, Duvergé, aumônier, prêtèrent le serment exigé par la loi des ecclésiastiques. Seul, le vicaire, M. Plouhinec, le refusa et fut arrêté en Décembre 1791. A partir de cette date, M. Duvergé cumule les fonctions de vicaire à la

(1) Correspondance de M. Tréhot de Clermont, maire de Pont-Croix, publiée par le chanoine Pilven. *Bulletin diocésain d'Archéologie*, 1907, p. 222.

paroisse et d'aumônier au Couvent. Il continue à célébrer la messe dans la chapelle de la communauté. Comme il n'y a pas de messe matinale à la paroisse, les dimanches et jours de fêtes, beaucoup de personnes de la ville et des campagnes environnantes viennent au Couvent. L'affluence est telle qu'en Août 1793, la Municipalité demande au Recteur de dire la messe matinale à l'église paroissiale, la chapelle des Sœurs étant trop petite pour contenir tous les fidèles.

Sur l'invitation du maire, Tréhot de Clermont, qui le reçut à sa table, l'Evêque intrus du Finistère, Expilly, vint à Pont-Croix, le 19 Avril 1791. La garde nationale se porta au-devant de lui jusqu'à Lochrist. Le maire jugea prudent de ne pas conduire ses garde nationaux jusqu'à Comfort « car il y a là un cabaret ». Il ne cache pas les appréhensions que lui causent « leur inconduite et leur insubordination ». Au dire du maire, les Ursulines et leurs pensionnaires réservèrent au prélat un accueil chaleureux. Qu'en fut-il, au juste ? Impossible de l'affirmer.

La lettre du surlendemain est l'une des plus instructives de la Correspondance du premier maire de Pont-Croix : « ...L'Evêque paraît être sincèrement ton ami..., il dit tant de bien de toi que je le crois menteur..., tu es, dit-il, la principale cause, par tes instances, qu'il ait accepté cet évêché..., si cela est, tu as rendu service à ta patrie en lui procurant un pasteur qui est tout honnête et, je crois, très conciliant. Il était à dîner entre ta maman et moi ; il n'y eut de conversation qu'entre eux deux et tu t'imagines bien que tu en fus le principal objet (1).

« Nous fûmes au Couvent, ensuite. Je le laissai seul avec la Supérieure et Sœur Thérèse ; je savais qu'elles avaient des affaires de conséquence avec lui, dont j'ai connaissance, et je fus me promener avec les autres religieuses, jusqu'à ce qu'il reparut. Il m'aborda et me dit qu'il était tout à fait satisfait de ces dames. Comme je remarquai qu'elles avaient négligé de lui faire voir ce qui pourrait ajouter à l'intérêt qu'il prenait en elles, je le conduisis au nouveau pensionnat qu'elles ont fait, qui est charmant pour la propreté et l'ordre ; c'est un petit bijou dont il fut surpris et enchanté : il y a douze lits dans chaque chambre, arrangés avec beaucoup de goût et de ménagement. En redescendant, j'ouvris une porte : ce fut un nouveau spectacle pour lui : vingt-cinq jeunes pensionnaires qui étaient à souper, auxquelles l'apparition subite du prélat fit monter les couleurs. Quoique l'on

(1) Expilly, précédemment recteur de Saint-Martin de Morlaix, était député du clergé de Léon aux Etats Généraux. C'est à l'Assemblée Constituante qu'il avait connu Tréhot de Clermont fils et s'était lié d'amitié avec lui.

ne s'attendit pas à notre entrée en ce lieu, tout y était blanc, propre et bien ordonné. Tout cela acheva de lui donner tout l'intérêt possible pour cette maison. Il invita ses habitants à la joie, et à égayer leur solitude par toutes les récréations (1) qu'on avait eu la cruauté de leur interdire précédemment, comme d'élever des oiseaux, de cultiver des fleurs, chacune chez elle, et d'abandonner le ton nasillard du chœur, d'y substituer le plain-chant, même la musique, si elles le veulent. Il leur a dit de faire entrer ta maman quand elles le voudraient, et à elle, il lui dit, à son tour, d'y aller quand cela lui ferait plaisir. Il a laissé toutes ces pauvres filles dans le plus grand enchantement. Tout le monde a été satisfait et il est parti satisfait, lui aussi, de tout le monde... Il veut absolument t'administrer le grand sacrement, quand tu le voudras et quelque part où tu te maries... » (2).

Malgré l'optimisme qu'il affiche dans ses lettres, rédigées à Pont-Croix, « pays de la Douceur et de la Paix », ainsi qu'il l'appelle, l'unanimité des opinions et des sentiments n'existe pas au point que laissent supposer les rapports de Tréhot de Clermont. Les gens sont divisés jusque dans sa propre famille. « Vous trouvez, ma chère maman, écrit à Mme de Clermont son gendre, M. Le Roy-Desplantes, que nos prêtres ont tort de se refuser à prêter le serment ; je ne suis pas en cela du même avis ; j'ai vu bien des écrits pour et contre et j'ai trouvé le raisonnement des derniers bien plus solide que celui des premiers ». On peut se demander si le Maire ne prête pas volontiers à autrui ses propres convictions. S'il loue les propos tenus par la Supérieure et l'Econome au sujet du « clergé rebelle », il reconnaît que leur aumônier qui, en Mars 1791, se préparait à prêter le serment, « n'est pas non plus trop bien sur leurs cahiers ».

Fidélité à la vie religieuse.

Le District et la municipalité éprouvèrent de cruels embarras lorsqu'ils se virent devant la nécessité d'appliquer aux Ursulines les dispositions légales relatives aux Communautés et aux vœux de religion. Ils donnent l'impression de n'y avoir apporté aucun empressement et de n'avoir procédé qu'avec répugnance aux démarches qui leur étaient imposées.

Le décret du 13 Février 1790 supprimait les Ordres monastiques à vœux solennels ; l'article 2 stipulait que « les individus de l'un et de l'autre sexe, existant dans les maisons religieuses, pourront en sortir, en faisant leur

(1) Récréation signifie : divertissement, distractions...

(2) *Bulletin diocésain d'Archéologie*, 1907, pp. 264-266.

déclaration devant la municipalité ». Ce n'est que le 13 Octobre 1790 que la Municipalité se décida, sous la pression des ordres reçus, à interroger les Religieuses sur leurs intentions. Le procès-verbal de l'enquête est conservé dans les archives de l'Evêché.

« L'an mil sept cent quatre vingt dix, le dix neuf Octobre, environ les trois heures de l'après midi, Louis Marie Tréhot de Clermont, maire, et Henry Le Gall, officier municipal, accompagnés de Raymond Charles Le Bris, procureur de la Commune, et assisté de Sébastien Marie Billette, secrétaire greffier de la municipalité, de cette ville de Pont-Croix, rapportons nous être, ce jour, transportés au monastère des Dames Ursulines de cette ville... où parvenus nous avons trouvé Madame Joseph Le Bihan de S. Charles, supérieure... » La supérieure était accompagnée des Mères Assistantes, Econome et Maîtresse des novices. Sauf une sœur converse, malade et incapable de se déplacer, toutes les religieuses, à la suite de la Supérieure, comparaîtront devant les municipaux en écharpe tricolore. Elles seront interrogées une à une, indiqueront leur nom de famille et de religion, leur âge, leur date de profession, répondront à la question « désirez-vous rester dans la communauté ou en sortir ? » Pour toutes, sans une seule exception, la formule du procès-verbal est la même « ...par nous anquise si elle entend rester en cette communauté ou en sortir, elle a répondu persister à y demeurer ». Après les Mères de chœur qui ont signé leur déclaration et les Sœurs converses dont la plupart ne savaient pas signer, ce fut le tour des novices et des postulantes que les décrets de l'Assemblée avaient empêchées de faire profession ou de prendre l'habit. On demande à chacune « si elle entend persister dans sa vocation », toutes ont « déclaré le faire ». Une novice qui se destinait à être Mère de chœur ajoute que ses parents s'étaient opposés à sa profession avant la majorité, mais elle tient, comme ses compagnes, à demeurer au Couvent.

Malgré la fidélité inébranlable de tous ses membres, le Monastère sent son existence en péril. Il compte sur l'appui de la Commune et du District qui, d'un commun accord, travaillent à maintenir la Communauté et à favoriser ses activités. Aux termes de la loi du 13 Février 1790, les établissements hospitaliers et enseignants devaient subsister jusqu'à nouvel ordre, à moins d'un avis contraire des administrations locales. Le Conseil municipal et le Conseil de district interviennent auprès du Directoire du Département qui comprenait deux Pontécru-ciens : MM. Daniélou et Pourhiet. Puisque les biens des Ursulines ont été mis par la loi à la disposition de la Nation, expliquait-on à ces Messieurs du Département,

en stricte justice, la Nation se doit d'adopter leurs dettes qui s'élevaient à 17.000 livres. Comme il fallait s'y attendre, les raisonnements de la plus rigoureuse logique ne produisirent aucun effet auprès des autorités du département.

Le 16 Février 1791, les Ursulines poseront un dernier geste de loyalisme, en procédant à l'élection d'une Supérieure et d'une Econome, en présence du Maire Tréhot de Clermont et du Secrétaire Billette, conformément aux décrets des 8 et 9 Octobre 1790. Elles ne se firent pas faute de leur rappeler qu'à leurs yeux les saintes règles de leur institut primaient toutes les dispositions de la loi civile ; mais « elles se soumettent, comme elles l'ont déjà fait à la loi de l'Etat. » Les élections se réduisirent à une simple formalité destinée à faciliter l'existence légale de la Communauté. La Supérieure et l'Econome en exercice furent réélues à l'unanimité des voix, moins une, la leur, vraisemblablement. Les municipaux se contentèrent de contre-signer le procès-verbal de « l'élection civique ».

Sécularisation et suppression (1792-1793).

Coup sur coup, en Août 1792, la Législative supprima les Congrégations enseignantes et hospitalières qui avaient été précédemment épargnées, décida l'évacuation immédiate de leurs maisons et abolit le costume religieux.

Après l'adoption des habits séculiers, les Ursulines menèrent encore quelques mois de vie commune. Elles avaient espéré bénéficier de la même exception que la Maison de Quimper, maintenue en vue de l'éducation des filles. Le District plaida leur cause auprès des autorités du Département : « Les Ursulines de Pont-Croix sont dans une position absolument semblable ; elles ont, depuis la Révolution, donné des preuves d'un vrai civisme en éduquant gratuitement les jeunes citoyennes du ressort, en distribuant aux pauvres et aux malades les secours nécessaires ». A l'appui de sa requête, la Municipalité joignait des certificats de civisme.

Toutes les démarches demeurèrent vaines ; la Convention se trouvait débordée par les extrémistes. En province, les Jacobins régnaient en maîtres, les hommes modérés avaient été progressivement évincés des administrations ou s'étaient retirés d'eux-mêmes. A Pont-Croix, Tréhot de Clermont n'était plus maire, un aubergiste l'avait remplacé en Décembre 1792. Il s'alarme de voir la Révolution libérale et pacifique qu'il avait prônée s'orienter vers une dictature persécutrice et sanguinaire. M. de Rospiec avait abandonné la direction du Conseil de District et avait émigré. L'une des premières manifestations du régime

de la Terreur dans le Cap, l'arrêté du 30 Octobre 1793, porta le coup de grâce au Monastère de Pont-Croix, qui ne devait plus se reconstituer après la tourmente révolutionnaire. « Le District considérant que la loi consacre toutes les maisons nationales au casernement des citoyens mis en activité, et que les circonstances actuelles ne permettent pas à l'Administration de témoigner par une plus longue résidence dans leur maison, les égards qu'elle doit à ces bonnes citoyennes, arrête que la maison des Ursulines est à la disposition de la Nation, et nomme deux commissaires qui se concerteront avec la municipalité et ces citoyennes pour qu'une partie de l'établissement soit prête, dans huit jours, sans blesser les égards que l'Administration se fera un devoir de leur témoigner. » Décret d'expulsion rédigé en termes courtois et déférents où percent le regret et l'embarras, mais aussi, décision inexorable et sans appel, digne du régime de dictature qui régnait en maître.

Que devinrent les Religieuses ?

Cinq d'entre elles étaient mortes depuis 1789. La dernière Ursuline inhumée sous le cloître avait été Marie-Perrine Chappuis, Sœur Sainte-Félicité, mère de chœur, décédée le 5 Juin 1791.

Les Religieuses se répartirent en deux groupes : les unes s'agrégèrent à la Maison de Quimper ; les autres demeurèrent à Pont-Croix où des familles leur offrirent l'hospitalité : familles Bailiff, d'Esclabissac, Le Bris.

Au moment de la disparition de la Communauté, le Conseil municipal délégua deux de ses membres auprès de la Supérieure. La Commune désirait conserver six religieuses : quatre Mères et deux Sœurs, pour soigner les malades de l'hospice et pour instruire la jeunesse. L'hôpital Saint-Yves avait été fondé en 1698 par la comtesse de Forcalquier. Les porte-parole de la municipalité exposèrent à la Révérende Mère que « le ministère des dites citoyennes ne saurait être mieux employé, car Pont-Croix est voisin d'un port de mer où il peut arriver de moment à autre des citoyens qui se sacrifient pour la patrie, et qui ont besoin d'un prompt secours à la suite d'un combat ; l'amour de la patrie exige qu'elles acceptent. » Le Maire, après avis favorable du District, demanda à la Commission Administrative du Département l'autorisation de retenir six religieuses au service de Pont-Croix. Sœur Thérèse, l'ancienne économiste, se présenta devant le Conseil municipal et déclara que « ses compagnes ne demandaient qu'à se rendre utiles aux citoyens de cette commune en faisant tout leur possible pour venir au

secours de l'humanité et en donnant tous leurs soins à l'hôpital national, aux malades, aux blessés qui pourront s'y trouver ainsi qu'aux citoyens de l'intérieur de la ville et des faubourgs qui n'auront point de secours personnel. »

Trois des Religieuses furent détenues, quelque temps, à Quimper ; une quatrième sera incarcérée à Audierne, en 1795. Mère Marie-Céleste, Jeanne Sainte de Rospiec, fut mise en état de surveillance dans le ressort de la municipalité, parce qu'elle était suspecte comme sœur d'émigré et qu'elle correspondait avec des prêtres réfractaires. Les autres ne furent nullement inquiétées, même au plus fort de l'orage, grâce aux certificats de civisme que l'Administration leur délivra, chaque fois que la loi les institua.

Une mère de chœur, Marie-Joseph Rolland Basse Maison, Marie des Anges et une sœur converse, Barbe Berthéléme, Marie de Saint-Gabriel, ouvrirent un petit commerce de « drogues en détail » ; en raison de la modicité de leurs bénéfices, on leur accorda une diminution de la patente.

Au siècle dernier, la mémoire des Ursulines, pieuses, discrètes et dévouées, était en vénération parmi les habitants de Pont-Croix. A la fin du siècle, quelques vieillards survivaient, qui avaient appris leur catéchisme à l'école tenue par la « Sœur Cœur de Jésus » et de la « Sœur Cœur de Marie ». Ce qui montre que malgré la sécularisation et le titre de citoyennes ci-devant Ursulines que leur décernaient les administrations révolutionnaires, la population continuait à les désigner par leur nom de religion.

Que devint le Couvent ?

Les Ursulines abandonnèrent leur monastère, la mort dans l'âme, mais avec un esprit de foi intact. Qu'allait devenir leur asile de paix, de prière et d'étude ? Il connaîtra les tribulations de tous les établissements religieux et ecclésiastiques, confisqués au profit de la Nation : location des jardins et du verger, vente des meubles à vil prix, transformation de la maison principale en une caserne où furent rassemblés les jeunes gens de la région appelés sous les drapeaux. A la caserne s'annexa une fabrique de poudres et salpêtre.

Tandis que le réfectoire devenait une étable, la chapelle servit de Temple à la Déesse Raison durant les mois où ce culte fut rendu obligatoire dans toute la France (fin de 1793, début de 1794). Les registres de la commune contiennent la relation d'une fête qui se célébra en Février 1794 : les corps constitués et le peuple furent invités à se rendre, à une heure de l'après-midi, au Temple de la Raison, ci-devant église des Ursulines, pour entendre des discours patriotiques et la Déclaration de l'Homme et du Citoyen.

A la fin de la Convention, le Couvent se trouvait dans le délabrement le plus complet. Les soldats avaient brûlé les fenêtres du réfectoire où logeaient les bœufs. La porte ne fermait plus sur le pavillon où fonctionnait une petite école. De larges tâches noires marquaient l'emplacement des foyers où l'on brûlait des herbes pour la fabrication du salpêtre.

La municipalité fit établir un devis estimatif des réparations les plus urgentes et chargea M. Duvergé, l'ancien aumônier, de surveiller les travaux (1). Faute de crédits, il fallut se contenter de maçonner quelques fenêtres et de boucher quelques trous dans la toiture. On utilisa les matériaux qui provenaient de la chapelle de la Madeleine située au chevet de l'église paroissiale et de la chapelle de Lochrist, récemment démolies.

Le Département, à court d'argent et encombré de bâtiments dont il ne savait que faire, cherchait un acquéreur. En Août 1796, les Sieurs Daniélou et Piriou, désignés comme experts, procédèrent à l'évaluation de l'immeuble et de ses dépendances. Un mois plus tard, par un contrat signé à Quimper, Tréhot de Clermont, père, acheta le Couvent à l'Administration Centrale du Département, pour la somme de 15.450 livres.

Le nouveau propriétaire loua la maison pour servir de caserne de gendarmerie, jusque sous l'Empire. Il y mit, également, quelques chambres à la disposition des Religieuses restées à Pont-Croix. Après la chute de Napoléon, la gendarmerie quitta le monastère; les appartements furent loués à des particuliers. En 1822, ceux-ci cèderont la place au Petit Séminaire que l'abbé Jean Le Coz y installera, après avoir acheté l'établissement à M. Tréhot de Clermont, fils.

Depuis 130 ans, si l'on excepte les années de l'expulsion (1907 à 1909), le Couvent, transformé en Petit Séminaire, agrandi et restauré à plusieurs reprises, est resté « une maison d'étude et de prière où flotte encore, ombre discrète et légère, le souvenir des humbles Ursulines », pour reprendre les mots de M. Pilven qui, le premier, s'est penché sur leur histoire. Dans leur éternité, elles bénissent le Seigneur d'avoir sauvé leur maison et de l'avoir appelée à la plus noble et à la plus sainte destination.

**

Nous remercions vivement MM. Moreau et Brusq, de Pont-Croix, qui nous ont aidés à nous documenter sur les Ursulines.

(1) L'abbé Duvergé exerça son ministère à Pont-Croix jusqu'en 1806. Il mourut en 1809.

BÉNÉDICTION

de la première pierre de la nouvelle Chapelle

(23 Décembre 1902)

Le prochain cinquantenaire nous fournit l'occasion de publier le compte-rendu de cette cérémonie (d'après la Semaine Religieuse du 26 Décembre 1902) pour raviver les souvenirs des Petits Séminaristes de l'époque et renseigner les plus jeunes sur le début de cette œuvre qui marqua le supériorat de M. Belbéoc'h et l'économat de M. Soubigou (actuellement retiré à Kernouès) (1).

« Les fondations de notre nouvelle chapelle ont été tracées dans le courant de Septembre; ces fondations ont ensuite été creusées, puis remplies de solides substructions qui doivent soutenir l'édifice; les maçonneries sont sorties de terre et, déjà élevées à un mètre au-dessus du sol, elles dessinent l'ensemble du futur monument: une nef large et spacieuse, une abside hémicirculaire, des passages faisant office de bas-côtés, huit chapelles latérales et deux bras de transept se terminant par des absidioles rondes. Tout est prêt pour la bénédiction de la première pierre, et le jour désigné pour cette cérémonie, mardi 23 Décembre, nous apporte un temps clair et radieux, aussi ardemment désiré que faiblement espéré en cette fin des mois noirs.

Monseigneur l'Evêque arrive à 10 heures, accompagné de son vicaire général, *M. le chanoine Fleiter*, ancien professeur de notre maison, *M. le chanoine Abgrall*, ancien professeur également et architecte de la chapelle, *M. le chanoine Vieille-Cessay*, secrétaire général de l'Evêché.

Après la réception d'usage, au son de la musique, et le compliment adressé à Sa Grandeur par un élève de rhétorique, au nom de tous ses condisciples, le cortège épiscopal se met en marche, et Monseigneur l'Evêque est conduit processionnellement le long des vieux cloîtres, par un nombreux clergé composé des professeurs de la maison, MM. les Curés-Doyens de Pont-Croix et de Douarnenez, MM. les Recteurs et Vicaires du canton, avec quelques membres du clergé des paroisses circon-voisines, parmi lesquels des amis spéciaux et des bienfaiteurs insignes.

Les élèves sont déjà groupés dans l'enceinte de l'édifice, et tout autour, à l'extérieur, se presse une assistance nombreuse et sympathique de toutes les classes de la société de Pont-Croix.

(1) C'est l'actuel dortoir « Sacré-Cœur » qui servit de chapelle, pendant la période des travaux de construction.

Monseigneur l'Evêque s'avance jusqu'à la croix de bois plantée selon les rites liturgiques au fond du sanctuaire, à la place que devra occuper le maître-autel. Le Pontife bénit le sel et l'eau, asperge la croix, puis, avec des prières et des oraisons spéciales, bénit la pierre primaire qui sera placée à l'entrée de l'abside, du côté de l'évangile ; il l'asperge ensuite d'eau bénite, et avec la truelle d'honneur trace trois signes de la croix sur les trois faces qui seront visibles.

Viennent ensuite les Litanies des Saints, l'invocation de tous les bienheureux du ciel, et après le chant de l'antienne *Mane surgens Jacob, erigebat lapidem*, et du psaume : *Nisi Dominus aedificaverit domum*, l'Evêque pose la main sur la pierre bénite et prononce la formule sacrée, pendant que le maître maçon, aidé de deux ouvriers, la fixe à sa place définitive, après quoi le Pontife l'asperge de nouveau et récite le psaume *Miserere*.

Au chant de trois antiennes et de trois psaumes, il fait processionnellement le tour des fondations, et des murailles sorties de terre, les aspergeant d'eau bénite et s'arrêtant par trois fois pour réciter des oraisons où il appelle les bénédictions de Dieu sur ce temple qui commence à s'élever, priant le Seigneur qu'il veuille bien le sanctifier et le consacrer, afin que par sa grâce il puisse être heureusement achevé.

Le chant du *Veni Creator* et de deux oraisons termine cette majestueuse cérémonie ; et pendant que les rites sacrés se déroulaient sous nos yeux, nos oreilles aussi étaient charmées et nos cœurs émus par la psalmodie et les chants des élèves, voix graves des adolescents alternant avec les timbres si tenus et si doux des petits enfants, exprimant tous si bien la beauté noble et digne de notre musique grégorienne.

Monseigneur l'Evêque ne pouvait clore la fête sans adresser la parole à la foule des assistants. Après avoir remercié les prêtres qui l'entourent et tous les donateurs du diocèse, qui ont généreusement répondu à son appel pour cette œuvre, il fait ressortir la sainteté du futur temple qui vient de recevoir sa première consécration et qui va s'élever pour devenir la maison de Dieu, l'habitation du Très-Haut que le ciel et la terre ne peuvent contenir ; et, partant de cette pensée, il explique que ce temple matériel, avec sa pierre angulaire et fondamentale, avec ses colonnes et ses murailles, n'est que l'image de cette Eglise universelle, de cette majestueuse Eglise catholique dont Jésus-Christ est le fondateur et la pierre angulaire, avec le Pape de Rome, son vicaire et son représentant, dont les évêques et les prêtres sont les colonnes et les points d'appui, dont les chrétiens et les fidèles sont les pierres et la mystérieuse maçonnerie.

Puis, s'adressant aux enfants qui l'entourent :

« Vous, chers enfants, qui êtes destinés à devenir des prêtres, des ministres de Notre-Seigneur, qui devez un jour être les colonnes de son Eglise, de même que les colonnes de cet édifice seront taillées et façonnées par le marteau et le ciseau de l'ouvrier, laissez-vous tailler et former par les leçons et les préceptes de vos maîtres, par la grâce de Dieu qui doit façonner vos cœurs. »

A la fin du repas confraternel qui nous a réunis, M. le Supérieur se fait un devoir d'exprimer à Monseigneur sa reconnaissance :

« C'est Votre Grandeur qui a été le promoteur de cette œuvre, qui a résolu cette construction, depuis longtemps nécessaire, et qui a provoqué pour cela la générosité de son clergé. Sous le ciel chargé d'orage, sous les nuages menaçants suspendus au-dessus de nos têtes, quelques-uns ont pu dire que c'est là tenter Dieu, que c'est commencer une œuvre présomptueuse, comme les citoyens de la Pentapole, les contemporains de Loth, qui construisaient et bâtissaient, la veille du jour où le feu du ciel tomba sur eux et détruisit leurs villes.

« Mais il y a une vieille maxime qui avait cours au temps d'Abraham : espérer contre toute espérance, et je ne pense pas que l'Evangile l'ait abolie. J'espère donc, et fort des bénédictions que vous venez de répandre sur notre œuvre à sa naissance, confiant dans notre architecte, M. Abgrall, qui en élabore, remanie et modifie les plans depuis quelque trente ans, confiant dans notre habile entrepreneur, l'honorable M. Gassis, maire de Châteaulin et conseiller général, je me permets d'assurer que cette chapelle s'achèvera avec la grâce du bon Dieu, et je vous convie, Monseigneur, et vous, vénérés confrères, en réunion plus plénière, à la consécration solennelle, au mois d'Octobre 1904. »

M. le Supérieur nous donne ensuite lecture d'une inscription latine en beau style épigraphique consignée sur un parchemin, consacrant à Dieu, sous l'invocation de Saint Vincent de Paul, la chapelle dont la première pierre a été bénite en ce jour par Monseigneur François-Virgile Dubillard, évêque de Quimper et de Léon. L'inscription donne aussi les noms de l'architecte et de l'entrepreneur. Sur un second parchemin sont inscrits les noms de M. le Supérieur du Petit Séminaire, de M. l'Econome et de tous les Professeurs.

Ces deux procès-verbaux, enfermés dans un étui en cuivre, avec des pièces d'argent au millésime de l'année, seront déposés dans la première pierre, pour être un témoignage de la cérémonie qui s'est accomplie aujourd'hui et qui est comme la prise de possession de notre prochaine chapelle. »

Pèlerinage

DES PETITS SÉMINAIRES AU PUY

(6-12 Septembre 1951)

I. — En route vers Le Puy.

Nous sommes une quinzaine de gâs de Saint-Vincent à prendre l'express à Quimper dans l'après-midi du 5 Septembre en direction de Nantes ; nous y arrivons le soir, descendons sacs et tentes, et en route pour N.-D. des Couets, où doit se former le convoi des « Bretons ». Au Petit Séminaire nous sommes heureux de retrouver des visages déjà aperçus à Ploërmel lors de la session de Pâques, venus de Sainte-Anne, Quintin, Châteaugiron et Nantes. Les premiers contacts n'en sont que plus sympathiques. Mais il n'est pas prudent de s'attarder ce soir...

Le 6 Septembre :

De Nantes à Clermont-Ferrand.

Trois heures quarante-cinq sonnent à l'horloge. *Benedicamus Domine !...* Il fait encore nuit noire quand le car démarre, stimulé par des chants allègres mais certainement « indécents » à une heure aussi matinale. Mais comment empêcher quarante grands garçons qui partent vers l'inconnu de troubler le sommeil des gens ?... Au fond de la voiture, quelqu'un, que ce départ impressionne tout particulièrement, se murmure à lui-même quelques lambeaux de prose poétique...

Il est étrange comme un pays diffère en réalité de celui que nous imaginions à travers nos connaissances livresques. La Vendée, c'était pour nous le Bocage verdoyant et les chemins creux où les Chouans se tenaient en embuscade, quelque chose comme la Bretagne. Eh ! bien, non ; le pays que nous traversons n'est guère boisé, et au lieu de ces chemins « fantaisistes qui vont de travers », une route droite, désespérément monotone...

Que faire dans un car quand la route est monotone, sion chanter ? Les Finistériens puisent abondamment dans un répertoire hétéroclite allant de rengaines très simples françaises ou anglaises, jusqu'au chant breton : « *Da feiz hon Tadou koz* » et même « *O mores !* », la messe royale de Dumont.

Voici Poitiers avec ses maisons blanches. Quelques-

uns se sentent tout saisis d'une émotion « historique » : 732... Charles Martel... Fouler ce sol où le chef carolingien écrasa les Arabes et sauva la Chrétienté du péril musulman !... Notre-Dame-la-Grande, Saint-Hilaire, chefs-d'œuvres de l'Ecole Poitevine, aux sculptures très riches, presque luxuriantes, comme un travail d'orfèvre. Certaines attitudes, certains gestes des personnages rappellent les mosaïques de Sainte-Sophie et de Saint-Vital : parfum de l'Art Byzantin apporté par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle qui se groupaient et se disloquaient à Poitiers, tête et fin de ces illustres pèlerinages. A l'intérieur il se dégage de ces voûtes un peu lourdes et très simples, de ces piliers sobres et trapus une impression de force calme et d'équilibre. Après une courte visite au Palais de Justice, où comparut Jeanne d'Arc, nous reprenons la route, car Clermont est encore loin...

Un pique-nique léger et rapide, et de nouveau la route, toujours cette route sempiternellement droite et déserte en cette chaude après-midi. Et tandis que nous allons ainsi

« *Des champs les plus présents vers les champs les plus proches* »,

à l'exubérance de la matinée succède un moment de torpeur... La plupart branlent du chef, plusieurs dorment et se font photographier dans des poses très drôles.

Vers cinq heures se dessinent au loin les premières hauteurs du Massif Central. Quelques hurlements tonitrueux ont tôt fait de réveiller les plus assoupis. Nous pénétrons insensiblement dans le Limousin : une route moins rectiligne, une campagne plus boisée, des pâturages. Quelque part, là-bas, au milieu de ces monts se cache le Puy et Notre-Dame. Aussitôt de vulgaires « touristes » nous devenons « pèlerins de Notre Dame », et ensemble, pieusement, nous lui adressons nos *Ave*...

« Nous passons entre Marches et Combrailles » déclare un pédant. Le décor est du moins plus varié. Le car grimpe et descend tour à tour le long de ravins de plus en plus profonds. Guéret : nous sommes au cœur de la Creuse. Là-bas, le Puy-de-Dôme se rapproche. Le soleil couchant accuse les ombres et devant nous les cratères des Monts Dôme, d'un noir intense, se détachent sur un fond de lumière. C'est l'heure où les troupeaux rentrent... Les bêtes « bien élevées » marchent à la file indienne sur le bord du chemin... La route plus étroite déroule inlassablement ses lacets qu'elle accroche, comme elle peut, à flanc de côteau... Puis c'est la descente vers Clermont-Ferrand : un immense pâté de toits dans la pénombre, au fond d'une immense vasque, au pied du Puy-de-Dôme, et dominant toute la ville, mystérieuses dans la nuit, les deux flèches toutes noires de la cathédrale.

Il est neuf heures du soir et nous sommes en pays inconnu. Nous sommes attendus au Petit Séminaire de Chamalières, que nous avons bien du mal à découvrir. Nous frappons successivement à la porte de trois maisons, nous finissons par trouver la bonne, par atteindre Chamalières deux heures après avoir atteint Clermont... Rapide est le repas, rapide la prière du soir : une élévation de notre cœur vers Notre Dame du Puy pour lui dire : « A demain soir ! ». Il est près de minuit.

Le 7 Septembre :

De Clermont-Ferrand au Puy.

Quelques heures plus tard nous sommes à la chapelle du Petit Séminaire pour nous recueillir au début de cette journée que nous passerons à travers les monts et les plateaux d'Auvergne.

Nous n'avons guère le temps de visiter la ville. Nous saluons en passant Notre-Dame du Port ; nous reconnaissons le style roman auvergnat dans son abside monumentale, entourée de chapelles rayonnantes, et dans ses voûtes en laves noires et pierres blanches alternées ; nous saluons aussi la cathédrale gothique construite en pierres de Volvie noircies, qui avait si fière allure hier soir. On s'ingénie, mais en vain, à identifier dans l'amas de maisons, les fameuses « Usines Michelin »...

Nous remontons péniblement le flanc de la cuvette en direction du Mont-Dore. Nous tournons le dos au Puy-de-Dôme, si imposant, et nous avons devant nous dans le lointain le Puy-de-Sancy encore plus imposant. Le paysage devenu chaotique nous ravit et change avec chaque détour du chemin : escarpements boisés, ravins vertigineux, moutonnement de dômes chenus, puis un lac aux eaux tranquilles...

Le Mont-Dore : station thermale bien connue, au pied du Puy-de-Sancy, aux rues silencieuses, parcourues seulement par quelques malades étrangement emmaillottés des pieds à la tête au sortir des bains... Nous devons nous hisser au sommet du Puy... Hélas ! trois fois hélas ! la journée est courte et la route est longue...

D'autant plus que désormais le car ne dépasse guère les 20 ou 30 km-h. En côte c'est impossible, et en descente aussi car la route, outre qu'elle est très sinueuse surplombe une vallée très profonde, ce qui incite le chauffeur à la prudence, car il transporte « quarante vies toutes précieuses »...

Par le lac Chambon, station balnéaire au cœur du Massif Central, nous gagnons Saint-Nectaire, ville d'eau aussi,

remarquable par son église paroissiale, isolée sur une haute butte qui domine toute la partie basse de la ville. M. le Curé s'offre pour servir de « cicerone ». « Mon » église, nous dit-il, a été construite jadis par les moines de la Chaise-Dieu : ceux-ci du reste ont trouvé un moyen original d'y laisser leur signature : sur l'un des chapiteaux nous remarquons deux apôtres, et ils portent la tonsure monastique. Que de choses il y aurait à dire sur ces chapiteaux, réellement des chefs-d'œuvre ! Mais il faut les voir pour les goûter, et si jamais vous passez par là...

L'itinéraire prévu devait nous mener aux « Gorges de l'Allier ». Mais le temps nous talonne et par la Chaise-Dieu on est plus vite rendu. Nous aurons du moins le plaisir de visiter cet ancien couvent célèbre, d'admirer les vieilles tapisseries qui y sont tendues, la « Danse Macabre » qui orne l'un des murs de l'église abbatiale, et savourer le style du guide qui débite le boniment d'usage sans avoir l'air de croire un traître mot de ce qu'il dit. Nous y avons appris aussi comment les moines surent aménager une salle permettant de confesser un lépreux qui parlait à voix basse, tout comme dans un confessionnal ordinaire, à cinq ou six mètres de son confesseur qui entendait parfaitement chacune de ses paroles.

Nous ne sommes plus guère qu'à quarante kilomètres du Puy. La récitation du chapelet nous aide à nous recueillir... Passé un tournant, voici la ville, blottie dans sa cuvette comme au creux d'un nid, blanche et rose dans un décor verdoyant, dominé par quatre pitons rocheux, le plus élevé servant de socle à Notre-Dame de France. Le *Magnificat* jaillit de nos lèvres pour saluer Notre-Dame et tout en descendant lentement vers la ville, nous nous présentons à elle comme enfants de la Bretagne en clamant le cantique : *Patronez dous ar Folgoat*.

D'autres cars sont là, venus de différents coins de France, apportant — nous le saurons bientôt — 1.200 petits Séminaristes. Le cantonnement qui nous est indiqué nous promet des délices. Nous séjournons à Paradis. Cela n'a rien de paradisiaque... Heureusement, prévoyants, les Finistériens se sont munis de tentes, autrement plus confortables que la paille ou de mauvais lits. Nous campons donc sur une pelouse à Paradis, au pied d'une statue de Saint Joseph hissée sur l'un des pitons de lave, en vue des Orgues d'Espaly, là-bas à l'autre extrémité de la ville.

Un premier rassemblement est prévu dès ce soir, à la cathédrale, à deux kilomètres de l'école où nous sommes installés. Nous ne connaissons par la ville, mais nous trou-

vons la cathédrale sans difficulté ; la statue illuminée de N.-D. de France guide nos pas et nous appelle. Nous arrivons en retard dans la cathédrale bondée, ce qui nous vaut la faveur d'être placés aux premières loges, dans le chœur, tout près de la fameuse Vierge Noire, sur laquelle tous ont les yeux fixés. Un représentant de chaque région offre sa province à Notre Dame. Après le chant du *Salve Regina*, composé autrefois au Puy, la veillée d'ouverture se termine par la bénédiction des prélats, Nosseigneurs *Chappe*, évêque du Puy, *Duperray*, évêque de Montpellier, et *Lallier*, évêque de Nancy.

Sous les tentes les plus bavards eux-mêmes se retiennent, vaincus par la fatigue peut-être, ou bien offrant leur silence en hommage à la Vierge... Une dernière prière et puis le « grand silence » et un sommeil paisible et reposant.

(A suivre.)



Le P. P. Pennec, Provincial des Oblats de Marie, nous a fait parvenir cette poésie bretonne due à la plume du R. P. Trébaol, ancien professeur d'Anglais dans la Maison, en 1914-1916. Celui-ci nous dit, lui-même, que ces 18 mois passés à Saint-Vincent furent « les plus heureux et les plus sanctifiants » de sa vie.

KLOERDI, SANT-VINCENT

GWERZIG KLOAREGED PONT-E-CROAZ

1.

*Ya, Skól-veur Sant-Visant eo va c'harantez :
M'he c'haro tra jomin e 'n tu-ma d'ar bez,
Ha goude, m'hen lavar, me c'hwaz he c'haro,
Pa vezin e 'n Nenv, va gwir Vro !*

DISKAN

*Holl, holl, kanomp buez hir d'hor Skól !
Tra ma vo Feiz
En hor Bro Breiz,
Ra skedo 'n neac'h banniel hor Skól !*

2.

*E 'r Skól-ma 'meuz desket kared va Doue
Ha kared ar Werc'hez, Rouanez an Ne'...
Oh° bennoz da 'm mistri, 'deuz great e 'm c'halon
Da Jesus ha d'he Vam eun tron ?*

3.

*Da Skolach Sant-Vinsent bennoz c'hwaz, bennoz,
Ha karan Breiz-Izel, Bro va Zadou koz,
He gizioù, he glanded hag he brezoneg —
Ar yez-ze ker kaer ha ken c'hwek ?*

4.

*Oh ! Skól-veur Sant-Visant... Hag eo kaer ama
Labourad, ha pedi, hag ober peb tra,
Heb enkreuz 'bed morse nag eun tam anken —
Met plijoud d'hor Mestr braz heb-ken.*

5.

*Ah ! skuilhit, va Doué, hor Mestr hegarat,
Var Skolach Sant-Vinsant ho pennoz dac'h-mat ;
Oh ! lakit ar familh a-bez.*

C.-M. TRÉBAOL, O.M.I.

Cette petite cantate peut se chanter sur l'air national gallois : « *Mae hên Wlad fy Nhadau yn anwyl i mi* », — « *Ni, Breiziz a galon, karomp hor gwir Vro* » (Taldir).

Examens Trimestriels (Décembre).

Philosophie. — 1. A. Le Breton ; 2. J. Cozien.

Première. — 1. Cl. Le Coz ; 2. L. Failler ; 3. L. Le Moan.

Seconde. — 1. C. Nicolas ; 2. G. Floc'h et F. Le Rouge.

Quatrième. — 1. Y. Griffon ; 2. V. Morvan et J. Youinou ;
Ch. Le Dù et R. Tavenec.

Cinquième Blanche. — 1. F. Mahé ; 2. F. Chavry ; 3. J. Autret ; 4. J. Andro.

Cinquième Rouge. — 1. J. Gourmelen ; 2. M. Scaon ; 3. A. Guyon ; 4. J. Arhant.

Sixième Blanche. — 1. D. Danion ; 2. H. Lannuzel ; 3. M. Le Bail.

Sixième Rouge. — 1. J.-R. Sagel ; 2. J. Porsmoguer ; 3. E. Crozon.

Excellence du Premier Trimestre.

Philosophie. — 1. A. Le Breton et A. Cochou.

Première. — 1. L. Failler ; 2. A. Jézéquel ; 3. L. Le Moan.

Seconde. — 1. C. Nicolas ; 2. G. Floc'h et G. Lucas.

Troisième. — 1. J. Le Bot ; 2. R. Faucheur ; 3. R. Marzin ;
4. F. Fouquet.

Quatrième. — 1. V. Morvan ; 2. Ch. Le Dù ; 3. P. Philippe ;
4. J. Youinou.

Cinquième Blanche. — 1. J. Andro ; 2. A. Louédec ; 3. F. Chavry ; 4. Th. Petitbon.

Cinquième Rouge. — 1. A. Guyon ; 2. J. Gourmelen ; 3. J. Arhant ; 4. H. Gourlaouen.

Sixième Blanche. — 1. H. Lannuzel ; 2. M. Le Bail ; 3. J. Jaouen.

Sixième Rouge. — 1. J.-R. Sagel ; 2. E. Crozon ; 3. M. Cornic.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

MM.

J. Abguillerm, Douarnenez. — J. Archant, Scaër. — Y. Arzur, Grand Séminaire. — J. Autret, Landrévarzec. — J. Autret, Pont-Croix.

J. Baraër, Saint-Marc. — Y. Barc, Quimperlé. — P. Bariou, Beuzec-Cap-Sizun. — Y. Bariou, Goulien. — C. Barré, Grand Séminaire. — L. Bélec, Quimper. — C. Béchenec, curé de Gardonne (Dordogne). — J. Bescond, Grand Séminaire. — H. Bescond, lieutenant, 2^e C^{te}, 19^e B. V. N., S. P. 4615, T. O. E. — A. Bizien, Quimperlé. — Y. Blaize, Guiller-sur-Goyen. — J. Blanchard, Poullan. — J. Boézennec, Saint-Marc. — V. Bolzer, Pont-Croix. — D. Bossier, Thorenc (Alpes-M.). — E. Bosson, Carantec. — Y. Boucher, Brest. — J.-Y. Boin, Vannes. — C. Bouin, Pont-

Croix. — L. Boulic, Quimper. — F. Boutier, Pont-Croix. — F. Boutier, Quimper. — J. Bourhis, Café du Cinéma, rue de Strasbourg, Nantes. — Mme Bozec, Pont-Croix. — Mlle Brenaut, Dirinon. — A. Burel, Brest.

F. Caugant, Landrévarzec. — J. Celton, Grand Séminaire. — E. Chopin, Grand Séminaire. — C. Cloarec, 21, rue Descartes, Meudon (S.-et-O.). — N. Cloarec, Mellac. — J.-M. Coadou, Plogonnec. — J. Coadou, Morlaix. — L. Coadou, Pluguffan. — V. Cogan, Ile-Chevalier. — Mme Colin, Pont-Croix. — M. Colleau, Plouvien. — J. Conseil, Plougouvelin. — St. Conseil, Quimper. — P. Coquet, Grand Séminaire. — D. Cornec, Quéménéven. — F. Corre, 17, rue Barrès, Meudon (S.-et-O.). — J. Corvez, Poulgoazec. — B. Courtet, Quimper. — H. Créis, Landerneau. — J. Croissant, Plogonnec. — J. Crozon, Institution Saint-Joseph, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). — H. Cudenec, Tréméoc.

L. Daniel, Plonéour-Lanvern. — A. Derrien, Quimper. — H. Derrien, Melgven. — L. Diquélou, Landeleau. — R. Donval, 3, rue de l'Eglise, Sèvres (S.-et-O.).

P. Eon, Plounévez. — G. Fer'il, Plonévez-Portzay. — A. Floc'h, Pont-Croix. — J. Foll, Plabennec. — L. Furie, Pont-Aven.

G. Gargadennec, P. Gargadennec, Y. Gargadennec, Pont-Croix. — R. Gautron, Brest. — M. Gentric, Grand Séminaire. — J. Gloaguen, Kerfeunteun. — Mlle Gonidou, Douarnenez. — P. Gouriou, Plovan. — J.-L. Gouzien, Morlaix. — H. Gourmelon, Plourin-Ploudalmézeau. — F. Guéguen, Bannalec. — J.-L. Guéguen, Concarneau. — L. Guézéneq, Pont-Croix. — C. Guiban, Carhaix. — F. Guillou, Pouldreuzic. — M. Guisquet, Clohars-Carnoët.

H. Hémidy, Quéménéven. — F. Hénot, Plobannalec. — L. Herrou, Questembert (Morb.). — R. Huitric, Pont-Croix.

Y. Inizan, Kerfeunteun.

B. Jacq, Brest. — L. Jacq, Grand Séminaire. — Y. Jaïn, Douarnenez.

J. Keraudren, Quimperlé. — P. Kéravec, 7, rue Saint-Joseph, Angers (M.-et-L.). — A. Kerdoncuff, Plougastel-Daoulas. — J. Kerdoncuff, Morlaix. — J. Kéréveur, Pont-Croix. — R. P. Kérenal, Père Blanc, Les Oudhias, Alger. — L. Kergoat, Bric-de-l'Odet. — R. Kérisit, Audierne. — R. Kérisit, Goulien. — J. Kermanac'h, Ergué-Armel. — C. Kéritel, 42, rue Aristide-Briand, Verneuil (Eure). — V. Kervarec, Grand Séminaire. — L. Kervarec, Pouldergat.

P. Lamendour, Pont-Croix. — C. Lardic, Audierne. — J. Larvor, Quimper. — G. Laurent, Quimperlé. — J. Le Bars, Mahalon. — J. Le Bars, Landudec. — J.-P. Le Berre, Grand Séminaire. — R. Le Berre, Quimper. — R. P. Le Berre, avenue Montilleul, Poubillère (B.-P.). — H. Le Bihan, Concarneau. — A. Le Borgne, Pont-Croix. — J. Le Bot, Pont-l'Abbé. — J. Le Bras, Goulien. — G. Le Brun, Lanmeur. — A. Le Burel, Querrien. — A. Le Coat, Saint-Renan. — C. Le Corre, Grand Séminaire. — J. Le Corre, Ploudiry. — J. Le Corre, Quimper. — J. Le Doaré, Pont-Aven. — G. Le Dù, Grand Séminaire. — L. Le Floc'h, Douarnenez. — S. Le Gac, Plonévez-Portzay. — A. Le Gall, Poulgoazec. — A. Le Gall, Sho M'Balmayo (Cameroun). — Mme Le Gall, Audierne. — J. Le Gall, Audierne. — F. Le Gall, Plabennec. — J. Le Gall, Gouézec. — J.-M. Le Gall, Pont-Croix. — P. Le Gall, Thorenc (Alpes-M.). — R. Le Gall, Fouesnant. — J. Le Gallic, Clohars-

Carnoët. — J. Le Goff, Le Dorat (Haute-Vienne). — P. Le Grall, rue du Soleil-Levant, Saint-Nazaire. — C. Le Grand, Landudal. — G. Le Moal, Saint-Ségal. — S. Le Pemp, Plouigneau. — J. Le Poupon, Briec-de-l'Odet. — P. Le Quéau, Kerlaz. — Y. Le Quéau, Moniteur E. P., S.N.C.F., rue de Bouchy, Nouvion-sur-Meuse (Ardennes). — J. Le Roy, Gouézec. — L. Le Roux, Landion, Sainte-Sabine (Dordogne). — J. Le Ru, Ploudiry. — C. Le Scao, Grand Séminaire. — J.-M. Le Scao, Briec-de-l'Odet. — Y. Le Scao, Saint-Thurien. — F. Le Séac'h, Plogastel-Saint-Germain. — J. Le Séac'h, Docteur Vétérinaire, Caserne Colombier, Rennes. — P. Le Ster, Trégourez. — J. L'Helguen, Rosporden. — Y. L'Hénoret, Trefflagat. — M. Lozac'h, Cléden-Cap-Sizun. — J.-M. Lozac'hmeur, Pont-Croix. — P. Lozac'hmeur, Landerneau. — J. Lucas, Grand Séminaire.

P. Marchalot, Quimperlé. — G. Marchand, Cléden-Cap-Sizun. — J. Ménez, Guipavas. — M. Mens, Pont-Croix. — L. Mével, Plougouvelin. — H. Minou, Grand Séminaire. — A. Moal, Saint-Nicolas, Buzenval-Rueil (S.-et-O.). — Y. Moal, Lannédern. — Y. Moalic, Coat-Méal. — Y. Moënnier, Grand Séminaire. — J. Mordellec, Morlaix. — J. Moreau, Pont-Croix. — G. Morvan, Villa Le Brèche, Val de France, El Biar, Alger.

P.-J. Nédélec, Quimper. — F. Nicolas, Plonéis. — Y. Nicolas, Lannilis. — R. Normant, Plozévet.

L. Pavec, Plouarzel. — C. Peillet, Arzano. — H. Pennamen, Pont-Croix. — M. Person, Morlaix. — F. Philippe, Concarneau. — Mme Pinus, Fontainebleau. — J. Piriou, 20 bis, rue Marcheron, Vanves (Seine). — J. Piriou, Guipavas. — J. Plourin, Grand Séminaire. — F. Pouliquen, Saint-Pol de Léon. — A. Poupon, Goulven. — J.-Y. Priol, Plomelin. — J^h Priol, Thorenc (A.-M.).

Y. Queffurus, Grand Séminaire. — J. Quéinnec, Pont-l'Abbé. — J. Quénéa, curé de Maurens (Gers). — J.-L. Quiniou, Langoen. — J^h Quiniou, Ploaré. — Y. Quinquis, Lilia-Plouguerneau.

R. Raguénès, Penzé-Taulé. — R. P. Rannou, 6, rue du Parc, Saint-Brieuc. — D. Raphalen, Grand Séminaire. — J. Riou, Saint-Pierre-Quilbignon. — Religieuses Augustines de Meaux, rue Oudinot, Paris, 7^e. — J. Rosmorduc, Saint-Ségal. — J. Roualec, Plouarzel. — F. Ruppe, Trévidy-Morlaix. — P. Ruppe, route de Ploubezre, Lannion.

Y. Salaün, Quimper. — F. Savina, Grand Séminaire, Quimper. — J. Scotet, Pencran. — A. Séité, Kernouès. — J. Ségalen, Collorec. — J. Sénéchal, Pont-Croix. — V. Sénéchal, Plomelin. — H. Sévellec, Quimper. — J. Sévère, rue Haute, Viry-Chatillon (S.-et-O.). — J. Sez nec, Plonévez-du-Faou. — E. Suignard, Plomodiern. — M. Suignard, Saint-Sauveur.

J.-L. Tanneau, Pleuven. — J. Thomas, Plonévez-Porzay. — F. Troadec, Pluguffan.

F. Uguen, Plouzévéde.

C. Verne, Douarnenez. — A. Vigouroux, 10, avenue Wilson, Parthenay (D.-S.).

Liste arrêtée le 23 Janvier. — Prière signaler erreurs ou omissions.

Le Directeur : Abbé LE BORGNE.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC

Sculpture et Ameublement

PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7, Rue des Gentilshommes

QUIMPER



TOUS IMPRIMÉS
TOUS ARTICLES DE BUREAU
GRAND CHOIX DE PAPETERIES

FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

François BOUTIER, Fils

PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments. — Fourneaux tôle et fonte. — Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie, Faïencerie, Porcelaine. — Parapluies et Ombrelles en tous genres.



BULLETIN
du
Petit Séminaire
SAINT-VINCENT
PONT-CROIX



PARAIT
TOUS LES DEUX MOIS

✦ ✦ ✦ ✦ ✦

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7, RUE DES GENTILSHOMMES
QUIMPER

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison ; les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 200 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 100 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 100 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BRENAUT, ECONOMISTE, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — Tél. 31.

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

**Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.**

*Si vous passez à Quimper,
descendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

**Successeur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU**



BULLETIN DU



**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

Publication périodique. — 31^e année. — N° 196.
AVRIL 1952.

SOMMAIRE

- I. — **Nouvelles de la Maison.**
Au jour le jour : 2^e Trimestre.
- II. — **Nouvelles des Anciens.**
Nominations. — Ordinations. — Courrier. — Nos morts.
- III. — **Varia.**
L'établissement d'un Petit-Séminaire à Pont-Croix.
— Pèlerinage au Puy (suite et fin). — Autour de la rade de Brest.
- IV. — **Petit Palmarès.**
- V. — **Accusé de réception.**
- VI. — **Mot de la fin.**

RÉUNION DES ANCIENS ÉLÈVES

Lundi de la Pentecôte 2 Juin 1952

*Sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Fauvel,
Evêque de Quimper et de Léon*

COMMÉMORATION DU TRICENTENAIRE DE LA MAISON ET DU CINQUANTENAIRE DE LA CHAPELLE

Grand'messe à 11 heures, chantée par M. le chanoine **Pouliquen**, Curé - Archiprêtre de Châteaulin, ancien Supérieur.

Allocution du Révérendissime Père **Dom Colliot**, Abbé de Kerbénéat-Landévennec, ancien élève.

Réunion Générale à la Salle des Fêtes.

Banquet.

Tous les anciens élèves sont cordialement invités à cette Fête.

Que les camarades de cours se donnent rendez-vous à Pont-Croix, le 2 Juin prochain !

Que les Anciens d'une même paroisse s'organisent entre eux pour venir ensemble à Pont-Croix !

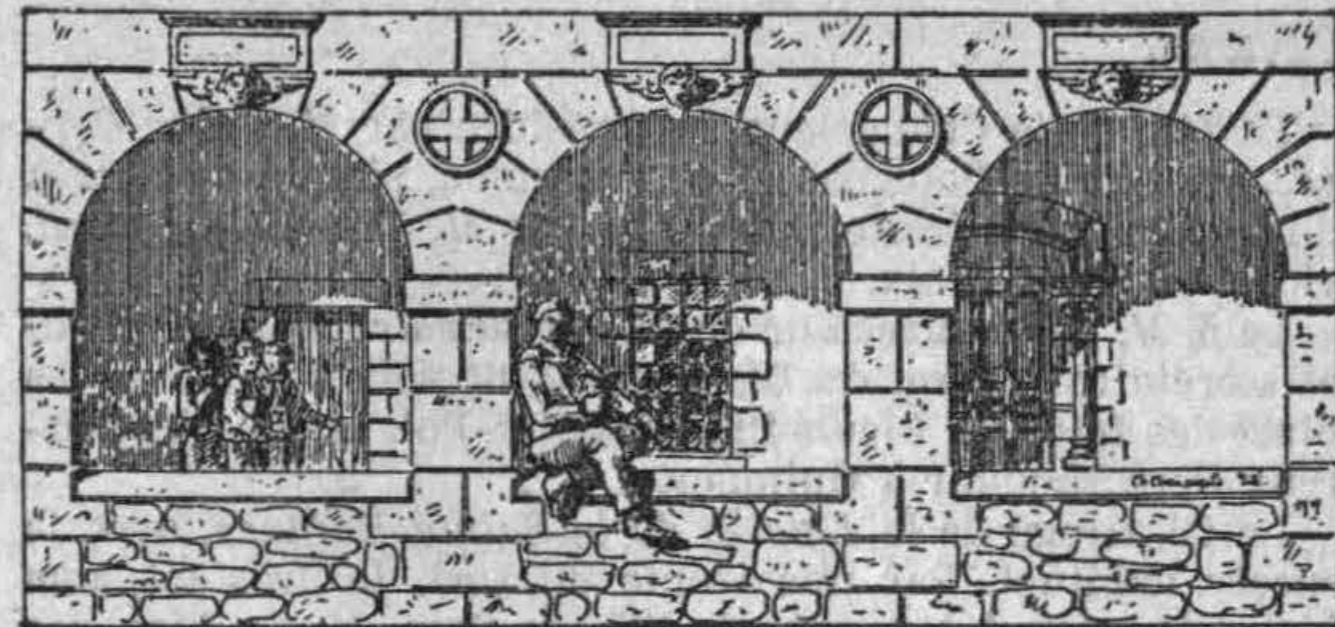
Il nous est matériellement impossible d'atteindre les Anciens autrement que par les adresses du Bulletin et par les indications de l'Ordo diocésain.

Les circonstances actuelles ne permettent pas de réaliser à la chapelle les embellissements désirables : vitraux, autels latéraux en granit.

Les blasons de Son Excellence Monseigneur Le Breton, vicaire apostolique de Tamatave, du Révérendissime Père Dom Bernard Le Pape, Abbé de la Meilleraie, et du Révérendissime Père Dom Félix Colliot, Abbé de Kerbénéat, viennent d'être placés dans le chœur.

Des travaux de propreté ont été exécutés au cours des vacances de Pâques.

M. l'Econome recevra avec reconnaissance toute offrande de participation aux préparatifs des noces d'or d'une chapelle qu'aiment tant les anciens et les amis de la Maison.



NOUVELLES DE LA MAISON

Au jour le jour...

Rarement vit-on deuxième trimestre aussi calme : pas d'événement sensationnel, pas de pluie de mauvaises notes dans les mois de Février-Mars, pas même d'épidémie de grippe pour rompre la monotonie des jours de classe et permettre aux volontaires (il n'en manque jamais) de passer quelques jours au chaud ; les réserves de la fameuse huile gomménolée ont été à peine entamées. Si la place ne m'était soigneusement limitée pour ce numéro du *Bulletin*, je m'en plaindrais peut-être. Mais étant données les « conjonctures » présentes, comme dit un grand homme moderne, je trouve que tout est ainsi pour le mieux. Voici donc une revue rapide des menus faits du trimestre :

JANVIER.

CONFÉRENCE. — Le 14, le *R. P. Quéguiner*, des Missions Etrangères, nous parla de l'Eglise de Chine dans la persécution. Remontant le cours des événements, il nous montra les raisons politiques et idéologiques qui ont préparé les voies à la situation actuelle, et nous présenta les grandes figures qui ont dominé ou dominant encore les dernières années de l'histoire de la Chine : Tchang-Kai-Chek, Mgr Yu-Pin, Mao-Tsé-Toung. Ses dernières paroles furent des paroles d'espoir : « Sanguis Martyrum, semen christianorum ».

SÉANCE THÉÂTRALE. — Le 16, la *Troupe Norville* nous fit goûter au charme vieillot des Farces du Moyen Age (*Farce du Pasté et de la Tarte, Farce de Maître Pathelin, Farce de la femme muette*) et à celui ultra-moderne des sketches de Max Régner (*L'Art d'être courtier*).

FÉVRIER.

La fête de la Chandeleur fut présidée par *M. l'abbé Corvez*, recteur de Poulgoazec, et le sermon, simple et clair à l'image du sujet traité, fut donné par *M. l'abbé Guyomard*, vicaire à Pont-Croix.

Le 6, *M. Seité*, directeur de l'École des Frères de Tréboul et secrétaire général du Bleun-Brug, fit voir aux élèves les films des fêtes du Bleun-Brug à Saint-Pol, et du Bienheureux Père Maunoir à Quimper.

Le 26, tirage de la *Loterie de la Sainte-Enfance*, avec le succès habituel. Par une ironie du sort, le gros lot, une bicyclette, échut à un gâs de l'île de Sein. Il y a bien des chances pour que les pneus durent longtemps, à moins que la municipalité ne fasse construire une piste à l'usage du gagnant !...

Nous ont offert des lots :

Son Exc. Mgr Fauvel ; — Son Exc. Mgr Cogneau ; — M. le chanoine G. Pouliquen, Châteaulin ; — M. le chanoine F. Pouliquen, Saint-Pol-de-Léon ; — M. le chanoine Le Louët, Pont-l'Abbé ; — M. le chanoine Grill, Quimper ; — M. le chanoine Le Gall, Pont-Croix ; — M. le Supérieur de Saint-Vincent ; — Mlle Ferté, Ormoy-le-Davien (Oise) ; — Mme Pinus, Fontainebleau ; — M. Corentin Kérivel, Verneuil (Eure) ; — M. C. Pensec, Saumur (M.-et-L.) ; — M. Souchet, Pontivy ; — M. l'abbé Gargadennec, Pont-Croix ; — M. l'abbé Le Gall, Fouesnant ; — M. l'abbé Jaouen, Dinéault ; — R. P. Gloaguen, Cléden-Cap-Sizun ; — M. l'abbé Le Quéau, Kerlaz ; — M. l'abbé Gogail, Goulien ; — M. l'abbé Inizan, Grand Séminaire ; — M. l'abbé Nédélec, Plogastel-Saint-Germain ; — M. l'abbé Séité, Cléden-Cap-Sizun ; — Mme la Supérieure et les Religieuses de Saint-Vincent ; — Rév. Mère Supérieure de l'Adoration, Quimper ; — Mme la Supérieure de l'école des filles, Pont-Croix ; — Mme la Supérieure de l'Hospice, Pont-Croix ; — Mlle Bervas, Plougastel-Daoulas ; — Mlle Brenaut, Dirinon ; — Mme Guichoux, Lannédern ; — Mme Autret, Le Cloître-Pleyben ; — Mme Halleguen, Pleyben ; — Mme Dorval, Mme Danion, Kerfeunteun ; — Mme Marzin, Ploëven ; — Mme Le Bihan, Mme Bideau, Quimper ; — Imprimerie Cornouaillaise, Quimper ; — MM. Peillet, Orvoën, Bodolec, Quimper ; — MM. Cosquer, Cloarec, Gourdin, Nédélec, Chuto, Derrien, Quimper ; — Faïencerie Henriot, MM. Chauvigné, Coadou, Piriou, Mme Lefevre, Quimper ; — Filet Bleu, Pont-l'Abbé ; — M. Le Roux, Pont-l'Abbé ; — Mmes Bothorel, Fortin, Châteaulin ; — M. Le Roy, Mme Donval, Rosporden ; — M. Corre, Landivisiau ; — M. J. Gourlaouen, Riec-sur-Bélon ; — M. Sénéchal, Plomelin ; — M. Hénaff, Mme Le Corre, Pouldreuzic ; — Mlle Dreulette, Primelin ; — Mmes Quintin, Bariou, Ploaré ; — Mme et Mlle Le Crocq, Douarnenez ; Mlle et M. Urvois, Douarnenez ; Mlle Hernandez, Mme Le Cann, Douarnenez ; — Mmes Lucas, Le Saout, Arvor, Le Treut, Douarnenez ; — MM. Sezec, Le Cossec, Maguet, Douarnenez ; — Mme Le Guill, Douarnenez ; — Mmes Lucas, Hélias, Pouldavid ; — Mme Midy, Poullan ; — Mmes Marchand, Bloc'h,

Cléden-Cap-Sizun ; — J.A.C. et J.A.C.F. du Cap ; — Mme Floc'h, M. R. Kérisit, Goulien ; — Mme Quillivic, Poulgoazec ; — Mme Le Gall, MM. J. Le Gall, Larrour, R. Kérisit, Hervé Bourdon, Henri Bourdon, Audierne ; Mme Bossier, Audierne ; — Mme Thalamot, Goulien ; — Mmes Savina, Gloaguen, Quiniou, M. Le Donge, Meilars ; — M. Sergent, Gouézec ; — M. Moalic, Mahalon ; — Mmes Le Gall, Andro-Bariou, Andro-Ansquer, Beuzec-Cap-Sizun ; — Mmes Bescond, Le Bras, Bariou, Beuzec-Cap-Sizun ; — M. l'Econome, Saint-Vincent ; — les élèves de Rhétorique ; — MM. Bothorel, Plouhinec, Kerloc'h, de la Maison ; — Mmes et Mlles Moalic, Raoul, Dréau, Poquet, Kerloc'h, Claquin, Bozec, Kervarec, Le Gouil, de la Maison ; — MM. les docteurs Bardoul, Savina, Lélias, Donnart, M. Kéréveur, Pont-Croix ; — Mmes Savina (épicerie), Savina (transport), Savina (restaurant), Pont-Croix ; — Mmes veuve Colin, Colin, Carval, Guellec, Ansquer-Salaün, Ansquer-Streff, Divanac'h, Pennamen, Coat, Bourhis, Bigot, Pont-Croix ; — Mme Lamendour, Mlles Quémeneur, Mme Le Tiec, Mlle Monnat, Pont-Croix ; — Mmes Pierre, Louis, Guy, Noël Gargadennec, Mmes Plouhinec, Stéphan, Pont-Croix ; — Mmes Balinec, Boutier, Godec, Colloc'h, Bolzer, Donnart, Quiniou, Pont-Croix ; — MM. Bolloré, Pensel, Rogel, Jézéquel, Le Brusq, Héluet, Ligavant, Pont-Croix ; — MM. Sergent, Poupon, Autret-Le Phuez, Ollivier, Goraguer, Pont-Croix ; — MM. Perhirin, Claquin, Bouillon, Durand, Pont-Croix.

A tous ces donateurs, nous présentons nos chaleureux remerciements.

Le lendemain, les Grands interprétèrent, en y mettant tout leur cœur, les cinq tableaux de la pièce d'Henri Ghéon, *La vie profonde de Saint François d'Assise*, dont ils nous présentèrent déjà quelques scènes à Noël. Le lundi de Pâques, ils la rejouèrent devant les Jacistes du Cap à l'occasion de leur rassemblement annuel.

MARS.

Le 3 et le 4, Récollecion pour les Moyens et les Grands. Elle fut prêchée par le *R. P. Benoit-Joseph*, Franciscain, en résidence au Fret. De l'avis unanime des élèves, ils suivirent rarement, avec autant d'intérêt, une retraite ou une récollecion. N'était-ce pas là le plus bel éloge que l'on pût faire au R. Père !

Le 20, pour nous préparer à la Semaine Sainte, la Troupe du Théâtre Catholique joua sur notre scène le *Mystère de la Passion*, d'Arnoult de Gréban et Jehan Michel.

Le 25, *M. l'abbé Inizan* nous fit passer une agréable soirée en projetant les films : *Marie, Mère de Dieu et des Hommes* et *Les Envoyés du Christ*.

AVRIL.

Le 5 au matin : Les vacances... tant désirées car le trimestre a compté 3 bons mois.



Nominations ecclésiastiques.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier de Marine, *M. Jean Feunteun*, vicaire à Châteaulin ;

Vicaire à Tréboul, *M. Auguste Téphany*, vicaire à Quémenéven, ancien maître d'étude ;

Recteur de Névez, *M. Michel Bourdon*, vicaire à Douarnenez, oncle de Matthieu Quéré, élève de Cinquième, ancien maître d'étude ;

Curé-doyen de Lannilis, *M. Louis Le Menn*, recteur du Bouguen, Brest ;

Aumônier de la J.E.C. pour le Nord-Finistère, *M. Jean Tromeur*, professeur à Bon-Secours, Brest, ancien professeur.

Entrées au Grand Séminaire.

Parmi les anciens élèves entrés au Grand Séminaire, en Septembre dernier, nous avons omis de signaler *Yves Moënner*, de Lesconil, qui, après la Cinquième, avait suivi sa famille dans le Morbihan, et a terminé ses études au Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray. Ainsi, dix-huit anciens élèves ont pris la soutane, en 1951.

Ordinations.

Le Samedi de la Passion, ont été ordonnés prêtres, à la Cathédrale de Quimper :

MM. *Henri Cuillandre*, du Conquet ;
Jean Le Beul, de Cléden-Cap-Sizun ;
François Puluhen, de Guipavas.

M. Jean Guéguen, de Briec-de-l'Odet, a reçu le sacerdoce dans la Basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome, le Samedi Saint.

NOTRE COURRIER

— Le R^{me} Père Dom Cozien, abbé de Solesmes, nous annonce qu'à son grand regret, il ne pourra assister à la réunion des Anciens, le 2 Juin. « Je serai présent de cœur et par la prière, en offrant la messe ce 2 Juin pour la prospérité du Petit Séminaire, afin qu'il ne cesse pas d'être une source abondante de nombreuses et saintes vocations ecclésiastiques et religieuses. »

— Le R. P. *Raymond Le Goff*, vicaire à la cathédrale des Gonaïves (Haïti), se réjouit, lui, de pouvoir être parmi nous le 2 Juin. A bientôt donc, mon cher Raymond ! De vive voix, nous aurons de plus amples détails sur votre vie de missionnaire.

— Le R. P. *Jean-Louis Creignou*, des Missions Etrangères, nouvellement arrivé à Kobé (Japon), travaille d'arrache-pied au japonais. Pour le moment, l'anglais qu'il a appris au collège lui rend beaucoup service, et il supplie les élèves actuels d'apporter le plus grand soin à l'étude de cette langue. (Merci, Jean-Louis, de reconforter ainsi les professeurs d'Anglais de la Maison.) Pour le moment, il ne peut encore porter de jugement sur la prétendue évolution du Japon et en homme prudent il se donne quelques années pour observer.

✱

Nous sommes heureux de signaler la parution du livre du R. P. *Yvon : Le drame de l'indépendance indienne*, publié chez Flammarion.

ERRATUM. — Nous nous excusons auprès du R. P. *Trébaol*, O.M.I., d'avoir quelque peu malmené le texte de sa *Gwerzig Kloareged Pont-e-Kroaz*. Sant Visant a dû rougir de se voir affubler de plusieurs orthographes fantaisistes. De plus, au 3^e couplet il fallait lire au 2^e vers : *Ma karan*, au lieu de *Ha karan* ; dans le 5^e couplet enfin, le 3^e vers a été escamoté en entier. Ce dernier couplet doit se lire ainsi :

*Ah ! skuilhit, va Doue, hor Mestr hegarat
Var skolach Sant-Visant ho pennoz dalc'h-mat ;
Ha, goude hor maro, e 'n Nenv a-samblez,
Oh ! lakit ar familh a-bez.*

NOS MORTS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

— *M. l'abbé Bétrom*, ancien curé de La Chapelle-sur-Loire (diocèse de Tours), grand-oncle de Jean Andro, élève de Cinquième, décédé le 31 Janvier, à l'âge de 75 ans, à Beuzec-Cap-Sizun, où il s'était retiré.

— *M. l'abbé Abgrall*, recteur de Cléden-Cap-Sizun, décédé le 5 Février, à l'âge de 71 ans.

— *M. l'abbé Bossennec*, ancien recteur de Roscoff, décédé le 25 Mars, à l'âge de 77 ans, à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

— *Sœur Marie-Angèle*, Supérieure de l'Hospice de Saint-Renan, qui a passé 12 ans au Petit Séminaire, décédée le 4 Février.

— *Madame Cadalen*, de Lannilis, mère de Sœur Anne, ancienne Sœur infirmière, actuellement à Lannion, décédée le 30 Janvier.

— *M. Kerleroux*, de Collorec, grand-père d'Henri Gorrec, élève de Troisième, décédé le 3 Février.

— *M. Corentin Cornic*, de Plonévez-Porzay, décédé le 9 Février, à l'âge de 82 ans.

— *M. Cornec*, de Penhars, grand-père d'André Cornec, élève de Seconde, décédé le 11 Février.

— *Mme Griffon*, d'Esquibien, grand'mère d'Yves Griffon, élève de Quatrième, décédée le 13 Février.

— *M. François Guilloux*, pharmacien à Châteaulin, oncle de Jean-Pierre Kéréveur, élève de Quatrième, décédé le 19 Février, à l'âge de 54 ans.

— *M. Le Coz*, de Cléden-Cap-Sizun, père de Clet Le Coz, élève de Première, décédé le 4 Mars.

— *Mme Nicolas*, de Pouldreuzic, grand'mère de Corentin Nicolas, élève de Seconde, décédée le 20 Mars.

— *M. Guillaume Ezel*, de Ploaré, médecin-commandant, décédé le 2 Avril, à l'âge de 41 ans.

— *M. Vincent Le Dréau*, de Pont-Croix, décédé le 6 Avril, à l'âge de 36 ans.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PETIT SÉMINAIRE A PONT-CROIX (1822-1823)

Aux élèves de 1952 leur Supérieur dédie ces pages qui racontent les débuts humbles et pénibles d'une grande œuvre. Il les invite à y puiser une leçon d'énergie chrétienne, de confiance en la Providence et de dévouement à l'Eglise.

Les origines du Petit Séminaire nous sont connues par les correspondances échangées entre Monseigneur Dombideau de Crouseilles, évêque de Quimper (1805-1823) et deux de ses prêtres : M. Rochedreux et M. Le Coz. M. le chanoine Belbéoc'h, supérieur, les a réunies sur un cahier. L'Histoire du Petit Séminaire publiée dans le *Bulletin d'Archéologie* (1908) par M. le chanoine Pilven en a reproduit de très larges extraits.

Le Petit Séminaire de Plouguernével.

Avant la Révolution, le diocèse de Cornouaille englobait la portion occidentale de l'Evêché de Saint-Brieuc. C'est à un recteur de Plouguernével (Côtes-du-Nord), M. Picot, qu'est due la création des deux Séminaires : le Grand Séminaire s'ouvrit à Quimper, en 1669 ; le Petit Séminaire, établi à Plouguernével, s'annexa une résidence de missionnaires diocésains à l'imitation de la plupart des collèges de Jésuites. Le supérieur était en même temps recteur de la paroisse.

Par la personne de son fondateur, le Petit Séminaire de Pont-Croix se rattache à celui de Plouguernével. M. Jean Le Coz, né en 1756, à Landudal, alors simple trêve de Briec, fut nommé, en 1781, professeur dans cette maison, après quelques mois de ministère à Langolen. Au bout de deux ans, Monseigneur Conen de Saint-Luc, qui l'appréciait comme un sujet d'élite, le promut directeur au Grand Séminaire. D'un stage trop court à son gré il rapporta une expérience et conserva des souvenirs qui le guideront, quarante ans plus tard, lorsqu'il s'agira de rédiger un règlement pour l'institution de Pont-Croix, de lui incul-

quer un esprit et d'y introduire des méthodes pédagogiques. Le Petit Séminaire de Plouguernevel demeurait à ses yeux un modèle du genre.

Lendemain de Révolution.

La fondation de notre établissement résulte d'une quinzaine d'années de tâtonnements et de négociations souvent laborieuses, à une époque de véritable reconstruction matérielle et spirituelle.

Lorsqu'au début du siècle dernier, la France connut enfin la paix intérieure et extérieure, le niveau général de l'instruction était tombé très bas ; l'immense majorité de la jeunesse était illettrée. L'Eglise souffrait d'une très grave pénurie de prêtres. Comme ses collègues de l'Episcopat, Monseigneur Dombideau plaçait le recrutement et la formation de son clergé au premier rang de ses préoccupations.

Les chiffres proclament l'urgence et les difficultés du travail de longue haleine qui s'imposait au lendemain du Concordat : pour la France entière, on n'avait compté, en 1802, que cinq ordinations sacerdotales (1). De vingt-cinq en 1805, le nombre des grands séminaristes de Quimper n'augmentera en trois ans que de sept unités. Pour remédier à une telle détresse, le diocèse ne dispose que de moyens très limités. Il manque de locaux et, faute de ressources, devra laisser échapper des occasions favorables de louer ou de racheter des immeubles vendus comme biens nationaux. L'Evêque et son vicaire général, M. de Poulpiquet, souffrent de ne pouvoir doter le diocèse d'un Petit Séminaire de plein exercice. L'Académie de Rennes leur a concédé une partie des bâtiments du Collège de Quimper, actuellement lycée des garçons. Mais le Petit Séminaire qui s'y installe ne pourra jamais se développer au delà de soixante élèves ; ceux-ci sont tenus de suivre les classes au Collège dont le Principal et quelques professeurs sont des ecclésiastiques, mais dont l'esprit ne favorisait guère l'épanouissement des vocations.

La solution provisoire des écoles presbytérales ou « écoles de latin » tenues par les prêtres des paroisses aida, pendant une vingtaine d'années, à combler les vides dans les rangs du clergé. Sous l'impulsion de M. de Poulpiquet elles s'étaient multipliées à travers le diocèse qui les avait déjà connues sous l'Ancien Régime. Par un concours de circonstances absolument imprévues, l'une d'entre elles, celle de Pont-l'Abbé, a préparé les voies au Petit Séminaire de Pont-Croix.

(1) Chanoine Boulard : *Essor ou déclin du Clergé français ?* p. 465.

I. — L'ŒUVRE DU PRÉCURSEUR : M. ROCHEDREUX

L'abbé René Rochedreux (1758-1827).

Nature ardente et impétueuse, l'abbé René Rochedreux vécut une existence tourmentée à l'image des temps troublés où elle se déroula. D'une dignité de vie exemplaire et d'une énergie infatigable, son attachement à l'Eglise lui inspira des entreprises parfois hardies, souvent traversées d'accablantes tribulations. Ses initiatives scolaires représentent le travail d'un précurseur ; il ne restera à M. Le Coz qu'à élargir et prolonger le sillon qu'il aura péniblement creusé.

Originaire de Concarneau, successivement vicaire à Saint-Goazec, à Ergué-Gabéric et à Mahalon, M. Rochedreux desservait, en 1789, la trêve de Guiler où il résidait. Le refus du serment, ses campagnes ouvertes contre les lois schismatiques, l'exercice clandestin de son ministère dans les paroisses voisines lui valurent l'emprisonnement et la déportation. Embarqué à Brest, en Août 1792, à bord du *Jean-Jacques*, il fut conduit en Espagne ; il séjourna dix ans à Compostelle.

Sur le chemin du retour, des amitiés nouées en exil le retinrent à La Rochelle. L'Evêque lui conféra les attributions d'un vicaire général. Des sanctions justifiées contre les desservants de l'île de Ré lui attirèrent des menaces de mort de la part des « soi-disant patriotes » de l'île. Rentré dans son diocèse d'origine, en 1806, il faillit devenir recteur de Poullan ; ce rectorat lui souriait. Finalement l'Evêché l'invita à se mettre à la disposition du clergé de Pont-l'Abbé et de la région, à titre d'auxiliaire.

L'école de Pont-l'Abbé (1806-1807).

Non content de collaborer au ministère paroissial, M. Rochedreux se fait élire conseiller municipal de Pont-l'Abbé, avec la permission de ses supérieurs, et soumet à ses collègues un plan de répression de l'oisiveté et de l'ivrognerie. A ces activités s'ajoute la fondation d'une école, destinée à former de futurs séminaristes. Elle instruisait une quinzaine d'élèves depuis quelques mois à peine lorsque l'Administration diocésaine décida de confier une paroisse à M. Rochedreux.

Sur les entrefaites, M. Kerloc'h, recteur de Penmarc'h, natif de Cléden, lançait l'idée d'une école à Pont-Croix, afin d'activer l'éclosion et la culture des vocations dans le Cap, « toujours très fertile en sujets ». Il proposait une rente et, selon lui, il serait facile d'obtenir une subvention de la municipalité. M. Rochedreux, à qui il avait exposé ses vues, consulta Monseigneur Dombideau en le priant d'agréer son dévouement « pour l'éducation de la

jeunesse du canton de Pont-Croix». Les deux prêtres et le prélat lui-même étaient loin de se douter que d'une modeste école cantonale de latin naîtrait, quinze ans plus tard, un Petit Séminaire diocésain.

L'école de Pont-Croix, à Tréfrest (1807-1809).

L'Evêque accepta avec empressement les offres de service et entra lui-même en pourparlers avec la municipalité de Pont-Croix, afin d'obtenir une maison à usage scolaire. Avant la Révolution, la ville possédait une école tenue par l'abbé Quillivic. Elle se félicitait de la création « d'une forte école primaire où l'on enseignerait le latin ». Comme elle ne serait pas réservée exclusivement aux enfants de Pont-Croix, le Maire demanda au Préfet « de faire concourir aux frais les communes environnantes ». La requête, bien légitime pourtant, fut repoussée.

Lassés des lenteurs administratives, six habitants se concertèrent pour loger et entretenir M. Rochedreux, jusqu'à la Saint-Michel de 1807, et pour héberger les élèves qui le suivraient de Pont-l'Abbé à Pont-Croix. L'un d'entre eux, M. Hignard, informa l'Evêché de cette décision. Puis il loua au prêtre le manoir de Tréfrest, ancienne propriété de la famille du Marc'halla.

Au bout de quelques mois, l'école de Tréfrest réunit quarante-cinq élèves, dont vingt-quatre se destinent au sacerdoce. Mais une question angoissante se pose : « Réussira-t-elle à se maintenir et à se développer ? » Le Directeur s'était trouvé de bonne heure en conflit avec le propriétaire ; il lui reprochait de réclamer un loyer trop élevé et de s'opposer aux transformations nécessaires pour répartir les élèves en différents groupes. Finalement M. Hignard, avec l'intention d'occuper lui-même son château, signifie son congé à l'abbé qui devra quitter les lieux au 1^{er} Avril 1809.

Autre source de difficultés : la Municipalité réduit sa participation aux dépenses, « considérant que dans le nouveau collège le nombre des étrangers excède celui des enfants de la commune ». Dès lors, le dilemme se pose : ou ne s'occuper que des enfants de Pont-Croix et percevoir des subsides communaux ou continuer la préparation au Séminaire, quelle que soit la paroisse d'origine des candidats. Monseigneur Dombideau opte pour la deuxième solution. Mais où établir la maison et comment la faire vivre, se demande M. Rochedreux ?

Un Petit Séminaire à Pont-Croix ou à Audierne ?

Deux immeubles conviendraient aux desseins de l'Evêque : à Pont-Croix, l'ancien couvent des Ursulines ; à Audierne, l'ancien couvent des Capucins. M. Tréhot de Clermont dont

le petit-fils fréquentait l'école aimerait « voir la Communauté occupée par le collège », mais, explique-t-il à l'Evêché, il ne peut la céder ; car elle est habitée par la Gendarmerie et par quelques religieuses. De son côté, M. L'Ecluse, d'Audierne, refuse de louer les Capucins.

Sans se laisser rebuter par les premiers échecs, M. Rochedreux renouvelle ses démarches. Elles excitèrent brusquement entre les deux villes une rivalité qui promettait un heureux dénouement à la crise. « M. Guezno, maire d'Audierne, (1) désirant procurer au canton l'avantage inappréciable d'un établissement soit comme collège, soit comme Petit Séminaire, propose à Votre Grandeur un moyen d'acquérir la Capucinière d'Audierne : être autorisé par le Préfet à percevoir un sou par livre sur tous les contribuables de l'arrondissement ; produit annuel environ : 6.000 livres. D'après cet aperçu, l'acquisition, les réparations, l'ameublement, l'entretien de la dite Capucinière ne seraient point onéreux. »...

Gros émoi à Pont-Croix et contre-proposition immédiate : « M. de Clermont jaloux de procurer à Pont-Croix le même avantage propose le même moyen pour acquérir la propriété des Ursulines qu'il désire vendre surtout à cette fin ; il en demande 30.000 livres » !

L'année 1809 s'achève sans solution et le duel Audierne-Pont-Croix se terminera par la victoire de Meilars ! Expulsé par Hignard, M. Rochedreux se résigne à quitter « une ville qui n'offre aucune ressource sous le rapport d'un local propre à un Petit Séminaire ». La famille La Porte du Vézins, de Lescongar, lui offrit son aide pour l'acquisition du presbytère de Plouhinec ; le projet avorta. Nullement abattu par les épreuves et les contradictions, le prêtre jeta son dévolu sur le presbytère de Meilars. Les deux maisons avaient été vendues à des particuliers comme biens nationaux.

L'école de Meilars sous M. Rochedreux (1809-1812).

Nommé recteur de Meilars en Juin 1809, avec mission d'y transférer son école, M. Rochedreux entreprit aussitôt d'acheter le presbytère et de l'aménager en pensionnat. Quinze élèves l'y rejoindront sous la conduite de l'abbé Bozec, professeur, qui assumera en même temps, les fonctions de vicaire. En Février 1810, le Recteur-Directeur exprime à son Evêque sa vive satisfaction : « J'ose me flatter que vous verrez un jour que ma maison est l'un des plus jolis petits séminaires du diocèse ».

D'un rapport adressé à Monseigneur Dombideau déta-

(1) Il ne s'agit pas de Guezno, l'ancien Conventionnel, mais de son frère Joseph.

chons quelques appréciations qui nous dévoilent l'aridité de la tâche et le courage que réclamaient les études de la part des futurs prêtres et de leurs éducateurs, au début du siècle dernier, si cruellement marqué par les désordres et les ruines de la Révolution :

« Jean Arc'han, âgé de 27 ans, était parfaitement ignorant, il y a treize mois ; aujourd'hui, il possède à fond les principes des langues française et latine ; il a une mémoire ingrate à laquelle supplée un excellent jugement ; il explique facilement les auteurs latins, tels que le *Selectae Profanis* et Virgile... Corentin Le Quéinnec, âgé de 21 ans, ne savait ni français ni latin, il y a deux ans, ainsi qu'Onneau Pellen, âgé de 19 ans et Clet Paul, âgé de 17 ans. Aujourd'hui, ces trois derniers sujets possèdent plus à fond les deux langues ; ils expliquent les mêmes auteurs que le premier ; l'usage les perfectionnera. ... A l'amour de l'étude ils joignent tous une grande pureté de mœurs... Je désirerais que cette maison qui vous coûte cher ainsi qu'à moi-même fût de nature à vous intéresser, au point de pouvoir y envoyer vingt sujets. »

Malgré des débuts prometteurs, M. Rochedreux n'était pas au bout de ses peines. Imaginez les obstacles de toute nature susceptibles de gêner la marche d'un Petit Séminaire à Meilars. Le bourg, situé à l'écart des grandes voies de communication, comptait à peine une dizaine de maisons. Ajoutez-y l'austérité du régime des études qui se poursuivent chaque soir jusqu'à dix heures. Le maintien de la discipline et du bon ordre exige du Directeur une fermeté que l'on jugea trop rude dans certains cas. Le renvoi d'un jeune homme provoqua des démêlés qui conduisirent M. Rochedreux à offrir sa démission. Monseigneur Dombideau le maintint à son poste et lui renouvela l'assurance de son entière confiance. Les professeurs de Quimper s'accordaient à rendre hommage à la qualité de son enseignement, d'autant plus méritoire qu'il recevait surtout des sujets âgés, la plupart incultes.

A court d'argent malgré l'appui du Bureau des Séminaires qui ne disposait lui-même que de maigres ressources, M. Rochedreux se voit coulé de dettes. Avec un humour qui ne se manifestait que rarement, il écrit, le 1^{er} Janvier 1811 : « Tout va à merveille pour nous conduire à l'hôpital ou à la prison. »

Fermeture. Départ de M. Rochedreux.

En réalité, les jours du Petit Séminaire de Meilars étaient comptés. Les décrets de 1808 avaient organisé l'Université Impériale et lui avaient conféré le monopole de l'enseignement. En pratique, des établissements privés furent

maintenus et même des créations nouvelles autorisées. Mais la loi exigeait de tout chef d'institution secondaire un brevet de directeur qui se délivrait moyennant finances. Le Recteur de l'Académie de Rennes avait déjà notifié cette obligation à M. Rochedreux, lorsqu'il enseignait à Pont-Croix. A la suite d'un deuxième rappel à l'ordre il se disposait à se mettre en règle quand parut le décret du 15 Novembre 1811. Les nouvelles mesures, représsailles de l'Empereur contre les résistances rencontrées auprès de l'Episcopat au Concile National, renforçaient le monopole universitaire et supprimaient toutes les écoles secondaires ecclésiastiques, à l'exception d'un Petit Séminaire par département. Les gendarmes de Pont-Croix procédèrent à une enquête sur ordre du Préfet. M. Rochedreux écrivit aussitôt à l'Evêque : « Le Préfet menace d'abolir entièrement cette maison comme soupçonnée d'avoir élevé trop de jeunes gens pour l'état ecclésiastique. » (18 Juillet 1812.)

Fermé en 1812, le Petit Séminaire de Meilars aurait pu rouvrir ses portes l'année suivante. La Campagne de Russie avait affaibli considérablement le prestige de l'Empereur et le décret de 1811 fut mollement appliqué. Fontanes, le Grand-Maitre de l'Université, dans une conversation avec Louis XVIII, en 1814, se vantera d'avoir, en la circonstance, « empêché quelque mal ». (1) Quelques élèves se présentèrent effectivement en 1813, mais le Recteur-Directeur se préparait à partir. Il prêcha le Carême à Cléden, Goulien et Plogoff et, en Novembre, devint recteur de Névez.

Nous ne pouvons quitter ce prêtre qui mourut à l'île Tudy, en 1827, sans éprouver une admiration reconnaissante. De son vivant, ses contemporains lui ont reproché un manque de souplesse et une instabilité imputable, il faut le reconnaître, autant aux événements qu'à son caractère. Nous devons nous incliner devant la ténacité d'un zèle sacerdotal qui a peiné et lutté contre vents et marées pour préparer l'avenir du diocèse, dans des conditions particulièrement ingrates.

Réouverture de l'école de Meilars par M. Madec (1819-1822).

Six ans ont passé et deux prêtres se sont succédé à la tête de la paroisse de Meilars depuis le départ de M. Rochedreux. Aucun d'entre eux ne s'estima qualifié pour tenir l'école. M. Jaffry, curé de Pont-Croix, le déplore et suggère à Monseigneur Dombideau d'y nommer M. Madec, vicaire à Bannalec, ancien professeur au collège de Quim-

(1) *Napoléon*, par G. LEFEBVRE, p. 406.

per et apte, par conséquent, à cumuler les deux charges de la paroisse et de l'école.

Pendant l'été de 1819, le nouveau pasteur remet en état les locaux scolaires du presbytère et achète une maison voisine. Aussi dépassera-t-il largement les effectifs de M. Rochedreux. Une liste du 17 Mars 1820 porte 47 noms. Ces élèves se répartissent ainsi : 6 en Sixième, 10 en Septième, 7 en Huitième, 24 commençants. A l'exception de deux Quimpérois et d'un Quimperlois, ils venaient tous de la région : Meilars (le tiers), Mahalon, Poullan et les paroisses du Cap. Aucun enfant de Pont-Croix ni d'Audierne. En marge, une observation du recteur : « Tous ces jeunes gens, pour ainsi dire, se destinent à l'état ecclésiastique et nous donnent beaucoup de consolation ».

L'abbé Madec, excellent professeur, verra augmenter rapidement le nombre de ses élèves : près de quatre-vingt en 1821. Par contre, il se révèle piètre administrateur. En Mars 1822, acculé à une situation de plus en plus critique et menacé d'une saisie, il communique à l'Evêché le montant de ses dettes. Monseigneur Dombideau regrette de n'avoir pas été avisé plus tôt « d'un désordre dans le temporel de cet établissement ». Il s'adressa immédiatement à M. Le Coz, l'ancien professeur de Plouguernevel, qui venait de se retirer à Pont-l'Abbé : « Je ne vois que vous qui puissiez prévenir la chute de cet utile établissement. Je vous invoque comme le sauveur de cette école. »

II. — L'ŒUVRE DU FONDATEUR : M. LE COZ

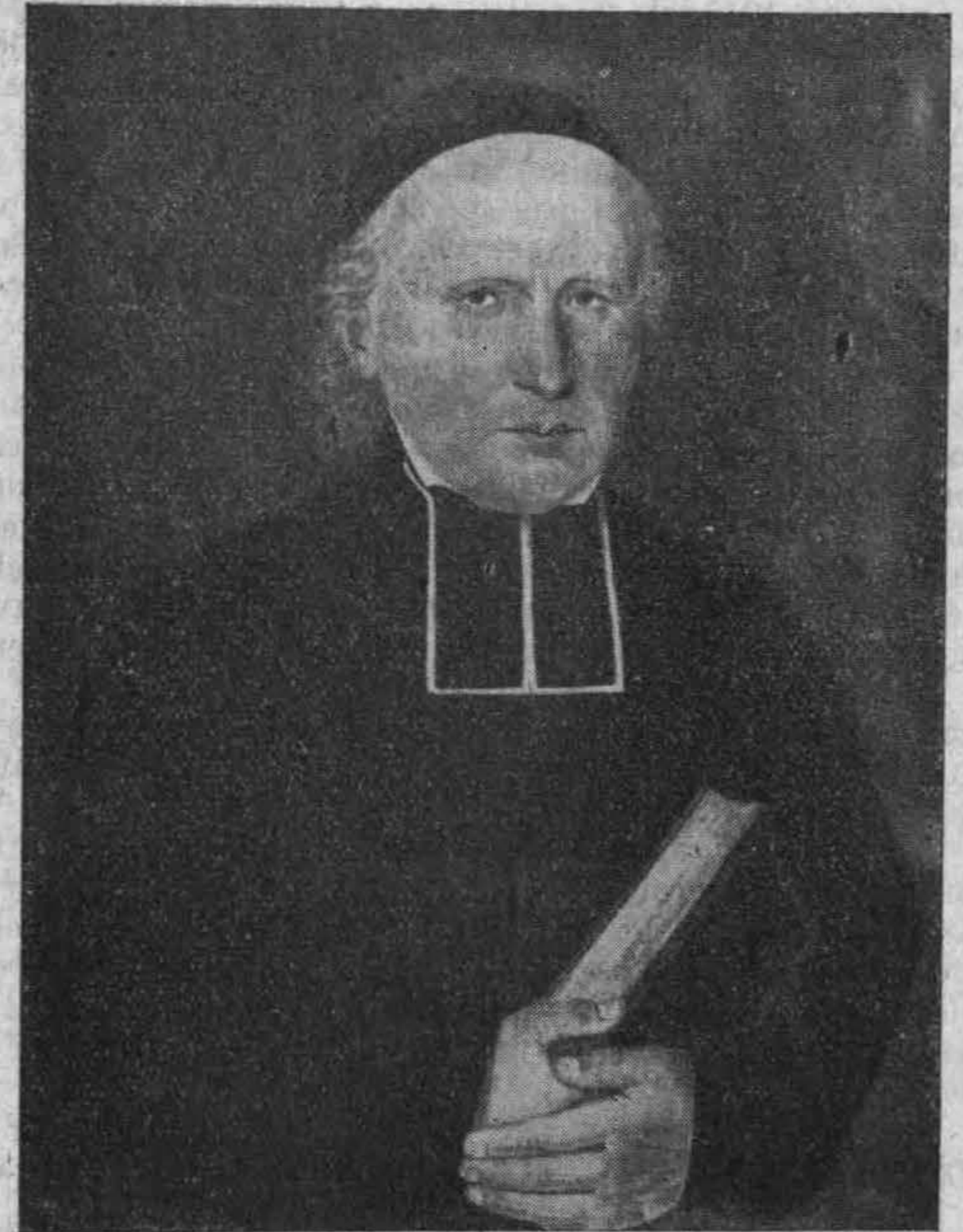
L'abbé Jean Le Coz (1756-1845).

Un ancien prêtre assermenté assurera la survivance et le développement d'une institution créée par un ancien prêtre réfractaire. La coopération de deux hommes très différents l'un de l'autre à la même œuvre vitale ne symbolise-t-elle pas l'application de l'Eglise de France à reconstituer patiemment son unité déchirée par la Constitution Civile du Clergé ?

Sous la Révolution.

La figure de M. Le Coz mériterait une étude fouillée ; il suffira ici d'une brève esquisse en rapport avec notre sujet. Recteur de Châteaulin depuis le mois de Juillet 1789, il prêta le serment et se vit placé, en Avril 1791, à la tête du Séminaire Constitutionnel. L'année suivante, réalisant « le rêve de toute sa vie : instruire les enfants », il établit une école primaire gratuite dans une maison dépendant du collège.

A la mort de l'évêque intrus Expilly, guillotiné à Brest, en 1794, l'abbé Le Coz fit partie du « Presbytère » ou Comité d'ecclésiastiques chargé de l'administration du diocèse pendant la vacance du siège. Sous l'évêque Audrein, il joua l'un des principaux rôles dans la préparation et la tenue du Synode de 1800.



M. l'Abbé LE COZ, fondateur du Petit Séminaire

Photo Jos. LE DOARÉ, Châteaulin.

Après le Concordat.

Pendant les premières années du siècle, M. Le Coz occupa la chaire de langues anciennes au collège de Quimper, alors dénommé Ecole Centrale. Les « Rudiments de latin » qui constituaient la base de son enseignement seront publiés en 1811. C'est avec sa Grammaire latine dans la main que le représente le portrait à l'huile que nous

possédons. Monseigneur Dombideau assistait au Concile National, au moment de la parution du livre édité à Quimper. L'auteur lui adressa quelques exemplaires, l'invitant en toute déférence et simplicité à faire de la propagande pour un ouvrage qu'il voulait vendre au seul profit du Grand Séminaire.

Depuis 1804, M. Le Coz était curé de Carhaix. Il résigna sa cure en 1817 et se retira au Grand Séminaire, après avoir refusé la chaire de théologie que lui offrait dans son Séminaire Monseigneur Claude Le Coz, archevêque de Besançon, originaire de Plonévez-Porzay. Il reprit de l'activité en 1819 comme principal du Collège ; il n'y restera qu'un an. Son passage à la cure de Daoulas fut également de courte durée. Les instances de son évêque l'arrachèrent à sa retraite de Pont-l'Abbé où il avait loué une maison.

Si les années de la Révolution, exemptes toutefois de défaillances morales, forment tâche dans la vie de M. Le Coz, les quarante dernières années de sa longue existence sont des plus édifiantes. Il a toujours protesté de sa bonne foi, non pour justifier mais pour expliquer son serment. De tendances gallicanes, il se réclamait de Bossuet et il s'est défendu d'avoir jamais voulu trahir l'Eglise et d'avoir agi par ambition. Reconnaissant loyalement ses erreurs, il n'ignorait pas le retentissement fâcheux qu'avait eu son attitude, en particulier, auprès de ses anciens élèves. Aussi dans un geste émouvant d'humilité s'imposa-t-il de se désavouer publiquement.

« M. Le Coz répara longuement le scandale qu'il avait donné par son serment. Il le rétracta avec larmes au Grand Séminaire, devant les jeunes clercs et les directeurs assemblés. Son repentir parut si sincère à Monseigneur Dombideau de Crouseilhès qu'il lui proposa la direction du Grand Séminaire. M. Le Coz eut l'humilité de refuser ces délicates fonctions. » (1)

Témoignages de Mgr Dombideau au sujet de M. Le Coz.

L'évêque professait la plus haute estime pour notre fondateur et lui prodigua les témoignages de son affection et de sa confiance. L'une des premières lettres adressées au cardinal Fesch, son grand ami, peu après son arrivée dans le diocèse, renferme une allusion au curé de Carhaix, « ancien constitutionnel, mais très respectable ». (2) Un éloge plus explicite se lit dans une lettre au Recteur d'Académie et réduit à néant les objections soulevées par

(1) Chanoine TÉPHANY : *Histoire de la Persécution religieuse dans les diocèses de Quimper et de Léon*, p. 397.

(2) *Bulletin diocésain d'Archéologie*, 1913, p. 67.

le Préfet contre le choix de M. Le Coz comme principal du Collège. « Ce qui m'a paru plaisant, c'est qu'il reproche à M. Le Coz d'avoir prêté le serment et de s'être soumis à des rétractations humiliantes. M. Le Coz avait fait cette faute grave mais la manière édifiante dont il l'a réparée très librement lui a fait recouvrer l'estime et l'affection de tout le clergé. Tous ses confrères reconnaissent en lui un homme d'une piété exemplaire et très instruit. » (1)

M. Le Coz compte parmi les plus généreux bienfaiteurs du diocèse au XIX^e siècle. Il disposait d'une grande fortune personnelle. Sa générosité facilita la réouverture du Grand Séminaire dès 1803. Ses libéralités envers cette maison se renouvelleront par la suite. Aussi les lettres épiscopales abondent-elles en formules de vénération et de gratitude. Le prélat eut vite fait de constater que ce prêtre qu'il avait nommé membre du Bureau des Séminaires avec voix délibérative était d'un dévouement et d'une abnégation à toute épreuve. « Il faut compter autant que je le dois sur votre zèle pour le bien du diocèse et celui de la religion pour vous proposer une bonne œuvre de plus », lui déclara-t-il, en guise d'introduction, en le suppliant de sauver du naufrage l'école de Meilars.

M. Le Coz à Meilars (1822).

M. Le Coz se plia de bon cœur à tous les désirs de son Evêque qui, par délicatesse, hésitait à le nommer recteur. « Je n'ose vous proposer la place de desservant de Meilars ; mais cependant ce serait un moyen de plus d'assurer le bien. Vous auriez le double titre de desservant de la paroisse et de supérieur de l'école. »

N'écoutant que son esprit de foi, le vieux prêtre se rend à Meilars et malgré ses soixante-six ans se met courageusement à la tâche. Très rapidement il se forme des convictions qu'il transmettra en haut lieu : un Petit Séminaire ne saurait atteindre à Meilars le développement et la prospérité requise ; les difficultés d'argent ne constituent pas la seule déficience de l'école ; le nombre des élèves dépasse les possibilités normales des locaux ; ils couchent à deux dans le même lit, faute de place pour les lits individuels ; ils circulent trop librement dans le bourg et dans la campagne et échappent facilement à toute surveillance.

La foudre tomba sur la maison et y causa quelques dégâts. M. Le Coz bénit cet accident comme un signe du ciel l'invitant à quitter Meilars ! Ses observations l'avaient déjà déterminé à réaliser dans le plus bref délai l'idée de M. Rochedreux et à ramener le Petit Séminaire à Pont-Croix.

(1) *Ibid*, 1915, p. 222.

L'acquisition du Couvent des Ursulines (1822).

Au début de Juin, le desservant de Meilars interrogea M. de Clermont fils qui l'invita à venir voir le Couvent. Sous réserve du consentement de ses sœurs, le propriétaire le vendrait 18.000 livres. La visite des lieux, en compagnie de M. le Curé de Pont-Croix, confirma M. Le Coz dans ses intentions. La maison lui parut en meilleur état qu'il ne le supposait. Avant toute décision, il désirait qu'un délégué de l'Evêque se rendit sur place. Quant à lui, son avis était formel : « M. de Clermont m'a paru très modéré en ne demandant que 18.000 livres au lieu de 21.000 qu'il réclamait d'abord. Nous pensons, M. Jaffry et moi, que ce serait presque un crime d'indifférence contre le diocèse que de négliger cette affaire. »

D'accord avec la municipalité, M. le Curé de Pont-Croix souhaitait avoir son logement au futur Petit Séminaire. M. Le Coz s'y déclara opposé : « J'excepte le cas, osait-il à l'Evêque, où le Recteur de la paroisse serait en même temps le Supérieur de l'Etablissement, comme autrefois au fameux Petit Séminaire de Plougernével. »

Le Conseil épiscopal étudia le problème. La réponse de Monseigneur Dombideau infligea une amère déception au destinataire : « Nous avons été très touchés de votre zèle... Où trouver les moyens de faire face à une pareille dépense?... Nous avons décidé qu'il n'était pas possible de penser à l'acquisition de la maison de Pont-Croix. »

M. Le Coz se hâta de dissiper le malentendu qui arrêtait l'exécution de ses projets. Il avait, tout simplement, omis de préciser la promesse de couvrir tous les frais de ses propres deniers. Toutes objections tomberaient, de ce fait. Poursuivant ses tractations avec la famille Tréhot de Clermont, il expose à sa Grandeur ses intentions généreuses. « Le dernier de vos prêtres était homme à se réduire au pain et à l'eau pour acquérir la Communauté des Ursulines et vous en faire ensuite cadeau... »

Le vendeur cède pour 16.000 francs sa belle propriété... Les formalités prescrites étant remplies, vous entrez aussitôt en jouissance. Pour le mois d'Octobre, les élèves de Meilars pourront y être logés. »

Aucune trace de recherche personnelle ne se révèle dans les initiatives de M. Le Coz ; une fois sa bonne œuvre accomplie, il ne demande qu'à s'effacer. « Je supplie Monseigneur de ne pas me nommer supérieur de son nouvel établissement, ni surtout économiste, mais seulement de m'y accorder une chambre, comme il m'en a donné une au Calvaire (1) et d'y être traité à l'instar de MM. les Direc-

(1) Depuis 1816, le Grand Séminaire occupait l'ancien monastère des Dames du Calvaire, sur la route de Pont-l'Abbé. Il y restera jusqu'aux expulsions.

teurs. Cela n'empêchera pas que je fasse tout ce que je pourrai pour être utile aux deux maisons. »

Le prélat se confond en excuses et en remerciements : « Je suis fâché de vous avoir affligé par ma lettre du 10 Juin... Vous avez éclairci l'affaire et facilité cet achat par votre générosité ordinaire... Je me propose de me rendre à Pont-Croix quand l'achat sera terminé. »

Je me rends à vos désirs d'être dans la maison sans autre titre que celui de bienfaiteur. Vous y choisirez la chambre qui vous conviendra le mieux. Vous y serez, comme vous devez l'être, vénéré, honoré et surtout très utile par vos conseils. »

Le contrat de vente fut signé, le 2 Juillet 1822, en l'étude de M^e Le Bris-Durast, notaire à Pont-Croix, « entre, d'une part, M. Jean Le Coz, prêtre, et, d'autre part, M. Louis Amand Tréhot de Clermont, propriétaire à Pont-Croix, Gabriel-François Le Roy des Plantes, et Marie-Louise Tréhot de Clermont, son épouse, demeurant à Méautis (Manche), et Rosalie Tréhot de Clermont, veuve de Jean-François Lesseigues de Kergadio, demeurant à Lorient ». L'acquéreur versa dix mille francs comptant ; le reste devait être payé ultérieurement par fractions.

A la mi-Juillet, l'Evêque vint à Pont-Croix ; il réserva tout son temps à la visite détaillée du Couvent et aux échanges de vues avec M. Le Coz. « Je ne verrai personne ; j'ai des projets à vous confier », lui avait-il annoncé.

La donation au diocèse.

L'attribution du Couvent au Bureau des Séminaires suivit de très près l'acquisition. L'acte de donation, daté du 18 Juillet, nous éclaire sur les besoins urgents du diocèse.

« ...Le Séminaire, à qui la Révolution a fait perdre toutes ses propriétés, ne subsiste que par la charité des fidèles ; sur les aumônes qu'il reçoit il est obligé de nourrir et d'entretenir, en tout ou en partie, presque tous les élèves du sanctuaire à Quimper, à Saint-Pol-de-Léon, à Paris. »

Le donateur se déclare « touché de douleur de voir que le nombre des ministres de la religion est infiniment au-dessous des besoins des fidèles » (1). Il désire « aider la touchante sollicitude de Monseigneur l'Evêque de Quimper

(1) Dans son rapport annuel au Ministre des Affaires Ecclésiastiques, Monseigneur de Poulpiquet, successeur de Monseigneur Dombideau, établira, en apportant toutes les précisions voulues, que « 876 prêtres étaient nécessaires pour le service du diocèse ». Or, en 1828, il n'y en avait que 474 en activité. (Rapport du 23 Octobre 1828.)

L'Ordo du diocèse pour 1952 mentionne 1.087 prêtres. Les effectifs ont donc plus que doublé en un siècle.

pour ne pas laisser les fidèles de son diocèse manquer de secours spirituels ». Ces sentiments le poussent à « faire donation entre vifs et irrévocable au Séminaire de Quimper de la Communauté dite des Ursulines de Pont-Croix ».

La première année scolaire (1822-1823).

La première rentrée eut lieu en Octobre 1822. La direction de l'établissement avait été confiée à l'abbé Jean Kéraudy, de Landerneau, âgé de 24 ans seulement, ordonné l'année précédente et nommé aussitôt économiste du Petit Séminaire de Quimper. Il se félicitait d'avoir comme commensal un homme de doctrine et d'expérience tel que M. Le Coz. Ce dernier avait composé un règlement qu'il avait soumis à l'approbation de l'Evêque, puis modifié et complété en se conformant à ses observations et à ses directives.

Les classes allaient de la huitième à la quatrième. Le corps professoral comprenait trois prêtres, un diacre et un maître civil. Ils assuraient eux-mêmes la surveillance. Le Supérieur se chargea de l'économat, aidé par un élève de quatrième, appelé le « sous-économiste ».

Nous ignorons le nombre total des élèves de la première année ; il y avait, parmi eux, plusieurs externes. La classe de quatrième comptait 24 jeunes gens dont la moyenne d'âge était de 19 ans. Quelques-uns seulement sortaient de l'école de Meilars ; la plupart avaient commencé leurs études dans les collèges ou dans les écoles presbytérales. Malgré les objections que ne pouvait manquer de soulever l'éloignement de Pont-Croix, il faut croire que l'ouverture de cette « école ecclésiastique » répondait à une réelle et grave nécessité, et qu'elle fut accueillie avec faveur dans les différentes parties du diocèse. L'origine des sujets de la classe de quatrième dont nous possédons la liste, est instructive sous ce rapport : Quimperlé (4), Morlaix (3), Brest (2), Plogoff (2), Plouénan (2), Plougasnou (2), 1 élève de chacune des paroisses suivantes : Carhaix, Concarneau, Elliant, Goulien, Guimaëc, Hanvec, Pont-Croix, Saint-Jean-Trolimon, Scaër.

Le palmarès publié à l'occasion de la Distribution des Prix, le jeudi 7 Août 1823, se présente sous la forme d'une affiche imprimée sur papier fort. Pour les classes autres que la quatrième déjà étudiée, on y relève des noms de paroisses de toute la Cornouaille et de quelques-unes du Léon, par exemple, Lanrivoaré et Plouguerneau.

L'érection officielle en Petit Séminaire (1823).

L'établissement s'était ouvert avec le statut légal des collèges secondaires approuvés par ordonnance royale.

Soumis au contrôle de l'Université, il était tenu, à ce titre, de verser à l'Etat le vingtième du prix de la pension de chaque élève (1).

Seuls les Petits Séminaires reconnus officiellement comme tels, à raison d'un seul par département, en principe, échappaient au joug académique. En pratique, le Petit Séminaire de Quimper, et le Petit Séminaire de Keroulas qui s'établira à Saint-Pol, en 1824, vivaient sous la tutelle universitaire.

Vingt ans après le Concordat, l'Evêque de Quimper, en dépit de tous ses efforts, n'avait pu remédier à une situation qu'il condamnait. Il avait tenté, en vain, de réunir à Quimper les aspirants au sacerdoce éparpillés dans les petites écoles du diocèse. « On voudrait, en haut lieu, abolir tous les petits collèges, y compris celui de Saint-Pol, au profit de celui de Quimper », notait M. Rochedreux, en 1809.

Tandis que toute possibilité d'agrandissement lui était refusée, le Préfet accusait l'Evêque de vouloir accaparer le Collège de Quimper et le transformer en Petit Séminaire. Est-ce avec cette arrière-pensée que Mgr Dombideau avait proposé M. Le Coz, en 1819, pour le poste de Principal ? Est-ce pour cette raison que le Préfet avait combattu la désignation d'un prêtre qu'il savait le confident et le conseiller de l'Evêque en matière de vocations ? Le contexte des correspondances nous conduit à soulever la question.

L'épiscopat de Monseigneur Dombideau touchait à sa fin. Aucune institution secondaire du diocèse ne jouissait d'une vraie liberté. « Pourquoi exposer nos élèves à perdre les impressions de piété reçues au Collège ? Pourquoi l'éducation reçue dans une maison et l'instruction dans une autre ? », demandait M. Le Coz, critiquant le régime hybride auquel était astreint le Petit Séminaire de Quimper. Il fallait, selon lui, solliciter du Roi l'érection du Collège de Pont-Croix en Petit Séminaire, pour s'assurer enfin une maison qui ne dépendrait que de l'Evêque. Celui-ci se rangea à cet avis. « Je ne négligerai rien pour obtenir pour cette école le titre de Petit Séminaire avec les prérogatives qui y sont attachées. Je connais très particulièrement M. Le Grand Maître de l'Université et je suis bien sûr de son concours pour le succès de ma demande » (2). Une ordonnance royale de 1814 permettait d'ouvrir un deuxième Petit Séminaire dans les diocèses importants, moyennant une demande motivée de l'Evêque.

(1) Monseigneur Dombideau, lors d'un séjour à Paris, en 1820, avait sans succès travaillé à obtenir quelque adoucissement à ces exigences d'un décret de 1811 que la Restauration avait maintenu en vigueur.

(2) Le Grand-Maître en cause est Mgr Frayssinous.

Une lettre du 20 Mars 1823 signalait au Ministre de l'Intérieur l'insuffisance du Petit Séminaire de Quimper, par rapport à la population du diocèse : 500.000 habitants; de plus, 42 paroisses n'avaient aucun prêtre et la plupart des autres n'avaient pas les vicaires dont elles avaient besoin. L'Ordonnance royale du 25 Juin 1823, signée de Louis XVIII, autorisait l'Evêque que Quimper « à ouvrir une seconde école ecclésiastique qui sera placée à Pont-Croix ».

Projets logiques. Décrets illogiques.

Trois jours plus tard, Monseigneur Dombideau mourait subitement. Aussitôt, les partisans du groupement à Quimper de tous les élèves ecclésiastiques à partir de la Quatrième élevèrent la voix (1). M. Le Coz avait beau s'indigner, leurs arguments s'appuyaient sur la plus saine logique et la plus élémentaire géographie. Malheureusement, la solution idéale que l'Evêque défunt lui-même avait poursuivie s'avérait irréalisable. Monseigneur de Poulpiquet, son successeur, dut abandonner un plan qu'il avait prôné et défendu, étant vicaire général.

Sous Charles X, le Petit Séminaire de Pont-Croix sera autorisé à recevoir 250 élèves et celui de Quimper 70 ! Décisions paradoxales, nous écrivons-nous aujourd'hui ! Nécessités de l'époque, pression des circonstances, nous répond l'Histoire (2) ; intentions de la Providence, conclut M. Le Coz.

L'Ordonnance de Louis XVIII avait transformé définitivement un pensionnat régional en Petit Séminaire diocésain. Amplifiant le mouvement déjà esquissé en 1822, les écoles presbytérales : Arzano, Bodilis, Carhaix, Pleyben, Plouguerneau, pour ne citer que les plus importantes, orientèrent leurs sujets vers Pont-Croix. Au-dessus de 140, en 1823-24, le chiffre des élèves atteindra 178 à la rentrée d'Octobre 1824. La construction d'une troisième aile dans le Couvent, devenu Petit Séminaire, sera bientôt décidée.

Confiance de M. Le Coz dans l'avenir.

M. Le Coz guide paternellement les premiers pas du Petit Séminaire et en suit attentivement la marche. Il envisage l'avenir avec confiance, voire avec un enthousiasme exalté, comparable à la fierté du grand-père qui porte aux nues son petit-fils. Avant même l'ouverture, il saluait en Pont-Croix un nouveau Plouguernevel. « Cet établissement, écrit-il, pourra devenir également célèbre, étant conduit par des hommes qui aient de la capacité, du zèle pour observer eux-mêmes et faire observer aux autres un sage règlement. » Il avait demandé à l'Evêque « des collaborateurs pleins de piété solide, portés pour le Séminaire, pleins de talents et de santé, qui aient du zèle et du goût pour l'éducation chrétienne de la jeunesse ». La même lettre conseillait à Monseigneur Dombideau de confier la maison aux Pères de la Foi, qui n'étaient autres que les Pères Jésuites, rentrés en France sous ce nom, après 1815. Rien ne permet de vérifier si la suggestion trouva quelque crédit auprès de l'Administration diocésaine ni s'il fut sérieusement question d'appeler au Petit Séminaire ces religieux que Dansette définit : « des Jésuites camouflés » (1).

Notre vénéré fondateur demeura jusqu'à la fin de ses jours d'un optimisme résolu qui dut être d'un précieux soutien à la première génération de maîtres. Il n'hésite pas à se proclamer « choisi de Dieu pour donner au diocèse l'un des plus beaux Petits Séminaires de toute la France... Le Petit Séminaire de Pont-Croix est un enfant de la Providence que l'on veut étouffer dans son berceau... Il sera béni de Dieu ; une foule de bons sujets en sortiront pour alimenter annuellement le Grand Séminaire, pour distribuer le pain céleste aux fidèles et pour être les sauveurs de tant de paroisses désolées où l'on a faim et soif de la parole divine » (2).

**

Plus d'un siècle d'histoire a confirmé les pronostics de ce prêtre pieux et savant qui osait identifier les vues de la Providence avec les siennes. Imitons la foi courageuse de M. Le Coz, qui émaillait ses lettres de citations de la Sainte-Ecriture et prédisait de sa fondation : « *Ex Deo est, non dissolvetur* ». (Actes, V, 38-39.) « L'œuvre vient de Dieu et ne saurait périr. »

(A suivre.)

(1) A. DANSETTE : *Histoire Religieuse de la France Contemporaine*, t. I, p. 191.

(2) D'après l'*Ordo* de 1952, le clergé du diocèse compte 408 prêtres anciens de Pont-Croix, les Ordres religieux et Instituts missionnaires 98. Ne sont pas compris dans ces totaux les Anciens qui sont attachés à divers diocèses de France. Il y a donc, en vie, plus de 500 prêtres sortis de la Maison.

(1) L'idée de petits séminaires distincts pour les basses classes et pour les hautes classes avait donc cours à Quimper, il y a 130 ans. Cette heureuse formule est appliquée dans les diocèses de Luçon, Nantes, Poitiers...

(2) Le petit séminaire de Quimper fut supprimé, en 1832, sur la demande du Conseil municipal.

PÈLERINAGE AU PUY

(6-12 Septembre 1951) (suite)

II. — Aux pieds de Notre Dame.

SAMEDI 8.

La cathédrale, vue dans l'ombre la veille, apparaît dans toute sa splendeur sur son rocher de basalte. Mais, malgré son altitude, elle est encore dominée par la statue de bronze de Notre-Dame de France, érigée sur un piton volcanique, le Rocher Corneille.

C'est à travers une ville pittoresque qui s'éveille, illuminée dans la fraîcheur de l'aurore par un soleil éblouissant, que nous gagnons la cathédrale.

Dès l'entrée, nous sommes saisis par la majesté de l'ensemble. L'extérieur était imposant : surélevée, accessible seulement par des escaliers de cent cinquante marches, la cathédrale paraît immense au pèlerin qui y entre. Mais l'intérieur dépasse toutes prévisions : c'est une féerie fantastique de couleurs, de piliers, de vitraux harmonieusement fondus ensemble.

Nous aurons l'honneur d'être placés encore aux premières loges, dans les stalles du chœur. Déjà la nef, les bas-côtés, toute la cathédrale est pleine de jeunes Séminaristes de toutes les provinces de France...

La Messe Pontificale.

Mgr Chappe, évêque du Puy, célèbre la messe pontificale. La Schola de Solesmes assure le propre de la messe « Cum Jubilo », tandis que la foule des Séminaristes chante le commun, avec tout son cœur et toute son âme. Le service de l'autel est assuré par les Séminaristes de Toulouse.

A l'Évangile, c'est *Mgr Duperray*, évêque de Montpellier, l'« évêque des Séminaristes », qui monte en chaire. Il nous adresse des paroles simples et touchantes, que nous aimerons à retenir toute notre vie comme programme d'action et comme motif d'espérance dans les jours difficiles :

« L'Église porte le monde dans un débat pour l'éternité...
« Chaque génération a son rôle... Le xx^e siècle se place
« parmi les plus extraordinaires des siècles... La première
« moitié du xx^e siècle a été marquée par la libération de
« l'Église de France, par la renaissance d'un christianisme
« plus profond, par la promotion du laïc à un apostolat.

« actif dans la voie tracée par le Maître : les mouvements
« d'Action Catholique, Jeunesse Ouvrière, Paysanne, Étudiant...
« forment des militants qui, par l'exemple de leur
« vie, font se poser aux masses le problème de leur salut...
« — Quelle sera votre vocation ? Reconquérir les masses !
« Soyez des saints, pour former des saints, des militants
« laïcs...

« Que cette rencontre redonne courage et confiance à ceux
« qui cherchent, qui luttent, qui s'interrogent ! »

A la Communion, distribuée de cinq autels à de longues files de Séminaristes, c'est vraiment la table fraternelle. C'est ici que le pèlerinage prend tout son sens : puiser la force à la même source pour la rayonner ensuite, chacun dans son secteur.

A la fin de la messe, nous prions un moment tous ensemble pour que cette rencontre soit fructueuse, et nous demandons à la Vénérable Vierge du Puy, à Notre-Dame de France, de nous placer sous sa protection, de prendre en charge ce pèlerinage. Si c'est *sous Son Signe* qu'il se déroule, le succès pour tous est assuré.

La messe finie, nous nous rendons au Grand Séminaire où nous prenons rapidement et joyeusement notre petit déjeuner sous les arbres des vastes cours.

Les Cercles d'Études...

Ils se tiennent aussitôt après le petit déjeuner, dans le parc du Grand Séminaire, sur les versants du Rocher Corneille. Les Séminaristes sont répartis par région et par classe : un aumônier est adjoint à chaque groupe pour les diriger et les aider.

Voici, en substance, le sujet des « délibérations » des Rhétoriciens sortants : « Qu'êtes-vous venus chercher au Puy ? Comment ferez-vous profiter ceux qui n'ont pu venir, des bienfaits d'une rencontre avec les Petits Séminaristes de toute la France ? Qu'en retiendrez-vous pour vous mêmes ? »

Les cercles se déroulèrent dans une atmosphère de travail certes, mais joyeuse quand même et fraternelle. Nous avons tous beaucoup gagné à ce contact d'âmes : ici personne ne garde son masque de timidité ou de respect humain. Nous parlons avec la plus grande franchise d'un sujet que nous aimons, avec des jeunes gens qui nous apportent leur propre expérience de la vie, et en qui nous découvrons des richesses nouvelles, insoupçonnées...

Le Chemin de Croix...

Dans l'après-midi, tous les pèlerins réunis à l'église du Collège, sont rangés par zones. Successivement, les quatre

zones prennent la montée, précédées de leur grande et lourde croix de bois, que portent quatre Séminaristes. Chaque zone a aussi ses quatre récitants : Pour le Nord-Ouest, ces récitants étaient trois élèves du Petit Séminaire des Couets et un élève de Saint-Vincent : *Louis Cochou*, qui représenta très dignement notre Petit Séminaire. La foule répète avec ferveur leurs invocations. *Mgr Chappe* et *Mgr Lallier* suivent chacun une croix.

Une marche longue et fatigante... les rues étroites, et mal pavées, et montantes... le gravier qui torture les genoux... l'air chaud qui vous imprègne les vêtements collés par la sueur... Comment ne pas évoquer le premier Chemin de Croix de Jérusalem, durant cette montée dans les rues escarpées de la Ville Sainte (c'est le nom du quartier du Puy qui environne la cathédrale), sur ces pierres noires, un peu semblables à celles qui reçurent les chutes de Jésus... Comment ne pas s'associer spontanément à la Rédemption du Monde !...

Les quatre zones se retrouvent devant l'Evêché :

« ...Quand il a vraiment tout donné, il dit : « Tout est
[consommé.

« ...A notre tour de vous aimer, comme vous nous avez
[aimés !... »

Puis nous entrons dans la cathédrale pour la dernière station... « *O Vierge Forte, vous êtes toujours là aux heures difficiles !* »

Et le chant de l'Unité s'élève, Unité que symbolise notre montée commune, derrière nos évêques, dans l'amour de la Croix rédemptrice, de laquelle descend toute vie.

La Veillée.

Le soir, la ville du Puy n'est plus qu'un vaste concert. Comme à la radio, on quitte une onde pour entrer dans une autre. Chaque cantonnement a organisé sa veillée, où se côtoient des gars de toutes les régions. Chez nous sont réunis ceux de Montauban, au parler chantant et méridional, qui suscita (comme on pouvait le prévoir) bien des taquineries de la part des Bretons, plus septentrionaux, évidemment. Il y a aussi ceux de Toulouse, ceux de Pamiers, ceux de Clermont-Ferrand, de Carcassonne, de Langogne, de Saint-Pierre-sous-Rodez... d'autres encore... et nous, les Bretons, de Quintin, Auray, Chateaugiron, Nantes, Pont-Croix !... — Tous se mêlaient harmonieusement : j'admirai, j'aimai par dessus tout en eux leurs rires clairs, francs, leur grande simplicité. Chaque Petit Séminaire donne son numéro : chants régionaux, danses folkloriques, clowneries, histoires drôles alternent.

Pour clôturer la veillée dans une élévation de tout notre

être, un sujet cher aux Bretons s'imposait à nous : la Résurrection de Landévennec. C'est tout notre cœur, toute notre âme que nous mimons dans cette évocation de la renaissance de l'Abbaye... Chants et cantiques de chez nous, en breton, créèrent une atmosphère de recueillement, presque de ravissement... Et tous se levèrent spontanément lorsque « l'aumônier » des Finistériens entonna le « *Ni ho salud gant Garantez* », qui fut suivi de la prière du soir, intime, familiale, mais pas égoïste. Car nous y associâmes tous ceux que leurs travaux, leurs occupations, leur manque de ressources, avaient empêchés de venir au Puy. Nous demandâmes encore à la Vierge du Puy de mettre le pèlerinage des jeunes Séminaristes sous sa Très-Haute Protection. Nous lui avons demandé de bénir tous ceux que nous aimons, et de nous préparer à notre magnifique tâche de demain...

Après quoi, en bon ordre, tous montèrent se coucher. Quant à nous, campeurs de Saint-Vincent, nous nous retirâmes sous nos tentes, et sous la bienveillante vigilance de M. l'abbé *J.-M. Guéguiniat*, nous nous endormîmes presque aussitôt...

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE.

Là-bas, chez nous, des milliers de pèlerins sont déjà en marche vers le sanctuaire de N.-D. du Folgoët, à l'heure matinale où nous nous retrouvons devant la « Vierge Noire »... La matinée s'écoule suivant le même programme que la veille...

L'après-midi, ce fut bien autre chose. On nous avait invités à un « meeting » dont nous ignorions le but et la nature...

Nous voici donc tous dans une immense salle ; devant nous un jeune homme, du nom de *Roger Laviolle*, président national de l'A.C.J.F. Il apporte à tous ces jeunes gens qu'il a devant lui, l'appel du peuple, l'appel du monde moderne, l'appel des militants : « Il faut des prêtres, il faut de saints prêtres, nous attendons de saints prêtres »... Et puis c'est quelqu'un qui a entendu cet appel lancé par lui-même autrefois qui nous séduit par sa jeunesse, sa finesse : « un cœur de vingt ans », un cardinal de plus de 70 ans. *Son Eminence le Cardinal Gerlier* a vite fait de conquérir tous les cœurs par son « humour » bien sûr, mais aussi son enthousiasme : « Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné ». L'ancien président de l'A.C.J.F., aujourd'hui cardinal, et le président actuel : une seule voix : « Vous êtes l'espoir de la France ».

Neuf heures du soir : les marches spacieuses qui donnent accès à la cathédrale sont envahies et font penser aux gradins des amphithéâtres romains aux jours où les

persécutions « prospéraient »... Une lumière là-bas au fond, clignotante, avance : « *Je suis la lumière du monde* ». A travers persécutions, tribulations, martyrs, la France nait à cette lumière, la répand irrésistiblement par les croisades et les missions : « *Christus vinxit* ». Nous allons partir ; nous allons porter dans nos séminaires, dans nos diocèses, notre vie durant cette lumière. Munis d'un cierge allumé, symbole de ce feu que nous portons en nous, nous allons le promettre à Notre Dame :

« *O Notre Dame de France, gardez au fond de notre cœur,
Cette flamme que vous avez attisée,
Cette flamme que nous avons affermie,
Au contact les uns des autres.
O Notre Dame de France, priez pour nous.* »

III. — Retour

LUNDI 10 SEPTEMBRE.

C'est à regret que nous quittons Le Puy ce matin et aussi nos nouveaux amis de Montauban, Toulouse et Pamiers. Le Chants des Adieux, en pleine rue, est vraiment sympathique. Mais déjà les moteurs ronronnent. Résignons-nous : une dernière poignée de main, un dernier « hurra » et tout se termine. Kenavo, les gars ! Dieu veuille que ce ne soit « qu'un au revoir »...

Un brouillard très dense envahit le bassin du Puy et nous dérobe tout le charme du paysage. Les sommets des collines émergent à peine en de curieuses calottes, tels des îlots sur une mer de brume.

Le trajet jusqu'à Lyon est plutôt monotone : quelques villes au nom poétique comme Yssingeaux et surtout Firminy et Saint-Etienne, sales, noires, aux rues interminables... Vers midi, nous franchissons la Saône à Lyon. Le car s'arrête devant la cathédrale. La basilique de Fourvière n'est pas loin. Après le repas, les plus paresseux s'engouffrent dans le funiculaire, les autres (si rares) montent à pied. Les artistes — car nous avons aussi, paraît-il, des artistes dans notre groupe — ont peine à s'accorder sur la valeur des mosaïques de Notre-Dame. En foulant l'arène du théâtre romain, nous nous rappelons avec émotion les premiers martyrs de la Gaule chrétienne, Pothin, Blandine, et les autres...

Longeant la Saône aux lentes péniches blanches, nous gagnons Ars. Le renom que le saint Curé a donné à sa paroisse, nous avait fait imaginer une ville aux dimensions respectables et le mot « basilique » signifiait à nos yeux un édifice assez vaste... Rien de tout cela en réalité, mais un petit bourg de campagne et une église plutôt étroite. D'ailleurs on ne vient pas à Ars en touriste mais

en pèlerin. En considérant au presbytère le lit du Saint, sa « batterie » de cuisine et ses instruments de torture, nous avons un peu honte de notre médiocrité. Comme nous sommes loin ici des exigences du confort moderne ! Pas si loin pourtant puisque des gens actuellement vivants ont entendu leurs parents parler de ce saint prêtre, eux qui avaient été ses paroissiens. Puisse Saint J.-M. Vianney nous obtenir d'être, comme lui, « dévorés du zèle de la Maison de Dieu » !

Après Ars, nous délaissions le cours de la Saône et, par le Beaujolais, atteignons Cluny. Hélas ! nous arrivons sept ou huit siècles trop tard... Nous aurions vu alors des centaines de moines défilier dans ce cloître aux colonnes si légères et entrer au chœur de l'église abbatiale, merveille romane dont une seule nef sur les cinq qui la composaient, reste encore debout aujourd'hui. Nous aurions peut-être assisté à la réception solennelle de quelque prince de France, d'Italie ou d'Europe : pape, roi, cardinal... Nous aurions contemplé le fourmillement silencieux d'une abbaye si prospère, bref toute la splendeur de Cluny au Moyen-Age...

Il fait déjà nuit quand nous entrons à Paray-Le-Monial. Le gîte est bientôt trouvé et c'est un plaisir de se glisser au plus vite dans les couvertures.

MARDI 11.

C'est à la chapelle de la Visitation que nous assistons à la messe, près de la chaise de Sainte Marguerite. On nous recommande de prier spécialement pour nos familles.

Nous ne saurions quitter Paray-Le-Monial sans jeter un coup d'œil à l'église paroissiale, au porche monumental, caractéristique, nous dit-on, de l'école romane bourguignonne...

Par les pâturages du Nivernais, nous remontons la Loire qui semble jouer à cache-cache avec la route : paysages paisibles de matins d'été et, dans les prairies humides, quelques bœufs blancs... A Neyers, une visite s'impose. C'est au couvent Saint-Gildas que se trouve, renfermé dans une chaise, le corps de Sainte Bernadette. Il est très impressionnant de prier la Vierge devant le corps de celle qui l'a contemplée dès ici-bas...

A midi, nous avons atteint Bourges. Après le déjeuner au Grand Séminaire, qui ne contient d'ailleurs que vingt-cinq séminaristes pour deux diocèses, c'est la visite de la cathédrale. Dire qu'elle est belle, ne signifie peut-être pas grand' chose. Mais vous savez qu'il existe toujours un décalage entre l'idée et l'expression. Vive donc l'impressionnisme et fi de toute « littérature » ! On ne décrit pas une cathédrale, on la contemple en priant...

Par la vallée du Cher, la route, droite et ombragée, descend doucement vers Tours. Nous devons passer au plus vite à la basilique Saint-Martin, car il sera bientôt cinq heures et l'étape d'aujourd'hui ne se termine qu'à Nantes. Avant de franchir la Loire, on aperçoit un couple de statues de part et d'autre de la route : Descartes et Rabelais. Le « rapprochement » est pour le moins surprenant.

Le trajet jusqu'à Nantes nous pèse désormais. Il fait bientôt nuit et la fatigue des dernières journées se fait de plus en plus sentir. Saumur, Angers... Hélas ! On n'y voit goutte. Vivement Les Couëts et un bon petit lit tout chaud !

Il est plus de vingt-trois heures quand le car pénètre dans la cour du Petit Séminaire. Ce n'est qu'une heure plus tard, après le Chant des Adieux, que chacun monte au dortoir.

Le lendemain, le groupe se disperse. Au fond, c'est un plaisir pour nous de retrouver le ciel de Bretagne, maussade, mélancolique à souhait. Un temps pareil est propice à la réflexion. Disons qu'il tombe à merveille après des journées si denses. Au fait, que rapportons-nous de ce voyage ? Beaucoup de fatigue, c'est sûr, mais aussi tant de richesse ! Ça a été d'abord une merveilleuse leçon de géographie et d'histoire, et ceci confirme une idée d'un jeune et moderne professeur que beaucoup connaissent, et qui rêve d'enseigner... en hélicoptère. Et peut-être ces paysages de France nous ont-ils paru plus beaux parce que nous les avons contemplés dans la joie de l'amitié. Nous ne sommes pas encore à la veille d'oublier les discussions amicales de cercles d'étude, l'exubérance des gars du Midi, si charmants, et surtout la sympathie tour à tour, sérieuse et enjouée de nos compagnons de route. Ce qu'il faut retenir en définitive, c'est le geste de ces 1.200 petits séminaristes remettant entre les mains de la Vierge Noire non seulement leur vocation personnelle mais toutes celles de leur maison, de leur province, de leur pays. Par nous, c'était l'avenir de l'Eglise de France qui se confiait à Notre-Dame. Quelle dignité mais aussi quelle responsabilité ! Il ne faut pas que cette générosité défaille, sinon tout est gâché. Responsables de demain, n'oublions pas les exigences d'aujourd'hui.

Notre-Dame du Puy, obtenez-nous de toujours rester fidèles, de ne jamais préférer aucune tendresse à la votre et de monter chaque jour avec plus d'amour vers la sainteté et la plénitude de la joie !

Louis COCHOU,

Jean-Louis COZIEN,

Elèves de Philosophie.

Autour de la Rade de Brest

en camp volant (6-13 Août)

15 Juin.

Les vacances sont une chose excellente. C'est là une des rares affirmations que l'on peut répéter sur tous les tons devant un auditoire d'élèves sans craindre de rencontrer la moindre contradiction. Redisons donc que c'est une institution précieuse qui aide à passer tous les 12 mois de l'année. Regardez cet élève là-bas au fond de la classe : vous vous escrimez à expliquer un théorème de géométrie ; lui, pendant ce temps, les yeux vaguement dirigés vers la fenêtre, il rêve... Mais oui, pour mettre une note plus gaie dans toute cette rhapsodie de mots dont vous l'inondez depuis un mois que le trimestre est commencé, il rêve aux vacances passées ; dans un mois ce grand garçon rêvera encore, mais son imagination, avide d'évasion, échafaudera des projets, des montagnes de projets que les vacances prochaines suffiront à peine à mettre à exécution. Allez donc prétendre que pour qui sait en tirer le meilleur parti les vacances ne sont pas une chose bien précieuse. Mais la vie serait intenable si ce soleil ne lui faisait pas sur les sombres mois de trois longs trimestres.

Or donc, le 15 Juin dernier, au moment où déjà pas mal de projets se bousculaient dans la cervelle des élèves de 3^e et 4^e, un projet inédit vint donner corps aux anticipations les plus roses. Un « camp volant » à bicyclette serait organisé au début du mois d'Août. Et les imaginations chevauchant déjà des vélos « aux pédales rapides » courraient sur les routes de Camaret et du Conquet, et à la pensée d'avoir à sillonner la rade de Brest en bateau, certains éprouvaient déjà les premiers prodromes du mal de mer. Qui en vérité ne se fût laissé séduire par de telles perspectives ?

*« Que diriez-vous, les gâs, si nous allions camper,
Sur les rout' de chez nous, sous le beau ciel d'été ?
Et cinquant' gâs de répondre tous l'air bien décidé :
— Oui, oui, oui, oui ! Nous irons camper. »*

25 Juillet.

*« Hélas depuis ce temps, que de choses ont changé ! »
Les choses en ce bas monde sont ainsi faites que nos*

rêves les plus beaux sont souvent détruits par l'imprévu ; il y suffit parfois de l'humeur capricieuse des saisons. Pourquoi a-t-il fallu que les pluies au lieu de tomber au temps qui leur est fixé, l'hiver et l'automne, aient attendu le printemps et l'été, obligeant la moisson à mûrir avec un sérieux retard. Impossible de désertier les « champs paternels ».

*« Que voulez-vous y faire ? Il faut battre les blé ;
A peine quinze d'entre eux ont pu se dérober. »*

Lundi 6 Août.

Exactement 17 élèves ont maintenu leur adhésion et doivent se retrouver à l'école Saint-Louis de Châteaulin. Mais comme par un fait exprès, la pluie cet après-midi se remet à tomber de plus belle. Les professeurs, aumôniers, tout en gagnant le rendez-vous, se murmurent à eux-mêmes lugubrement : « Oseront-ils venir par un temps pareil ? » Mais, heureusement,

Il y en a quelques-uns qu'on n'voit jamais « flancher ».

Voici donc qu'en arrivant à l'école Saint-Louis, ils découvrent une demi-douzaine de braves qui, grelottant sous un préau, attendent les événements. Inutile de décliner leur état-civil ; vous avez déjà deviné qu'ils sont « glazicks » ou « bigoudens ».

M. le Directeur et M. l'Econome de Saint-Louis s'empressent autour d'eux, rivalisent de serviabilité : l'un propose un dortoir, l'autre un goûter. Nous avons accepté les deux, et c'était le plus sage.

Au cours de la soirée, le petit groupe s'accroît de quelques unités, accourues de Plogonnec, d'Elliant, de Cléden... Voici même venir une 203 commerciale : tous les yeux de briller d'un désir muet : « Et si nous l'empruntons pendant huit jours ! Quelle randonnée confortable nous ferions ! » Mais cette tentation « bourgeoise » est vite chassée. Est-ce qu'à 15 ans on se promène en voiture quand on a un vélo et de bons muscles ?

Mardi 7 Août.

7 h. 30 : « *Benedicamus domino* ».

Tous le monde aux fenêtres : hélas encore de gros nuages menaçants. Pendant la messe, tandis que les âmes, peut être un peu assombries elles aussi par les vacances, retrouvent la clarté, au dehors la pluie tombe drue, désespérément. Mais la prière de 15 gâs fervents a vite fait de « percer le ciel », et aussitôt après le petit déjeuner le soleil paraît...

Et voici la caravane à l'assaut du Ménez-Hom. La route monte, n'en finit pas de monter, mais les forces sont encore toutes fraîches et tous arrivent à Telgruc en légère avance sur l'horaire.

En attendant qu'une brave boulangère ait eu le temps de préparer une provision de pommes de terre, qui jointes à l'appoint dont nous a gratifiés M. l'Econome, constitueront un succulent repas, un abbé du groupe se met à recueillir des impressions :

— Eh bien ! Louis, as-tu remarqué le merveilleux coup d'œil que l'on a du sommet du Ménez-Hom ?

— Non, M'sieur ; je « fonçais » tête baissée derrière Marcel : je ne pouvais pas regarder.

L'abbé complètement désarçonné n'insiste pas.

Au début du périple certains protestaient en voyant une moto prendre le départ, et naturellement devancer tout le monde. Mais même les plus grincheux ont vite fait de se rendre à l'évidence : ce moyen de locomotion rapide peut être fort utile. Pendant que les cyclistes peinent vers Crozon et Morgat, puis jouissent des douceurs d'un bon bain, la « moto » va, vient, fort inquiète, se demandant où l'on mangera le soir et où l'on dormira. M. le Curé de Crozon, dont la bonté et la générosité resteront un des souvenirs marquants du camp, résout la première question, et les tentes bientôt sont dressées à proximité d'une petite ferme près de la plage.

Qu'il fait bon, la nuit, bien à l'abri sous le toit que l'on a transporté toute la journée entendre la pluie tomber sur la tente ! Cette nuit, pris dans cette impression de béatitude, nous sommes loin de penser qu'un infortuné, qui devait nous rejoindre à Crozon, faute de nous avoir trouvés, se voit réduit à partager la litière des chevaux dans une écurie. O route, quand on s'y engage, à quelles aventures tu peux conduire ! Rémy sur ses vieux jours aimera à revenir sur ce souvenir. « C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit... »

Mercredi 8 Août.

Rémy est un garçon intelligent. Pour être sûr de nous trouver ce matin, il s'est posté devant la porte de l'église... et il nous a trouvés.

La caravane s'ébranle vers Camaret. Mais la fatigue se fait légèrement sentir...

*Devant les Tas de Pois tous se sont « dégonflés »
A part Monsieur Coatmeur et quelques unités..*

Presque tous donc, après avoir jeté un coup d'œil discret sur l'anse de Camaret, mettent le cap sur Roscanvel, stimulés peut être par le fumet d'un excellent chaudron.

de... pommes de terre qui là-bas mijotent pour eux. Il est toujours fâcheux de froisser la modestie des gens. Et cependant il faut dire bien haut qu'il y a au moins deux personnes charitables sur terre : elles habitent dans une petite ferme à l'entrée du bourg de Roscanvel. Elles ont tout mis à notre service : maison, grange, vaisselle, cuisinière, potager... et cela avec le bon sourire de gens heureux de se rendre utiles.

Le vent souffle, la mer moutonne, les barques dansent. Il faut pourtant affronter hardiment les flots menaçants du Fret à Brest. Le vapeur est là tout frémissant qui vomit sur le quai sa cargaison hétéroclite de passagers, de bouteilles de Butagaz et de ferraille. On va maintenant pouvoir monter. Mais non, il y a des voyageurs « prioritaires », et c'est d'abord un troupeau de vaches qui s'installe à la poupe, étonnées de fouler un « plancher » aussi mouvant et instable.

A la proue, quinze gâs le nez au vent, dont les yeux ravis s'extasiaient devant le cadre charmant de collines noirâtres où se détachent en blanc les immeubles de Brest reconstruit, et en gris, les énormes tourelles des vaisseaux de la rade abri...

Un étrange défilé de cyclistes derrière moto à travers la ville, un accueil empressé à Bon-Secours... de nouveau cet étrange défilé dans la nuit qui tombe vers le lieu de cantonnement à Saint-Marc, face à la rade... des lumières qui clignotent dans la nuit... des tentes qui se dressent une à une... quelques retardataires qui rejoignent à 10 heures du soir après avoir parcouru la cité... la prière qui s'élève joyeuse, reconnaissante et fervente, troublée seulement par un bombardement à coup de pommes, dessert fort apprécié et servi à point nommé... puis un sommeil paisible dans la paix et le silence, bercé par le clapotis des vagues toutes proches...

Jeudi 9 Août.

Journée de repos ; repos tout relatif d'ailleurs car Brest présente un vaste champ d'investigations intéressantes. Nous avons un guide bénévole. Sous sa conduite nous faisons connaissance avec la ville, le port, les chantiers ; nous pénétrons à l'Arsenal après de laborieux pourparlers à la porte Tourville ; nous regardons de près la *Jeanne-d'Arc*, mais impossible d'y monter. Faute de pouvoir visiter le navire-école, nous forçons la passerelle du *Le Verrier*, bateau météorologiste que le père de l'un d'entre nous, commandant en second à bord, nous fait visiter de fond en comble.

Le soir nous avons la désagréable surprise de trouver

les tentes par terre. Décidément les mauvais plaisantins ne manquent pas dans ces parages. Ce soir encore ils poussent l'amabilité jusqu'à nous « bombarder » du même dessert que la veille...

Vendredi 10 Août.

Il faut plier bagage pour une étape nouvelle : Le Conquet. Les estomacs crient famine ; il faut pourtant attendre une heure avant de pouvoir se mettre à table. Les boulangeries, les pâtisseries sont là à deux pas qui regorgent de « petits pains et de gâteaux croustillants »... Il y a seulement deux jours tous s'y seraient précipités : aujourd'hui on passe outre sans regarder, mieux encore, on regarde, mais on est assez fort pour passer outre quand même : merci à la « Route » qui enseigne l'austérité et la maîtrise de soi.

La « Route » aujourd'hui pourtant nous accorde le plaisir d'un bon bain. Pour la première fois le temps est franchement ensoleillé.

Samedi 11 Août.

Un fort vent arrière nous pousse vers Brest où nous faisons une longue halte pour visiter le *Jean-Bart*. Ici tout dépasse la commune mesure : tourelles monstrueuses hérissées d'énormes canons, un agencement harmonieux et minutieux de l'ensemble et du détail. Tous sont dans l'admiration, chacun avec une nuance particulière, l'un est fasciné par la cuisine et le menu ; l'autre est impressionné par la somme de réflexion exigée de l'ingénieur qui conçoit le plan du mastodonte ; tel autre d'évaluer la somme de travail nécessitée par la réalisation du plan ; celui-ci, les yeux rêveurs, calcule la puissance de destruction d'un tel vaisseau ; celui-là, plus profond, s'absorbe dans la pensée de l'écrasante responsabilité du capitaine qui manie ce cuirassé quand, en temps de guerre, il recèle dans ses flancs 2.000 vies humaines...

*« Mais quand il fallut retourner
La pluie voulut nous éprouver... »*

Mais la pluie ne saurait arrêter ceux que la « Route » a déjà aguerris. Il faut arriver à l'étape coûte que coûte. Tous arrivent trempés et crottés à l'école Saint-Adrien, à Plougastel, et dans une cacophonie de rires et de chants transforment la cuisine en séchoir...

La veillée de ce soir est bien douce après une rude journée. Rien ne saurait mieux en traduire l'atmosphère joyeuse à la fois et recueillie que quelques lignes d'un

chant, d'un negro-spiritual que nous apprit un aumônier scout rencontré là par hasard :

« Si aujourd'hui de lourds nuages
Ont fait le ciel tout gris, tout gris...
Demain il fera beau sur la grand route,
Demain un jour nouveau, demain tous les oiseaux
Chanteront sur la route, demain. »

Chant tout plein d'espoir, de rêves d'or émané du cœur de quelque nègre asservi d'Amérique... Chant d'espoir que chantent à pleine voix des gâs de quinze ans en regardant la vie.

Dimanche 12 Août.

« Demain un jour nouveau... »

Le soleil de nouveau s'est montré.

Chaque matin nous commençons la journée autour du Christ. Aujourd'hui nous entrons davantage encore dans son intimité, le matin à la chapelle Saint-Adrien, le soir, auprès des moines, à Landévennec.

Avant d'aborder à « ce site enchanteur de la Cornouaille bretonne », il faut encore braver la rade houleuse sur un bateau de pêche. Celui-ci est par moments violemment balloté, et derrière trottine un canot rempli de vélos.

Landévennec : des ruines auréolées d'un passé prestigieux, le sillage d'un saint, de Saint Guénolé, dont la statue de pierre est là debout, symbole de la résurrection... Ses fils sont déjà à l'œuvre ; ils viendront plus nombreux, ils donneront, dans l'obscurité, des années durant, leur prière et le travail de leurs mains, chacun apportant sa peine à l'édifice qui jaillira de terre pour devenir de nouveau un centre de rayonnement, une prédication vivante...

*Dans une belle salle à manger
Nous reçûmes un accueil princier...*

Merci à M. le Recteur qui lui aussi nous donne tout ; il a tout mis au service du Petit Séminaire ce soir, y compris son église. C'est ici que se fait la clôture du camp par le chant des complies.

Comment évoquer l'atmosphère de cette cérémonie de clôture ? Chaque cœur déborde de sentiments divers : regret d'avoir déjà à se séparer — « Et dire que demain il faudra reprendre la vie réelle », exprimait tout à l'heure quelqu'un sur le bateau —, regret de voir le rêve, l'aventure prendre fin ; regrets, oui ; mais confiance joyeuse aussi : demain la vie réelle reprendra avec ses luttes, ses victoires, ses défaites peut-être, ses troubles

et ses inquiétudes ; mais désormais la vie sera une « Route » où chacun se sentira plus fort, plus viril, mieux trempé, mieux armé ; et puis chacun se sentira moins seul après ce bain d'amitié, d'intimité avec le Christ et Notre-Dame. C'est vers Marie que s'élève pieux et clair un dernier chant :

*Veillez sur nous, Sainte Vierge Marie,
Sur nos travaux, sur nos ébats ;
Assistez-nous, à l'aube de la vie,
Au matin des rudes combats.*



Examens oraux trimestriels de Pâques

- Philosophie.* — 1. A. Le Breton ; 2. L. Cochou.
Première. — 1. L. Failler ; 2. A. Jézéquel ; 3. Cl. Le Coz, J. Le Coz, L. Le Guen et M. Le Moal.
Seconde. — 1. G. Lucas ; 2. G. Floc'h ; 3. C. Nicolas.
Troisième. — 1. J. Le Bot ; 2. J. Sévère ; 3. F. F. Fouquet et R. Marzin.
Quatrième. — 1. R. Tavennec ; 2. Y. Griffon ; 3. V. Morvan.
Cinquième Blanche. — 1. F. Mahé ; 2. J. Andro ; 3. A. Louédec et Th. Petitbon.
Cinquième Rouge. — 1. A. Guyon ; 2. M. Kersual et J. Arhant.
Sixième Blanche. — 1. M. Le Bail ; 2. D. Danion ; 3. G. Le Séac'h.
Sixième Rouge. — 1. E. Crozon ; 2. J.-R. Sagel ; 3. V. Guennou.

Excellence du deuxième trimestre

- Philosophie.* — 1. A. Le Breton ; 2. ex-æquo : L. Cochou et L. Gentric.
Première. — 1. L. Failler ; 2. L. Le Moan ; 3. A. Jézéquel.
Seconde. — 1. G. Floc'h ; 2. G. Lucas ; 3. C. Nicolas.
Troisième. — 1. J. Le Bot ; 2. J. Sévère ; 3. R. Faucheur.
Quatrième. — 1. Ch. Le Dû ; 2. V. Morvan ; 3. J. Youinou.
Cinquième Blanche. — 1. A. Louédec ; 2. Th. Petitbon ; 3. G. Gonidou.
Cinquième Rouge. — 1. A. Guyon ; 2. J. Arhant ; 3. J. Gourmelon.
Sixième Blanche. — 1. M. Le Bail ; 2. H. Lannuzel ; 3. D. Danion.
Sixième Rouge. — 1. E. Crozon ; 2. V. Guennou ; 3. J.-R. Sagel.



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

MM. J. Andro, Beuzec-Cap-Sizun ; — P. Ansquer, Beuzec-Cap-Sizun ; — J. Autrou, Quimper.

MM. J.-P. Bihan, Meilars ; — L. Boulic, Quimper ; — J. Bourhis, Café du Cinéma, rue de Strasbourg, Nantes.

R. P. Cadiou, Haïti ; — MM. G. Champion, Concarneau ; — H. Cariou, Quimper ; — M. Carval, Pont-Croix ; — J.-M. Coadou, Plogonnec ; A. Coatmeur, Pont-Croix ; R.F. A. Coatmeur, 17, Val Plaisant, St-Hélier, Jersey, England ; — R^me Dom Colliot, Kerbénéat ; — A. Colloch Pont-Croix ; — E. Cottonnec, directeur de la S.A.P.A.C., Pointe-Noire, Moyen-Congo ; — J. Cozien, Entreprise Urios, rue Claude-Bernard, La Redoute, Alger.

M. J. Dubois, 91, boulevard Bessières, Paris (17^e).

MM. H. Fiacre, Douarnenez ; — J. Floc'h, Pont-l'Abbé.

MM. J. Gentric, Saint-Jean-du-Doigt ; — J. Gourlaouen, Douarnenez ; — J. Guellec, Lanorgard, Le Trévoux ; — M. Gourvez, Inspecteur adj. P.T.T., 111, rue de Chatillon, Rennes.

R. P. Kermel, Noviciat Notre-Dame, Richelieu, Province de Québec, Canada.

MM. P. Laouénan, Primelin ; — G. Le Bras, Beuzec-Cap-Sizun ; — J. Le Brusq, Pont-Croix ; — Y. Le Bras, B. P. 325, Pointe-Noire, Moyen-Congo ; — J.-J. Le Crocq, Douarnenez ; — H. Le Gac, Edern ; — F. Le Gall, Plabennec ; — M. Le Gouill, Douarnenez ; L. Le Long, Laouénan (Côtes-du-Nord) ; — F. Louarn, Kernisy, Quimper.

MM. R. Manuel, Lanriec ; — G. Miossec, Audierne.

M. H. Nédélec, Plogastel-Saint-Germain.

MM. Y. Pelleter, Audierne ; — J. et M. Penn, Saint-Thurien ; — A. Penneec, Edern ; — J. Penneec, Mahalon ; — C. Pensec, 2, rue Maisonneuve, Saumur (M.-et-L.) ; — P. Péron, Plougastel-Daoulas ; — H. Potier, 13, boulevard des Américains, Nantes ; — J. Prima, Clohars-Carnoët.

MM. L. Quémeneur, Rédéné ; — B. Quéré, Ergué-Armel ; — F. Rolland, Quimper ; — C. Ruppe, Saint-Pol-de-Léon ; — J.-M. Sezec, Ploaré ; — M^{me} la Supérieure, Hospice, Pont-Croix.

Liste arrêtée le 5 Avril. Prière de signaler erreurs ou omissions.

Le mot de la fin

Un grand professeur de psychologie, amateur d'enquêtes, posait aux jeunes élèves la question suivante :

« Si vous deviez tout perdre, que voudriez-vous conserver en dernier lieu ? »

Il s'attendait à tout, sauf à la réponse d'un loustic :

« Ma culotte, M'sieu. »

Le Directeur : Abbé LE BORGNE.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC

Sculpture et Ameublement

PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

IMPRIMERIE

CORNOUAILLAISE

7, Rue des Gentilshommes

QUIMPER



TOUS IMPRIMÉS

TOUS ARTICLES DE BUREAU

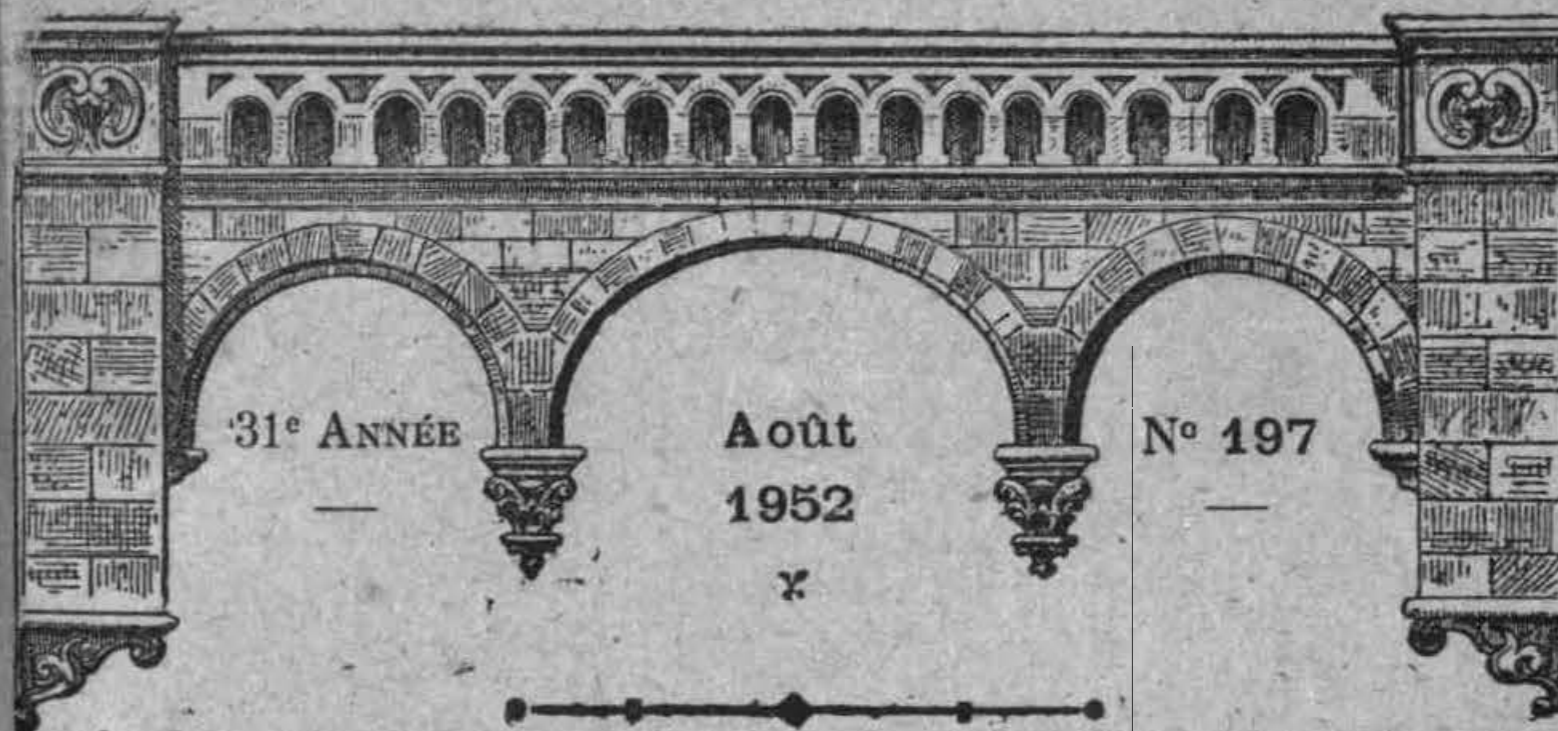
GRAND CHOIX DE PAPETERIES

FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

François BOUTIER, Fils

PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments — Fourneaux tôle et fonte. — Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie, Faïencerie, Porcelaine. — Parapluies et Ombrelles en tous genres.



BULLETIN
 du
 Petit Séminaire
 SAINT-VINCENT
 PONT-CROIX



PARAIT
 TOUS LES TROIS MOIS



IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
 7, RUE DES GENTILSHOMMES
 QUIMPER

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison ; les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 300 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 200 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 200 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BRENAUT, ECONOMO, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — *Tél. 31.*

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

**Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.**

*Si vous passez à Quimper,
descendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

**Successeur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU**



BULLETIN DU



**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

Publication périodique. — 31^e année. — N° 197.

AOUT 1952.

SOMMAIRE

I. — Nouvelles de la Maison.

Au jour le jour : 3^e trimestre. — Réunion des Anciens.

II. — Nouvelles des Anciens.

Nominations. — Ordinations. — Courrier. — Nos morts. — Mgr Cogneau.

III. — Accusé de réception.

IV. — Mot de la fin.



NOUVELLES DE LA MAISON

Au jour le jour...

Le mercredi 23 Avril nous voit revenir tout guillerets des vacances de Pâques. Un petit groupe de Petits Séminaristes a pris part à Pont-Château à une rencontre inter-séminaires. Les autres ont au moins changé d'air, si bien que le moral est « généralement » bon, d'autant plus que nous espérons un 3^e trimestre court si le Ministre de l'Education Nationale se décide à fixer une fois encore les vacances au 1^{er} Juillet.

Le lendemain, la troupe des *Compagnons du Cercle de Pont-Croix* nous donnait une fois de plus un spectacle de choix, avec *Le Maître des Forges*, drame en 4 actes et 5 tableaux, d'après le roman de Georges Ohnet.

MAI.

8. — La Saint-Vincent ouvrit la série de nos fêtes. *M. l'abbé Le Marrec*, qui si souvent accompagna à l'orgue notre chant grégorien, nous fit cette année l'honneur de présider nos cérémonies. La chorale, je crois, fut à la hauteur de sa tâche et ne l'aura pas déçu. *M. l'abbé Le Beux*, notre ancien professeur d'Art, nous invita à pratiquer, à l'école de saint Vincent, le détachement, vertu essentielle du chrétien : détachement dans l'amour du prochain, détachement dans l'amour de soi.

Un groupe d'enfants de la région prit part aux cérémonies dans le cadre d'une journée de la Croisade Eucharistique.

18. — BLEUN-BRUG.

Pont-Croix a été choisi comme siège d'un petit Bleun-Brug Cornouaillais qui, avec ceux de Plouguerneau et de

Baud, devaient servir de préparation au grand Bleun-Brug de Tréguier. Tant qu'à faire, Pont-Croix tint à se montrer à la hauteur de sa réputation et tout le monde fut d'accord pour reconnaître que la fête fut très réussie. Notre chorale, notre musique instrumentale y eurent leur petite part, et les *Compagnons de Saint-Vincent* (c'est le nom qui tend à prévaloir pour notre troupe théâtrale) interprétèrent sur la place un jeu scénique, *Intron Varia*, évoquant les quinze mystères du Rosaire.

31. — PÈLERINAGE DE CONFORT.

Comme l'an dernier, le beau temps ne fut pas de la partie. Une pluie fine qui obligea à prendre pèlerines et imperméables gâcha sérieusement le charme de la promenade matinale. Le panégyrique était l'œuvre de *Jean Le Coz*, élève de Rhétorique. Voici le début de cet *Adieu à Notre-Dame de Confort*, qui rappellera aux anciens leurs jeunes années :

« Il nous plaît de vous imaginer, ô Notre Dame, toute joyeuse, ce matin, de la joie de vos enfants. Ne vous êtes-vous pas penchée, souriante, au-dessus de notre vieille maison trépidante de vie ? N'avez-vous pas remarqué la fièvre des plus jeunes, l'attitude plus recueillie des aînés, la piété de tous ? Il nous a semblé que le sourire de N.-D. du Bon-Accueil était votre sourire prometteur d'un joyeux pèlerinage.

Et nous voici en votre Maison de Confort, unis dans la prière. Un seul cœur, une seule âme. Que de nuances pourtant distinguent vos regards pénétrants ! Nous, les anciens, nous comprenons cette diversité intime des âmes : nous en avons parcouru le cycle. Une teinte de mélancolie se mêle aujourd'hui à notre joie et pénètre nos prières, en ce pèlerinage qui, pour plusieurs d'entre nous, doit être le dernier : notre pèlerinage d'adieu. Oh ! cette mélancolie n'a rien du « mal du siècle » déprimant. Mais les souvenirs remontent, pressés, à notre mémoire. Et nous voudrions épancher, à fond, notre âme, à vos pieds ; sûrs que cette visite, que nous faisons pour prendre congé de vous et recevoir vos consignes, où notre prière se fera plus ardente, nous emporterons l'assurance reconfortante de votre appui maternel dans nos efforts vers l'idéal, et donc la garantie d'une vie féconde.

Oui, ce matin, nous nous reportons facilement cinq ou six ans en arrière. Années bénies qui avaient déjà sans doute, leurs petites difficultés. Chacun de nous s'y revoit, petit élève de sixième, de cinquième ; à cet âge plus riche de souvenirs joyeux que d'amertumes ; un âge tout fleuri de confiance, de simplicité, de pureté. Comment, dès lors, ne pas évoquer, en ce pèlerinage d'adieu, nos premiers

pèlerinages ? Notre joie était à l'échelle de notre insouciance et de notre candeur, c'est-à-dire immense. Notre pèlerinage était d'abord une découverte : cette marche matinale ; ce chapelet le long de la route ; ce long discours, dont certaines phrases nous frappaient et dont tant de choses nous échappaient ; cette messe où l'on priait si bien ; ce déjeuner pittoresque ; ce retour dont nos propos enjoués cachaient mal la fatigue...

Puis nous avons grandi. Vous avez assisté à nos luttes d'adolescents. Vous étiez là, lors-même que nous avions parfois l'impression de lutter seuls... Nous avons soupiré vers vous, lorsque l'appel brutal des médiocrités venait briser nos élans vers les hauteurs. N'a-t-il pas suffi, telle année, d'un temps maussade, au matin du 31 Mai, pour nous mettre de mauvaise humeur ? Mais nous nous sommes ressaisis ; nous avons fini par comprendre le prix de l'épreuve qui décevait nos espérances ; nous avons consenti le sacrifice de l'agrément pour garder intacte notre ferveur... »

**

JUN.

2 Juin. — XIV^e Assemblée générale des Anciens.

Plusieurs Bulletins avaient annoncé le caractère spécial de solennité que cette réunion d'Anciens devait revêtir, du fait que l'on entendait célébrer, en même temps, le 3^e Centenaire de la Maison et le cinquantième de la pose de la première pierre de la chapelle.

Beaucoup cependant ont fait la sourde oreille à notre invitation, beaucoup d'autres auraient voulu venir, mais n'en ont pas eu la possibilité. Puissent les premiers regretter d'avoir manqué une belle fête et les seconds avoir plus de loisirs en 1954 pour que nous nous retrouvions plus nombreux la prochaine fois.

Un de mes confrères a rédigé un compte rendu détaillé pour la *Semaine Religieuse*. Je crois que la meilleure solution pour moi, est de vous le retranscrire ici, quitte à vous donner ensuite le texte de l'allocution prononcée à la messe et de quelques toasts.

« Une Assemblée d'Anciens Elèves est toujours un pèlerinage dans le passé. A revoir les vieux murs de son collège et le visage de ses condisciples et de ses vieux professeurs, c'est toute une « tranche de vie », — la plus heureuse, sans conteste, — qui surgit... Bain de jouvence où, pour quelques heures, oubliant les soucis du présent, l'ancien se laisse aller à ressusciter de bons vieux souvenirs... »

L'homme, dit-on, cherche sans cesse à « retrouver le

lien du passé avec le présent. » Saint-Vincent, le 2 Juin dernier, alliait fort bien ces deux extrêmes, en réunissant ses Anciens en plein milieu d'un trimestre bouillonnant de la vie de ses élèves actuels. Et on pouvait voir un gamin de 10 ans coudeyant notre doyen de 92 ans, et un Sixième 1952 auprès d'un Sixième 1881.

La « Maison », cette année, fêtait son troisième centenaire, et le cinquantième de sa chapelle, et tenait, au moyen d'une petite exposition, à associer, notre assemblée, tous ceux que, depuis trois cents ans, elle abrita.

**

Comment ne pas évoquer ces religieuses Ursulines qui, de 1652 à la Révolution, se dévouèrent à l'éducation des jeunes ?... Cette statue de Sainte Ursule, en vieux bois de chêne, qui, exilée par la Révolution dans l'église paroissiale, retrouvait son cloître, ne venait-elle pas nous parler de ses filles ?

Et voici que les murs du cloître, en partant de l'extrémité de l'aile-Est, nous racontaient l'histoire du Petit-Séminaire. Le Couvent des Ursulines, « l'Enclos » comme on le nommait alors, devint, en 1789, bien national, et finalement la propriété de M. Tréhot de Clermont. C'est en 1822 que M. Le Coz, appuyé par Monseigneur Dombideau de Grouseilhès, en négocia et effectua l'achat. Une peinture, qui inaugurait notre « galerie des portraits », nous représentait le fondateur. Près de lui M. Keraudy, le tout premier supérieur, M. Le Coz ayant décliné, par humilité, le supérieurat que l'Evêque lui offrait. Puis suivait la série complète des successeurs... Complète ? c'est inexact, puisqu'elle s'arrêtait au cinquième... Le sixième visitait l'exposition. Le septième est le Supérieur actuel. Sept Supérieurs en 130 ans !

En face, la « galerie » voulait nous parler du rayonnement de « Saint-Vincent » dans le monde : Monseigneur Pellerin, ancien évêque en Cochinchine, Monseigneur Coadou, ancien évêque de Mysore (Indes), Monseigneur de Guébriand, ancien évêque de Burlington (E.-U.), Monseigneur Jolivet, ancien évêque du Natal, Monseigneur Cognéau que Dieu a rappelé à Lui, il y a quelques mois, Monseigneur Le Breton, évêque actuel de Tamatave, le Révérendissime Dom Cozien, abbé de Solesmes, Dom Félix Colliot, abbé de Kerbénéat-Landévennec. Terminant la série : le Père Le Roux, l'apôtre des banquises et martyr des Esquimaux, et le visage de lutteur du chanoine Cornou, l'ancien directeur du *Progrès du Finistère*.

Quelques peintures nous rappelaient la vie du Petit-Séminaire à son origine. Telle cette présentation du Pèlerinage des élèves à Confort en 1844. Ils portaient, en ce

temps, des lévites, même les quelques musiciens exécutant leurs morceaux sous la conduite de M. Crécy, professeur (civil) de musique. On pouvait regretter de ne pas voir exposée cette reproduction des élèves d'autrefois en récréation dans la cour intérieure. On y aurait vu de grands jeunes gens se divertissant en dansant à la corde, sous l'œil vigilant d'un surveillant, probablement, posté à une fenêtre du second étage.

Le côté-Sud du cloître était plutôt une leçon d'histoire contemporaine, puisque les plus âgés parmi les Anciens présents à la fête pouvaient s'y reconnaître ; mais leçon assez archaïque pour faire rire nos jeunes d'aujourd'hui qui repéraient, sous des « chupen » glazik, bigouden ou melenik, quelqu'un de leur parenté, ou de leurs connaissances, voire même de leur clergé. Comment, pour nos jeunes « modernes », pouvoir rester sérieux devant la photo d'Anciens Petits-Chantres à la tête rasée, en pantalons-trois-quarts, ou bien campés, suivant l'élégance-1900, dans un costume-marin blanc avec culotte lacée au-dessous du genou ?

Suivaient les gloires sportives et les « drôleries » théâtrales depuis la « Fanfare de Primelin » jusqu'aux défilés de « Guerriers Francs ». Terminait le tout une longue série de photos de cours, moins pittoresque peut-être, mais où les élèves d'aujourd'hui se montraient, avec force sourires et malicieux commentaires, tel ou tel de leurs professeurs, petit « Pékin » de Sixième.

En flânant devant ces souvenirs, la curiosité nous menait devant les affiches de mises en adjudication du Collège, partagée en multiples lots, lors des lois d'expulsion du début de ce siècle. Un peu plus loin, près de la porte de notre chapelle jubilaire, sous le portrait de l'Architecte le Chanoine Abgrall, ses plans, résultat de trente années de travail, dit-on. « L'homme oublie le passé, mais le garde toujours en lui. » C'est ce que voulait nous dire le vieux Collège qui, en les évoquant par l'image de son exposition, nous rendait présents ces « Invisibles » qui le firent, et ensuite, durant trois cents ans, l'embellirent, et nous le légèrent.

**

Présence de tous les Anciens vivants et défunts ! Y avait-il lien plus fort pour unir, ce jour-là, cette immense famille s'échelonnant sur trois siècles que cette messe dans notre chapelle ? N'était-elle pas offerte pour les Religieuses Ursulines, les fondateurs, les bienfaiteurs, les anciens professeurs et élèves, les anciennes religieuses et les anciens domestiques au service de la Maison ? A 11 heures, la chapelle se remplissait et la procession sortait de la sacristie pendant que l'orgue clamait le

« 1^{er} Mouvement de la Symphonie Eucharistique, sur le Cibavit » du Père Plum. Monseigneur l'Evêque présidait au trône assisté de M. le chanoine Hervé, vicaire général, et de M. le chanoine Guéguen, doyen du Chapitre. M. le chanoine Pouliquen, curé-archiprêtre de Château-lin, et ancien Supérieur, célébra la messe. Les cérémonies étaient faites par des élèves en aubes qui s'en tirèrent à merveille.

A l'Evangile, le Révérendissime Dom Colliot, Abbé de Kerbénéat, monta en chaire, et, de sa voix chaude, nous entretint sur un thème alliant l'idée de la messe du jour avec celle de la fête des Anciens : « Je crois au Saint-Esprit ». Et par ce qu'un théologien appellerait la « via historica », il nous invitait à voir, dans l'existence trois fois centenaire de la Maison et dans son rayonnement, une preuve de l'existence et de l'Action de l'Esprit-Saint.

Pour le *Credo*, on adopta le ton Royal de Dumont. Les fils de Saint-Benoît et les partisans puristes du Grégorien qui l'entendirent durent peut-être endurer un martyre... Il faut avouer que les finales étaient bien loin d'être adoucies. Toute loi a ses exceptions. Et, ce jour-là, il fallait bien permettre aux « voix cristallines des benjamins et aux voix chevrotantes des vénérables de l'assistance » de se fondre. N'était-ce pas une façon de rendre la messe communautaire ?

A l'offertoire et après l'élévation, la Chorale exécuta « *Ni ho salud, Stereden Vor* » et « *Adoromp holl* ». Dans ces flots d'harmonie, M. Mayet, ancien professeur de chant, et auteur de ces deux morceaux, venait se rappeler au souvenir des Anciens. A la communion, l'organiste donna le « *Spered Santel* », de G. Roparz. Comme sortie la Chorale exécuta « *Gloire Eternelle* », de Altenburg et l'orgue le « *Carillon de Longpont* », de L. Vierne.

**

A la sortie de la messe, le photographe nous attendait. Il fallut poser devant l'objectif. Les plus hauts juchés sur les gradins durent prendre des positions d'équilibristes et l'on put craindre que tout ne s'écroulât.

Libérés de cette pose, les « cours » se groupèrent et, en grande conversation, se dirigèrent vers la salle du banquet. Ici c'est l'atmosphère, parfois un peu houleuse, des réunions de famille. C'est l'heure des épanchements, des confidences, de l'évocation des souvenirs... c'est aussi l'heure du repas auquel on fit honneur. Les toasts vinrent ensuite, éloquents ou familiers, spirituels ou véhéments selon les auteurs. Les uns et les autres chantèrent à l'envi la reconnaissance, la sympathie pour le passé de Saint-Vincent et l'espoir d'un bel avenir.

C'était bien là aussi le sujet des dernières conversations avant la dispersion. On avait le cœur un peu gros de quitter, pour longtemps peut-être, ces cours, ces cloîtres, cette chapelle et les vers de la cantate revenait à la mémoire de plusieurs :

« *Skolaj brudet ar Pont-e-Kroaz
Neizig tommoc'h n'eus bet biskoaz
Ni ho karo da virviken
Hag a stourmo 'vit ho tifenn.* »

J. A.

Beaucoup auront plaisir à retrouver ici le texte de la belle allocution du Rme Père Dom Colliot :

« *Je crois au Saint-Esprit.* »

Le *Saint-Esprit*... Il est normal que nous nous entretenions de lui, en ces jours où se renouvelle, dans l'Eglise et dans nos âmes, le mystère de la Pentecôte.

Je crois au Saint-Esprit. Cette affirmation prend pour nous un relief singulier, prononcée en votre présence, Excellence. Evêque, successeur des Apôtres, n'êtes-vous pas, en effet, au milieu de nous le témoin, l'agent, le dispensateur et comme le trophée vivant de cet Esprit qui, au jour de votre sacre, vous a totalement imprégné de son onction ?

Je voudrais, dans cette affirmation de notre Credo, exprimer tout le sens de cette journée, qui veut être à la fois le Tricentenaire de cette maison, le Cinquantenaire de cette chapelle, et une réunion d'Anciens au milieu de leurs « jeunes ».

Daigne Celle qui a cru et qui s'est livrée à l'Esprit-Saint, disposer nos esprits et nos cœurs à recevoir sa Lumière et à s'ouvrir à son Amour.

**

Je crois au Saint-Esprit. C'est une profession de foi qui s'impose à nous, me semble-t-il, lorsque nous considérons l'origine et l'histoire de cette ancienne maison des Ursulines de Pont-Croix.

La vie tout entière de l'Eglise est, à vrai dire, la manifestation de l'action intime de Celui qui la meut et la dirige, et que nous appelons l'Esprit-Saint, l'Esprit vivifiant. La vie religieuse, au sein de l'Eglise, constituera normalement une manifestation particulièrement intense et lumineuse de l'action de ce même Esprit.

C'est l'Esprit-Saint qui façonne l'âme des fondateurs d'Ordres et de Congrégations. C'est Lui qui inspira à *Sainte Angèle* ce zèle de la Gloire de Dieu, du salut et de la sanctification des âmes, qui lui fit établir ses « Vierges institutrices » qu'elle plaça sous le patronage de *Sainte Ursule*.

C'est Lui qui inspire les sentiments et qui dirige les événements pouvant donner naissance à de nouvelles maisons. C'est grâce à Lui que naquirent et se rencontrèrent le zèle apostolique d'un *Monseigneur René du Louët* et la générosité chrétienne d'un *Marquis de Rosmadec*, et qu'ainsi les « Dames Ursulines » de

Quimper vinrent s'établir en 1652 « à l'ombre du clocher de N.-D. de Roscudon ». Voulant être de vraies éducatrices et devenir de parfaites religieuses, elles s'établissaient plus encore, sans doute, « à l'ombre de l'Esprit-Saint ».

Quel est, en effet, le but suprême de l'éducation ? N'est-ce pas d'ouvrir l'esprit et de livrer le cœur à l'influence et à l'action de cet Educateur, de ce Pédagogue divin qui nous est donné, et qui a pour mission de faire de nous des saints, c'est-à-dire d'imprimer dans nos âmes les traits vivants de Jésus-Christ, selon le dessein particulier et éternel que Dieu a formé sur chacun d'entre nous ? Voilà pourquoi il importe avant tout, pour l'éducateur, de croire au Saint-Esprit, de croire en sa présence, de respecter son action, d'y conformer, d'y adapter la sienne, sachant comme Lui s'adresser à l'esprit et au cœur, user tour à tour de persuasion et d'invitations, de reproches et d'encouragements, être à la fois discret et pressant, tendre et fort, doux et véhément. Cela suppose, sans doute, qu'on veuille d'abord être soi-même un instrument souple et docile entre ses mains.

Mais n'était-ce pas précisément ce à quoi tendaient l'idéal que professaient et la vie que pratiquaient les religieuses Ursulines dans cette maison ? Pourquoi ces cloîtres avec leur recueillement, sinon pour permettre aux âmes de faire silence et de se faire attentives à la voix du Maître intérieur ? Pourquoi, dans cet oratoire — l'étude actuelle des Moyens, jadis notre étude des Grands — ces vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qu'elles prononçaient au jour de leur profession, sinon pour que, dégageant leur esprit et leur cœur de tout ce qui tendait à les retenir, les alourdir, les diviser, elles pussent les ouvrir plus totalement et plus constamment à l'influence de l'Esprit-Saint, et, se laissant conduire par Lui, expérimenter dans l'unité et la paix, la liberté et la joie des véritables « enfants de Dieu ».

Si on a pu un jour appeler audacieusement Pont-Croix « pays de la Douceur et de la Paix », cela, sans doute, fut particulièrement vrai de cet « enclos » où en vraies religieuses et en vraies éducatrices les Ursulines recueillaient et faisaient goûter autour d'elles les « fruits » du Saint-Esprit.

Elles allaient, au terme de leur histoire, nous donner un dernier et suprême témoignage de l'action en elles de l'Esprit-Saint. Lorsqu'aux jours sombres de la Révolution elles comparurent devant les municipaux en écharpe tricolore, elles déclareront toutes d'un commun accord vouloir « persister dans leur vocation ». Quel était donc ce lien qui, au mépris du danger et de la mort, les retenait aussi fermement attachées au Christ ? Ce lien c'était le Lien vivant du Saint-Esprit. Lien d'une profondeur, d'une force, d'une tendresse, infinies, Lien qui rend les âmes capables de demeurer fidèles, Lien qui fait les témoins, Lien qui fait les martyrs.

« Il y a des lieux où souffle l'Esprit. » L'Esprit souffle dans ces lieux depuis trois cents ans. Il les a baignés de sa lumière. Il les a imprégnés de son onction. Il les a embaumés de son parfum. Son parfum y demeure. Dans le cloître, les corridors, les salles d'étude de votre vieille maison, puissiez-vous, chers petits séminaristes, reconnaître et respirer ce parfum, puissiez-vous en pénétrer vos âmes. Puissiez-vous croire au Saint-Esprit.

**

Il y a cependant un lieu de votre maison qui témoigne plus particulièrement de la présence et de l'action de l'Esprit-Saint. Ce lieu, c'est votre chapelle, cette chapelle dont nous fêtons aujourd'hui les cinquante ans.

On raconte que lorsque *Monsieur le chanoine Abgrall* qui en fut l'architecte, revenait jadis à Saint-Vincent, il se dirigeait d'abord vers cette chapelle. Si quelque professeur tentait de l'arrêter en route, il se dégageait : « Laisse-moi aller d'abord admirer mon chef-d'œuvre ! » Et une fois entré, planté au bas de l'édifice et au centre de la nef, il contemplait, s'extasiait, dans une admiration sans cesse renouvelée.

« Son chef-d'œuvre ! » Était-ce bien sûr ? Était-ce vraiment son chef-d'œuvre à lui ? Sans doute, y avait-il consacré trente années de sa vie. Il y avait fait passer le meilleur de lui-même. Mais n'était-ce pas, en définitive, un « Autre » qui le lui avait inspiré ?

L'inspiration ? *Enthéos*, disait jadis notre grammaire grecque. La saisie du divin, l'emprise du Saint-Esprit. L'inspiration qu'un prêtre comme Monsieur Abgrall savait avant tout puiser dans la prière. L'inspiration qui faisait de sa création artistique elle-même une prière.

N'est-ce pas une prière que nous chantent ces pierres dans leur mouvement et dans leur harmonie ? Dans la grave retenue de ces bas-côtés, écoutez la religieuse adoration. Ne percevez-vous pas dans l'élan de cette nef la monté audacieuse de l'espérance ? Et que chante la plénitude lumineuse de cette voûte, sinon l'épanouissement et la contemplation de l'amour ? Cette chapelle, c'est l'expression d'une prière. C'est un hymne du Saint-Esprit.

Si le Saint-Esprit inspire ainsi ces hymnes de pierres que sont nos églises et nos cathédrales, c'est afin de pouvoir remplir ces temples de sa présence et de son action. Rappelez-vous, chers Anciens. Lorsque nous nous agenouillions près de notre confesseur pour demander pardon de nos fautes, c'est Lui qui, au nom du Christ, nous purifiait de nos péchés ? Lorsque nous écoutions avec respect et émotion la parole lumineuse et ardente de nos prédicateurs, c'est Lui qui nous pénétrait de sa Vérité et de son Amour. Il était l'âme de notre prière, produisant en nous ces « gémissements ineffables » que traduisaient nos repentirs, nos désirs, nos supplications, nos louanges, nos actions de grâces. Il était l'élan de nos offertoires. Il était le lien de nos communions. Lorsque nous goûtions la douceur pénétrante de nos mélodies grégoriennes, c'étaient sa douceur, son onction qui se révélaient à nous. Et lorsqu'au contact des accords, sous les flots d'harmonie qui tombaient de cette tribune, notre âme était comme saisie d'admiration et plongée dans le ravissement, n'était-ce pas encore lui qui opérait en nous ? Lui, le charme infini de Dieu, Lui l'Harmonie vivante et éternelle de la Très Sainte Trinité ?

Dans la muette contemplation qui le clouait immobile au bas de la nef, le chanoine Abgrall avait raison d'admirer son chef-d'œuvre. Ce chef-d'œuvre le dépassait. C'était celui de l'Esprit-Saint. Si nous pouvions, au terme de ces cinquante années de notre chapelle, contempler à découvert les merveilles de grâce

qu'y a opérées le Saint-Esprit, combien plus grands encore seraient notre saisissement, notre admiration et de quel cœur ne nous écrierions-nous pas : « Je crois au Saint-Esprit ! »

**

Cependant ce n'est pas dans des temples de pierre que nous devons le plus admirer la présence et l'action de l'Esprit-Saint. C'est dans ces temples vivants que sont nos âmes de chrétiens. Et s'il est vrai que dans toute âme de baptisé le travail de l'Esprit-Saint est quelque chose de merveilleux, que sera-ce dans une âme de petit séminariste dont il veut faire un jour un prêtre, un autre Christ !

Je crois au Saint-Esprit, mes chers enfants, lorsque je vois la limpidité de votre regard où transparait la pureté de votre âme. Je crois au Saint-Esprit, jeune gens, mes chers amis, lorsque je vois sur votre front ce pli résolu, indice d'une volonté virile, lorsque je découvre dans vos yeux cette flamme ardente qui révèle la générosité de votre cœur. Cette pureté, cette force, cette ardeur que je lis sur votre visage, n'est-ce pas le reflet de la pureté, de force, de l'ardeur de l'Esprit-Saint ? Et lorsque, scrutant vos esprits et sondant vos cœurs, j'y découvre cet attachement profond à la parole et à la personne du Christ qui est ce qu'il y a de plus intime et de plus vrai en vous, comment ne pas y reconnaître l'empreinte du Saint-Esprit, de ce lien vivant qui vous lie à Jésus et qui fera de vous ses amis, ses soldats, ses apôtres, et s'il le faut ses martyrs ?

Je crois au Saint-Esprit. Oserai-je reprendre cette affirmation lorsque je vous regarde, vous, chers Anciens, et que je me considère avec vous ? Oh, sans doute, lorsque, pensant à la pureté de notre âme d'enfant, à la générosité de notre cœur d'adolescent, nous considérons ce qu'a été depuis lors notre vie, notre pauvre vie, nous ne pouvons pas ne pas nous humilier devant Dieu. Si nous avons été davantage attentifs et dociles à la voix du Saint-Esprit, sans doute notre regard serait-il plus clair, notre cœur plus généreux, notre vie plus rayonnante et plus féconde. Au moins pouvons-nous dire chaque année avec plus de vérité le « *Veni Pater pauperum* » que nous chantions à l'instant.

Cependant, si sincère et si juste que soit notre contrition, nous n'avons pas le droit de méconnaître tout le bien que, dans sa miséricorde, le Saint-Esprit continue à faire en nous et par nous. Je crois au Saint-Esprit lorsque je vous considère, vous les prêtres de chez nous, prêtres de nos collèges, de nos écoles, de nos paroisses, lorsque je sais la simplicité et la profondeur de votre foi ; la sincérité et l'intensité de votre prière, la ferveur toujours jeune de votre zèle, la délicatesse et la générosité inlassables de votre dévouement. Je crois au Saint-Esprit lorsque vous regardant, vous les jeunes Anciens, vous les pères de famille de chez nous, je pense à l'atmosphère de foi que l'on respire dans vos foyers, à la dignité de vie dont vous faites preuve au milieu des vôtres, à la collaboration que vous apportez à nos mouvements d'Action catholique, en vous faisant dans votre paroisse, dans votre profession, dans votre cité les témoins authentiques du Christ par le rayonnement de votre foi et de votre charité.

Et si maintenant débordant les cadres de notre réunion, je

songe au témoignage que donnent les Anciens de Saint-Vincent répandus dans notre pays et jusqu'aux extrémités de la terre, comment ne pas penser au « Spiritus Domini replevit orbem terrarum » ? Dans leur fidélité à la parole et au message du Christ, dans leur témoignage rendu à la vérité et à l'Amour, dans le témoignage porté en particulier par nos missionnaires dont quelques-uns s'apprentent aujourd'hui à sceller leur foi et à féconder leur zèle de leur sang, comment ne pas reconnaître la manifestation éclatante de l'Esprit qui a pour mission d'être à travers le monde le témoin et le héraut de la Glorification du Christ ?

Et lorsque dépassant l'horizon de cette terre, je plonge mon regard dans le ciel, lorsque j'y vois la grande famille de Saint-Vincent qui y est déjà rassemblée, lorsque je contemple l'ineffable béatitude dont jouissent les âmes de ces anciens que nous avons connus, de ces professeurs que nous avons aimés, comment ne pas redire avec plus de force que jamais : *Credo in Spiritum Sanctum*, Je crois au Saint-Esprit ! C'est Lui qui est l'éclat de leur Lumière et la ferveur de leur Amour. Il est l'Elan de leur Louange et la Douceur de leur Etreinte. Il est l'irradiation de leur Joie. Il est la plénitude de leur Paix.

**

Je crois au Saint-Esprit. Cette affirmation, nous allons la chanter à l'instant dans notre *Credo*. Qu'elle sorte du plus profond de nos âmes. Qu'elle s'imprime dans le plus profond de notre vie.

Et lorsqu'à l'offertoire de la Messe, le célébrant demandera au Saint-Esprit de descendre sur nous comme il fondit sur le Christ lorsqu'il lui inspira de se livrer à la mort par amour pour son Père et pour nous, laissons-nous saisir par sa divine étreinte, ne lui refusant rien de ce qu'il attend de nous, afin qu'avec le Christ, par Lui et en Lui, nous puissions rendre à Dieu le Père, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire.

Veni Sanctificator. Cette prière, Excellence, vous à qui a été confié l'Esprit-Saint, daignez la faire avec nous et pour nous, afin qu'en union profonde avec vous, sous la protection de Marie, l'Epouse de l'Esprit-Saint, nous puissions réaliser ces paroles du Christ dont vous avez voulu faire votre devise : « Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra en vous et c'est alors que vous pourrez être véritablement mes témoins. « *Eritis mihi testes* ». Amen.

**

Le toast de *M. le Supérieur* vous permettra de faire le tour de la table d'honneur comme si vous étiez encore dans la salle... ou comme si vous aviez assisté à la réunion :

EXCELLENCE, RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
CHERS ANCIENS ET AMIS,

Pour la première fois, les Anciens se réunissent en présence des élèves. Ils les trempent dans un bain de tradition, tandis qu'ils goûtent eux-mêmes les délices d'un bain de jouvence.

Nous avons tous admiré, ce matin, avec quelle harmonie inédite sous les voûtes de la chapelle se sont fondues en une « *concordia lætitia* » les voix cristallines des benjamins et les voix chevrotantes des vénérables de l'assistance. Je n'ai pas dit « des plus vieux ». J'aurais été rappelé à l'ordre par M. le chanoine Soubigou. « Agé et vieux ne sont pas synonymes. » La vitalité et le dynamisme extraordinaires de vos 92 ans illustrent à merveille, cher Monsieur le Curé, une distinction qui vous est chère et ils ne laissent à Monsieur le Curé de Pont-Croix que le deuxième prix !

Au jour de ces noces d'or, notre chapelle, le chef-d'œuvre du chanoine Abgrall, resplendit d'une jeunesse, d'une fraîcheur et d'une piété qui élèvent les âmes. Elle a de qui tenir. La famille de M. Belbéoc'h, le supérieur bâtisseur, ce prêtre au savoir prestigieux, cet homme aussi bon qu'il paraissait rude, est représentée par son neveu, M. Gabriel Miossec, d'Audierne. La présence souriante de son économe et bras droit est une faveur et une attention du Ciel que je vous propose de reconnaître en acclamant M. le chanoine Soubigou comme président d'honneur de notre Association.

Daignez pardonner, Excellence, à un mouvement d'affection filiale de s'être tournée, en premier lieu, vers le doyen d'âge de votre clergé en qui tout le diocèse loue le modèle des découvreurs et des éveilleurs de vocations sacerdotales.

C'est sous votre bienveillant regard paternel que s'opère, en cette fête, Excellence, l'union des âmes et nous osons croire que ces joyeux contacts fraternels entre les prêtres et leurs anciens condisciples, ce coude à coude entre les anciennes et les jeunes générations procurent une satisfaction profonde à votre cœur d'évêque. Une ombre à l'allégresse générale : l'absence de Monseigneur Cogneau, dont la mémoire restera en vénération dans cette maison, qui s'honorait de saluer en sa personne l'ancien le plus brillant et le plus fidèle. Entre tous les aimables et dévoués services qu'il vous a rendus, Excellence, nous lui demeurons reconnaissants de vous avoir aidé à mieux connaître le Petit Séminaire de Pont-Croix. Parmi toutes les marques de délicatesse que vous lui avez prodiguées, nous retenons avec gratitude les visites où il vous accompagnait ; votre invitation le touchait autant qu'elle nous réjouissait.

Comme l'expliquait Sa Sainteté Pie XII dans l'un de ses discours, l'histoire n'est pas un calendrier dont l'on arrache et jette les feuilles les unes après les autres mais un livre solidement relié dont les chapitres s'éclairent les uns les autres. Quel est le fil qui retient les pages que nous tournons aujourd'hui en famille ? L'initiative, l'action et la sollicitude des évêques, de Mgr Du Louët qui établit les Religieuses Ursulines en cette ville, Mgr Dombideau qui ouvrit le Petit Séminaire, de Mgr Nouvel qui confiait volontiers les retraites des collégiens à des moines de La Pierre qui Vire et de Kerbénéat, Mgr Dubillard qui décida la construction de la chapelle, Mgr Duparc à qui Pont-Croix rappelait son cher Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray.

En acceptant de présider cette fête, vous m'avez répondu, Excellence, que la chapelle et vous-même étiez contemporains. Veuillez donc permettre qu'aux actions de grâces du cinquanteenaire de notre église se mêlent respectueusement les vœux

de la cinquantaine à l'adresse d'un évêque très aimé à Pont-Croix.

L'abbé Jean Le Coz, fondateur du Petit Séminaire, avait été chargé par Mgr Dombideau de négocier l'acquisition du monastère de Landévennec. Vous avez réussi, Révérendissime Père, là où il avait échoué. Vos armoiries voisinent désormais dans le chœur avec celle du Rme Père Dom Cozien. Quelle gloire pour notre établissement de compter parmi ses anciens élèves les restaurateurs de Solesmes et de Landévennec ! C'est la deuxième fois que je vous mets à contribution pour une allocation de Fête d'Anciens. Je puis, il est vrai, invoquer l'excuse d'un précédent : le Père Abbé de Solesmes avait été l'orateur des noces d'argent de la chapelle. Il paraissait tout naturel de faire appel à l'Abbé de Kerbénéat. Merci, Révérendissime Père, d'avoir fait souffler au milieu de nous un vent de Pentecôte sous l'action d'une parole si pieuse et si pénétrante.

Une autre heureuse coïncidence nous réjouit : comme en vertu d'une harmonie préétablie, notre aimé et distingué Président, M. le chanoine Le Goasguen, célèbre ses noces d'or, l'année même du Jubilé de notre chapelle. Au nom de tous je lui présente nos respectueuses et affectueuses félicitations ; nous souhaitons tous le retrouver à notre fête aux prochaines réunions d'Anciens.

J'éprouve, chaque fois, un double bonheur, briécois et pontécruzien, à recevoir M. le chanoine Hervé. Le vicariat de Briec est un brevet de longue vie, M. le Vicaire Général ; il vous permettra de jouir de longues années du titre de Président d'Honneur de notre Association que nous vous prions de bien vouloir accepter. Il suffit de s'en rapporter à M. le Curé de Pont-Croix qui défie encore sur les routes les cyclistes éprouvés. La paroisse et le collège font bon ménage et nous devons à la bienveillante compréhension de M. le Curé le retour de Sainte Ursule dans son couvent d'où la Révolution l'avait chassée.

M. le Curé est escorté d'un fort groupe de ses paroissiens ; je remercie vivement les trois conseillers municipaux, les délégués de l'A.P.E.L., dont le président départemental, M. Bonthonneau, est doublement pontécruzien, les amis de la maison qui nous ont fait le plaisir de se joindre aux anciens élèves.

Le Cap se devait d'imiter sa capitale ; qui pourrait énumérer les familles qui depuis plus d'un siècle ont confié leurs fils au collège ? Il n'est pas un coin du Cap où son action ne se soit fait sentir. Nous sommes très sensibles à la présence de MM. les Maires de Beuzec, Cléden et Meillars, où le collège avait fait un voyage aller-retour avant de se fixer à Pont-Croix, de M. Gloaguen, conseiller général, qui représente si dignement le canton et en défend avec ardeur et clairvoyance tous les intérêts, y compris ceux de l'école libre.

Mais j'ai l'air de négliger la foule innombrable des Anciens, présents et absents. Hier soir, une veillée de prières a convié et préparé les élèves à entrer dans une communauté de pensée et de sentiments avec vous ; utilisant le thème du feu et de la lumière que Jésus-Christ a apportés aux hommes, elle faisait découvrir le rayonnement de Saint-Vincent à travers le monde par l'œuvre de ses fils, prêtres (ils sont près de 600 en vie), religieux et missionnaires (il y en a une centaine),

chrétiens de toutes professions mûs par une même fidélité et rivalisant de dévouement. En vous rassemblant sous les yeux des enfants et des jeunes gens que nous avons mission de conduire vers leur idéal, vous nous facilitez la tâche. Vous leur enseignez que l'attachement à leur collège n'est pas un vain mot ; ils retiendront votre leçon mieux qu'ils ne retiennent parfois les nôtres. Nous n'en serons point jaloux mais sincèrement heureux.

Avant de nous arriver en Sixième, beaucoup d'enfants ont fréquenté les écoles des Frères. Je prie les délégués des trois instituts religieux ici représentés de transmettre en haut lieu notre respectueux merci. Nos relations avec eux ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a cent ans, les Frères Lamennais fournissaient au Petit Séminaire des professeurs de Huitième et d'écriture, les Frères de Saint Jean-Baptiste de la Salle nous ont laissé leurs locaux durant l'exil à Quimper, tandis que les Frères de Saint Gabriel occupaient l'établissement de Pont-Croix, sous la direction de l'inoubliable M. Milcent, avant de devenir nos charmants et sympathiques voisins.

La participation à notre fête de MM. les Supérieurs de Lesneven, de Saint-Yves et de Saint-Pol n'est que l'un des signes de la cordialité des rapports entre les institutions qui travaillent pour la même cause.

Cher Monsieur le Curé de Châteaulin, il ne me vient guère à l'idée de vous souhaiter la bienvenue ; car, on ne reçoit pas les gens chez eux. Avec un record de 35 années de présence qui serait davantage chez lui à Saint-Vincent que son ancien Supérieur ? Je serais tenté d'en dire autant de M. le chanoine Pouliquen, ancien économiste, et des anciens professeurs qui se sont regroupés autour d'eux.

Recevoir ? Vous en parlez à votre aise, m'objectera-t-on. Car, en réalité, les soucis de l'organisation matérielle retombent sur M. l'Economiste. C'est avec sa bonne grâce habituelle qu'il s'est prêté à cette réunion en plein trimestre ; le surcroît de besogne qu'il s'est imposé mérite un surcroît d'estime et de sympathie.

Nos religieuses continuent dans la maison le ministère de travail et de prière des Ursulines avec une telle délicatesse et un tel effacement qu'elles veillent à se faire oublier. Mais nous n'omettrons pas de leur adresser un grand merci pour leur contribution au succès de cette fête.

Merci enfin à tout le personnel domestique. Dût sa modestie en souffrir, je tiens à citer à l'ordre du jour de la compétence, et du dévouement, notre ouvrier, Jean Plouhinec, véritable « spécialiste en tout », qu'il s'agisse de refaire des canalisations d'eau, d'aménager un réfectoire ou d'atteindre les voûtes de la chapelle. Ses échafaudages hardis ont permis aux peintres, François Divanach et son employé, Michel Perrot, de parer l'édifice jubilaire jusqu'au sommet de la robe de ses noces d'or, suivant les directives de M. Godec, professeur, artiste consommé, qui a réalisé, d'autre part, l'exposition si parlante sous le cloître.

Je souhaite, en terminant, qu'après avoir contemplé avec amusement ou attendrissement vos visages d'enfants et d'adolescents vous repartiez tous le cœur rajeuni, répétant : « Fête des Anciens ; fête de la jeunesse ! »

M. le Supérieur proposa, au cours du repas, de choisir *M. le chanoine Jean Le Poupon*, official du diocèse, curé-doyen de Briec, ancien professeur, comme vice-président de l'Association des Anciens, en remplacement de *M. le chanoine Corentin Le Grand*, décédé. (Ce choix, j'ai à peine besoin de vous le dire, fut ratifié à l'unanimité.) Par ailleurs, dans son toast, comme vous venez de le lire, il avait annoncé la promotion de M. le vicaire général Hervé à la présidence d'honneur.

Monseigneur Fauvel dut nous quitter avant la fin du banquet ; mais il tint à nous dire sa joie d'avoir assisté à cette rencontre de prêtres et de laïcs sortis de la même Maison et à nous redire quel espoir il fondait sur cette amitié et cette collaboration.

Nul n'ignore que *M. le chanoine Soubigou*, notre ancien, très ancien économiste, a 92 ans. Il fallait voir pourtant son animation, son entrain au micro. Plusieurs anciens plus jeunes bien que déjà âgés, envièrent sa vitalité, son esprit :

« Chers Anciens, dit-il, ne puis-je pas dire chers enfants de cette sainte maison ? Vous y êtes accueillis avec l'affection d'une vraie mère. Pour témoigner sa joie, elle vous offre un magnifique banquet. Je ne dirai qu'elle vous l'offre ce banquet, comme à l'enfant prodigue ! Ah non ! Vous lui montrez que vous êtes restés fidèles... Quant à moi, je dois un chant de reconnaissance au Divin Maître, pour m'avoir conservé plein de vie, plein de santé et me procurer ainsi, par un privilège tout à fait spécial, je puis le dire, de venir ici dans l'allégresse prendre part à cette fête. En 1902, nous étions ici 15 prêtres. J'étais le plus âgé après le Supérieur et le vénérable chanoine Durand. Tous ont disparu, je reste seul. Conclusion : il ne faut pas compter sur une longue vie, c'est une exception, mais être toujours prêt !... »

Et après ce bon conseil, il nous fit l'historique de ce temps lointain des expulsions.

M. le chanoine G. Pouliquen, ancien Supérieur, se plut à évoquer spécialement l'union qui régnait dans le corps professoral pendant les 35 ans qu'il a passés à Saint-Vincent.

Après un intermède de *Yvon Bourhis* dont la voix n'a pas besoin de micro pour être puissante, *Lomick Cavarlé*, de Pont-Croix, prit la parole :

Monsieur le Supérieur m'a invité à prendre la parole. Je l'en remercie car il était de bonne foi, mais n'aurait-il pas pu deviner ma confusion de parler devant une telle assemblée ? En outre il m'a demandé de parler au nom des jeunes Anciens : Jeune ! je pense l'être encore. Mais ancien, le suis-je vraiment ? Ayant

l'avantage de bien connaître la place et d'habiter tout près, je franchis si facilement le seuil de cette maison que je suis tenté de me considérer toujours comme élève (un élève attardé fidèle au cours du soir). Cours de nuit, pourrai-je ajouter, et il m'est parfois arrivé de franchir la grille devant une porte close. Je pense que ma confession publique m'obtiendra le pardon. Mais toutes ces précautions oratoires n'avancent pas mon affaire d'un pas ; c'est que je ne sais par où commencer. Le toast est un genre assez peu cultivé dans nos campagnes et je ne me souviens pas avoir jamais appris les règles de ce genre littéraire dans cette maison : il est vrai qu'on oublie si vite.

J'aurais pu peut-être essayer d'évoquer certains souvenirs encore tous frais et faire revivre tout un petit monde : celui de notre adolescence d'hier. Mais là il est certains hauts faits qui demandent à être mûris avant d'être dits. Cependant il est un terrain, chers anciens de la jeune génération, où je suis sûr d'être votre interprète fidèle, c'est celui de notre reconnaissance commune à Saint-Vincent. Si j'avais été poète ou barde j'aurais composé en ce jour un hymne à la joie pour chanter ce que nous devons à ce vieux collègue qui paraît parfois à nos « Jeunes Années » une prison qui est devenue si nettement aujourd'hui « la Maison ». Hélas, je ne suis ni poète ni barde et c'est pourquoi tout simplement, au nom des jeunes, je dirai à tous ceux qui furent nos maîtres (et que souvent nous n'avons réellement connus que plus tard) un merci affectueux et plein de respect. A tous, à ceux qui choisirent la voie du sacerdoce, à ceux qui suivirent les multiples chemins de la vie laïque, Saint-Vincent a su donner une âme, et si nos chemins ont été différents et variés nos occupations, le cœur à l'ouvrage ne fut-il pas le même pour tous, car unique fut la formation, unique le point de départ, comme unique sera l'arrivée. Personnellement, c'est avec fierté que j'ai souvent rencontré des anciens de Saint-Vincent dans un domaine de l'apostolat qui m'est cher : la J.A.C. Et en cette occasion, je tiens à remercier toute la Maison en la personne de M. le Supérieur et de M. l'Economiste pour le bon accueil que la J.A.C. y a toujours trouvé et pour le dévouement des prêtres qui ont accepté, en plus de leur labour, la charge d'être les aumôniers du Mouvement.

Que Saint-Vincent continue à être présent sur tous les terrains, pour cela nous n'avons qu'à suivre l'exemple de nos aînés, car un sillon n'est pas moins fécond pour être tracé et retracé dans le même sens... »

Après un mot de *Maître Bonthonneau*, président départemental de l'A.P.E.L., *M. le chanoine Le Goasguen*, notre président, remercia tous et chacun d'être venus à la fête. il dosa savamment les éloges à MM. le Supérieur, l'Economiste, les Professeurs, au Bulletin, à ceux qui avaient préparé et servi le banquet, il félicita le Rme Père dom Colliot de l'œuvre entreprise à Landévennec, et l'assura du concours de tous les anciens et amis de Saint-Vincent, en un mot, il se tira à merveille de cette partie délicate de sa charge de président.

Pour contenter ses nombreux amis qui le réclamaient, *Daniel Scouarnec*, d'Audierne dut, malgré sa modestie, y aller de sa petite chanson. Et nous entendîmes de nouveau, avec un plaisir que manifestait la vigueur de la reprise en chœur du refrain, le fameux « *Avec l'ami Fanch Couic* » qu'il nous donna encore il y a deux ans.

**

Voici le bilan financier de l'Association pour l'exercice 1950-52 :

RECETTES :	Excédent exercice précédent	44.303 f ^{rs}
	Abonnements et dons	288.535 f ^{rs}
	Bulletins vendus aux élèves.....	
	TOTAL	332.838 f^{rs}
DÉPENSES :	7 Bulletins	253.704 f ^{rs}
	Bandes, formules de chèques....	11.470 f ^{rs}
	Messes du Souvenir	4.650 f ^{rs}
	Frais de la Réunion, imprimés, etc.	11.078 f ^{rs}
	Blasons et réfections des autels pour le Cinquantenaire	30.500 f ^{rs}
	Prix des Anciens Elèves	2.200 f ^{rs}
	TOTAL	318.987 f^{rs}
BALANCE :	Recettes	332.838 f ^{rs}
	Dépenses	318.987 f ^{rs}
	EXCÉDENT DES RECETTES.	13.851 f^{rs}

Nota. — DÉSORMAIS, L'ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN EST PORTÉ à 300 FRANCS. A la fin de chaque année, on insère dans un Bulletin une formule de mandat-chèque. Ceux qui ont déjà payé leur abonnement n'ont évidemment pas à en tenir compte.

Par ailleurs, les dépenses occasionnées par les travaux de peinture de l'intérieur de la chapelle s'élèvent à plus de 300.000 francs. Les dons offerts par les Anciens, présents à la Réunion, pour participer à ces frais, montent à 33.500 francs.

Divers amis ou anciens de la Maison ont donné par ailleurs 21.500 francs.

A tous nous disons le plus cordial merci.

**

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

qui ont pris part à l'Assemblée Générale
réunie le 1^{er} Juin 1952
sous la présidence de Son Exc. Mgr Fauvel.

Révérendissime Père Dom Colliot, Président d'Honneur ;
M. le chanoine Hervé, Vicaire Général, —
M. le chanoine G. Pouliquen, curé de Châteaulin, Président
d'Honneur ;
M. le chanoine Soubigou, ancien Econome, Président d'Honneur ;
M. le chanoine Le Goasguen, Président de l'Association ;
M. le chanoine Le Poupon, Vice-Président ;
M. le chanoine Gougay, membre du Comité.
M. Alain Cloarec, membre du Comité ;
M. l'abbé Bosson, Secrétaire.

MM.

Abéré André, Saint-Vincent ;
Abily Gabriel, Pont-Croix ;
Abiven Yves, Pont-Croix ;
Ansquer Albert, Landudec ;
Archant Jean, Scaër ;
Autret Jean, Pont-Croix ;
Autret Jean, Saint-Vincent ;
Autret Pierre Pont-Croix ;
Autret Pierre, Saint-Vincent ;
Barguil Auguste, Saint-Hernin ;
Bariou Pierre, Beuzec-C.-S. ;
Bélec Lucien, Quimper ;
Bernard Louis, Pont-Croix ;
Berriet Eugène, Cléden-Cap-Sizun ;
Bescond Jean Kerfeunteun ;
Bétirom Henri, Pont-Croix ;
Beuzit André, Pont-Croix ;
Bideau Georges, Briec-de-l'Odet ;
Bideau Louis, Saint-Vincent ;
Biger Jean, Bannalec,
Bihan Jean, Meilars ;
Boézennec Joseph, Saint-Marc ;
Bolloré Pierre, Pont-Croix ;
Bonis Jean, Clohars-Carnoët ;
Bolzer Paul, Safi (Maroc) ;
Bonthonneau Jean, Quimper ;
Bossennec Ambroise, Douarnenez ;
Bothorel Jean, Châteaulin ;
Bouin Charles, Saint-Vincent ;
Boulic Pierre, Brest ;
Bourdon Pierre, Pont-Croix ;
Bourhis Alain, Plozévet ;
Boutier François, Pont-Croix ;
Boutier François, St-Yves, Quimper ;
Brenaut René, Saint-Vincent ;
Canvel Yves, Saint-Vincent ;
Carval Yves, Primelin ;
Carval Yves, Saint-Vincent ;

Castel Yvon, Saint-Vincent ;
Cavarlé François, St-Maixent ;
Cavarlé Guillaume, Pont-Croix ;
Cavarlé Guillaume, Pont-Croix ;
Cavarlé Jean, Crozon ;
Claquin Jean, Pont-Croix ;
Coadou Jean-Marie, Lesneven ;
Coatmeur Albert, Saint-Vincent ;
Cogan Henri, Quimper ;
Colin Henri, Saint-Vincent ;
Colloc'h Albert, Pont-Croix ;
Corvest Louis, Pont-Croix ;
Corvest Louis, Saint-Vincent ;
Corvez Joseph, Poulgoazec ;
Derrien Joseph, N.-D. de Roscodon,
Pont-Croix ;
Divanac'h François, Pont-Croix ;
Doaré Jean, Pont-Croix ;
Donnart Henri, Goulien ;
Durand Eugène, Pont-Croix ;
Fiacre Jean, Audierne ;
Floc'h Alain, Pont-Croix ;
Floc'h Jean, Pont-l'Abbé ;
Floc'h Jules, Goulien ;
Furic Joseph, N.-D. de Roscodon,
Pont-Croix ;
Gargadennec Guy, Pont-Croix ;
Gargadennec Louis, Pont-Croix ;
Gargadennec Noël (père), Pont-
Croix ;
Gargadennec Noël (fils), Pont-Croix ;
Gargadennec Pierre, Pont-Croix ;
Gargadennec Yves, Pont-Croix ;
Gézégou Louis, Bannalec ;
Gloaguen Hervé, Pont-Croix ;
Gloaguen Hervé, Mahalon ;
Gloaguen Jean, Kerfeunteun ;
Gloaguen Pierre, Pont-Croix ;
Gloaguen Yves, Pont-Croix ;

Godec François, Pont-Croix;
 Godec Xavier, Saint-Vincent;
 Gogail Marc, Goulien;
 R. P. Laurent, Kerbénéat;
 Guéguen Jean-Ronan, Quimper;
 Guéguinat Jean-Marie, St-Vincent;
 Guézéneq Louis, Pont-Croix;
 Hardouin André, Lesneven;
 Héliou Jean-Baptiste, Poullan;
 Herry Joseph, Plounéour-Ménez;
 Huitric René, Saint-Vincent;
 Inizan Yves, Quimper;
 Jacq André, Lesneven;
 Jaouen Isidore, Dinéault;
 Jézéquel Yves, Pont-Croix;
 Jolivet Pierre, Pont-Croix;
 Kergourlay Hervé, Ergué-Gabéric;
 Kérisit Jean-Jacques, Audierne;
 Kérisit Pierre, Audierne;
 Kérisit Raphaël, Audierne;
 De Kéroullas P^{re}, St-Yves, Quimper;
 Lagadic Louis, Plomeur;
 Laouénan Pierre, Primelin;
 Lardic Charles, Audierne;
 Laurent Pierre, Audierne;
 Le Bars Jean, Landudec;
 Le Bars Michel, Quimper;
 Le Berre Corentin, Collorec;
 Le Berre Ernest, Plouhinec;
 Le Berre Sébastien, Saint-Vincent;
 Le Berre Yves, Douarnenez;
 Le Beux Joseph, Brest;
 Le Bihan Yves, Saint-Vincent;
 Le Borgne Anaïole, Saint-Vincent;
 Le Bourhis Yves, Pont-Croix;
 Le Brusq Joseph, Pont-Croix;
 Le Cann Michel, Douarnenez;
 Le Corre Jean, Quimper;
 Le Corre Jean, Ergué-Armel;
 Le Dù Louis, Briec-de-l'Odet;
 Le Floc'h Albert, Pont-Aven;
 Le Floc'h Pierre, Poulgoazec;
 Le Gall Jean-Marie, Pont-Croix;
 Le Gallic Jean, Clohars-Carnoët;
 Le Gallic Louis, Saint-Vincent;
 Le Goff Guy, Pouldavid;
 Le Goff Raymond, cathédrale des
 Gonaïves, Haïti;
 Le Gouil Jean, Quimperlé;
 R. P. Le Jollec, Roz-Avel, Quimper;
 Le Maréchal Félix, Scaër;
 Le Marrec Joseph, Quimper;
 Le Moan René, Douarnenez;
 Le Poupon Pierre, Pont-Croix;
 Le Quéau Pierre, Kerlaz;
 L'Hénoret Michel, Primelin;
 Ligavant Jean, Pont-Croix;

Le Directeur du Likès, Quimper;
 Louarn René, Briec-de-l'Odet;
 Lozac'hmeur J^{re}-Marie, Pont-Croix;
 Lucas Pierre, Pont-Croix;
 Mazéas Joseph, Pouldavid;
 Mens Marcel, Pont-Croix;
 R. P. Alexandre, Roscoff;
 Miossec Gabriel, Audierne;
 Nédélec Joseph, Ergué-Gabéric;
 Nédélec Hervé, Ergué-Gabéric;
 Normant Raphaël, Plozévet;
 Olier François, Elliant;
 Ollivier Joseph, Pont-Croix;
 Orven Maurice, Quimper;
 Pelleter Yves, Audierne;
 Pennamen Henri, Pont-Croix;
 Péreïnès Yves, Lambézellec;
 Péron Jules, 2, boul. de la Liberté,
 Les Lilas (Seine);
 Perrot Michel, Pont-Croix;
 Pilven Henri, Brest;
 Plouhinec Jean, Pont-Croix;
 Pondaven Lucien, Quimper;
 Pouliquen François, St-Pol-de-Léon;
 Prigeac Louis, St-Pol-de-Léon;
 Prima Joseph, Clohars-Carnoët;
 Queinnec Daniel, Landerneau;
 Quéré Barthélémy, Ergué-Armel;
 Quillivic Ferdinand, Poulgoazec;
 Quillivic Ferd. (fils), Poulgoazec;
 Quillivic L^a, Croix-de-Vie (Vendée).
 Salaün François, Pont-Croix;
 Salaün Pierre, Pont-Croix;
 Savina François, Pont-Croix;
 Savina Guillaume, Pont-Croix;
 Scoarnec Daniel, Audierne;
 Sculler Marcel, Pont-Croix;
 Séité Alain, Lanvollon (C.-du-N.);
 Séité Pierre, Lanvollon (C.-du-N.);
 Sénéchal Joseph, Saint-Vincent;
 Sénéchal Victor, Plomelin;
 Sergent Charles, Pont-Croix;
 Sergent Jean, Meilars;
 Sergent Jean, Beuzec-Cap-Sizun;
 R. P. Sévellec, Solesmes;
 Streiff Pierre, Pont-Croix;
 F. Stum Corentin, Le Folgoat;
 Suignard François, Plomodiern;
 Tanneau Jean, Pouldavid;
 Tanneau Jean-L^a, Cléden-Cap-Sizun;
 Trelu Xavier, Quimper;
 Troadec François, Pluguffan;
 Uguen Albert, Lesneven;
 Uguen Yves, Saint-Vincent;
 Velly Germain, Pont-Croix;
 Verne Charles, Douarnenez;
 Youinou Yves, Douarnenez.

Cette liste, établie d'après les enveloppes recueillies à la fin du banquet, tient lieu d'accusé de réception.

Se sont excusés :

Son Excellence Monseigneur Le Breton, vicaire apostolique de Tamatave ;
 Le Rme Père Dom Cozien, Abbé de Solesmes ;
 MM. les chanoines Bédéric, Le Louët, Le Ster, Le Foïl, Le Pemp, Derrien, Hénaff, Sévellec, Laurent ;
 M. Suignard, recteur de Tréboul ;
 M. Blaise, recteur de Guiler-Goyen ;
 MM. Toscer, Villacroux, Le Déréat, anciens professeurs ;
 M. Penneq, directeur de l'école de Guissény ;
 M. Burel, aumônier à Brest ;
 M. Corolleur, professeur à Saint-Charles ;
 M. Jolivet, vicaire à Plonévez-du-Faou ;
 M. Martin, vicaire à Porspoder ;
 M. Priol, au Sanatorium de Thorenc ;
 M. Canévet, curé dans le diocèse de Chartres ;
 Le Frère Marie-Albert (Jacques Sezneq), du Carmel d'Avon ;
 M. l'abbé Quénéa, Lambézellec ;
 MM. Y. Carval et J. Queffurus ;
 M. Jean Cordroc'h, Président des Anciens de Paris ;
 M. Jean Le Duigou, rédacteur au « Progrès » ;
 M. Jean Andro, officier de la Marine Marchande ;
 M. Gloaguen, Assistant Général des Frères de Saint-Gabriel ;
 M. Bengloan, Visiteur des Frères de St-Jean-Baptiste de la Salle ;
 M. Halléguen, député-maire, Quimper ;
 Les Grands Séminaristes ;
 MM. les Maires de Mahalon et de Poullan.



**LISTE DES ANCIENS ÉLÈVES
 décédés depuis la dernière Assemblée Générale.**

Son Excellence Mgr Auguste Cogneau, évêque titulaire de Thabraca, Président d'Honneur de l'Association. 84 ans.
 M. le chanoine Corentin Le Grand, official et chanoine titulaire, Vice-Président de l'Association 64 ans.
 M. l'abbé Jean Thalamot, recteur de St-Coulitz..... 70 ans.
 M. l'abbé Corentin Cléac'h, ancien recteur de Melgven 73 ans.
 M. le chanoine Yves Brinquin, aumônier de l'Île-Blanche 66 ans.
 M. l'abbé Ernest Kéramoal, aumônier du Juvénat du Folgoat 70 ans.
 M. l'abbé Henri Gonidec, recteur de Mahalon..... 67 ans.
 M. l'abbé Yves Le Menn, recteur de Quéménéven.... 74 ans.
 Le R. P. Jean Le Page, de Châteaulin, ancien missionnaire en Chine 50 ans.
 M. l'abbé François Galès, curé-doyen de Daoulas.... 55 ans.
 M. Albert Daigné, de Pont-l'Abbé.
 M. le chanoine Henri Pérennès..... 75 ans.
 M. l'abbé Noël Lastennet, ancien recteur de Trégarvan 82 ans.

Le R. P. Barnabé, Capucin	78 ans..
M. François Marot, de Douarnenez	41 ans..
M. l'abbé Stanislas Jaffrès, recteur de Landeleau....	63 ans..
M. l'abbé Louis Le Cléac'h, ancien recteur de Spézet.	78 ans..
M. l'abbé Henri Mare, ancien recteur de Confort....	66 ans..
M. Louis Donnart, d'Esquibien	45 ans..
M. l'abbé Armand Martin, rect. de Lampaul-Plouarzel	70 ans..
M. Félix Penn, vétérinaire à Bannalec.....	36 ans..
M. Corentin Boutier, de Pont-Croix.....	80 ans..
M. l'abbé Corentin Bétrom, de Beuzec, ancien curé - dans le diocèse de Tours	75 ans..
M. Corentin Cornic, de Plonévez-Porzay	82 ans..
M. l'abbé Louis Bossennec, ancien recteur de Roscoff.	77 ans..
M. François Guilloux, pharmacien à Châteaulin.....	54 ans..
M. Guillaume Ezel, de Ploaré, médecin-commandant..	41 ans..
M. Vincent Le Dréau, de Pont-Croix	36 ans..
M. l'abbé Grégoire Jaouen, ancien professeur au collège Saint-Yves	71 ans..
M. Pierre Kéavec, de Guiler-sur-Goyen, étudiant à l'Université Catholique d'Angers	23 ans..

**

12-16 Juin. — COMMUNION SOLENNELLE ET CONFIRMATION.

Treize élèves firent leur Premier Communion le jour de la Fête-Dieu. *M. l'abbé Calvez*, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, les y avait préparés avec tout le dévouement qu'on lui connaît ; son frère, *M. le Recteur de Gourlizon*, lui apporta d'ailleurs le concours de son expérience plus longue, tandis que *M. Le Déréat*, ancien professeur, intéressait au plus haut point ses auditeurs des classes de Seconde, Troisième et Quatrième.

Le lundi suivant, *Son Excellence Monseigneur Fauvel* vint administrer le sacrement de Confirmation dans notre chapelle. Le parrain fut *M. Godec*, de Pont-Croix.

25 Juin. — FÊTE DES JEUX.

Cette année, petite innovation, plus ou moins heureuse : la fête se déroula sur le terrain des sports des Frères gracieusement mis à notre disposition. Le gazon se prête aux courses, mais moins bien à certaines autres exhibitions, sans compter qu'il manquait l'ombre pour les « sportifs de la touche ». *MM. Coatmeur* et *Colin* méritent des félicitations pour l'organisation aussi impeccable que rapide des diverses épreuves.

1^{er} Juillet. — DISTRIBUTION DES PRIX.

Elle fut présidée cette fois encore par *Son Excellence Monseigneur Fauvel*, qu'accompagnait *M. le chanoine Cotten*, supérieur du Grand Séminaire. De nombreux parents

et un bon groupe de prêtres s'unirent aux élèves présents dont l'effectif était réduit par les examens en cours, pour applaudir une pièce originale et inédite : *La légende de la Ville d'Ys*, composée, mise en scène, et interprétée par la classe de Seconde. Des tableaux vivants, rehaussés par la beauté des costumes et la féerie des jeux de lumière et reliés par les récits des troubadours firent revivre Gradlon et Guénolé, Dahut et Satan : ces rôles étaient respectivement tenus par *M. Mens*, *L. Mazéas*, *Y. Le Cléac'h* et *G. Miossec*. Nos troubadours s'appelaient dans le civil *R. Barré* et *G. Lucas*.

M. le Supérieur prit ensuite la parole pour remercier Monseigneur et après avoir évoqué la mémoire de Monseigneur Cogneau, son amour du travail, son esprit de service et son sens de la fidélité, poursuivit :

« Nous nous sommes efforcés, au cours d'une année en somme paisible, de les entretenir dans la ligne de ce triple idéal en rappelant fréquemment aux aînés que leurs jeunes condisciples avaient les yeux fixés sur eux. Les deux tiers des élèves de Première et de Philosophie (21 sur un total de 29) ont affirmé, à la fin de l'année leur intention de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce. Ce sont, en grande majorité, des Cornouaillais ; quelques-uns appartiennent à des paroisses qui, dans les cent ou les cent cinquante dernières années, n'ont fourni aucun prêtre à l'Eglise ; puisse leur exemple donner le signal d'un renouveau du recrutement sacerdotal en Cornouaille !

...Les bourses nationales allégeront les charges des familles qui nous confient leurs enfants, sincèrement heureuses de les voir répondre à l'appel de Dieu, s'il se fait entendre. Je me permets d'attirer l'attention des parents et du clergé sur quelques points : toutes les demandes de bourses doivent être présentées avant le 31 Janvier, chaque année, en vue de l'année scolaire suivante ; aucune démarche n'est donc recevable désormais pour l'année 1952-53. Pour 1953-54, les dossiers devront être constitués en Janvier prochain, aussi bien pour les enfants qui doivent quitter le primaire et entrer dans le secondaire que pour les enfants qui sont déjà dans l'enseignement secondaire. 25 de nos élèves ont réussi aux examens des bourses de Janvier et de Juin, sans compter ceux qui avaient été reçus en 1951, avant leur entrée en Sixième.

La loi oblige régulièrement les boursiers à fréquenter l'établissement public ou privé le plus proche de leur domicile qui assure l'enseignement désiré par les parents. Une exception est prévue pour les Petits Séminaires ; il en résulte les deux conséquences suivantes : un boursier n'est pas tenu d'entrer dans un Petit Séminaire, même si celui-ci est l'établissement secondaire le plus proche de son domicile ; les enfants bénéficient de leurs bourses dans un Petit Séminaire indépendamment des distances. Nous avons déjà, dans la pratique, des boursiers nationaux de différents coins du département... »

**

Pour terminer, Monseigneur l'Evêque prit la parole : il prodigua aux élèves et aux parents conseils et encouragements paternels pour que de leurs efforts conjugués résultent de bonnes et fécondes vacances.

Voici quelques extraits du Palmarès :

PRIX D'EXCELLENCE

Philosophie : A. Le Breton, de Kernével ; L. Cochou, de Saint-Jean-Trolimon.

Première : L. Failler, de Lopérec ; A. Jézéquel, d'Edern.

Seconde : F. Floch, de Poulgoazec ; G. Lucas, de Pouldavid.

Troisième : J. Le Bot, de Dirinon ; R. Faucheur, de Collorec ; R. Marzin, de Ploéven.

Quatrième : Ch. Le Dù, de Briec ; V. Morvan, du Guilvinec ; P. Philippe, de Douarnenez.

Cinquième Blanche : A. Louédec, de Bénodet ; Th. Petitbon, de Quéménéven ; J. Andro, de Beuzec-Cap-Sizun.

Cinquième Rouge : A. Guyon, de Pont-Aven ; J. Gourmelen, de Telgruc ; J. Arhant, de l'île de Sein.

Sixième Blanche : M. Le Bail, de Trégunc ; H. Lannuzel, d'Edern ; D. Danion, de Kerfeunteun.

Sixième Rouge : E. Crozon, du Juch ; J.-R. Sagel, de Langolen ; J. Porsmoguer, de l'île de Sein.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

Philosophie : reçus : Louis Cochou, de Saint-Jean-Trolimon ; Jean-Louis Cozien, de Guilers-Brest ; Louis Gentric, de Plouhinec ; Jean-Louis Rolland, de Kerfeunteun ; Michel Scouarnec, de Collorec ; — *Admissibles* : Jean Bozec, de Plozévet ; Jean Coat, de Plouneventer.

Première : reçus : Louis Failler, de Lopérec ; Alain Jézéquel d'Edern ; Jean Le Coz, de Guiler-sur-Goyen ; Louis Le Moan, de Douarnenez ; — *Admissibles* : Jean Blanchard, de Poullan ; Yves Douguet, de Plonéis ; Clet Le Coz, de Cléden ; Jean Le Roux, de Collorec.

CONCOURS D'ANGERS

Instruction Religieuse : *Philosophie* : Alain Le Breton, de Kernével (5^e mention sur 64 concurrents).

EXAMEN DU BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYCLE

Reçus : J. Bariou, de Ploaré ; A. Billon, de Guipavas ; R. Faucheur, de Collorec ; J. Floch, de Goulien ; F. Fouquet, de l'île de Sein ; J. Le Bot, de Dirinon ; A. Marzin, de Ploéven ; R. Monfort, de Saint-Guérolé ; Y. Rannou, de Briec ; H. Salaün, de Quéménéven ; J. Sévère, de Pleyben.

Admissibles : J. Ansquer, de Plouhinec ; H. Gorrec, de Collorec ; Y. Madec, de Beuzec-Conq.



Nominations ecclésiastiques.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Doyen honoraire, *M. Louis Guyard*, recteur de Santec.

Vicaire à Camaret, *M. Yves Garo*, vicaire à Saint-Guérolé, Penmarc'h.

Vicaire à Saint-Guérolé, Penmarc'h, *M. Henri Cuillandre*, jeune prêtre du Conquet.

Vicaire à Plonévez-du-Faou, *M. Paul Jolivet*, vicaire à Penmarc'h, ancien maître d'étude.

Doyens honoraires, *M. Louis Mélançon*, recteur de Rosporden, et *M. Joseph Quéinnec*, recteur du Conquet.

Vicaire à Melgven, *M. Jean Le Beul*, jeune prêtre de Cléden-Cap-Sizun.

Doyen honoraire, *M. Jean Croissant*, recteur de Plogonnec, ancien maître d'étude.

Chanoines honoraires, *M. Etienne Monfort*, recteur de Saint-Martin, Morlaix, et *M. Alfred Bizien*, recteur de Notre-Dame, Quimperlé.

Supérieur de la Maison de Keraudren, à Lambézellec, *M. Joseph Boézennec*, aumônier de la Retraite de Brest, ancien professeur.

Recteur de Saint-Marc, *M. Jean-Louis Dantec*, aumônier de la Retraite de Quimperlé, ancien maître d'étude.

Aumônier du Pensionnat Saint-Louis, Châteaulin, *M. Michel Gorrec*, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, oncle d'Henri Gorrec, élève de Troisième.

Aumônier de la Retraite de Brest, *M. le chanoine Pondaven*, supérieur de l'Ecole Saint-Yves, Quimper, ancien professeur.

Supérieur de l'Ecole Saint-Yves, Quimper, *M. François Lescop*, professeur à Saint-Yves.

Ordinations.

Le samedi 28 Juin, à la Cathédrale de Quimper, ont été ordonnés :

PRÊTRES

MM. *Louis Jacq*, de Landerneau; *Yves Laz*, de Locunolé; *Sébastien Loussouarn*, de Penmarc'h; *Jacques Malléjac*, de Plougastel-Daoulas; *Jean Plourin*, du Faou.

SOUS-DIACRES

MM. *Yves Diquélou*, de Combrit; *Emile Gloaguen*, de Plomeur; *Mathurin Gourvès*, de Plougastel-Daoulas; *Yves Le Bec*, de Quimper (Saint-Corentin); *Corentin Le Corre*, de Landudec; *Roger Louboutin*, du Juch; *Jean Lucas*, de Pont-Croix.

— *M. Joseph Tréguier*, de Rosnoën, Père Blanc, a été ordonné prêtre à Edimbourg (Ecosse), le 31 Mai, au cours de l'ordination la plus nombreuse (36 jeunes prêtres) en Grande-Bretagne depuis la Réforme.

Distinctions.

— *M. l'abbé Lescop*, nouveau supérieur de l'Ecole Saint-Yves, a reçu la Médaille Militaire.

A cette occasion, le Bulletin de Saint-Yves écrit : « Ceux qui connaissent M. l'abbé Lescop savent combien justifiée est cette décoration qui vient sanctionner la brillante conduite militaire de l'ancien sergent-chef du 48^e R.I., qui gagna sa Croix de guerre dans les ruines de Dunkerque, puis du combattant F.F.I. qui, en même temps qu'un éclat d'obus hérité au combat, mérita une nouvelle citation et la Médaille de la Résistance dans la bataille de la poche de Crozon.

* — *Jo. Meingam*, conseiller municipal de Quimper, a reçu la Médaille Militaire et la Croix de guerre avec palme.

Succès Universitaires.

— *M. l'abbé René Le Corre* a obtenu un Certificat de Morale et de Sociologie.

— *M. l'abbé Jean Caraës* a obtenu un Certificat de Géographie qui lui confère le titre de Licencié ès Lettres.

— *M. l'abbé Charles Quentel* a obtenu un Certificat d'Etudes latines.

— *Ferdinand Quillivic* a subi avec succès l'examen du P.C.B.



NOTRE COURRIER

Nous avons reçu une longue lettre du *R. P. François Le Dû*, de Missions Etrangères, dont nous étions sans nouvelles depuis longtemps. (Adresse : General College, Pulau Tikus, Penang (Malaya). Il a dû quitter la Chine lui aussi, après avoir passé par tous les stades successifs souvent déjà décrits par les missionnaires. Ayant reçu une nouvelle affectation, il est très heureux de renouer avec Pont-Croix :

« Me voici à Pénang, pour y enseigner la théologie. Dans cette petite île de 50 miles de tour, les Missions Etrangères ont leur fameux « college » séminaire international fondé il y a près de trois siècles. Nous sommes tout près de l'Equateur, et malgré la chaleur et la transpiration, cette colonie anglaise, avec ses plantations, la jungle, avec sa belle ville moderne de cent mille habitants, est un « very nice place » comme on me le disait sur le bateau qui m'y amenait. La population est très mêlée : Chinois, Malais, Indiens, Eurasiens, et une petite minorité européenne. C'est une vraie tour de Babel pour les langues, et ici, comme dans toute la Malaisie, la même ville a ses diverses paroisses chinoises, indiennes, anglaises. Dans l'île, il y a un bon groupe de catholiques, puisqu'ils étaient 8.000 à accueillir la statue de N.-D. de Fatima, quand elle descendit d'avion ici, il y a 2 ans.

« Mais pour nous, Penang c'est donc le college, où 75 séminaristes se préparent au sacerdoce : ils viennent d'un peu tous les coins d'Extrême-Orient, de Malaisie et d'Indonésie, du Siam, Laos, Birmanie, et aussi de la Chine de l'Ouest et de la lointaine Mandchourie. Le latin, seule langue commune à tous, est la langue des classes aussi bien que des récréations. Nos élèves actuels sont fiers et heureux d'invoquer leurs aînés, car 5 des anciens élèves du Séminaire ont été béatifiés, et deux anciens professeurs sont aussi sur les autels. Saint Vincent a été représenté ici depuis longtemps, puisqu'en 1843 y enseignait celui qui deviendrait *Mgr Pellerin*, pèlerin sur le chemin de la vie, comme l'expriment ses armes dans le chœur de la chapelle de Saint-Vincent ; chassé de Hué et d'Indochine par la persécution, *Mgr Pellerin* vint mourir ici, et est enterré dans notre chapelle. Parmi les professeurs au XVIII^e siècle, il y eut 2 Finistériens : un *Gabriel Le Bras* (1713-1742) et *Mgr Pierre Kerhervé*, 1725-1766 (plus

tard vicaire apostolique en Chine), dont j'ignore les paroisses d'origine.

« Jugez si avec un tel ministère, dans un tel collège, j'ai besoin des prières de Saint-Vincent pour ne pas faire rougir les aînés, et travailler encore à bâtir l'Église en Asie. Je compte sur ses prières. »

J'espère, cher Père, que ce numéro du Bulletin, que vous dites n'avoir pas reçu depuis longtemps, ira vous relancer jusqu'à votre île lointaine et vous portera l'assurance de notre souvenir et de nos prières.

— *Le R. P. François M. Costiou*, O.M.I., nous annonce son arrivée prochaine en France où il doit célébrer ses noces d'or sacerdotales dans sa famille (Moulin du Pont, Guipavas). Il promet de nous rendre visite à Pont-Croix.

— *Le R. P. Joseph Le Corre* (des Missions Étrangères de Paris) nous écrivait en Mai qu'il se trouvait toujours dans sa résidence de Kangting (Chine). Il était logé à l'évêché avec un confrère. « La plus grande partie en est occupée par des « pioupious » en grande majorité sympathiques... Pour occuper nos loisirs, nous avons les divers travaux manuels : cuisine, lessive, raccommodage... et si cela dure, nous allons devenir des maîtres. Il nous reste encore du temps pour étudier soit le chinois soit spécialement le thibétain — mais le cœur n'y est pas ! — et pour prier évidemment. Nous pouvons sortir en ville pour les commissions et c'est tout. » C'est bien toujours la même tactique employée par les communistes dont nous entretenons aussi le *R. P. François Cuzon*, expulsé de Chine, lui aussi, et récemment arrivé au pays.

— *M. l'abbé René Le Franc* (curé de Voudenay par Arnay-le-Duc, Côte-d'Or), en payant sa cotisation (bravo, M. le Curé, c'est un bon exemple pour certains de vos confrères) se demande si la rue casse-cou existe toujours. « Il y a 63 ans que je suis entré en 7°. Que tout cela est loin ! » Rassurez-vous, M. le Curé, il n'y a pas grand'chose de changé en ville de Pont-Croix. 63 ans c'est court et les escaliers de la fameuse rue sont à peine un peu plus usés que de votre temps.

— *M. le chanoine E. Jouanne* (en retraite à Saint-Martin (Réunion)) a dû se retirer du ministère pour raison de santé. Il a d'autant plus de loisirs pour évoquer le bon temps où M. Belbéoc'h régenterait Saint-Vincent.

— *Alexis Kerivel* (Collectif 3, cité Sainte-Thérèse, Rennes) est rédacteur à *Ouest-France* et responsable des informations régionales du Finistère. Il voudrait des nouvelles du P. Cornic arrivé du Japon. Mais hélas, mon cher

Alexis, Saint-Vincent est comme vous : aucune nouvelle depuis que le P. Danion nous a appris son changement d'affectation.

— *Du lieutenant Jean Le Bris* (Indochine) une longue lettre qui a mis du temps à venir. Elle a d'ailleurs un peu perdu de son importance, puisqu'il est lui-même rentré au pays et que je l'ai déjà aperçu en chair et en os, très heureux d'être revenu en France et d'avoir retrouvé sa famille.

— *Jean Le Bec* (2^e S. T. Jean Le Bec, C.O.M.F. 7, Groupement Corse, E.A.T., Montargis (Loiret)) suit des cours et passe des examens qui lui rappellent beaucoup son collège. Mais le latin et le grec sont détrônés par la physique.

— *Hervé Quintin*, de Dinéault (S. P. 65.311, T. O. E.) s'apprêtait à nous rendre visite en Février quand il reçut un ordre de rappel d'urgence. Il a aussitôt pris l'avion à Orly et se trouve actuellement à Phat Thiet petite ville du Sud de l'Annam. Il y a retrouvé des Bretons mais pas d'Anciens de Saint-Vincent alors que jusqu'ici, à Saint-Maixent comme en Afrique du Nord, il avait toujours eu la chance d'en rencontrer l'un ou l'autre. Le jour des Rameaux, il a eu la surprise et la joie de voir distribuer de vraies branches de palmier aux fidèles assistant à l'office.

— *Le sapeur Z. Péron* (P.E.G., S. P. 54.292, B.P.M. 524) se trouve un peu dans la situation équivoque de Gargantua. Rassurez-vous, je veux faire allusion seulement à celle où il ne savait s'il fallait rire ou pleurer. Ecoutez plutôt : « Tantôt je me crois en villégiature au bord du lac de Constance, tantôt je me sens dans une caserne de S. S. » et cette belle formule qui résume tout : « Nous vivons une vie dure dans un cadre magnifique. » Appartement ciré, poste de T.S.F., lac de Constance et Alpes suisses devant les fenêtres, voilà qui lui donne de quoi être heureux, le rend même, dit-il, poète, mais, par ailleurs, l'appartenance à un bataillon disciplinaire où le hasard seul l'a fait verser, tend à couper légèrement les ailes à cette poésie.

— *Robert Cossec*, de Fouesnant, est à Coblenz dans les Transmissions. Lui aussi vit dans un « cadre magnifique », ce qui ne l'empêche pas de regretter le « si court séjour » qu'il a fait à Saint-Vincent.

— Nous avons reçu aussi quelques visites d'Anciens. En plus du *R. P. Cuzon* déjà mentionné, le *R. P. Le Scao*, de Briec, missionnaire en Haïti, *François Louarn*, de Pleyben, médecin militaire en Cochinchine, *Jean Le Bars*, directeur de la Société Africaine des Établissements

Rondon, le R. P. Guyomard, de Moëlan, Assomptioniste, vicaire à La Rochelle, Michel Larnicol, officier d'Administration, Meknès, ont voulu revoir leur vieux collègue.

Merci à tous de leur visite et s'il y a des omissions, qu'on veuille bien nous excuser.

NOS MORTS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

Son Excellence Monseigneur Auguste Cogneau, évêque titulaire de Thabraca, président d'honneur de l'Association des Anciens Elèves, décédé le samedi Saint 12 Avril, à l'âge de 84 ans.

M. le chanoine Sébastien Le Pemp, curé-doyen de Plouigneau, trésorier de l'Association des Anciens Elèves, décédé le 22 Juillet, à l'âge de 69 ans.

M. l'abbé Grégoire Jaouen, ancien professeur au collège Saint-Yves, Quimper, décédé le 25 Avril, à l'âge de 71 ans.

M. l'abbé François Guillou, recteur de Pouldreuzic, décédé le 19 Juin, à l'âge de 75 ans.

M. l'abbé Yves Moalic, recteur de Coat-Méal, décédé le 1^{er} Août, à l'âge de 65 ans.

Mme Cornec, de Dirinon, sœur de M. l'Econome, décédée le 18 Avril.

Mme Crozon, du Juch, grand'mère d'Emile Crozon, élève de Sixième, décédée le 6 Mai.

M. Michel Quéré, de Goulien, frère de Mathieu Quéré, élève de Cinquième, décédé le 12 Mai.

Mme Guillou, de Poulgoazec, grand'mère de François Chavry, élève de Cinquième, décédée le 22 Mai.

Mme Le Dù, de Briec-de-l'Odét, mère de Joseph Le Dù, élève de Cinquième, décédée le 16 Juin.

Mme Jacq, de Langolen, mère de Maurice Jacq, élève de Quatrième, et d'André, élève de Cinquième, décédée le 15 Juillet.

M. l'abbé Pierre de Kéroullas, professeur à Saint-Yves, décédé le 15 Août, à l'âge de 40 ans.



SON EXC. Mgr COGNEAU

Tous les Anciens ont appris la mort de notre illustre Ancien. Des plumes autorisées écriront sans doute un jour sa vie. M. le Supérieur a voulu simplement, dans son discours de Distribution des Prix, rendre hommage à son attachement à la Maison et à l'exemple qu'il a été et demeure toujours pour les Anciens et les élèves actuels.

« EXCELLENCE,

L'année dernière, en pareille circonstance, le très regretté Monseigneur Cogneau vous accompagnait ; ce devait être sa dernière visite ; les consignes de piété, de charité et de dévouement que, sur votre invitation, il donna aux élèves demeurent, à leurs yeux, son testament spirituel. Ils n'oublieront pas de sitôt le prélat à la haute stature, à la démarche chancelante, à la bonhomie souriante qui leur parlait avec une telle simplicité, une telle bonté et une telle jeunesse de cœur. Profondément attaché au collège où il avait fait ses études, il ne manquait pas une occasion d'y revenir, d'évoquer ses souvenirs en s'appropriant le vers du poète :

« C'est mon âme d'enfant qui ressuscite en moi. »

En exhortant les élèves à la pratique de toutes les vertus et à la fidélité à leur idéal, il aurait pu déclarer, si sa grande modestie ne l'avait retenu : « Imitatores mei estote ». Vous le citez vous-même devant nous. Excellence, comme le modèle achevé de l'exactitude. Les beaux talents et les hautes qualités qui brilleront dans le vicaire général et l'Evêque distinguaient déjà, au milieu de ses camarades, l'enfant qui, en 1882, entra en Cinquième. Particularité assez rare, il eut le même professeur de lettres de la Cinquième à la Rétorique. En ville de Pont-Croix, m'a-t-on rapporté, les gens disaient, à la fin de l'année scolaire, « dans la classe d'Auguste Cogneau, on peut se permettre d'écouter distraitement la lecture du palmarès ; il emporte tous les premiers prix ». Il s'en faut de très peu pour que l'affirmation soit rigoureusement exacte. Les 2^{es} Prix et, à plus forte raison, les Accessits constituaient l'exception. La vivacité et la souplesse de l'intelligence ouvraient son esprit aux connaissances les plus variées ; à mesure que des matières nouvelles s'inscrivaient au programme des classes, la liste de ses succès s'allongeaient ; pendant cinq ans, il a obtenu une nomination dans toutes les matières, y compris le plain chant et la musique instrumentale ; il se plaisait à rappeler qu'il avait jadis joué de la basse ; ses condisciples se souvenaient également de ses succès sur les planches. Suivant l'idéal de l'homme cultivé, il avait acquis un savoir solide ; lorsqu'il quitta le Petit Séminaire, les études secondaires avaient affermi la vigueur de son esprit et, au contact des classiques auxquels il demeurera fidèle, développé les dons innés chez lui de la clarté de la pensée et de la justesse de l'expression.

Monseigneur Cogneau publiait volontiers sa gratitude envers ses anciens professeurs ; à notre tour, il n'est que juste de proclamer que nul ancien n'a plus largement payé sa dette de reconnaissance. Impossible d'énumérer les multiples services dont le Petit Séminaire lui est redevable ; Saint-Vincent venait à peine de s'ouvrir dans les locaux du Likès, à Quimper, que Monsieur Cogneau était nommé vicaire général ; ses fonctions et son amitié pour M. Uguen, le Supérieur, le conduisirent à s'intéresser à la marche de l'établissement émigré, à ses difficultés pendant la guerre de 1914-18. C'est lui qui guida les négociations en vue du rachat du Petit Séminaire de Pont-Croix ; c'est lui qui rédigea les statuts de la Société Anonyme de Saint-

Vincent créée après le retour à Pont-Croix. C'est lui qui défendit les intérêts des élèves Pupilles de la Nation devant les Commissions de l'Office départemental.

Quelques semaines après sa consécration épiscopale, il bénissait les nouveaux locaux : étude des grands, nouvelles classes et nouveaux dortoirs, et célébrait dans notre chapelle l'une de ses premières messes pontificales.

Président d'Honneur de l'Association des Anciens Elèves dès sa fondation, il se montra d'une joyeuse fidélité à toutes les réunions d'Anciens et il se promettait bien d'assister aux fêtes du tricentenaire de la Maison et du cinquantenaire de la chapelle. Le Bon Dieu l'a rappelé à lui quelques semaines plus tôt. Du ciel, nous en avons la ferme espérance, il nous continuera son affectueuse et bienveillante protection.

Par ses exemples plus encore que par ses paroles. Son Excellence Monseigneur Cogneau a prêché aux élèves de Saint-Vincent l'amour du travail, l'esprit de service et le sens de la fidélité. »

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

V. Bolzer, Pont-Croix. — J. Bozec, Trébabu. — G. Breton, rue Général Leclerc, Saint-Georges de Reintembault (I.-et-V.). — V. Cogan, Ile Chevalier, Pont-l'Abbé. — P. Colin, Plomodern. — F. Copy, Lampaul-Ploudalmézeau. — Y. Dagorn, Plogonnec. — H. Fiacre, Douarnenez. — P. Goff, Pouldreuzic. — G. Laurent, Quimperlé. — M. Larnicol, Intendance Militaire, Meknès (Maroc). — J. Le Bars, Etablissements Rondon, Abidjan (Côte-d'Ivoire). — F. Le Bot, Plouhinec. — J. Le Bot, Pont-l'Abbé. — J. Le Cœur, Saint-Urbain. — A. Le Stang, Pierrelaye (S.-et-O.). — Y. Manuel, Confors. — L. Orvoën, libraire, Quimper. — A. Penneç, Edern. — J. Plouzenec, Plougastel-Daoulas. — J.-A. Rogel, Pont-Croix.

*Liste arrêtée le 8 Août 1952.
Prière de signaler erreurs ou omissions.*

Le mot de la fin

— « Tu es drôlement fort en Anglais », disait un élève à son camarade qui venait de tenir une petite conversation dans cette langue avec son professeur.

— « Oh ! à moitié ! Je comprends tout ce que je lui dis mais pas grand'chose à sa réponse. »

Le Directeur : Adbé LE BORGNE.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

MOBILIER D'ÉGLISE ET DE SACRISTIE

F. GODEC
Sculpture et Ameublement
PONT-CROIX (Finistère)

Nombreuses références — Plans et devis sur demande

IMPRIMERIE
CORNOUAILLAISE

7, Rue des Gentilshommes
QUIMPER

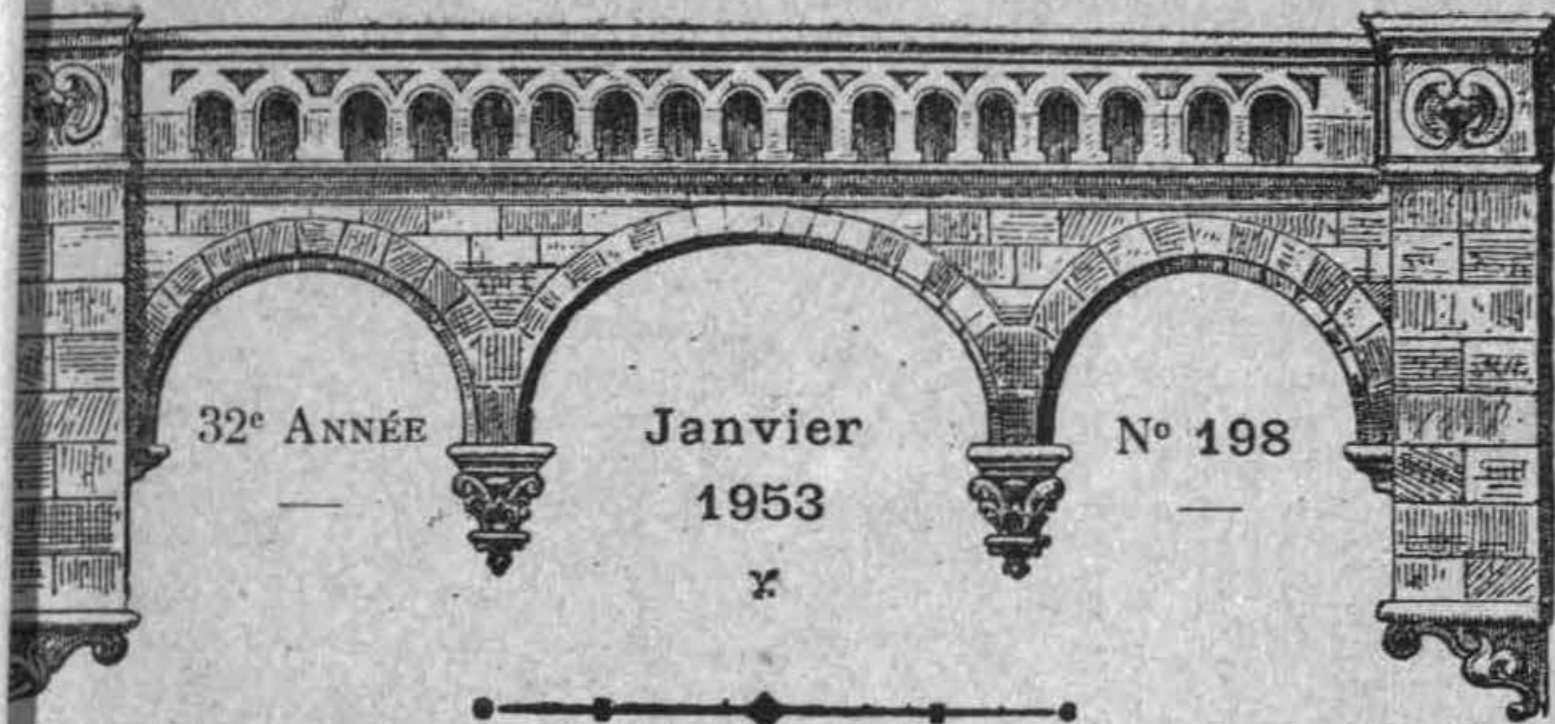
|||||

TOUS IMPRIMÉS
TOUS ARTICLES DE BUREAU
GRAND CHOIX DE PAPETERIES

FERBLANTERIE -- PLOMBERIE -- ZINGUERIE

François BOUTIER, Fils
PONT-CROIX (en face du Collège)

Travaux de Bâtiments. — Fourneaux tôle et fonte. — Pompes de tous systèmes. — Articles de ménage, Vannerie, Faïencerie, Porcelaine. — Parapluies et Umbrelles en tous genres.



BULLETIN du Petit Séminaire SAINT-VINCENT PONT-CROIX



PARAIT
TOUS LES TROIS MOIS
Abonnement : 300 Fr.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7, RUE DES GENTILSHOMMES
QUIMPER

L'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper, a été établie dans un triple but :

1° — Créer entre les membres un centre commun de relations amicales. Une réunion est organisée tous les deux ans dans le courant de Septembre (1946, 1948, 1950, etc...).

2° — Leur permettre de venir en aide, par leurs cotisations, à des élèves que la fortune a peu favorisés et qui méritent par leur travail et leur piété.

3° — Les intéresser au recrutement de la Maison ; les prêtres en choisissant pour elle les meilleurs enfants et les plus doués de leurs catéchismes ; les laïcs, en lui confiant leurs fils pour que l'un au moins se dévoue au service de Dieu.

Chaque mois, la « Messe du Souvenir » est dite pour nos morts de la guerre et les associés défunts.

Une messe est en outre célébrée, dans notre chapelle, pour l'âme de chaque associé, dont nous apprenons la mort.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* est l'organe de l'Association. Il donne les « Nouvelles de la Maison » et les « Nouvelles des Anciens », celles que ceux-ci veulent bien nous faire parvenir. Il sollicite instamment leur active collaboration par des articles « variés ». Il accepte les demandes d'insertion d'annonces-réclames pour les Maisons de Commerce que dirigent nos Anciens ou nos Amis.

La cotisation d'associé est de 300 francs, par an, abonnement au Bulletin compris. Pour les étudiants et militaires non gradés, la cotisation est de 200 francs.

Le *Bulletin de Saint-Vincent*, dans sa rédaction, vise uniquement nos Anciens ou nos élèves actuels. Il n'exclut pas pour cela de ses abonnés les autres personnes pour qui il présenterait quelque intérêt. Celles-ci le recevront régulièrement si elles veulent bien nous adresser 200 francs.

Pour tous renseignements et pour le paiement :

S'adresser à M. R. BRENAUT, ECONOMIE, SAINT-VINCENT, PONT-CROIX. — *Tél. 31.*

Le chèque postal de la Maison est désormais le suivant :

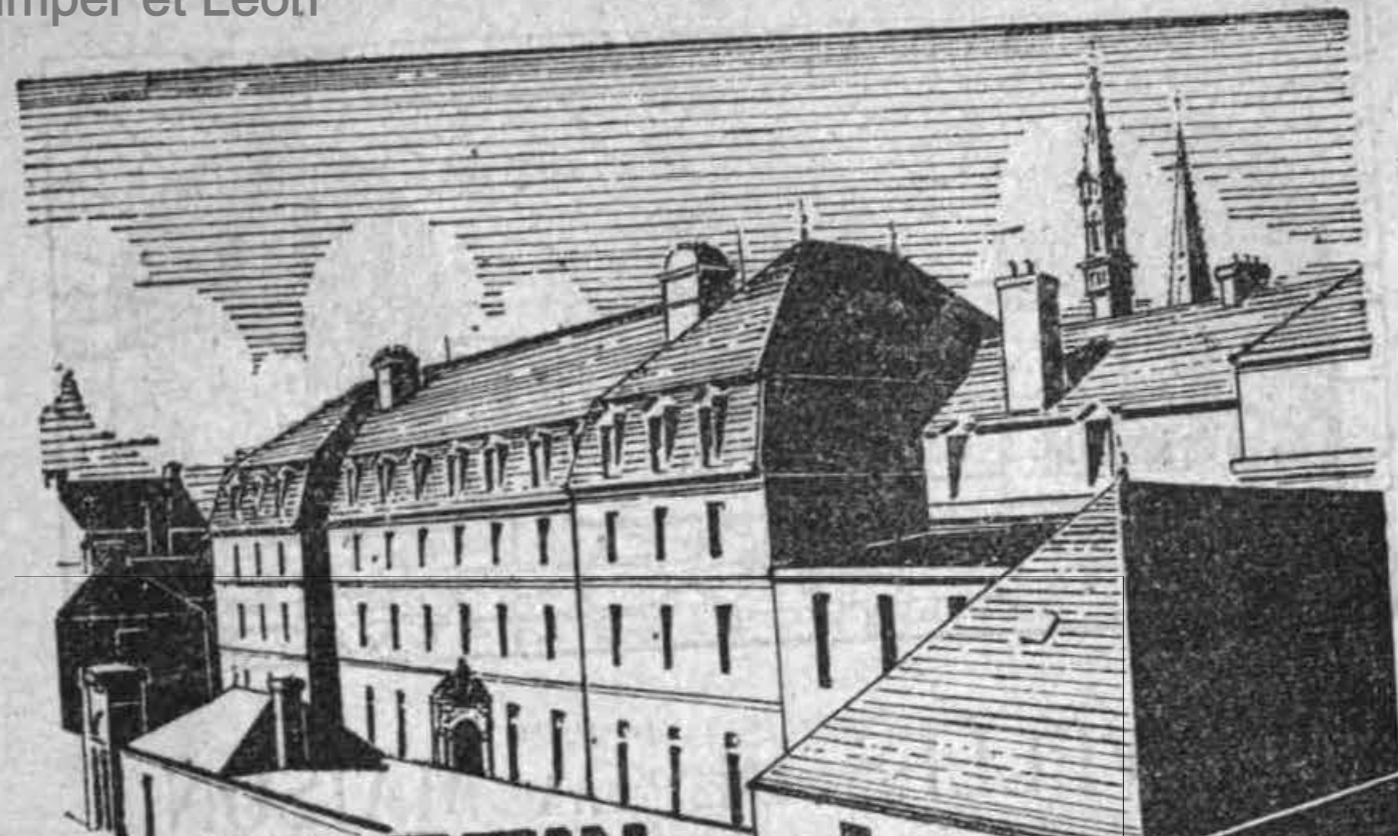
**Institution Saint-Vincent, Pont-Croix (Finistère),
C. C. n° 6.154 Nantes.**

*Si vous passez à Quimper,
descendez à*

L'HOTEL TEMPLET

Téléphone : 3-97

**Successeur M^{me} Louis BIDEAU
PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-MATHIEU**



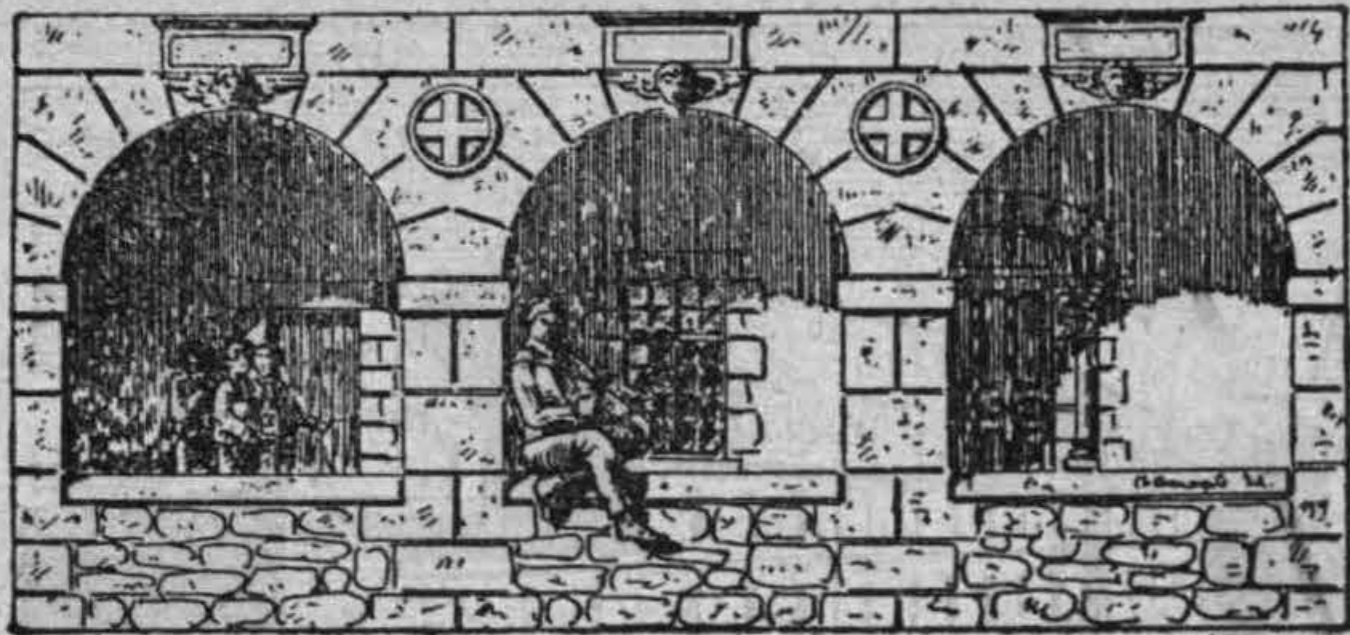
BULLETIN DU
**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**



Publication périodique. — 32^e année. — N° 198.
JANVIER 1953.

SOMMAIRE

- I. **Nouvelles de la Maison.**
Année scolaire 1952-53. — Au jour le jour : 1^{er} Trimestre.
- II. **Nouvelles des Anciens.**
Nominations. — Ordinations. — Distinctions. —
Courrier. — Nos Morts : M. Autret ; M. le chanoine
Le Pemp.
- III. **Varia.**
Pèlerinage de Lourdes.
- IV. **Travaux de nos Anciens.**
- V. **Petit Palmarès.**
- VI. **Accusé de réception.**



NOUVELLES DE LA MAISON

Le Corps Professoral.

Supérieur : M. René GOUGAY.

*Econom*e : M. René BRENAUT.

Philosophie : M. Yves UGUEN.

Première : M. Louis CORVEST.

Seconde : M. Albert COATMEUR.

Troisième : M. René HUITRIC.

Quatrième Blanche : M. Anatole LE BORGNE.

Quatrième Rouge : M. André ABÉRÉ.

Cinquième : M. Henri COLIN.

Sixième Blanche : M. Louis BIDEAU.

Sixième Rouge : M. Jean PLOURIN.

Mathématiques : M. Yves CANVEL.

Sciences : M. Louis LE GALLIC.

Histoire : M. Joseph SÉNÉCHAL.

Anglais : M. Jean-Marie GUÉGUINIAT.

Chant et Musique : M. Marcel CLOAREC.

Dessin et Histoire de l'Art : M. Xavier GODEC.

Surveillants : MM. Jean AUTRET, Yves LE BIHAN,
Sébastien LOUSSOUARN.

Professeur en congé d'études : à l'Université Catho-
lique d'Angers : M. Charles BOUIN.

Effectifs et nouveaux.

A la rentrée des classes l'effectif total s'élevait à 257 élèves ; il était de 240 au début de l'année scolaire 1951-1952.

Nous avons reçu 69 nouveaux, dont voici les noms :

Philosophie : Robert Rivoal, de Landeleau.

Première : Yves Boënnec, de Douarnenez.

Seconde : Albert Miossec, de Loc-Eguiner-Ploudiry.

Cinquième : Pierre Cariou, de Lanriec ; Désiré Colin, de Pouldreuzic ; Jean Colin, de Guengat ; Michel Jan, de Sainte-Croix, Quimperlé ; Le Bouter Christian, de Plogonnec ; Le Delliou Christian, de Sainte-Croix, Quimperlé ; Miniou Roger, de Saint-Thurien ; Moalic Roger, d'Arzano ; Michel Péron, du Passage-Lanriec ; Xavier Trelu, de Briec-de-l'Odet ; Paul Trolez, de Trégunc.

Sixième : Joseph Bacon, de Briec-de-l'Odet ; Roger Baraou, de Goulien ; Jean Bariou, de Beuzec-Cap-Sizun ; Jean-Pierre Belbéoc'h, de Douarnenez ; Alain Bescond, de Landudec ; Louis Boédec, de Scaër ; Louis Boulic, de Crozon ; Marcel Burel, de Roscanvel ; Yves Cam, de Lanvéoc ; Jacques Canévet, de Plonéour-Lanvern ; Jean-Claude Cavelat, de Pleyben ; Marcel Colomer, de Clohars-Carnoët ; Marcel Croq, de Poullan ; Guillaume Dagorn, de Plonévez-Porzay ; Jean Daniel, de Plomeur ; Henri Danzé, d'Audierne ; François de Kéroulas, du Juch ; Jean-Claude Floc'h, de Pleyben ; Pierre Gaonac'h, de Quéménéven ; Jean Grill, de Landudal ; Joseph Guiziou, de Loctudy ; Jean Hélézen, de Scaër ; Rémy Hély, de Plouguer ; Jacques Hernot, de Landerneau ; Henri Jacq, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Jean-Pierre Jacq, de Langolen ; Roger Jan, de Fouesnant ; Bernard Kermel, de Crozon ; René Lannuzel, d'Edern ; Jean-Jacques Lapart, d'Audierne ; Michel Le Bars, de Gourlizon ; François Le Bot, de Dirinon ; Yves Le Bras, de Beuzec-Cap-Sizun ; Jean Le Bris, du Pont-de-Buis ; Guy Le Dall, de Landerneau ; Joseph Le Garrec, de Moëlan ; Guy Le Grand, de Plonévez-Porzay ; Jean Le Lay, de Loctudy ; Pierre Le Meur, de Briec-de-l'Odet ; René Le Nir, de Châteaulin ; Jean-Yves Le Noac'h, de Plogonnec ; Corentin Le Pemp, de Plomeur ; Raymond Maguet, de Landerneau ; Alain Méner, de Goulien ; François Ménez, de Pleyben ; Pierre Michel, de Pont-Aven ; Jean-Sébastien Morvan, de Saint-Ségal ; Jean Nédélec, de Collorec ; Pierre Nicolas, de Plogastel-Saint-Germain ; Jean-Michel Ollivier, de Landrévarzec ; Alain Pann, de Briec-de-l'Odet ; Gérard Poulmarc'h, de Lesconil ; Lucien Quinquis, de Penhars ; François Rolland, de Lennon ; Yves Sévère, de Pleyben.

Les Dignitaires.

Présidents : L. Failler, Michel Le Moal, Jean Blanchard, Yves Douguet, Louis Gaonac'h, Paul Gourmelon, Jean Le Coz, de Philosophie. — René Barré, Guillaume Floc'h, Michel Jolivet, Jean Le Bras, Gabriel Le Dreff, Guillaume Lucas, Corentin Nicolas, Jean Quideau, Guillaume Stéphan, de Première.

Les Cérémoniaires.

Sacristains : Clet Le Coz, de Philosophie. — Jean Le Bot, de Seconde.

Réglementaire : Louis Costiou, de Première.

Maitres de cérémonies : L. Gaonac'h, C. Nicolas, J. Le Coz, Y. Le Clech, L. Costiou.

Thuriféraires : L. Failler, J. Gourfaouen, J. Blanchard, G. Floc'h, M. Sévellec.

Chapiers : tous les « Premières ».

Acolytes : J. Arhant, H. Andro, F. Chavry, P. Le Pape, M. Kersual, F. Mahé, J. Gourmelen, T. Petitbon, A. Louédec, A. Le Balch.

Céroféraires : tous les « Cinquièmes ».

CONGRÉGATION DE LA SAINTE-VIERGE.

Directeur : M. Uguen, professeur de Philosophie.

Président : Louis Failler.

Assistants : Clet Le Coz, Michel Le Moal.

Au jour le jour...

DÉPARTS

Trois Confrères nous ont quittés cette année. Est-ce pour des cieux plus cléments, à l'approche de l'hiver ? Vous jugerez vous-mêmes : M. *Le Berre*, professeur de Première, a été nommé recteur de Plougasnou ; M. *Lanon*, professeur de Musique, vicaire de Lampaul-Guimiliau. Son état de santé laissait à désirer. (Aux dernières nouvelles, nous apprenons que malheureusement le changement de poste n'a pas suffi à le rétablir, et il a dû de nouveau interrompre son ministère.) M. *Castel*, surveillant des Petits, est désormais vicaire à Pont-Aven.

Par ailleurs, deux autres départs ont aussi laissé un vide : *Sœur Thérèse*, notre cuisinière en chef, qui pendant 17 ans a régenté nos fournaux et nos casseroles, avec une discrétion et un dévouement dont, aujourd'hui tout au moins, nous tenons à la remercier. Malgré la fatigue et les soucis, elle réservait un accueil souriant à tous ceux qui franchissaient la porte de son domaine... pour lui demander un service. Elle a été remplacée par *Sœur Ange de Saint-Vincent*, au nom prédestiné, qui nous vient de Roscoff, où se trouve actuellement Sœur Thérèse elle-même.

La cuisinière et le jardin sont en rapports très étroits,

du fait que la première est débitrice du second. Ici aussi, il y a eu changement de direction. *François-Marie Bothorel*, si populaire parmi nos élèves, depuis 20 ans qu'il était au service de la Maison, a dû se retirer dans son pays de Botmeur, par suite d'ennuis de santé provenant de ses yeux. Désormais, vous ne verrez plus dans nos allées sa grande silhouette imposante, vous n'entendrez plus ses commentaires frappés au coin du bon sens sur le temps ou les mille et une bestioles qui se faisaient un plaisir de venir manger ses jeunes plants, malgré tous les « louzou homicides » répandus à leur intention. Son remplaçant, *Pierre Guénañ*, de Collorec, s'est déjà mis à l'œuvre et a entrepris les premiers travaux d'hiver.

DEUILS

Nous étions à peine rentrés dans une Maison qui avait fait toilette pour nous recevoir (je pense spécialement au réfectoire des Grands qui a été refait et qui présente désormais à l'admiration des connaisseurs sa belle cheminée de pierre) qu'un deuil cruel s'abattait sur nous. Le 18 Septembre, M. *Autret*, depuis si longtemps à Saint-Vincent et qui, la veille encore, corrigeait les épreuves écrites des Nouveaux, rendait son âme à Dieu. Ce que fut la stupeur et le chagrin de tous, ici, un autre article vous le dira plus loin. Le samedi 20, nous lui fîmes de solennelles obsèques, et le grand nombre de prêtres qui y prirent part témoigne de l'estime dont il jouissait dans le diocèse.

Parmi les visites que reçut M. *Autret* sur son lit de mort, la plus émouvante fut, sans nul doute, celle de M. l'abbé *Gargadennec*, tonton Yvon. Déjà réduit depuis quelques temps à garder la chambre, il avait tenu à venir saluer une dernière fois son vieil ami. Et voilà que quelques jours plus tard, son état de santé empirait et le lundi 13 Octobre il nous quittait lui aussi. Avec lui s'en allait un grand ami de Saint-Vincent qu'il fréquentait volontiers : il y retrouvait sa jeunesse, en sortait ragaillard, et y laissait après lui son optimisme. Le Collège au grand complet le conduisit au cimetière de Pont-Croix, où il repose tout près de M. *Autret*.

RETRAITE

Mais la vie continue... Le 21 Septembre, au soir, nos élèves, Grands et Moyens, entraient en retraite. M. l'abbé *Paillet*, aumônier des Lycées à Quimper, et M. l'abbé *Lescop*, vicaire au Pilier-Rouge, en furent les prédicateurs. L'un et l'autre surent conquérir leur auditoire et les mettre sans les meilleures dispositions pour commencer l'année. Pour les Petits, on attendit que les Nou-

veaux aient eu le temps de réaliser un peu où ils se trouvaient, avant de les plonger pour trois jours dans une série d'exercices spirituels que M. l'abbé Pol Tanguy, vicaire à Lanvéoc, nommé depuis vicaire à Saint-Martin de Morlaix, s'appliqua à rendre aussi adaptés que possible à leur âge.

DÉPART... ET ARRIVÉE.

Un autre événement qui marqua ce trimestre, ce fut le départ de M. le chanoine Le Gall, curé de Pont-Croix, et l'arrivée de son successeur, M. l'abbé Quéinnec, ancien élève et ancien professeur de 4^e pendant la guerre 14-18, précédemment recteur du Conquet. Depuis vingt ans, M. le chanoine Le Gall gouvernait la paroisse. Trois générations d'élèves l'ont ainsi vu, fidèle ami du Petit Séminaire, assister à nos fêtes, présider les concours organisés par les Facultés Catholiques d'Angers. Il continuera d'ailleurs à venir nous voir, puisqu'il s'est retiré à Pont-Croix même.

Quant au nouveau curé, tout le Collège s'en fut le recevoir avec la population de la paroisse, sur la route de Douarnenez. Il fit une entrée vraiment triomphale, dans « sa bonne ville », malgré le temps inclément... Le dimanche suivant, tout le monde assista encore à son installation solennelle par M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

SÉANCES RÉCRÉATIVES.

Parmi celles-ci, celles données par les Troupes *Norville* et *Borelli* constituèrent comme toujours les morceaux de choix. La Première qui, depuis quelque temps, semble en net progrès, interpréta *Le Pendu dépendu*, de M. Ghéon, et *La Paix chez soi*, de Courteline. Dans *Le Malade Imaginaire* donné par la troupe Borelli, M. René Barré nous rappela, à son honneur, M. Thuet qui si souvent tint ce rôle. *Un Caprice*, de Musset, fut enlevé avec un rare brio. Cette dernière séance nous fut accordée à l'occasion de la fête de M. le Supérieur.

Par ailleurs, les *Compagnons du Cercle*, fidèles à leurs traditions, connurent une fois de plus le succès, tant auprès de nos élèves que dans tout le Cap avec *Les Misérables*, une adaptation du drame de Victor-Hugo.

CONFÉRENCES. — FILMS MISSIONNAIRES.

Le 6 Décembre, le R. P. Beaucé, S.J., nous fit revivre les derniers mois de son séjour en Chine : arrestation, détention, interrogatoire, jugement dit « populaire », n'ont pas eu raison de son optimisme ni en définitive de sa

santé, car personne en lui donnerait son âge réel ni quarante années de séjour en Mission.

Le 24, le R. P. Cabon, O.M.I., nous fit voir un film sur les Missions d'Afrique du Sud, où il a travaillé de nombreuses années.

Enfin, le jour de Noël, M. Bideau nous parla de son voyage en Terre Sainte au cours des grandes vacances.

FÊTES

Le 11 Novembre c'était la Saint-René : fête de M. le Supérieur. C'est une date excellente pour semblable circonstance, maintenant que nous avons des vacances à la Toussaint. C'est une halte après un premier départ, avant le grand coup de collier exigé par la deuxième moitié du trimestre. A la salle des Fêtes, Michel Le Moal, élève de Philosophie, se chargea de présenter les vœux de toute la Maison. Le discours qu'il lut ne nous semble pas si mauvais, quoiqu'en dise l'auteur lui-même. Jugez-en vous-mêmes :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Devant les jours sombres qui nous menacent, l'homme d'aujourd'hui se retourne volontiers vers le passé. Vous-même, vous nous avez raconté, l'an dernier, dans le Bulletin de Saint-Vincent, les heures de tristesses et de joies que notre Maison a connues au cours de ses trois cents ans d'existence. Ces pages trop courtes ont fait revivre à nos yeux de glorieux anciens que nous n'avons pas eu l'heur de connaître; elles ont également éveillé dans notre cœur le désir de les imiter.

Si j'avais été historien comme vous, j'aurais, moi aussi, essayé, en pareil jour, l'histoire de la fête du Supérieur de Saint-Vincent. J'ai bien compulsé quelques vieux bulletins mais je n'y ai trouvé que de maigres renseignements. Je me plais, cependant, à imaginer ces philosophes qui m'ont précédé dans ce rôle, il y a une cinquantaine d'années. C'était encore le temps où ce « parler sonore aux douceurs souveraines » intéressait les élèves soucieux de beauté littéraire et musicale. Virgile et Horace n'avaient plus aucun secret pour ces collégiens d'un autre âge. Racine, Corneille, Bossuet leur étaient familiers et, au contact quotidien de tels maîtres, comment les disciples eux-mêmes n'auraient-ils pas appris l'art de bien écrire? Les apophtegmes, les citations se présentaient naturellement au moment voulu. Et si les documents que j'ai consultés sont véridiques, les anciens élèves de Saint-Vincent ont même eu le plaisir d'entendre, en cette circonstance, des discours en vers latins.

Agréable à entendre, l'orateur de 1900 l'était aussi à